Plan de **Développement**

de la zone agricole

MRC Jardins-de-Napierville

M R C
JARDINS-DE-NAPIERVILLE

Canada Québec

Cultivons l'avenir 2
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

M R C

JARDINS-DE-NAPIERVILLE

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE

PDZA

Résolution : 2017-03-65
Adoptée le : 8 mars 2017

Paul Viau

Préfet

Nicole Inkel

Directrice générale et Secrétaire-trésorière

M R C
JARDINS-DE-NAPIERVILLE

Résolution

- Extrait des minutes d'une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville tenue à l'Édifice du Comté, mercredi le 8e jour du mois de mars 2017 à 20 heures, et à laquelle étaient présents :

- Monsieur Robert Duteau, maire
- Monsieur Jean-Guy Hamelin, maire
- Monsieur Normand Lefebvre, maire
- Monsieur Daniel Lussier, maire
- Madame Lise Sauriol, mairesse
- Madame Sylvie Gagnon-Breton, mairesse
- Monsieur Ronald Lécuyer, maire
- Monsieur Clément Lemieux, maire
- Madame Chantale Pelletier, mairesse
- Monsieur Drew Somerville, maire

Le conseil de la Municipalité régionale de comté siégeant avec quorum sous la présidence de Monsieur Paul Viau, maire et préfet.

Madame Nicole Inkel, directrice générale et secrétaire-trésorière, était présente, de même que quelques citoyens.

Résolution : 2017-03-65

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA)

Considérant que plus de 97% du territoire de la MRC se situe dans la zone agricole décrétée en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA);

Considérant que l'agriculture est étroitement associée au développement économique et social de la MRC et ce, depuis les premiers efforts de colonisation du territoire;

Considérant la volonté des membres du Conseil de doter la MRC d'un plan de développement de la zone agricole (PDZA);

Considérant que le PDZA se veut un outil de planification visant à mettre en valeur la zone agricole de la MRC tout en favorisant le développement durable de ses activités agricoles;

Considérant que ce plan a été réalisé en concertation avec les partenaires et les différents acteurs du milieu;

Par conséquent, il est proposé par M. Clément Lemieux, appuyé par M. Robert Duteau et résolu unanimement d'adopter le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC des Jardins-de-Napierville.

Signé

Paul Viau, Préfet
Nicole Inkel, Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

ADOPTÉ

Copie Certifiée Conforme
À Saint-Michel, Québec

Nicole Inkel
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

MRC Jardins-de-Napierville
DOSSIER N#KNAPE6

MARS 2017 | Version finale

Mandat

MRC des Jardins-de-Napierville
1767 Principale
Saint-Michel (Qc), J0L 2J0

Téléphone: 450-454-0559
www.mrcjardinsdenapierville.ca

Consultant mandaté par la
MRC des Jardins-de-Napierville

Mandataire

PleineTerre SENC
169-B, Saint-Jacques
Napierville (Qc), J0L 1L0

Téléphone: 450-245-3287
www.pleineterre.com

Le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) est une initiative de la MRC des Jardins-de-Napierville en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Ce projet est soutenu financièrement en vertu de l'entente Canada-Québec Cultivons l'avenir 2.

Remerciement

Équipe de réalisation / MRC des Jardins-de-Napierville
Alexandre Hamelin, technicien en aménagement, urbaniste-stagiaire
Linda Gauthier, secrétaire-réceptionniste

Équipe de réalisation / PleineTerre
Chargé de projet: Samuel Comtois, agronome
Marie-Pierre Maurice, biologiste
Éric Thibault, agronome

Équipe de réalisation / Horizon Multiressource inc.
Aurélien Borie, urbaniste, M.A.T.D.R.
Justin Lamare, aménagiste, M. Aménagement du territoire

Comité technique
Alexandre Hamelin, Technicien en aménagement (MRC des Jardins-de-Napierville)
Clément Lemieux, Préfet suppléant et maire de Sainte-Clotilde
Daniel J. Chapdelaine, Conseiller aux affaires municipales et à l'aménagement du territoire (MAMOT)
Daniel Lussier, Maire de Saint-Patrice-de-Sherrington
Denys Van Winden, Représentant agricole (agroalimentaire)
Élaine Grignon, Coordonnatrice (Pôle d'excellence en lutte intégée)
Éric Déziel, Coordonateur des cours d'eau et géomaticien (MRC des Jardins-de-Napierville)
Évelyne Sorel, Conseillère syndicale à l'aménagement (UPA)
Évelyne Vouligny, Conseillère en aménagement et développement rural (MAPAQ)
Jean Cousineau, Représentant agricole (maraîcher)
Jean-Claude Guérin, Président du syndicat local (UPA Jardins-de-Napierville)
Linda Roberge, Directrice et conseillère en culture maraîchère et fruitière (Consortium Prisme)
Maude Saint-Hilaire, Coordonnatrice en saines habitudes de vie (CLD)
Mélissa Normandin, Conseillère en aménagement et développement rural (MAPAQ)
Michel Charbonneau, Directeur (CLD Jardins-de-Napierville)
Nicole Inkel, Directrice générale et secrétaire-trésorière (MRC des Jardins-de-Napierville)
Normand Deneault, Membre du CCA
Normand Lefebvre, Maire de Saint-Cyprien-de-Napierville, Membre du CCA
Pierre Desrosiers, Directeur (réseau Agriconseils de la Montérégie-Ouest)
Paul Viau, Préfet et Maire du Canton de Hemmingford
Robert Demoy, Représentant agrotouristique (cidrerie-vignoble)
Robert Duteau, Maire de Saint-Bernard-de-Lacolle
Samuel Comtois, Chargé de projet PDZA (PleineTerre SENC)
Stéphanie Sanchez, Conseillère en culture maraîchère et fruitière (Consortium Prisme)
Steve Grégoire, Membre du CCA
Sylvain Hamelin, Représentant agricole (élevage), Membre du CCA
Sylvain Lefort, Représentant agricole (producteur en serres)
Sylvie Gagnon-Breton, Mairesse de Saint-Rémi, Membre du comité CCA

Table des matières

Remerciement 9

Acronymes et Définitions 16

Introduction

Préambule 20
- **Contexte général de la MRC** 20
- **Démarche de réalisation** 20
- **MRC de comparaison** 21

Contexte de Planification 23
- **Orientations du SADR de la MRC des Jardins-de-Napierville** 23

1. Portrait du territoire et des activités agricoles

Caractéristiques du territoire de la MRC 26
- **Localisation et accessibilité** 26
- **Contexte socio-économique** 29

Caractéristiques du territoire agricole 31
- **Évolution et occupation de la zone agricole** 31
- **Affectations de la zone agricole et Îlots déstructurés** 39
- **Les îlots déstructurés** 40
- **Pédologie et potentiel agricole des sols** 41
- **Potentiel acéricole** 44
- **Éléments naturels d'intérêts** 45
- **Contraintes naturelles et anthropiques** 45
- **Forêts** 48
- **Friches** 50

Milieux sensibles à l'agriculture 52
- **Milieux hydriques** 52
- **Milieux humides** 53
- **Terres noires** 55
- **Espèces à statut précaire** 57
- **Valeur économique des biens et services environnementaux** 57

Climat 59
- **Impact des changements climatiques sur l'agriculture** 59
- **Unités thermiques maïs et saison de croissance** 59

Récréation dans la zone agricole 61

2. Les activités agricoles

Exploitation agricole 64

Évolution par type de production 65
- Production végétale 67
- Production animale 72

Agroenvironnement 76
- Services-conseils 76
- Recherche et développement 76
- Journées horticoles et grandes cultures 77
- Gestion de l'eau par bassin versant 77
- Pratiques agroenvironnementales 77

Dynamisme de la zone agricole 78
- Appartenance et intention de changement 78
- Âge des exploitants, relève et main-d'oeuvre 79
- Travailleurs agricoles temporaires 84
- Agriculture dans l'économie locale 84

Transformation, distribution, commercialisation et mise en marché 90
- Portrait agroalimentaire 90
- Mise en marché et activités complémentaires 91

3.Diagnostic de la zone agricole

Principaux constats du portrait 96
- Un territoire, haut lieu de l'agriculture, stratégiquement localisé, riche et de qualité 96
- Des activités agricoles diversifiées avec une prédominance des cultures 97
- Une zone agricole dynamique et économiquement fertile 98

Faits saillants des activités de consultation 99
- Consultation des producteurs agricoles 99
- Sondage aux producteurs agricoles 99
- Forum 100
- Consultation publique 100

Diagnostic 101
- Forces, faiblesses, opportunités, contraintes 101
- Enjeux 106
- Vision et orientation 106

4. Plan d'action du PDZA

Plan d'action 108

Table des tableaux

Tableau 1 Membres du comité technique 22
Tableau 2. Répartition des superficies de la MRC par municipalité 26
Tableau 3 Population de la MRC par municipalité (2013) 29
Tableau 4 Statistiques des ménages (2013) 30
Tableau 5 Principales utilisations du sol en zone agricole 31
Tableau 6 Superficie des terres agricoles par utilisation et mode de tenure, 2010 32
Tableau 7 Statistiques de protection du territoire agricole, 2010 33
Tableau 8 Évolution des superficies exploitées et possédées, 2004-2010 34
Tableau 9 Évolution des taux de location (superficie louée/superficie exploitée), 2004-2010 35
Tableau 10 Tenure des superficies exploitées par municipalité, 2013 36
Tableau 11 Évolution des superficies cultivées et du nombre de fermes, 2004-2010 37
Tableau 12 Affectations en zone agricole permanente inscrites au SADR 39
Tableau 13 Les îlots déstructurés sur le territoire de la MRC Jardins-de-Napierville 40
Tableau 15 Répartition des classes de potentiel agricole dans la MRC 41
Tableau 16 Facteurs limitatifs dominants observés dans la MRC 41
Tableau 14 Pédologie dans la ZAP 41
Tableau 17 Potentiel acéricole de la superficie forestière dans la ZAP 44
Tableau 18 Superficie et part relative du territoire boisé dans la ZAP (2014) 48
Tableau 19 Superficies et proportion du type de peuplement du territoire boisé dans la ZAP (2014) 49
Tableau 20 Composition des friches dans la zone agricole permanente 50
Tableau 21 Milieux humides perturbés 53
Tableau 22 Milieu humides dans la MRC 53
Tableau 23 Terre noire (organique) dans la MRC 55
Tableau 24 Valeur des biens et services environnementaux des écosystèmes dans la ZAP 58
Tableau 25 Nombre de kilomètres de sentiers motorisés et non motorisés dans la ZAP 61
Tableau 26 Évolution du nombre d'entreprises agricoles (2004-2010) 64
Tableau 27 Évolution du nombre de fermes par type de production (revenu principal), 2004-2010 65
Tableau 28 Nombre de fermes par type de production (revenu principal), 2010 66
Tableau 29 Répartition des superficies par type de culture dans la MRC (ha et %) 67
Tableau 30 Nombre d'entreprises agricoles et superficies (totales) selon le type de production 2010 68
Tableau 31 Coissance des superficies par type de culture entre 2004 et 2010 69
Tableau 32 Évolution du nombre de fermes par production végétale (revenu principal) 70
Tableau 33 Revenus associés aux productions végétales 71
Tableau 34 Répartition et évolution des fermes par type d'élevage (revenu principal), 2004-2010 72
Tableau 35 Nombre de fermes déclarant une production animale entre 2004 et 2010 73
Tableau 36 Nombre d'unités animales (u.a.) selon le type de production en 2004 et 2010 (ferme déclarante) 74
Tableau 37 Revenus bruts de productions animales par unité animale en élevage 75
Tableau 38 Nombre de membres répartis selon le sexe et les strates d'âge 79
Tableau 39 Relève établie au sein des exploitations agricoles 79
Tableau 40 Exploitants agricoles par tranches d'âge, 2010 80
Tableau 41 Relève prévue dans les fermes qui veulent vendre d'ici cinq ans 81
Tableau 42 Nombre d'exploitants agricoles selon le travail non agricole rémunéré 2010 82
Tableau 43 Nombre d'exploitations ayant recours aux différents types de main-d'oeuvre (activité principale) 83
Tableau 44 Nombre de travailleurs agricoles temporaires 84
Tableau 45 Produit intérieur brut de base, Montérégie (2012) 84
Tableau 46 Nombre d'emplois par type d'industries 85
Tableau 47 Revenus agricoles totaux, 2010 86
Tableau 48 Valeur uniformisée en milliers de $ (2015) 86
Tableau 50 Total du capital agricole (2010) 88
Tableau 49 Revenus agricoles totaux/hectare cultivé 88
Tableau 51 Proportion du nombre de fermes par tranche de revenus (2010) 89
Tableau 52 Établissements agroalimentaires dans la MRC des Jardins-de-Napierville 90
Tableau 53 Activité complémentaire, 2010 93

Table des figures

Figure 1 Contexte régional de la zone agricole **27**
Figure 2 Localisation des réseaux de transport de la MRC des Jardins-de-Napierville **28**
Figure 3 Localisation de la zone agricole permanente **31**
Figure 4 Utilisation du sol à l'intérieur de la zone agricole permanente **38**
Figure 5 Affectations du sol à l'intérieur de la zone agricole permanente **39**
Figure 6 Localisation des îlots déstructurés dans la ZAP **40**
Figure 7 Pédologie à l'intérieur de la zone agricole permanente **42**
Figure 8 Classe des sols selon l'ARDA à l'intérieur de la zone agricole permanente **43**
Figure 9 Localisation du potentiel acéricole **44**
Figure 10 Contraintes environnementales à l'intérieur de la zone agricole permanente **46**
Figure 11 Contraintes anthropiques à l'intérieur de la zone agricole permanente **47**
Figure 12 Couvert forestier selon le type de recouvrement **49**
Figure 13 Localisation des friches situées à l'intérieur de la zone agricole permanente **51**
Figure 14 Localisation des grands bassins versants de niveau 1 **52**
Figure 15 Localisation des milieux hydriques à l'intérieur de la ZAP **53**
Figure 16 Courbes isométriques d'UTM **60**
Figure 17 Localisation des activités récréatives dans la zone agricole permanente **62**
Figure 18 Localisation des fermes par type de production animale **72**

Table des graphiques

Graphique 1 Proportion de la population par catégorie d'âges (2013) **29**
Graphique 2 Coissance de la population et prévision de croissance pour la MRC (2011 à 2036), 2014 **30**
Graphique 3 Croissance de la population et prévision de croissance pour la Montérégie **30**
Garphique 4 Valeur moyenne des terres agricoles moyennes **89**

Acronymes et Définitions

BDTQ	Base de données topographiques du Québec, échelle 1/20 000
CCA	Comité consultatif agricole
CDPNQ	Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec
CLD	Centre local de développement
COVABAR	Organisme de bassin versant de la rivière Richelieu
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
CPTAQ	Commission de protection du territoire agricole du Québec
EFE	Écosystème forestier exceptionnel
LPTAA	Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MAMOT	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
MDDELCC	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MFFP	Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs
MRC	Municipalité régionale de comté
MRN	Ministère des Ressources naturelles du Québec
OBV	Organisme de bassin versant
PDZA	Plan de développement de la zone agricole
REA	Règlement sur les exploitations agricoles
SADR	Schéma d'aménagement et de développement révisé
SCABRIC	Organisme de bassin versant de la rivière Châteauguay
SIEF	Système d'information écoforestière
UPA	Union des producteurs agricoles
ZAP	Zone agricole permanente

Agriculture	Ensemble des activités développées par l'homme qui ont pour objet la transformation de son milieu naturel afin de produire les végétaux et les animaux qui lui sont utiles, en particulier ceux qui sont nécessaires à son alimentation. Au sens spécifique de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), l'agriculture se définit comme la culture du sol et des végétaux, le fait de laisser le sol sous couverture végétale ou de l'utiliser à des fins sylvicoles, l'élevage des animaux et, à ces fins, la confection, la construction ou l'utilisation de travaux, ouvrages ou bâtiments, à l'exception des immeubles servant à des fins d'habitation.
Agroalimentaire	Se dit du secteur d'activité économique qui contribue à la production, à la transformation, à l'exploitation et au conditionnement des produits agricoles destinés à l'alimentation humaine et animale.
Agrotourisme	Une activité touristique qui est complémentaire à l'agriculture et qui a lieu dans une exploitation agricole. Il met en relation des productrices et des producteurs agricoles avec des touristes ou des excursionnistes et permet à ces derniers de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et sa production à la faveur de l'accueil et de l'information que leur réserve leur hôte[1].
Biens et services environnementaux	Bénéfices que les humains retirent des écosystèmes sans avoir à agir pour les obtenir.
Bioalimentaire	Se dit de ce qui se rapporte à la production agricole, aux pêches et à l'aquaculture, à la transformation des aliments et des boissons, au commerce de ces produits ainsi qu'à la restauration.
Cours d'eau	Masse d'eau qui s'écoule dans un lit avec un débit régulier ou intermittent. Il peut avoir un lit d'écoulement naturel, d'origine naturelle mais modifié ou déplacé en tout ou en partie, sans égard à la superficie du bassin versant, ou n'exister qu'en raison d'une intervention humaine et utilisée aux fins de drainage et d'irrigation mais dont le bassin versant occupe plus de 100 hectares[2].
Eau peu profonde ou étang	Étendue d'eau libre n'excédant généralement pas deux mètres de profondeur au milieu de l'été. Il est caractérisé par des plantes aquatiques submergées et flottantes[3].
Exploitation agricole enresgistré	Pour être enresgistrée au MAPAQ, une exploitation doit produire un revenu agricole brut d'un minimum de 5 000 $ par année. Toutefois, lors d'un démarrage de production, une exploitation peut se faire reconnaître sur un potentiel de revenu et bénéficier d'une exemption pour l'année de l'enregistrement et les deux années suivantes.
Ferme	Depuis 1996, Statistique Canada entend par « ferme » une exploitation agricole qui produit, dans l'intention de vendre, au moins un des produits suivants : cultures (foin, grandes cultures, fruits ou noix, petits fruits ou raisin, légumes, graines de semence), animaux d'élevage (bovins, porcs, moutons, chevaux, gibier à poil, autres animaux), volaille (poules, poulets, dindons et dindes, poussins, gibier à plumes, autres volailles), produits d'origine animale (lait ou crème, oeufs, laine, fourrure, viande) ou autres produits agricoles (arbres de Noël, produits de serre ou de pépinière, champignons, gazon, miel, produits de la sève d'érable).

[1] http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Agrotourisme/fiche_1_Agrotourisme_Pense-bête%20de%20l%27agrotourisme-2013_03.pdf

[2] Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 2015. Guide d'interprétation, Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec, Direction des politiques de l'eau, 131 p.

[3] Bazoges, A., D. Lachance et C. Villeneuve, 2014. Identification et délimitation des milieux humides du Québec méridional. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction de l'écologie et de la conservation et Direction des politiques de l'eau. 64 p. + annexes.

Fossé	Dépression creusée dans le sol, utilisé aux seules fins de drainage et d'irrigation, qui n'existe qu'en raison d'une intervention humaine et dont la superficie de son bassin versant est inférieure à 100 hectares[4].
Îlot déstructuré	Entité ponctuelle de superficie restreinte, déstructurée par l'addition au fil du temps d'usages non agricoles et à l'intérieur de laquelle subsistent de rares lots vacants enclavés et irrécupérables pour l'agriculture.[5]
Immeubles agricoles	Terres et bâtiments agricoles.
Location	Les superficies louées comprennent les ententes de location entre deux entités légales qui peuvent être liées à un même exploitant. Par exemple, un propriétaire peut louer ses terres à sa propre entreprise agricole. La diversification des formes juridiques des exploitations agricoles contribue à augmenter le taux de location.
Marais	Milieu caractérisé par un substrat minéral partiellement ou complètement submergé au cours de la saison de croissance; celui-ci peut être inondé de façon permanente, semi-permanente ou temporaire. Les marais sont dominés par une végétation herbacée émergente.[6]
Marécage	Milieu dominé par une végétation ligneuse, arborescente ou arbustive, croissant sur un sol minéral ou organique. Le marécage riverain est soumis à des inondations saisonnières ou caractérisé par une nappe phréatique élevée et une circulation d'eau enrichie de minéraux dissous, tandis que le marécage isolé est alimenté par les eaux de ruissellement ou par des résurgences de la nappe phréatique.[7]
Milieux humides	Écosystèmes ni complètement aquatiques, ni complètement terrestres, qui ont une dynamique écologique liée à la présence d'eau dans le sol, sur une période suffisamment longue afin d'influer sur les conditions physiques des sols et la composition des végétaux.[8]
Occurrence	Localisation d'une population d'une espèce à statut précaire (menacée, vulnérable ou susceptible d'être ainsi désignée).
Régions étudiées	MRC Beauharnois-Salaberry, MRC Haut-Richelieu, MRC Haut Saint-Laurent, MRC Roussillon et MRC Vaudreuil-Soulanges.
Relève établie	La relève établie représente la relève agricole qui possède des parts dans une entreprise agricole et qui en tire un revenu suffisant pour en vivre.
RFU	La richesse foncière uniformisée (RFU) permet de mesurer et comparer la capacité de générer des revenus des municipalités. La RFU comprend l'évaluation uniformisée de tous les immeubles imposables de la municipalité, l'évaluation uniformisée totale ou partielle de certains immeubles non imposables à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes municipales et l'évaluation équivalente à la capitalisation des paiements tenant lieu de taxes perçues à l'égard de

4. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 2015. Guide d'interprétation, Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec, Direction des politiques de l'eau, 131 p.

5. Les orientations du gouvernement en matière d'aménagement, la protection du territoire et des activités agricoles, document complémentaire révisé, décembre 2001.

6. Bazoges, A., D. Lachance et C. Villeneuve, 2014. Identification et délimitation des milieux humides du Québec méridional. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction de l'écologie et de la conservation et Direction des politiques de l'eau. 64 p. + annexes.

7. Ibid.

8. Bazoges, A., D. Lachance et C. Villeneuve, 2014. Identification et délimitation des milieux humides du Québec méridional. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction de l'écologie et de la conservation et Direction des politiques de l'eau. 64 p. + annexes.

RFU (suite)	certains ouvrages destinés à la production d'électricité (art. 222 LFM).[9]
Superficie exploitée	Superficie déclarée par les exploitants, incluant tant les superficies louées que possédées, qu'elles soient ou non cultivées.
Tourbière	Milieu mal drainé renfermant un minimum de 30 cm de tourbe, ce qui signifie que l'accumulation de matière organique mal décomposée (tourbe) prévaut sur sa décomposition et humification. Une tourbière peut être ouverte ou boisée, et généralement on y observe une prédominance de mousse et/ou de sphaigne au sol.[10]

[9]. Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), 2015. Richesse foncière uniformisée. http://www.mamot.gouv.qc.ca/financesindicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/richesse-fonciere-uniformisee/

[10]. Bazoges, A., D. Lachance et C. Villeneuve, 2014. Identification et délimitation des milieux humides du Québec méridional. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction de l'écologie et de la conservation et Direction des politiques de l'eau. 64 p. + annexes.

INTRODUCTION

Préambule

Contexte général de la MRC

La MRC des Jardins-de-Napierville, de par sa localisation et sa vocation première, offre un milieu de vie attractif caractérisé par sa ruralité et par sa proximité des grands centres urbains. La préservation de la qualité de vie des citoyens et la conservation du caractère rural du territoire sont les valeurs fondamentales sur lesquelles les décisions se basent.

En ce sens, le développement et la valorisation du milieu agricole dans la MRC sont un bien collectif qui, pour être développé de façon optimale et durable, doit être planifié convenablement. Pour ce faire, la MRC a bénéficié d'une subvention du MAPAQ lui permettant de réaliser ce Plan de développement de la zone agricole (PDZA).

Qu'est-ce qu'un PDZA?

Le PDZA est un document de planification qui vise à mettre en valeur la zone agricole d'une MRC en favorisant le développement durable des activités agricoles. Il repose sur un état de situation et sur la détermination des possibilités de développement des activités agricoles. Il est réalisé en concertation avec les acteurs du milieu.

En réalisant ce PDZA, la MRC des Jardins-de-Napierville souhaite avoir en main un document de planification spécifique à la zone agricole lui permettant de mieux orienter et guider les interventions dans le domaine de l'agriculture. Cet outil permettra aussi de mobiliser les partenaires de tous les acteurs impliqués dans le développement de la zone agricole autour des principaux enjeux liés à l'agriculture régionale.

Démarche de réalisation

Le PDZA comprend quatre grandes étapes : le portrait, le diagnostic, la vision et le plan d'action. Le portrait sert à établir l'évolution de la dernière décennie et un état des lieux actuel des caractéristiques du territoire agricole de la MRC, des activités agricoles, du dynamisme de la zone agricole et des activités de transformation et de mise en marché. Ce portrait permet de définir les principaux enjeux et de tracer un diagnostic des forces, faiblesses, opportunités et contraintes du territoire et des activités agricoles de la MRC des Jardins-de-Napierville. Cet exercice de réflexion permet de dégager une vision qui résume la spécificité de la zone agricole de la MRC. De ce diagnostic découle un plan d'action qui comprend un échéancier de réalisation, un estimé des coûts, les personnes et organismes responsables de la mise en oeuvre, des indicateurs de suivi et l'évaluation des résultats.

La réalisation du PDZA de la MRC des Jardins-de-Napierville qui a débuté en mai 2015 a pris fin en mars 2017. La démarche a été chapeautée par un comité technique, composé de producteurs agricoles, d'élus municipaux, de représentants des Ministères et du milieu agroalimentaire (Tableau 1). Tout au long du processus, le comité technique a été au coeur de la démarche de consultation. En amont du travail du comité technique, le comité directeur, composé de six membres du comité technique, s'est assuré de la bonne marche administrative et il a constitué le lien principal avec les consultants qui ont réalisé le PDZA.

Pour que notre PDZA soit une réussite et représente les aspirations du milieu agricole pour lequel il est fait, le processus de réalisation comprenait plusieurs consultations, adressées à toute la population ou spécifiquement au milieu agricole ou au comité technique. En plus des neuf rencontres du comité technique, une consultation et un sondage adressés aux producteurs agricoles, une visite du territoire, un forum et une consultation publique ont eu lieu.

Le sondage est une enquête réalisée auprès des agriculteurs. Le questionnaire a été élaboré et présenté au comité de suivi du PDZA de la MRC. Ayant plus de 600 exploitants sur le territoire de la MRC, l'UPA et le MAPAQ ont épaulé la MRC dans la transmission et la compilation des questionnaires et de leurs résultats. En tout, 26 questionnaires dûment complétés ont été reçus entre les mois de novembre 2015 et janvier 2016. La marge d'erreur globale est de 15 %, 19 fois sur 20. La totalité des résultats du sondage est en Annexe 1.

Un forum d'échanges et de discussions a été réalisé le jeudi 7 avril 2016. Celui-ci visait à établir les principaux enjeux auxquels la zone et les activités agricoles devront faire face, à ébaucher une vision du développement futur de la zone et des activités agricoles, ainsi qu'à cibler des actions qui pourront contribuer à l'atteinte de cette vision. Une quarantaine de participants ont assisté à cet évènement. L'ensemble des résultats est en Annexe 2.

MRC de comparaison

Le comité technique s'est penché sur la question du choix des MRC de comparaison qui permettraient de mieux situer la MRC des Jardins-de-Napierville dans son environnement local, qu'est la Montérégie-Ouest. Les MRC limitrophes (MRC Beauharnois-Salaberry, MRC Haut-Richelieu, MRC Haut Saint-Laurent et MRC Roussillon) ainsi que la MRC Vaudreuil-Soulanges ont été sélectionnées pour être les régions comparables.

Tableau 1 Membres du comité technique

Membre	Responsabilité / Organisme	Comité directeur	Comité technique
Alexandre Hamelin	Technicien en aménagement (MRC des Jardins-de-Napierville)	X	X
Clément Lemieux	Préfet suppléant et maire de Sainte-Clotilde		X
Daniel J. Chapdelaine	Conseiller aux affaires municipales et à l'aménagement du territoire (MAMOT)	X	X
Daniel Lussier	Maire de Saint-Patrice-de-Sherrington		X
Denys Van Winden	Représentant agricole (agroalimentaire)		X
Élaine Grignon	Coordonnatrice (Pôle d'excellence en lutte intégée)		X
Éric Déziel	Coordonnateur des cours d'eau et géomaticien, MRC des Jardins-de-Napierville	X	X
Évelyne Sorel, Maxime Bélanger ou Julie Robert	Conseiller syndical à l'aménagement (UPA)	X	X
Jean Cousineau	Représentant agricole (maraîcher)		X
Jean-Claude Guérin	Président du syndicat local (UPA Jardins-de-Napierville)		X
Maude Saint-Hilaire	Coordonnatrice en saines habitudes de vie (CLD)		X
Mélissa Normandin, Evelyne Vouligny	Conseillères en aménagement et développement rural (MAPAQ)	X	X
Michel Charbonneau ou Jacques Bouvier	Directeur (CLD Jardins-de-Napierville)	X	X
Nicole Inkel	Directrice générale et secrétaire-trésorière (MRC des Jardins-de-Napierville)	X	X
Normand Deneault	Membre du CCA		X
Normand Lefebvre	Maire de Saint-Cyprien-de-Napierville, Membre du CCA		X
Paul Viau	Préfet et Maire du Canton de Hemmingford	X	X
Pierre Desrosiers	Directeur (réseau Agriconseils de la Montérégie-Ouest)		X
Robert Demoy	Représentant agrotouristique (cidrerie-vignoble)		X
Robert Duteau	Maire de Saint-Bernard-de-Lacolle		X
Samuel Comtois	Chargé de projet PDZA (PleineTerre SENC)	X	X
Stéphanie Sanchez, Linda Roberge	Directrice (Consortium Prisme) et conseillère en culture maraîchère et fruitière		X
Steve Grégoire	Membre du CCA		X
Sylvain Hamelin	Représentant agricole (élevage), Membre du CCA		X
Sylvain Lefort	Représentant agricole (producteur en serres)		X
Sylvie Gagnon-Breton	Mairesse de Saint-Rémi, Membre du comité CCA		X

Contexte de Planification

Orientations du SADR de la MRC des Jardins-de-Napierville

La MRC des Jardins-de-Napierville a adopté son Schéma d'aménagement et de développement révisé le 27 août 2014. Elle y a inscrit et précisé des orientations dans plusieurs secteurs de son territoire:

- **En urbanisme :** La MRC prévoit d'oeuvrer à gérer le plus efficacement possible son développement urbain. Pour cela, elle doit et devra présenter une meilleure utilisation et gestion des infrastructures et des équipements collectifs sur le territoire régional. Elle doit également éviter l'éparpillement et l'étalement urbain sur des aires et secteurs situés hors périmètres d'urbanisation, et ce afin de protéger le milieu agricole et de faciliter la gestion des équipements et réseaux publics.

- **En transport** : La MRC prévoit d'identifier et de classifier le réseau de transport régional et le réseau de transport des biens. Elle prévoit aussi de maintenir et d'optimiser le réseau routier pour le rendre plus efficace et sécuritaire pour ses usagers. Enfin, la MRC doit travailler à limiter les nuisances notamment sonores des axes de circulation et à veiller à la santé et à la sécurité des habitants vivant à proximité des voies de transport de matières dangereuses.

- **En matière de territoires d'intérêts** : La MRC prévoit de protéger l'aire de confinement du cerf de Virginie ainsi que le territoire du Parc Régional Saint-Bernard. Elle doit aussi identifier et protéger les territoires d'intérêts historiques (règlements, bâtiments, etc.)

- **En matière de contraintes à l'occupation du territoire** : Il est prévu de mieux encadrer et régir l'implantation d'éoliennes, d'améliorer l'identification, l'intégration et l'utilisation des sites de transbordement et d'enfouissement et enfin, ne pas implanter d'usages sensibles dans les périmètres de protection prévus des postes de transformation d'électricité.

- **En agriculture** : Au vu de l'importance de l'activité agricole sur son territoire, la MRC s'est dotée de quatre orientations précises sur lesquelles s'appuiera le présent document :

    - Assurer le développement de l'agriculture
    - Restreindre les usages non agricoles en zone agricole
    - Freiner l'agrandissement des périmètres urbains dans la zone agricole
    - Ne pas procéder au contingentement des établissements de production porcine

Portrait du territoire et des activités agricoles

1

Caractéristiques du territoire de la MRC

Localisation et accessibilité

La MRC des Jardins-de-Napierville se situe à l'extrême sud du Québec et de Montréal, au sud-est de la Montérégie (Figure 1). Elle est délimitée par la MRC de Roussillon au nord, la MRC Haut-Richelieu à l'est, les MRC de Beauharnois-Salaberry et du Haut Saint-Laurent à l'ouest et enfin au sud par la frontière canado-américaine. Son positionnement géographique lui offre une place de choix dans l'économie agricole du nord-est de l'Amérique du Nord et un haut lieu de passage entre le Québec et les États-Unis (MRC des Jardins-de-Napierville, 2016). La MRC dispose sur son territoire de deux postes-frontière, un sur la route 219 à Hemmingford et l'autre sur l'autoroute 15 à Saint-Bernard-de-Lacolle. Ce dernier est le plus important du Québec et le quatrième plus important du Canada. L'autoroute 15 forme l'axe routier le plus important de la MRC et se déploie du nord au sud (Figure 2). Les routes régionales 202, 205, 209, 217, 219 et 221 sont également présentes sur le territoire. En revanche, on souligne l'absence de transport collectif sur le territoire.

La MRC des Jardins-de-Napierville, d'une superficie de 803,6 km2 (Tableau 2), se compose de 11 municipalités (Figure 2).

Tableau 2. Répartition des superficies de la MRC par municipalité[11]

Territoire	Km²	Ha	%
Hemmingford Canton	157,1	15 710	19,5
Hemmingford Village	0,9	90	0,1
Napierville	4,49	449	0,6
Saint-Bernard-de-Lacolle	113,1	11 310	14,1
Saint-Cyprien-de-Napierville	97,9	9 790	12,2
Sainte-Clotilde	78,1	7 810	9,7
Saint-Édouard	52,4	5 240	6,5
Saint-Jacques-le-Mineur	67,4	6 740	8,4
Saint-Michel	59,9	5 990	7,5
Saint-Patrice-de-Sherrington	92,5	9 250	11,5
Saint-Rémi	78,6	7 860	9,8
MRC Jardins-de-Napierville	**803,6**	**80 360**	**100**

[11]. Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, 2010. Répertoire des municipalités. Consulté le 20 janiver 2016 : http://www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/mrc/680/ .

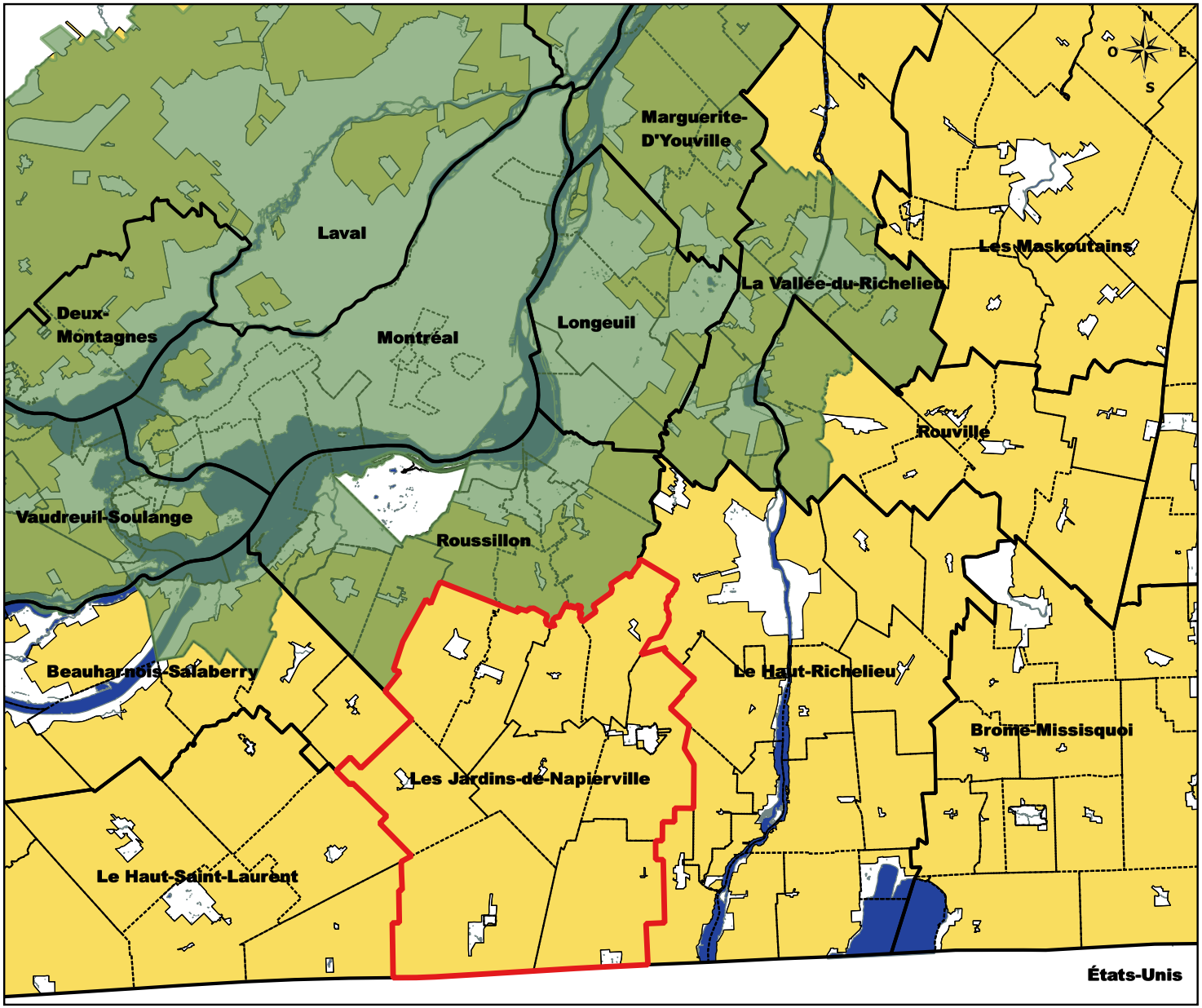

MRC
JARDINS-DE-NAPIERVILLE

Figure 1

Contexte régional de la zone agricole

Légende

Limites administratives

- MRC
- MRC Les Jardins-de-Napierville
- Communauté métropolitaine de Montréal
- Municipalités locales

Zonage Agricole

- Zone agricole protégée
- Zone non agricole

0 10 20 km

Sources

Limite CMM: CMM
Limites administratives: BDTQ
Route : AQ, DGE, MAMOT, MERN, MTQ
Zone agricole : CPTAQ

PLEINETERRE AGRONOMIE • ENVIRONNEMENT

HORIZON

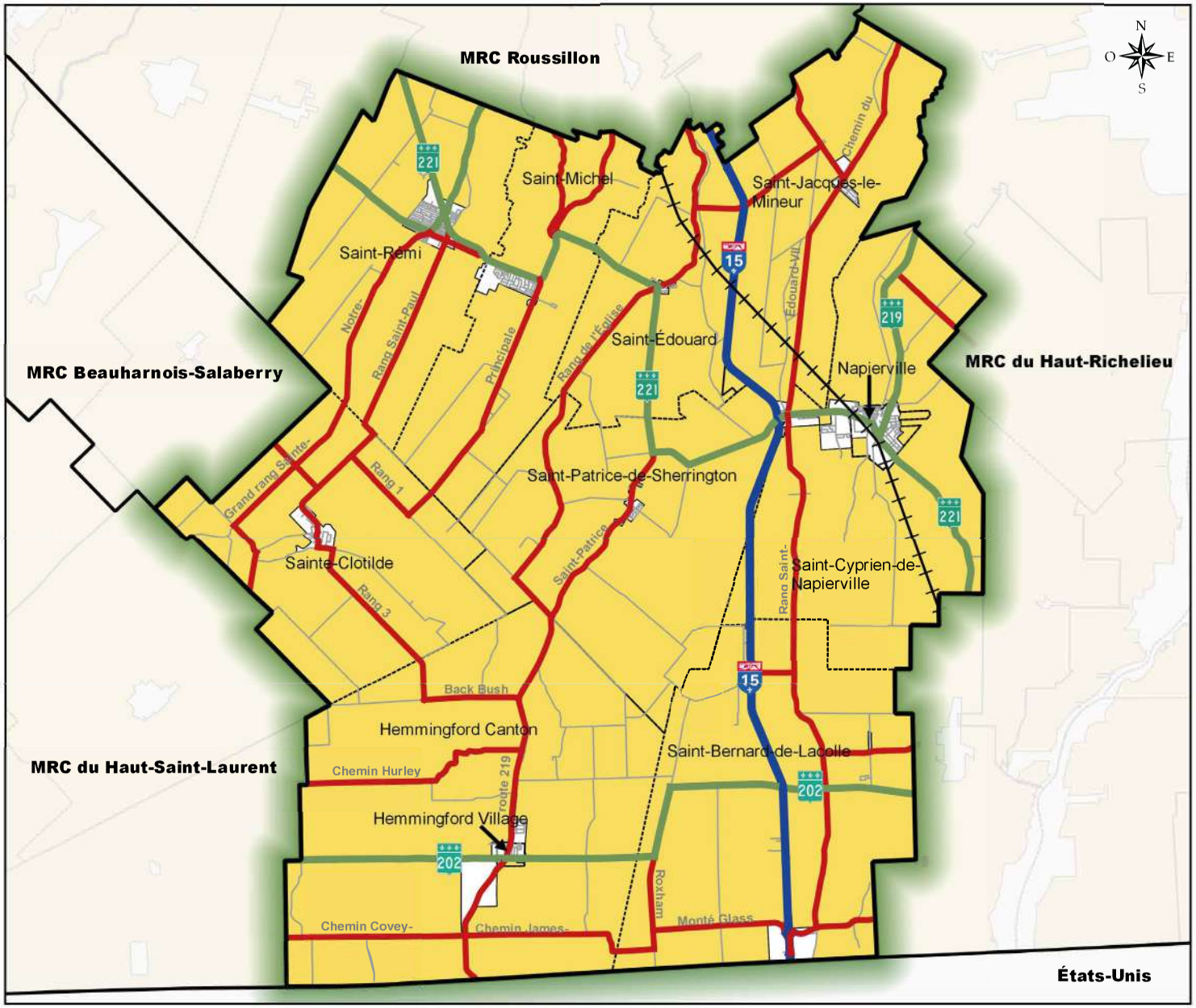

M R C
JARDINS-DE-NAPIERVILLE

Figure 2

Localisation des réseaux de transport de la MRC des Jardins-de-Napierville

Légende

Limites administratives

- MRC Les Jardins-de-Napierville
- MRC
- Municipalités locales
- Zone agricole permanente

Réseaux de transport

- Autoroute
- Régional
- Collectrice
- Chemin de fer

0 5 10 km

Sources

Limites administratives: BDTQ, CPTAQ
Réseaux de transports : AQ, DGE, MAMOT, MERN, MTQ

PLEINE TERRE AGRONOMIE • ENVIRONNEMENT

HORIZON MULTIRESSOURCES

Contexte socio-économique

En 2013, la MRC comptait 26 614 habitants (Tableau 3). La population se situe majoritairement aux extrémités nord-est et au nord-ouest de la MRC. Ainsi, Saint-Rémi, Napierville et Saint-Michel sont les trois municipalités les plus peuplées et représentent respectivement 28,8 %, 13,3 % et 10,8 %, soit un peu plus de la moitié du total des habitants de la MRC.

Tableau 3 Population de la MRC par municipalité (2013)[12]

Territoire	Population totale	%	Densité hab./ km²
Hemmingford Canton	1 759	6,6	11
Hemmingford Village	812	3,1	902
Napierville	3 544	13,3	789
Saint-Bernard-de-Lacolle	1 425	5,4	13
Saint-Cyprien-de-Napierville	1 864	7	19
Sainte-Clotilde	1 798	6,8	23
Saint-Édouard	1 331	5	25
Saint-Jacques-le-Mineur	1 587	6	24
Saint-Michel	2 869	10,8	48
Saint-Patrice-de-Sherrington	1 955	7,3	21
Saint-Rémi	7 670	28,8	98
MRC Jardins-de-Napierville	**26 614**	**100**	**33**

On observe de fortes disparités entre les municipalités. En effet, Saint-Rémi est la municipalité la plus populeuse de la MRC avec 28,8 % (7 670/26 614) et Hemmingford Village a la plus petite population avec 3,1 % (812/26 614) de la population de la MRC en 2013. De plus, on note que Hemmingford Village est la municipalité qui a la plus forte densité de la MRC avec 902 hab./ km². À l'inverse, Hemmingford Canton est la municipalité la moins densément peuplée avec 11 hab./km².

En 2013, avec un âge médian de 41,4 ans (Graphique 1), la population de la MRC est dans la moyenne d'âge de la Montérégie avec 42,1 ans[13]. On note une forte présence des classes des 0-14 ans avec 17,2 % (4 596/26 614) et des 45-54 ans avec 16,2 % (4 321/26 614). La classe des 75 ans et plus est la moins représentée avec 6,4% (1 696/26 614) en 2013. Les classes des personnes âgées de 15 à 44 ans représentent environ 37 % (9 931/26 614) de la population de la MRC.

Graphique 1 Proportion de la population par catégorie d'âges (2013)[14]

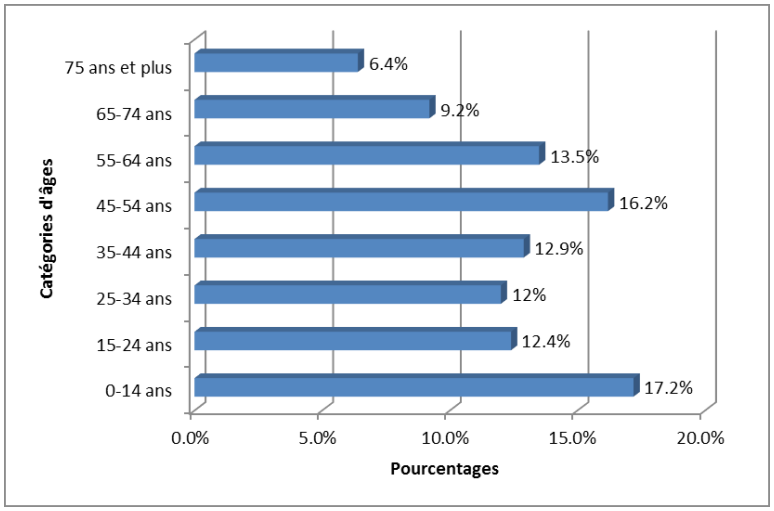

[12] Institut de la Statistique du Québec, 2013. Population et structure par âge et sexe, Excel : Municipalités : Population totale 1996-2014. Consulté le 19 janvier 2016 ; http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/index.html

[13] Institut de la Statistique du Québec, 2013. Âge moyen et âge médian de la population, selon le sexe, MRC[1] de la Montérégie, 2001, 2006 et 2010-2015. Consulté le 22 novembre 2016 : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil16/societe/demographie/demo_gen/age_moyen16_mrc.htm.

[14] Institut de la Statistique du Québec, 2013. Population et structure par âge, MRC - Excel : Population selon l'âge et le sexe, 1996-2014. Consulté le 19/01/2016 : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/index.html .

Graphique 2 Coissance de la population et prévision de croissance pour la MRC (2011 à 2036), 2014[15]

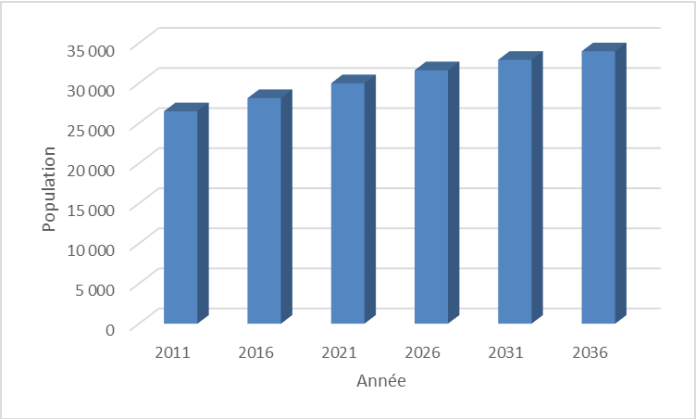

Graphique 3 Croissance de la population et prévision de croissance pour la Montérégie[16]

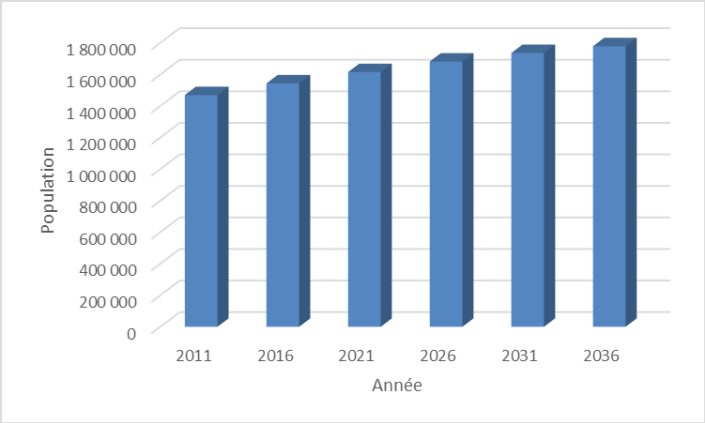

D'après les projections de l'ISQ (Graphiques 2 et 3), entre 2013 et 2036 la population de la MRC devrait augmenter de près de 27 % (+7 358) soit passer de 26 614 à 33 972 habitants. Avec environ 15 % de croissance démographique prévue en Montérégie sur la même période, la MRC se place 6 points au-dessus. À l'exception de la classe d'âge 0-14 ans, on constate également que l'écart entre les différentes classes de la MRC va quelque peu diminuer (Graphique 3 et Tableau 3).

En 2013, la MRC comptait environ 2,3 personnes par ménage (Tableau 4). De fortes disparités sont notables, le nombre moyen de personnes par ménage variant de 1,89 à Hemmingford Canton à 2,66 à Saint-Cyprien-de-Napierville.

Tableau 4 Statistiques des ménages (2013)[17]

Territoires	Population totale (2013)	Nombre moyen de personnes par ménage (2011)
Hemmingford Canton	1 759	1,89
Hemmingford Village	812	2,23
Napierville	3 544	2,22
Saint-Bernard-de-Lacolle	1 425	1,9
Saint-Cyprien-de-Napierville	1 864	2,66
Sainte-Clotilde	1 798	2,35
Saint-Édouard	1 331	2,52
Saint-Jacques-le-Mineur	1 587	2,51
Saint-Michel	2 869	2,59
Saint-Patrice-de-Sherrington	1 955	2,4
Saint-Rémi	7 670	2,33
MRC Jardins-de-Napierville	**26 614**	**2,33**

[15] Institut de la Statistique du Québec, 2013. Perspectives démorgaphiques des MRC du Québec, 2011-2036. Excel . Consulté le 19/01/2016 : http://www.Stat.gouv.qc.ca/Statistiques/population-demographie/perspectives/population/perspectives-mrc-2011-2036.pdf
[16] Institut de la Statistique du Québec, 2014. Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061, PDF. Consulté le 21/11/2016 : http://www.Stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/Statistiques/population-demographie/perspectives/perspectives-2011-2061.pdf
[17] Provencher, S., 2014. Schéma d'aménagement et de développement révisé. MRC des Jardins-de-Napierville. 419 pages.

Caractéristiques du territoire agricole

Connaître l'utilisation du sol dans la zone agricole permet d'avoir une idée générale de la part d'usages anthropiques et non anthropiques dans la ZAP. Dans la MRC des Jardins-de-Napierville, les superficies agricoles représentent pratiquement les trois quarts de l'utilisation du sol de la ZAP (72,3 %) (Tableau 5). Si l'on y ajoute les superficies boisées (26 % de la ZAP) on atteint plus de 98 % de la ZAP. Les superficies restantes sont occupées à 1,5 % par les friches et à 0,2 % par des usages autres, ceci comprend notamment les pistes cyclables de la MRC. On constate donc que la zone agricole permanente est en très grande majorité à usages agricoles (Figure 4).

Tableau 5 Principales utilisations du sol en zone agricole

Utilisation du sol	Proportion(%)
Exploitée[18]	72,3
Boisé[19]	26
Friche[20]	1,5
Autre	0,2
Total	100

Évolution et occupation de la zone agricole

En 2010, la zone agricole permanente (ZAP) couvre la quasi-totalité de la MRC avec 97 % du territoire concerné (Figure 3), soit 77 951/80 362 ha (Tableau 7). Ce taux la place au premier rang des régions de comparaison et 12 points au-dessus de la moyenne (85 %). À titre d'exemple, la MRC du Haut Saint-Laurent se situe en 2e position avec 93,3 % (107 997/115 697 ha). En ce qui concerne l'occupation de la ZAP par des exploitations, avec 75 % (58 463/77 951 ha), la MRC est dans la moyenne des régions étudiées (78,3 %).

Figure 3
Localisation de la zone agricole permanente

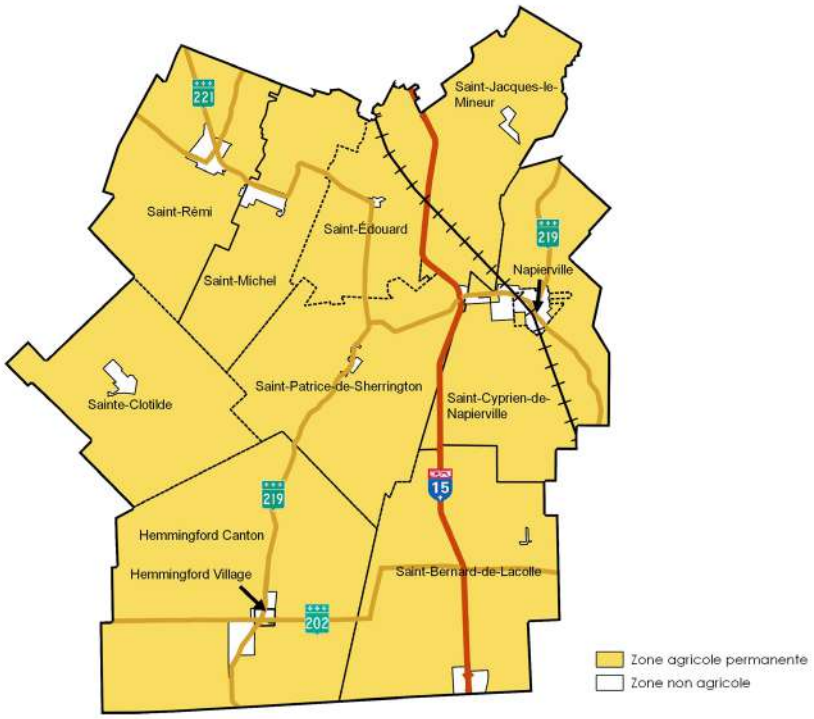

[18] Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), 2011. Données d'enregistrement (Excel) – Comprend les superficies en culture et en élevage.
[19] Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs, 2009. Inventaire écoforestier du 3ème décennal.
[20] MRC des Jardins-de-Napierville, 2014.

La loi sur la Protection du territoire et des activités agricoles prévoit, pour les collectivités, la possibilité de faire évoluer le statut d'un lot en lien avec la zone agricole, ceci par décision de la CPTAQ. Pour cela, la MRC, doit déposer une demande d'inclusion / exclusion. Il s'agit d'un changement de statut de zonage parcellaire. Ainsi, une parcelle en zone blanche (zone urbaine) peut passer en zone agricole (inclusion) et inversement, une parcelle de zone agricole peut passer en zone blanche (exclusion), le but étant de permettre une gestion optimale de l'évolution de son territoire dépendamment du développement. Partant de ce fait, on peut traduire la dynamique de développement urbain mais également la volonté de protection de la MRC vis-à-vis de la ZAP. Dans le cas de la MRC des Jardins-de-Napierville, le ratio (0,0012) se situe au 3e rang parmi les régions de comparaison et légèrement en dessous de la moyenne (0,0013) (Tableau 7). On note que le ratio le plus bas est celui de la MRC Roussillon avec 0,0002 et à l'inverse le ratio le plus élevé est celui de la MRC Vaudreuil-Soulanges avec 0,0033. Cela illustre la volonté de la MRC tant en matière de protection de son territoire agricole que de développement urbain. Un total de 90 exclusions ont eu lieu dans la MRC depuis la révision, et ce dans quatre municipalités : Saint-Bernard-de-Lacolle, Saint-Édouard, Saint-Michel et Saint-Rémi. La majorité de celles-ci ont eu lieu à Saint-Rémi (60/90).

Notes : Ces taux de location peuvent sembler très importants, mais ils peuvent être liés d'une part à la structure de plusieurs entreprises, qui se louent entre membres d'une même compagnie et d'autre part à la situation de certains propriétaires d'entreprises spécialisées dans les cultures maraîchères qui louent les terres entre eux aux fins de rotation.

Les superficies exploitées sont les superficies déclarées par les agriculteurs (qu'elles soient cultivées ou non) et les superficies cultivées représentent les superficies concernées par de la production végétale.

Tableau 6 Superficie des terres agricoles par utilisation et mode de tenure, 2010[22]

Territoires	Superficie exploitée totale (ha)	Superficie possédée totale (ha)	Superficie louée totale (ha)	Superficie cultivée totale (ha)	Superficie possédée totale (%)	Superficie louée totale (%)	Superficie cultivée totale (%)
Hemmingford Canton	8 236	5 592	2 646	3 959	67,9	32,1	48,1
Hemmingford Village	c	c	c	c	c	c	c
Napierville	c	c	c	c	c	c	c
Saint-Bernard-de-Lacolle	7 496	3 830	3 662	5 137	51,1	48,9	68,5
Saint-Cyprien-de-Napierville	8 235	3 360	4 872	7 496	40,8	59,2	91
Sainte-Clotilde	5 248	3 212	2 034	3 676	61,2	38,8	70,1
Saint-Édouard	4 461	2 730	1 733	4 080	61,2	38,8	91,5
Saint-Jacques-le-Mineur	5 766	2 393	3 372	5 377	41,5	58,5	93,3
Saint-Michel	5 188	1 754	3 436	4 456	33,8	66,2	85,9
Saint-Patrice-de-Sherrington	7 490	3 925	3 563	6 279	52,4	47,6	83,8
Saint-Rémi	6 482	3 429	3 050	5 501	52,9	47,1	84,9
MRC Jardins-de-Napierville	**58 796**	**30 574**	**28 222**	**46 045**	**52**	**48**	**78,3**
MRC Beauharnois-Salaberry	32 880	20 254	12 626	29 297	61,6	38,4	79
MRC Haut-Richelieu	72 233	43 340	28 893	63 867	60	40	75
MRC Haut Saint-Laurent	73 095	45 319	27 776	51 253	72	38	70,1
MRC Roussillon	21 021	10 363	10 658	19 646	49,3	50,7	72,5
MRC Vaudreuil-Soulanges	49 233	25 650	23 583	32 346	52,1	47,9	65,7

[22] Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec, 2011-2012. Données d'enregistrement des exploitations agricoles.

Pour ce qui est du nombre d'exploitations, la MRC est la seconde des régions de comparaison avec 614 fermes, seule la MRC Haut-Richelieu en présente plus avec 651 fermes (Tableau 7). La MRC se situe largement au-dessus de la moyenne qui est d'environ 467 exploitations.

En premier lieu, la MRC est plutôt bien lotie pour ses superficies exploitées en 2010 (Tableau 8). En effet, avec 58 796 ha exploités, elle se situe au 3e rang des régions de comparaison et au-dessus de la moyenne (51 210 ha) des régions de comparaison.

En second lieu, avec 78,3 % (46 045/58 796 ha) de superficie cultivée totale on note que la MRC est également bien située. En effet, elle possède le second taux le plus élevé après la MRC Beauharnois-Salaberry avec 79 % (29 297/32 880 ha) et est au-dessus de la moyenne des régions de comparaison (73,4 %).

Enfin, 48 % des terres agricoles de la MRC sont louées. Cela représente le second taux le plus important par rapport aux régions de comparaison après la MRC Roussillon (50,7 %) et est légèrement au-dessus de la

Tableau 7 Statistiques de protection du territoire agricole, 2010[21]

Territoires	Nombre municpaités	Nombre de fermes (2010)	ZAP (ha)	ZAP occupée par exploitation (ha)	ZAP occupée par exploitation (%)	Superficie totale du territoire (ha)	Superficie totale du territoire en ZAP (%)	Inclusion depuis révision (ha)	Exclusion depuis révision (ha)	Ratio exclusion /ZAP
Hemmingford Canton	-	93	15 337	8 236	53,7%	15 708	97,6	-	-	-
Hemmingford Village	-	-	12	*c	c	91	13,2	-	-	-
Napierville	-	2	109	c	c	449	24,3	-	-	-
Saint-Bernard-de-Lacolle	-	71	11 047	7 496	67,9%	11 313	97,7	-	13	0,0011
Saint-Cyprien-de-Napierville	-	60	9 538	8 325	87,3%	9 786	97,5	-	-	-
Sainte-Clotilde	-	57	7 652	5 248	68,6%	7 809	98	-		
Saint-Édouard	-	45	5 198	4 461	85,8%	5 244	99,1	-	13	0,0025
Saint-Jacques-le-Mineur	-	48	6 636	5 766	86,9%	6 744	98,4	-	-	
Saint-Michel	-	69	5 768	5 188	89,9%	5 986	96,4	-	3	0,0004
Saint-Patrice-de-Sherrington	-	71	9 174	7 490	81,6%	9 246	99,2	-	-	
Saint-Rémi	-	98	7 479	6 482	86,7%	7 859	95,2	-	61	0,0082
MRC Jardins-de-Napierville	**11**	**614**	**77 951**	**58 464**	**75,0%**	**80 362**	**97**	**-**	**90**	**0,0012**
MRC Beauharnois-Salaberry	7	304	37 139	32 880	88,5%	46 870	79,1	30	18	0,0019
MRC Haut-Richelieu	14	651	84 964	72 233	85,0%	93 564	90,8	29	43	0,0005
MRC Haut-Saint-Laurent	12	601	107 997	73 095	67,7%	115 697	93,3	13	22	0,0005
MRC Roussillon	11	192	27 112	21 147	78,0%	37 220	72,8	64	7	0,0002
MRC Vaudreuil-Soulanges	23	438	65 221	49 242	75,5%	85 400	76	8	214	0,0033

*c: confidentielles

[21] Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec. (2011-2012). Données d'enregistrement des exploitations agricoles.

moyenne (43,8 %). De fortes disparités existent au sein de la MRC, en effet Hemmingford Canton a le taux de location le plus faible avec 32,1 % tandis que Saint-Michel a le taux le plus élevé avec 66,2 %, dans la MRC en 2010.

Tableau 8 Évolution des superficies exploitées et possédées, 2004-2010[24]

Territoires	Superficie exploitée (ha) 2004	Superficie exploitée (ha) 2010	Variation superficie exploitée (%) 2004-2010	Superficie cultivée (ha) 2004	Superficie cultivée (ha) 2010	Variation superficie cultivée 2004-2010
Hemmingford Canton	8 399	8 236	-1,9	4 043	3 959	-2,1
Hemmingford Village	c	c	-	c	c	-
Napierville	c	c	-	c	c	-
Saint-Bernard-de-Lacolle	6 671	7 496	12,4	4 627	5 137	11
Saint-Cyprien-de-Napierville	8 124	8 325	2,5	7 102	7 496	5,5
Sainte-Clotilde	5 329	5 248	-1,5	3 786	3 676	-2,9
Saint-Édouard	4 359	4 461	2,3	3 996	4 080	2,1
Saint-Jacques-le-Mineur	5 383	5 766	7,1	4 880	5 377	10,2
Saint-Michel	5 052	5 188	2,7	4 433	4 456	0,5
Saint-Patrice-de-Sherrington	7 119	7 490	5,2	5 704	6 279	10,1
Saint-Rémi	6 285	6 482	3,1	5 288	5 501	4
MRC Jardins-de-Napierville	**56 829**	**58 796**	**3,5**	**43 967**	**46 045**	**4,7**
MRC Beauharnois-Salaberry	31 850	32 880	3,2	28 715	29 297	2
MRC Haut-Richelieu	72 422	72 233	-0,3	62 747	63 867	1,8
MRC Haut St-Laurent	72 477	73 095	0,9	51 013	51 253	0,5
MRC Roussillon	20 610	21 021	2	19 458	19 646	1
MRC Vaudreuil-Soulanges	47 337	49 233	4	41 248	42 868	3,9

Note : On peut supposer que les pertes de superficies exploitées et cultivées pour les municipalités de Hemmingford Canton et de Sainte-Clotilde sont dues à de petits producteurs[23] qui n'ont peut-être pas atteint le revenu minimal permettant de déclarer leur entreprise au MAPAQ.

De manière générale, les superficies exploitées dans la MRC, entre 2004 et 2010, ont connu la deuxième plus forte augmentation des régions de comparaison, à savoir 3,5 % (Tableau 8). La MRC se situe ainsi bien au-dessus de la moyenne des régions de comparaison (2,2 %). À l'échelle municipale, on observe de fortes disparités avec une augmentation constatée sur 7 des 9 municipalités de la MRC. Saint-Bernard-de-Lacolle a connu une augmentation de 12,4 % soit presque deux fois plus élevée que le second taux de 7,1 % affiché par Saint-Jacques-le-Mineur. Hemmingford Canton et Sainte-Clotilde, quant à elles, ont vu leur superficie exploitée diminuer respectivement de 1,9 et 1,5 %.

De surcroît, la MRC ressort avec la plus forte augmentation de superficies cultivées des régions de comparaison entre 2004 et 2010, avec 4,7 %. Le taux de la MRC des Jardins-de-Napierville est le double de la moyenne des régions de comparaison (2,3 %), ce qui illustre un dynamisme et un agrandissement de la part des exploitations. Par ailleurs, on constate le même phénomène que précédemment (fortes disparités) au niveau des munici-

[23] Petit producteur, ou « Gentleman farmer » : personne qui exploite une ferme de petite taille pour son agrément personnel et non pas dans un but de production alimentaire. Elle dispose de revenus indépendants.
[24] Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec, 2011-2012. Données d'enregistrement des exploitations agricoles.

palités avec un recul de 2,1 % et 2,9 % des superficies cultivées sur les territoires de Hemmingford Canton et de Sainte-Clotilde. Tandis que dans le même temps, Saint-Bernard-de-Lacolle, Saint-Jacques-le-Mineur et Saint-Patrice-de-Sherrington connaissent les plus fortes augmentations avec respectivement 11 %, 10,2 % et 10,1 % soit plus du double de la moyenne de la MRC (4,7%).

Tableau 9 Évolution des taux de location (superficie louée/superficie exploitée), 2004-2010[25]

Territoires	2004 (ha)	2004 (%)	2010 (ha)	2010 (%)	Variation (%)
Hemmingford Canton	2 364	28,1	2 646	32,1	12
Hemmingford Village	*c	c	c	c	c
Napierville	c	c	c	c	c
Saint-Bernard-de-Lacolle	2 048	30,7	3 662	48,9	78,8
Saint-Cyprien-de-Napierville	4 102	50,5	4 872	59,2	18,8
Sainte-Clotilde	1 382	25,9	2 034	38,8	47,2
Saint-Édouard	1 339	30,7	1 733	38,8	29,4
Saint-Jacques-le-Mineur	2 226	41,4	3 372	58,5	51,5
Saint-Michel	1 888	37,4	3 436	66,2	82
Saint-Patrice-de-Sherrington	1 633	22,9	3 563	47,6	118,2
Saint-Rémi	2 349	37,4	3 050	47,1	29,9
MRC Jardins-de-Napierville	**19 322**	**34**	**28 222**	**48**	**46,1**
MRC Beauharnois-Salaberry	8 281	26	12 626	38,4	52,5
MRC Haut-Richelieu	22 451	31	28 893	40	28,7
MRC Haut Saint-Laurent	20 294	28	27776	38	36,9
MRC Roussillon	7 172	34,8	10 658	50,7	48,6
MRC Vaudreuil-Soulanges	17 373	36,7	23 583	47,9	35,7

Concernant la location des terres, la MRC suit la même tendance que l'ensemble des territoires de comparaison (Tableau 9), à savoir une forte hausse des taux de location entre 2004 et 2010. La MRC avec 46,1 %, est au-dessus de la moyenne des régions de comparaison (41,4 %).

Les taux ont augmenté dans toutes les municipalités de la MRC mais avec de grandes disparités, allant de 118,2 % à Saint-Patrice-de-Sherrington à 12 % à Hemmingford Canton.

La MRC connaît de forts taux de location qui peuvent entre autres s'expliquer par la location de terres entre exploitants, ceci afin de permettre notamment la rotation des cultures.

Globalement, entre 2004 et 2010 les superficies cultivées moyennes par ferme (Tableau 11) ont augmenté dans la MRC de 15,4 %, comme dans l'ensemble des régions de comparaison (augmentation moyenne de 10,7 %). Cependant, on note que la MRC a connu la plus forte augmentation parmi les régions de comparaison. Dans le même temps, le nombre d'exploitations agricoles a chuté de presque 9 % (673 à 614) dans la MRC, et suit une tendance générale (moyenne des régions de comparaison à 7,6). Par conséquent, la baisse du nombre d'exploitations agricoles et l'augmentation générale des superficies montrent que globalement les fermes s'agrandissent et se consolident.

[25] Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec, 2011-2012. Données d'enregistrement des exploitations agricoles., « Taux de location : superficie louée/ superficie exploitée totale. Les superficies louées comprennent des ententes de location entre deux entités légales qui peuvent être liées à un même exploitant. Par exemple, un propriétaire peut louer ses terres à sa propre entreprise agricole. La diversification des formes juridiques des exploitations agricoles contribue à augmenter le taux de location. »

Au niveau municipal, il est intéressant de noter que Saint-Bernard-de-Lacolle, Sainte-Clotilde et Hemmingford Canton ont toutes connu un recul de la superficie moyenne cultivée par ferme, respectivement de 4,6 %, 4,6 % et 2,1 %, alors que dans le même temps, dans les autres municipalités, ce taux était en moyenne de 23,5 % d'augmentation. En ce qui concerne l'évolution du nombre de fermes entre 2004 et 2010, on constate également deux choses : tout d'abord une forte disparité entre municipalités, ainsi on a une forte augmentation de 16,4 % du nombre d'exploitations à Saint-Bernard-de-Lacolle (passant de 61 à 71 fermes) quand ce même chiffre reculait de 23,1 % (passant de 78 à 60 fermes) à Saint-Cyprien-de-Napierville. Enfin, on constate une corrélation entre l'évolution de la superficie cultivée et le nombre de fermes. La preuve en est, hormis Saint-Bernard-de-Lacolle et Sainte-Clotilde pour lesquelles les superficies cultivées reculent et le nombre d'exploitations augmente, toutes les autres municipalités voient leur superficie cultivée augmenter et leur nombre d'exploitations reculer.

Pour finir, en 2010, avec 75 ha de superficie cultivée moyenne par ferme, la MRC Jardins-de-Napierville , est la plus basse des régions de comparaison (Tableau 11). La moyenne se situe à 92 ha, soit 17 points au-dessus de la MRC. La faible superficie cultivée moyenne par ferme peut s'expliquer par deux faits, tout d'abord par l'abondance de petites entreprises (« Gentlemen Farmer ») au sud du territoire, mais également en raison de la présence d'un grand nombre d'entreprises maraîchères, qui, en comparaison aux entreprises de grandes cultures, nécessitent une superficie moindre mais offrent des produits à valeur ajoutée.

Tableau 10 Tenure des superficies exploitées par municipalité, 2013

	Superficie(%)		
	Exploitée en propriété	Location apparentée	Location pure
Saint-Bernard-de-Lacolle	51 %	34 %	15 %
Hemmingford Village	100 %	0 %	0 %
Hemmingford Canton	62 %	20 %	18 %
Sainte-Clotilde	59 %	25 %	16 %
Saint-Patrice-de-Sherrington	49 %	28 %	23 %
Napierville	0 %	100 %	0 %
Saint-Cyprien-de-Napierville	40 %	39 %	20 %
Saint-Jacques-le-Mineur	34 %	40 %	26 %
Saint-Édouard	52 %	23 %	25 %
Saint-Michel	31 %	28 %	41 %
Saint-Rémi	52 %	21 %	28 %
Les Jardins-de-Napierville	**48 %**	**29 %**	**23 %**

Il existe trois types de tenures des superficies cultivées : exploitée en propriété (l'exploitant est propriétaire de ses terres), la location apparentée (plusieurs ententes de location sont conclues entre deux entités légales qui sont liées à un même exploitant ou à un individu ayant la même adresse que l'exploitant) et la location pure (un propriétaire loue ses terres à un exploitant).(Tableau 10)

Près de la moitié des parcelles cultivées en 2013 étaient exploités en propriété dans la ZAP. L'autre moitié est partagée à 29 % en location apparentée et 23 % en location pure. Des taux de location aussi forts peuvent notamment être expliqués par la rotation des cultures. Au niveau municipal, on constate en 2013 que Hemmingford Village et Canton ont les deux plus forts taux de parcelles cultivées en propriété avec 100 % et 62 %. En revanche, Saint-Michel possède le plus fort taux de location avec 69 %.

Tableau 11 Évolution des superficies cultivées et du nombre de fermes, 2004-2010[26]

Territoires	Superficies cultivées moyennes par ferme en 2004 (ha)	Superficies cultivées moyennes par ferme en 2010 (ha)	Croissance des superficies cultivées entre 2004 et 2010 (%)	Nombre de fermes totales en 2004	Nombre de fermes totales en 2010	Évolution du nombre de fermes entre 2004 et 2010 (%)
Hemmingford Canton	43	43	-2.1	93	93	0
Hemmingford Village	*c	c	-	-	-	-
Napierville	c	c	-	1	2	-
Saint-Bernard-de-Lacolle	76	72	-4.6	61	71	16.4
Saint-Cyprien-de-Napierville	91	125	37.2	78	60	-23.1
Sainte-Clotilde	68	64	-4.6	56	57	1.8
Saint-Édouard	78	91	15.7	51	45	-11.8
Saint-Jacques-le-Mineur	96	112	17.1	51	48	-5.9
Saint-Michel	57	65	13.6	78	69	-11.5
Saint-Patrice-de-Sherrington	68	88	30.2	84	71	-15.5
Saint-Rémi	44	56	27.4	120	98	-18.3
MRC Jardins-de-Napierville	**65**	**75**	**15.4**	**673**	**614**	**-8.8**
MRC Haut-Richelieu	92	98	6.5	681	651	-4
MRC Haut Saint-Laurent	76	83	9.2	669	601	-10
MRC Beauharnois-Salaberry	84	96	14.3	342	304	-11
MRC Roussillon	95	102	7.4	204	192	-6
MRC Vaudreuil-Soulanges	88	98	11.4	468	438	-6

[26]. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec, 2011-2012. Données d'enregistrement des exploitations agricoles.

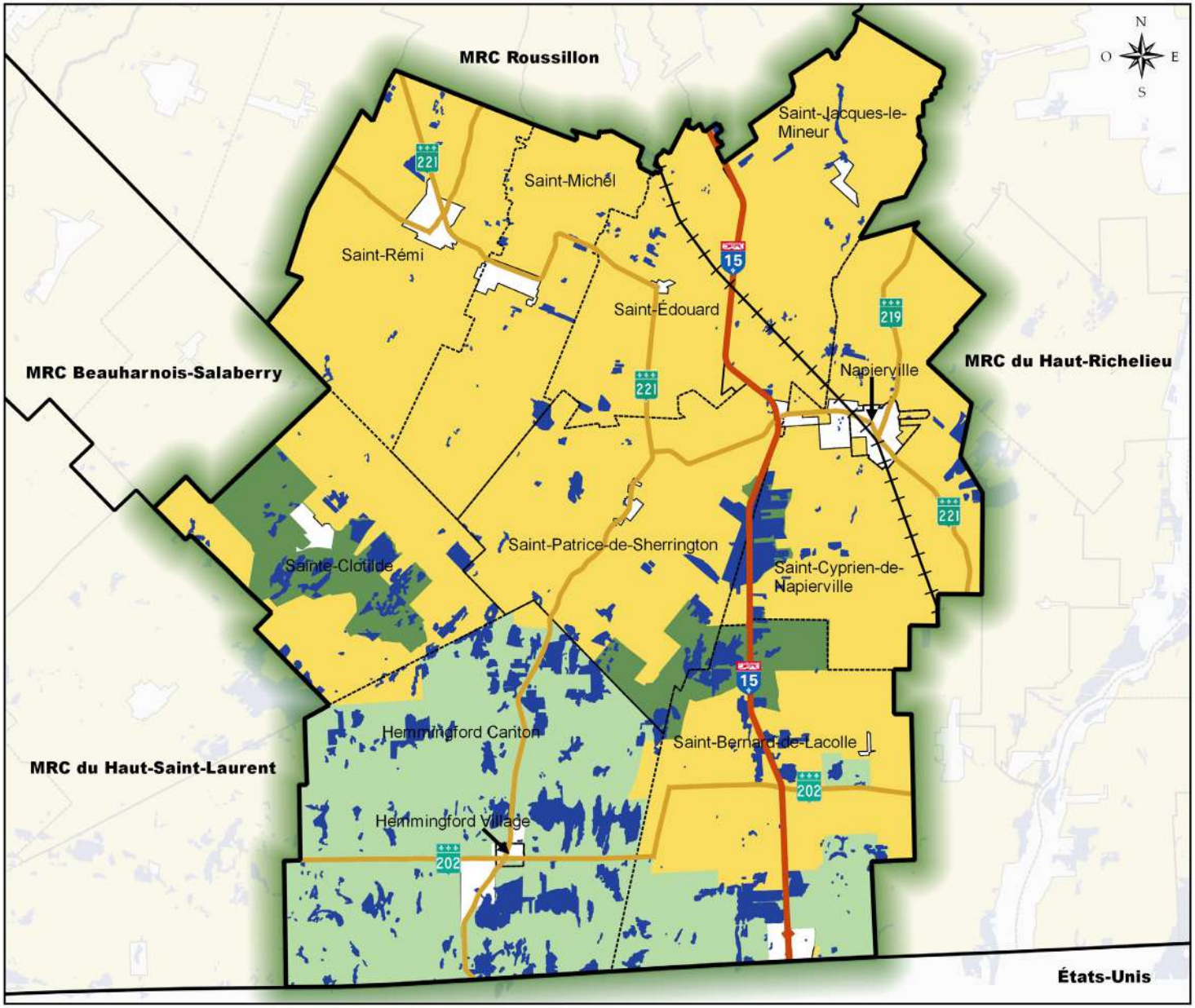

M R C
JARDINS-DE-NAPIERVILLE

Figure 4

Utilisation du sol à l'intérieur de la zone agricole permanente

Légende

Limites administratives
- MRC Les Jardins-de-Napierville
- MRC
- Municipalités locales

Réseaux de transport
- Autoroute
- Régional
- Chemin de fer

Utilisation du sol
- Zone agricole permanente
- Zone non agricole
- Agroforestier de type 1
- Agroforestier de type 2
- Milieu humide

0 5 10 km

Sources

Limites administratives: BDTQ
Milieu humide: Canard Illimité Canada
Réseaux de transport : AQ, DGE, MAMOT, MERN, MTQ
Zone agricole: CPTAQ
Zone forestière: MRN

PLEINETERRE AGRONOMIE • ENVIRONNEMENT

Affectations de la zone agricole et Îlots déstructurés

La planification territoriale de la MRC est décrite dans le schéma d'aménagement et de développement révisé en 2014. Elle permet notamment d'avoir une idée générale des affectations du sol dans la ZAP.

On y retrouve ainsi plusieurs affectations (Tableau 12, Figure 5) :

- **La ZAP** est majoritairement en affectation agricole dynamique avec 66,3 % (51694 ha / 77 951 ha).

- **Les aires agroforestières** correspondent à des terres agricoles dont le sol est peu propice à l'agriculture et dont la couverture forestière est prédominante. Le type 1, qui représente presque un quart de la ZAP (23,4 %), est constitué de secteurs où le morcellement des terres agricoles est plus marqué et qui sont peu soumis à des pressions de développement. À l'inverse, le type 2, représente 6,9 % de la ZAP et est constitué de secteurs moins morcelés.

- **Les secteurs d'extraction** (gravières et sablières) avec moins de 1 % sont en présence négligeable.

- **Les îlots déstructurés** représentent une très faible proportion de la ZAP (1,4 %).

- **Un parc régional linéaire** réalisé et projeté sur les emprises d'anciennes voies ferrées, un secteur de **récréation extensive** (Parc Saint-Bernard) et plusieurs aires de r**écréation intensive** (parcs animaliers, campings, golfs et champs de tir) représentent une part relativement restreinte de la superficie du territoire agricole, moins de 1 % (851/77 951 ha).

- Aucune **réserve résidentielle** n'est présente dans la ZAP.[28]

- **Un développement résidentiel** représentant moins de 1 % de la ZAP a été autorisé par la CPTAQ sur le territoire d'Hemmingford Canton.

Figure 5
Affectations du sol à l'intérieur de la zone agricole permanente

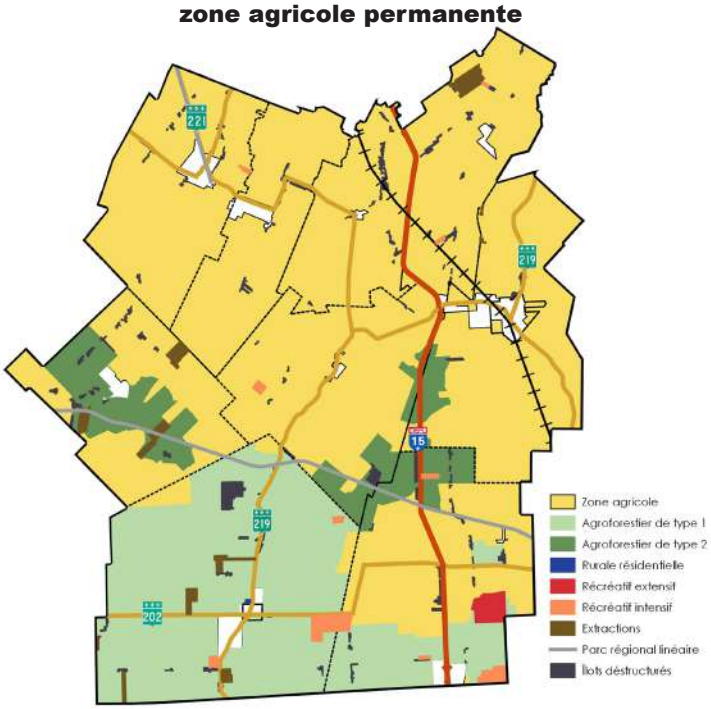

Tableau 12 Affectations en zone agricole permanente inscrites au SADR[27]

Affectation	Superficies (ha)	%
Agricole dynamique	51 694,1	66,3
Agroforestier type 1	18 254,1	23,4
Agroforestier type 2	5 377,5	6,9
Extraction	656,5	<1
Îlots déstructurés	1 105	1,4
Parc régional linéaire	68,5	<1
Récréation extensive	260,6	<1
Récréation intensive	521,7	<1
Rurale résidentielle[29]	12,9	<1
Total	**77 951**	**100**

[27]. Provencher, S., 2014. Schéma d'aménagement et de développement révisé. MRC des Jardins-de-Napierville. 419 pages.
[28]. Cette affectation correspond à des terrains vacants réservés à des fins résidentielles à long terme en périmètre urbain et inscrit au SAR. Elle est présente seulement pour l'affectation rurale résidentielle.
[29]. Cet espace correspond à un développement résidentiel en partie présent dans la ZAP et autorisé par la décision numéro 165426 de la CPTAQ.

Les îlots déstructurés

Dans la ZAP, on dénombre un total de 121 îlots déstructurés[30], représentant près de 1105 ha (Tableau 13), soit 1,4% de la zone agricole. Leur reconnaissance se base sur l'article 59 de la LPTAA (L.R.Q., c. P-41.1). Les procédures correspondant à la reconnaissance de ces îlots par la CPTAQ ont été menées en 2013. La plupart sont déjà construits, et le peu qui ne l'est pas est trop petit pour être construit donc laissé vacant. Ceux-ci sont répartis sur l'ensemble du territoire (Figure 6) et leur localisation (généralement le long des routes ou des cours d'eau) ne les rend pas nécessairement utilisables pour l'agriculture. Ils peuvent cependant jouer un rôle en matière de zone tampon.

Qu'est-ce qu'un îlot déstructuré?

C'est une « entité ponctuelle de superficie restreinte, déstructurée par l'addition au fil du temps d'usages non agricoles et à l'intérieur de laquelle subsistent de rares lots vacants enclavés et irrécupérables pour l'agriculture. »[31]

Tableau 13 Les îlots déstructurés sur le territoire de la MRC Jardins-de-Napierville

Territoires	Total	
	Nombre	ha
Hemmingford	17	317,9
Napierville	0	0
Saint-Bernard-de-Lacolle	24	209,1
Saint-Cyprien-de-Napierville	3	36,1
Sainte-Clotilde	16	110,6
Saint-Édouard	11	96,9
Saint-Jacques-le-Mineur	14	86,5
Saint-Michel	10	77,8
Saint-Patrice-de-Sherrington	9	79,7
Saint-Rémi	17	90,4
MRC Jardins-de-Napierville	**121**	**1 105**

Figure 6
Localisation des îlots déstructurés dans la ZAP

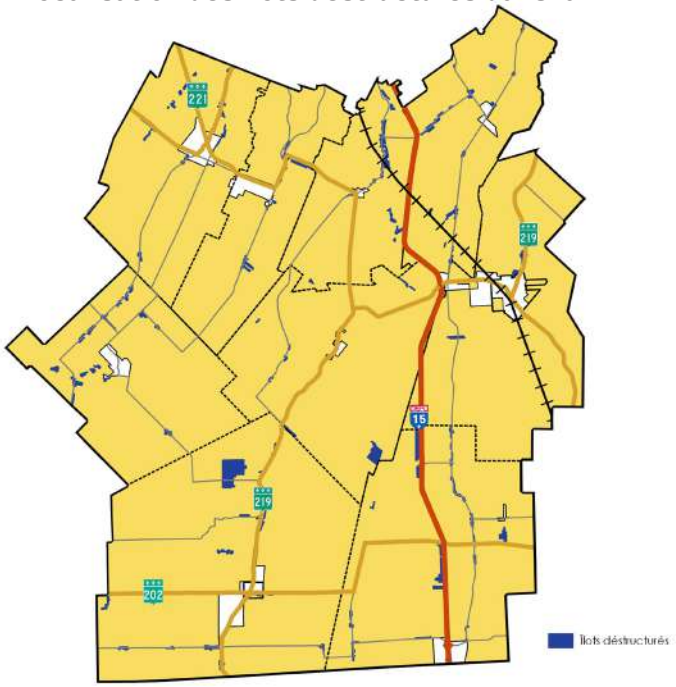

[30] MRC Jardins-de-Napierville , 2015
[31] Les orientations du gouvernement en matière d'aménagement, la protection du territoire et des activités agricoles, document complémentaire révisé, décembre 2001.
[32] Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec. (2011-2012). Données d'enregistrement des exploitations agricoles.

Pédologie et potentiel agricole des sols

Le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville présente une topographie très uniforme, le paysage est majoritairement plat parsemé de coteaux et de baissières. Il est traversé par plusieurs cours d'eau importants dont les rivières L'Acadie, La Tortue et du Norton. Toutes ces caractéristiques ont une influence importante sur les sols de la région et leur variabilité. Le Tableau 14 et la Figure 7, «Pédologie à l'intérieur de la zone agricole permanente», présentent une adaptation de la carte pédologique du comté de Napierville pour les textures de surface des sols présents dans la ZAP de la MRC des Jardins-de-Napierville.

Tableau 14 Pédologie dans la ZAP[33]

Pédologie	Superficies (ha)
Sols argileux	1 388,07
Sols graveleux	330
Sols loameux	48 651,2
Sols organiques	18 797,73
Sols sableux	4 951,83
Sols à texture variable	512,27

Au Canada, le potentiel agricole des sols est évalué à l'aide de l'Inventaire des terres du Canada (ITC). Le Tableau 15 présente les superficies occupées par chacune des classes de sol dans la MRC. Généralement, il est considéré que les sols des classes 2 et 3 présentent un excellent potentiel agricole: 49,7% des sols de la zone agricole permanente de la MRC sont classés dans ces catégories. Les sols de classe 4 nécessitent des améliorations afin d'augmenter leur potentiel agricole, mais ils sont facilement cultivables: ils représentent 5,7% des sols de la MRC. Une particularité régionale est que 23,3% des sols de la MRC sont classés O, soit sol organique. Les sols organiques sont des sols qui, lorsque drainés et amendés, ont un grand potentiel agricole pour les cultures maraîchères. Dans l'ensemble, environ 78,7% des sols agricoles de la MRC présentent un bon potentiel (classes 2, 3, 4 et O). Les superficies présentant un faible potentiel agricole (classes 5 et 7), représentant 21% des sols, sont principalement situées au sud de la MRC près de la frontière américaine où le relief du terrain est plus escarpé. C'est dans ce secteur que l'on retrouve majoritairement les entreprises en pomiculture. Les sols de classes 2, 3 et 4 sont principalement cultivés en grandes cultures et sont situés plus au nord de la MRC. Les sols organiques (O) au centre du territoire sont majoritairement utilisés aux fins de cultures maraîchères. Les principales restrictions naturelles rencontrées (Tableau 16) sont un mauvais drainage (surabondance d'eau) (29.2%) et des sols pierreux (18.5%).

Tableau 15 Répartition des classes de potentiel agricole dans la MRC[34]

Classe	Description	Superficies du territoire (ha)	% du territoire
1	Aucune limitation	16	0,0
2	Limitations modérées	34 708	43,2
3	Facteurs limitatifs sérieux	5 244	6,5
4	Facteurs limitatifs très graves	4 584	5,7
5	Facteurs limitatifs très sérieux	4 604	5,7
7	Aucune possibilité de culture	12 341	15,3
O	Sols organiques	18 726	23,3
na	Non associées	191	0,2

Tableau 16 Facteurs limitatifs dominants observés dans la MRC[35]

Facteurs limitatifs	Description	Superficies (ha)	Superficies (%)
F	Basse fertilité	5 341	6,8
M	Manque d'humidité	2 465	3,2
T	Relief inadéquat	2 898	3,7
W	Surabondance d'eau	22 877	29,2
X	Effet cumulatif de plusieurs facteurs	12 245	15,7
P	Sols pierreux	14 442	18,5
R	Roc solide	6 779	8,7

[33] Pédologie (fichiers numériques) : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)
[34] ARDA (Aménagement rural et développement de l'agriculture) - Inventaire des terres du Canada (fichiers numériques) : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)
[35] Ibid.

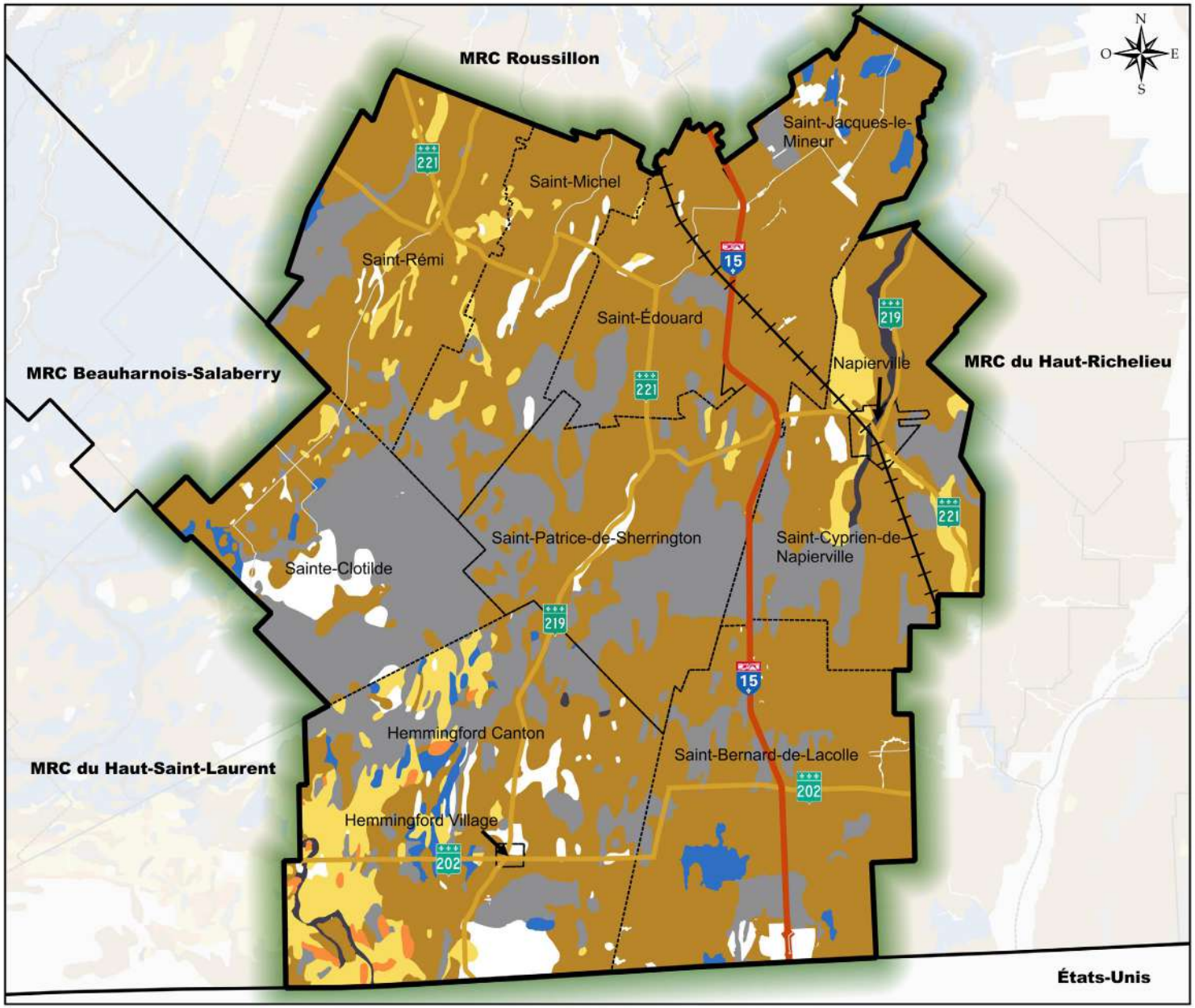

MRC JARDINS-DE-NAPIERVILLE

Figure 7

Pédologie à l'intérieur de la zone agricole permanente

Légende

Limites administratives
- MRC Les Jardins-de-Napierville
- MRC
- Municipalités locales

Réseaux de transport
- Autoroute
- Régional
- Chemin de fer

Classification des sols
- Sols argileux
- Sols graveleux
- Sols loameux
- Sols organiques
- Sols sableux
- Sols à textures variables
- Information inconnue

0 5 10 km

Sources

Limites administratives: BDTQ
Réseaux de transport : Adresse Québec, DGE, MAMOT, MERN, MTQ
Pédologie: MAPAQ

PLEINETERRE AGRONOMIE + ENVIRONNEMENT

HORIZON MULTIRESSOURCE

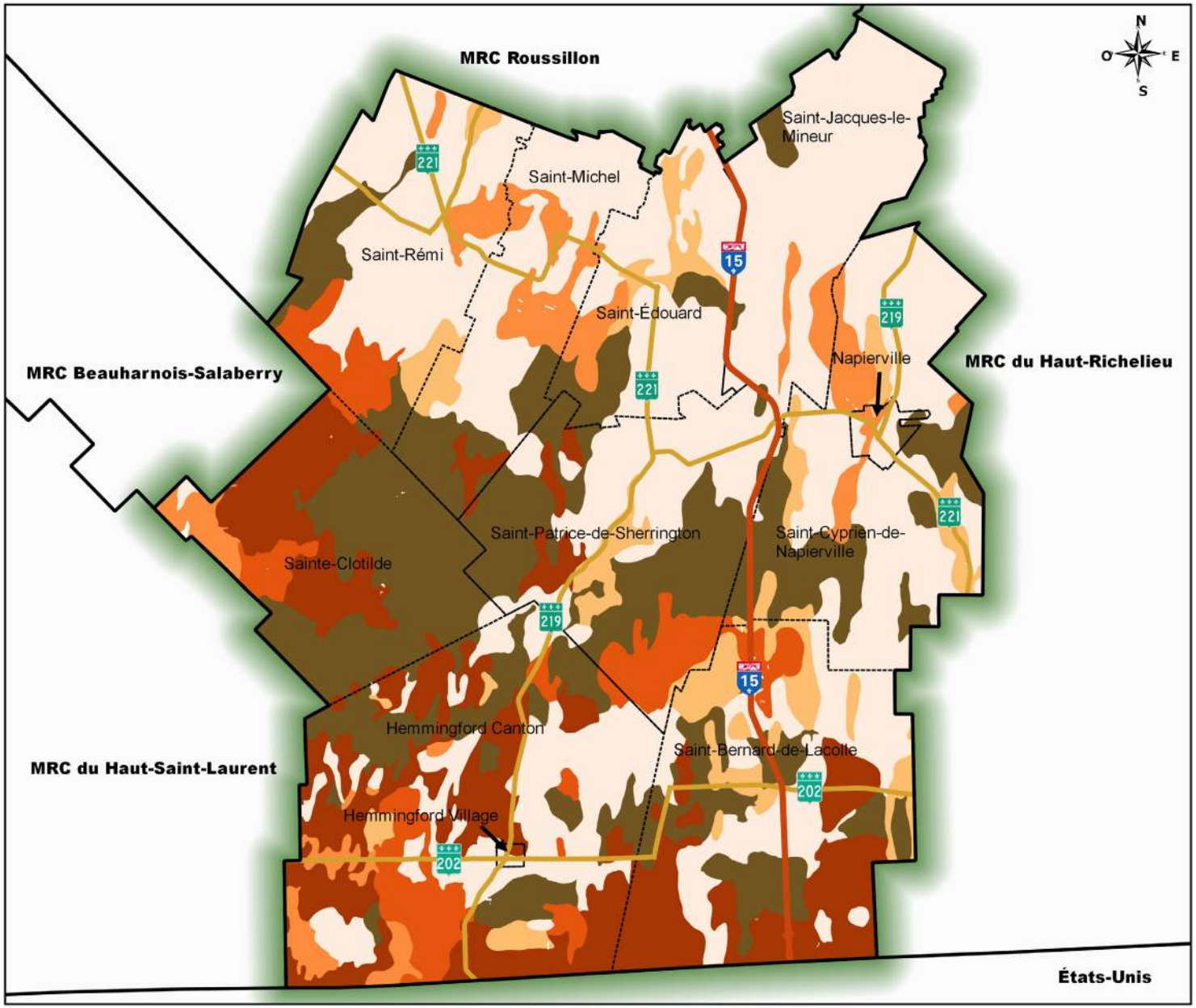

MRC JARDINS-DE-NAPIERVILLE

Figure 8

Classes de sols selon l'ARDA à l'intérieur de la zone agricole permanente

Légende

Limites administratives

- MRC Les Jardins-de-Napierville
- Municipalités locales

Réseau routier

- Autoroute
- Régionale
- Chemin de fer

Classification des sols

- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- Classe 5
- Classe 7
- Organique

0 5 10 km

Sources

Classification des sols: MAPAQ
Limites administratives: BDTQ
Réseau routier : AQ, DGE, MAMOT, MERN, MTQ

PLEINETERRE AGRONOMIE • ENVIRONNEMENT

HORIZON MULTIDISCIPLINAIRE

Potentiel acéricole

L'acériculture englobe la production de sirop d'érable et de produits dérivés de l'eau d'érable. Le territoire de la MRC dispose de forêts feuillues présentant des potentiels acéricoles intéressants au sein de la zone agricole (Tableau 17). Les superficies forestières et d'érablières de la MRC, bien que relativement restreintes, sont dans la moyenne de l'évolution générale des territoires, à savoir un recul progressif de la superficie forestière.

En 2010, sur les 21 780 ha de superficie forestière de la ZAP, 3 296 ha représentaient un potentiel acéricole, soit 15,1 %. À cela on peut ajouter que 1 992 ha soit 60 % de cette superficie acéricole, présentent un potentiel de 151 entailles/ha et plus. Près d'un tiers des surfaces acéricoles (945 ha) a un très bon potentiel, à savoir 191 entailles/ha, principalement situé sur le territoire d'Hemmingford.

On retrouve une bonne répartition du potentiel à l'échelle de la MRC (Figure 9). Cependant, les meilleurs potentiels (191 entailles/ha et plus) sont principalement situés sur le territoire d'Hemmingford. À l'exception de certaines superficies à Hemmingford et à Sainte-Clotilde, peu de massifs d'érablières sont présents. Il n'y a pas de concentration des érablières qui sont plutôt disséminées. Ailleurs sur le territoire, soit la densité de tiges d'érables est trop faible soit les tiges d'érables n'ont pas encore atteint une taille exploitable.

Il est généralement recommandé que le nombre d'entailles à l'hectare soit supérieur à 175 et que le nombre total d'entailles sur une même propriété soit de plus de 2 000. Sous ce seuil, la rentabilité d'une exploitation commerciale est moindre.

Tableau 17 Potentiel acéricole*de la superficie forestière dans la ZAP[36]

Nombre d'entailles/ha	ha	%
100 entailles/ha	851	26%
101 à 150 entailles/ha	453	14%
151 à 190 entailles/ha	1047	32%
191 à 215 entailles/ha	49	1%
216 à 249 entailles/ha	896	27%
Total	**3 296**	**100%**

Figure 9
Localisation du potentiel acéricole

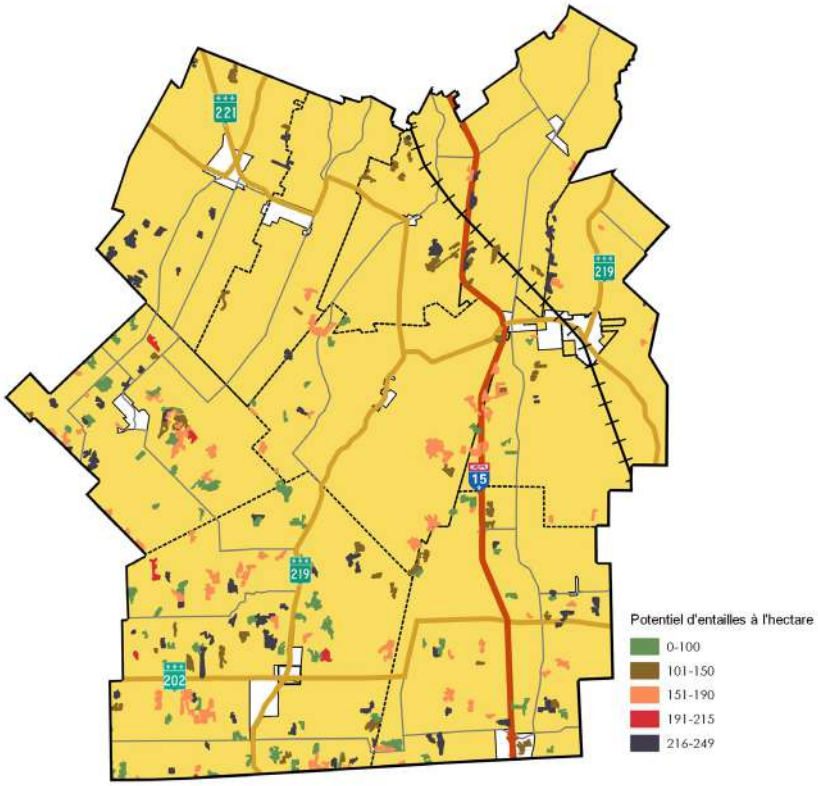

[36] Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, 2014.
* Note : ces données proviennent de l'étude « Potentiels acéricoles des forêts privées des MRC de Vaudreuil-Soulanges, le Haut-Saint-Laurent et Les Jardins-de-Napierville, Horizon Multiressource, Avril 2001 » et révisé par photo-interprétation en 2013 par le MAPAQ à partir des données actualisées du MRNF.

Éléments naturels d'intérêts

Certains éléments naturels sont importants dans la région, que ce soit pour l'environnement ou pour l'attrait touristique qu'ils représentent. Ceux-ci peuvent même être présents dans la zone agricole, surtout dans la zone agroforestière.

Le premier est un territoire d'intérêt écologique, le Parc régional Saint-Bernard, qui est géré par cette municipalité. Les espaces naturels, boisés, sont aussi utilisés pour des activités récréatives compatibles avec la protection de l'environnement[37]. Ce parc écologique est situé au sud-ouest de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle[38].

Les milieux boisés très abondants ont une importance régionale puisque certains sont identifiés comme étant des aires de confinement du cerf de Virginie. Une aire de confinement du cerf de Virginie est une superficie boisée d'au moins 250 ha, où les cerfs de Virginie se regroupent pendant la période hivernale où l'épaisseur de la couche de neige est d'au moins 40 cm. Sauf exceptions, il y est généralement interdit de faire toute activité susceptible de modifier un élément biologique, physique ou chimique propre à l'habitat de l'animal, tel qu'établi dans la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune. Deux aires de confinement sont localisées dans la MRC, dans le secteur agroforestier de type 1, soit le secteur situé au sud de la MRC dans les municipalités du Canton de Hemmingford et de Saint-Bernard-de-Lacolle, où les pressions liées au développement sont faibles. La première aire occupe une superficie d'environ 50 km^2, la seconde aire est d'environ 5,5 km^2.

Enfin, certains milieux sont des habitats d'espèces protégées en vertu de la Loi sur les espèces fauniques menacées ou vulnérables du Québec. Ces habitats naturels devraient, sauf exceptions, être exempts d'activités susceptibles de modifier les processus écologiques en place, la diversité biologique présente et les composantes chimiques ou physiques propres à cet habitat.

Contraintes naturelles et anthropiques

Dans la MRC, aucune contrainte d'origine naturelle n'a été répertoriée, à l'exception des milieux humides et des aires de confinement du cerf de Virginie (Figure 10).

Par ailleurs, certains éléments anthropiques peuvent représenter des contraintes et les producteurs agricoles doivent composer avec ceux-ci lors de la pratique de leurs activités agricoles. Ces éléments peuvent être des immeubles, ouvrages, infrastructures et des activités qui, de par leur nature ou leur fonction, rendent nécessaire l'établissement d'un cadre de gestion (usages, normes, zone tampon, distance séparatrice, entre autres) afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens, de même que l'harmonisation des usages sur un territoire. Ces éléments de contrainte peuvent provenir d'entreprises industrielles ou commerciales, mais également des réseaux énergétiques, des carrières et sablières, etc.

Les réseaux énergétiques (postes de transformation et lignes de transport électrique), les éoliennes et parcs éoliens présents et projetés, les réseaux de gazoduc, les sites de transbordement et d'enfouissement, les prises d'eau desservant plus de 20 personnes, les aires de protection bactériologiques et virologiques sont autant d'éléments pouvant être des contraintes au développement ou à la pratique d'activités agricoles. Ainsi, sur le territoire, on dénombre peu de contraintes anthropiques, les plus présentes sont les prises d'eau desservant plus de 20 personnes au nombre de dix et les bassins aérés au nombre de sept (Figure 11).

[37] Parc régional de Saint-Bernard-de-Lacolle. www.parcregionalSaint-bernard.com. Site web consulté en 2016.
[38] Provencher, S., 2014. Schéma d'aménagement et de développement révisé. MRC des Jardins-de-Napierville. 419 pages.

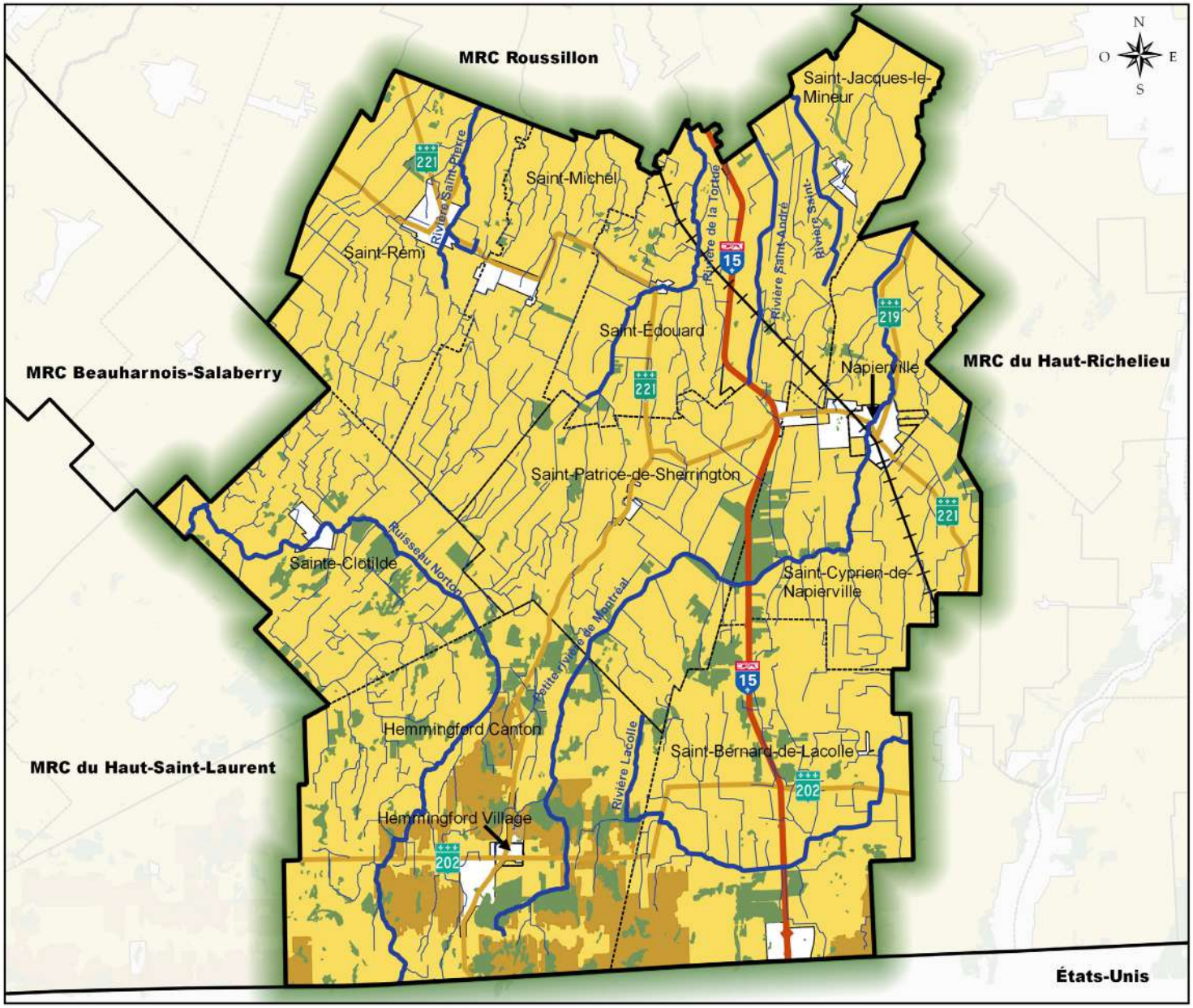

M R C
JARDINS-DE-NAPIERVILLE

Figure 10

Contraintes environnementales à l'intérieur de la zone agricole permanente

Légende

Limites administratives

- MRC Les Jardins-de-Napierville
- MRC
- Municipalités Locales
- Zone agricole permanente

Réseaux de transport

- Autoroute
- Régional
- Chemin de fer
- Milieux humides
- Aire de confinement du cerf de Virginie
- Cours d'eau majeurs
- Cours d'eau

0 5 10 km

Sources

Aire de confinement du cerf de Virginie: MFFP
Limites administratives: BDTQ, CPTAQ
Millieux Hydrique: Canards Illimités Canada, BDTQ
Réseaux de transport : AQ, DGE, MAMOT, MERN, MTQ

PLEINETERRE AGRONOMIE + ENVIRONNEMENT

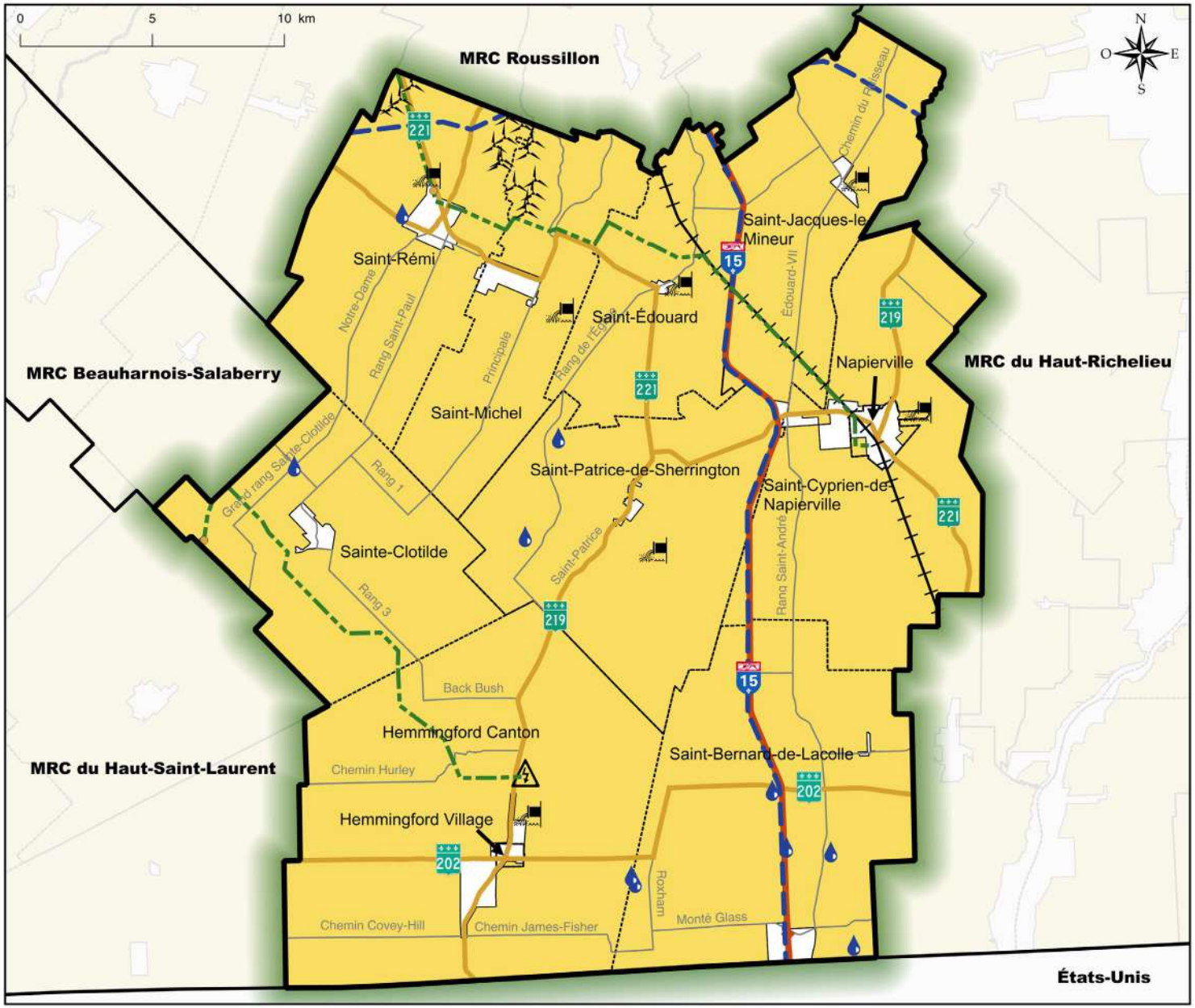

MRC JARDINS-DE-NAPIERVILLE

Figure 11

Contraintes anthropiques à l'intérieur de la zone agricole permanente

Légende

Limites administratives
- MRC Les Jardins-de-Napierville
- MRC
- Municipalités locales
- Zone agricole permanente

Réseaux de transport
- Autoroute
- Régional
- Collectrice
- Chemin de fer

Contraintes anthropiques
- Gazoduc
- Ligne électrique (Hydro Québec)
- Poste de transformation (Hydro Québec)
- Prise d'eau 20 personnes et +
- Bassins aérés
- Éoliennes

Sources

Limites administratives: BDTQ, CPTAQ
Réseaux de transports: Adresse Québec, DGE, MAMOT MERN, MTQ
Contraintes anthropiques: Hydro-Québec, MERN, MAMOT

PLEINETERRE AGRONOMIE • ENVIRONNEMENT

Forêts

Le Ministère de la Faune, de la Forêt et des Parcs (MFFP) identifie le sud-ouest de la province, dont le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville, comme faisant partie du domaine de l'érablière à caryer cordiforme. Le domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme couvre le sud-ouest de la province, qui bénéficie du climat le plus clément. En général, les forêts y sont très diversifiées. Certaines des espèces qui y croissent sont à la limite septentrionale de leur aire de distribution. C'est le cas du caryer cordiforme, qui prête son nom au domaine, du caryer ovale, du micocoulier, de l'érable noir, du chêne bicolore, de l'orme liège, du pin rigide ainsi que de plusieurs arbustes et plantes herbacées. On y voit aussi d'autres espèces qui poussent également plus au nord, telles que l'érable à sucre, le sapin et les épinettes[39].

En 2010, la forêt est uniquement présente dans la ZAP. La superficie forestière représente 28 % du territoire de la zone agricole permanente de la MRC (Tableau 18), ce qui est légèrement au-dessus de la moyenne des secteurs de comparaison avec 24 %. On peut considérer que la forêt de la MRC est fragmentée.

L'agriculture, l'exploitation de la forêt et l'urbanisation ont grandement contribué à façonner la mosaïque forestière actuelle.

Aujourd'hui, on considère qu'une forêt est fragmentée si elle occupe moins de 40 % de la superficie d'un territoire donné. Qui plus est, Andrén (1994) a suggéré un seuil de 30 % pour lequel il y a des pertes significatives de la biodiversité et des dangers réels pour les populations fauniques et floristiques.

Tableau 18 Superficie et part relative du territoire boisé dans la ZAP (2014)[40]

Territoire	ZAP (ha)	Superficies boisées (ha[1])	% de la ZAP de la MRC
Hemmingford Canton	15 337	9 003	41,3 %
Hemmingford Village	12	n.d.	n.d.
Napierville	109	2	<1 %
Saint-Bernard-de-Lacolle	11 047	4 300	19,7 %
Saint-Cyprien-de-Napierville	9 538	1 298	6 %
Sainte-Clotilde	7 652	2 952	13,6 %
Saint-Édouard	5 198	459	2,1 %
Saint-Jacques-le-Mineur	6 636	581	2,7 %
Saint-Michel	5 768	415	1,9 %
Saint-Patrice-de-Sherrington	9 174	1 873	8,6 %
Saint-Rémi	7 479	899	4,1 %
MRC Jardins-de-Napierville	**77 951**	**21 780**	**28 %**
MRC Haut-Richelieu	84 964	11 038	13 %
MRC Haut Saint-Laurent	107 997	42 298	39 %
MRC Beauharnois-Salaberry	37 139	5 277	14 %
MRC Roussillon	27 112	5 498	20 %
MRC Vaudreuil-Soulanges	65 221	21 522	33 %

[39] Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec et Ministère des Ressources Naturelles et de la Forêt, 2011 - Norme de Stratification écoforestière - Quatrième inventaire écoforestier, Direction des inventaires forestiers

[40] Calcul fait par Horizon multiressource

Figure 12
Couvert forestier selon le type de recouvrement

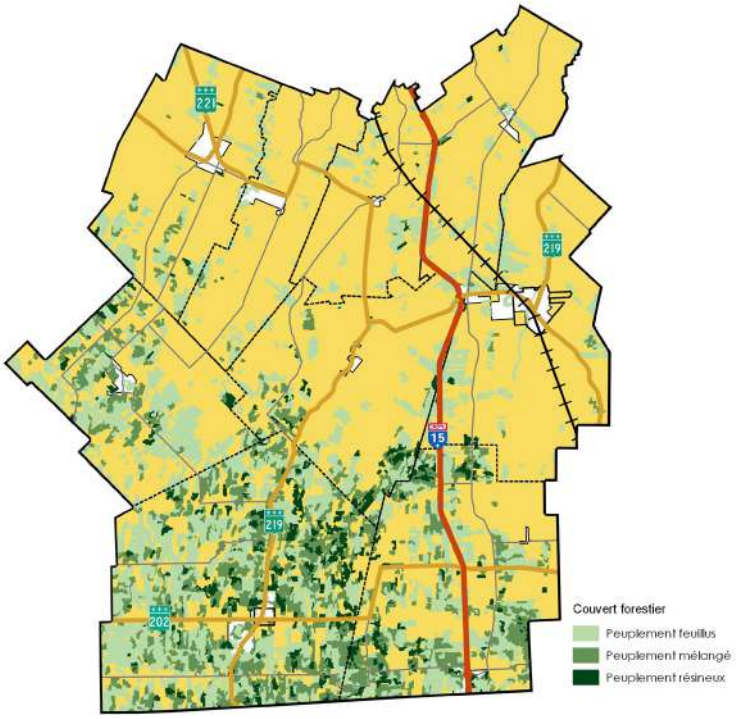

Sur la Figure 12, on peut constater que le sud de la MRC est plus boisé, soit les municipalités du Canton de Hemmingford, de Saint-Bernard-de-Lacolle et de Sainte-Clotilde. Avec respectivement 41,3 %, 19,7 % et 13,6 %, celles-ci détiennent à elles seules la grande majorité, environ 75 %, de tout le couvert forestier de la ZAP de la MRC (Tableau 19). La forêt de l'aire d'étude est dominée par la forêt feuillue (47,9 %) et la forêt mélangée (39,1%). Les superficies de forêt de type résineuse occupent peu d'espace dans la forêt productive (13 %).

L'ensemble des boisés en ZAP sont de nature privée et très peu de ceux-ci font l'objet de travaux d'aménagement forestier ou de mise en marché du bois ou des produits de l'érable[41].

Tableau 19 Superficies et proportion du type de peuplement du territoire boisé dans la ZAP (2014)[42]

Territoire	Feuillus (ha)	%	Mixte (ha)	%	Résineux (ha)	%	Total (ha)	Total (%)
Hemmingford Canton	3 479	38,6 %	4 216	46,8 %	1 308	14,5 %	9 003	41,3 %
Hemmingford Village	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Napierville	2	100 %	0	0 %	0	0	2	<1 %
Saint-Bernard-de-Lacolle	1 632	38 %	1 913	44,5 %	754	17,5 %	4 300	19,7 %
Saint-Cyprien-de-Napierville	1 036	79 %	176	13,6 %	86	6,6 %	1 298	6 %
Sainte-Clotilde	1 640	55,6 %	1 039	35,2 %	272	9,2 %	2 952	13,6 %
Saint-Édouard	398	86,7 %	55	11, 9 %	6	1,4 %	459	2,1 %
Saint-Jacques-le-Mineur	501	86,2 %	66	11,3 %	14	2,5 %	581	2,7 %
Saint-Michel	296	71,3 %	102	24,6 %	17	4,1 %	415	1,9 %
Saint-Patrice-de-Sherrington	848	45,3 %	708	37,8 %	316	16,9 %	1 873	8,6 %
Saint-Rémi	609	67,8 %	239	26,6 %	50	5,6 %	899	4,1 %
MRC Jardins-de-Napierville	**10 441**	**47,9 %**	**8 515**	**39,1 %**	**2 824**	**13 %**	**21 780**	**28 %**

[41] Provencher, S., 2014. Schéma d'aménagement et de développement révisé. MRC des Jardins-de-Napierville. 419 pages.
[42] Ministère des Ressources Naturelles et de la Forêt, 2011. Norme de Stratification écoforestière - Quatrième inventaire écoforestier, Direction des inventaires forestiers

Friches

Lorsque l'agriculture cesse d'être pratiquée sur une terre, la végétation s'y implante naturellement, devenant généralement une friche herbacée en premier, puis une friche arbustive après quelques années et, quelques années plus tard, une friche semi-forestière. Graduellement, donc, les successions végétales s'y suivent et, à long terme, l'ancienne terre agricole devient une forêt. L'état transitoire entre l'agriculture et la forêt, qui ne subit aucun aménagement ni intervention, est appelé une friche. Celle-ci est généralement formée d'espèces fréquemment retrouvées sur le territoire, qui préfèrent les endroits ouverts, ensoleillés, poussant de façon aléatoire et incontrôlée.

Le type de couverture végétale peut varier grandement, selon entre autres l'âge de la friche, le type de sol, l'utilisation antérieure de la terre, la topographie, etc.

Certaines terres en friches pourraient avoir un potentiel d'aménagement, qu'il soit de nature agricole (remise en culture, agroforestière, prairies à foin ou ensilage de foin, pâturages améliorés) ou forestière (aménagement forestier, aménagement faunique). Par contre, chaque terrain en friche doit être étudié afin de déterminer le potentiel agricole réel.

Tableau 20 Composition des friches dans la zone agricole permanente

Territoire	Friche herbacée (nombre)	Friche arbustive (nombre)	Total (ha)	Superficie zone agricole (ha)	Taux en friche (%)
Hemmingford Canton	31	16	199	15 350	1,3
Hemmingford Village	-	-	-	-	-
Napierville	0	0	0	109	0
Saint-Bernard-de-Lacolle	39	30	305	11 047	2,8
Saint-Cyprien-de-Napierville	6	2	55	9 538	0,6
Sainte-Clotilde	31	10	180	7 652	2,4
Saint-Édouard	4	9	29	5 198	0,6
Saint-Jacques-le-Mineur	1	2	10	6 636	0,2
Saint-Michel	13	17	78	5 768	1,4
Saint-Patrice-de-Sherrington	26	10	165	9 174	1,8
Saint-Rémi	24	35	96	7 479	1,3
MRC Jardins-de-Napierville	**175**	**131**	**1 118**	**77 951**	**1,4**
MRC Beauharnois-Salaberry	n.d.	n.d.	n.d.	37 139	2,6
MRC Haut-Richelieu	n.d.	n.d.	n.d.	84 985	n.d.
MRC Haut-Saint-Laurent	n.d.	n.d.	n.d.	107 997	n.d.
MRC Roussillon[43]	40	375	415	27 112	1,5
MRC Vaudreuil-Soulanges	124,9	641,4	766,3	65 221	1,2

Le sondage réalisé auprès des producteurs agricoles nous a permis d'apprendre que parmi les exploitants possédant des terres avec friches, 25 % d'entre eux ne comptent rien faire de leur friche, 42 % ne savent pas ce qu'ils vont en faire et 25 % aimeraient les remettre en culture conventionnelle.

La distinction de deux types de friches (herbacée et arbustive) a été faite dans la MRC par photo-interprétation, en enlevant les sites où la pédologie n'était pas, à priori, favorable à l'agriculture (Figure 13). Par contre, la détermination des friches dans la MRC n'a pas eu de validation terrain. Les friches ne sont pas très abondantes dans la MRC et les superficies en friches sont très fragmentées, couvrant au total un peu plus de 1 100 ha (Tableau 20). Les territoires de Saint-Bernard-de-Lacolle et de Sainte-Clotilde sont ceux qui en ont le plus, avec respectivement 2,8 % et 2,4 % de leur superficie. À l'opposé, Saint-Jacques-le-Mineur, Saint-Cyprien-de-Napierville et Saint-Édouard sont les municipalités qui en ont le moins (0,2 %, 0,6 % et 0,6%). Les friches herbacées sont légèrement plus abondantes que les friches arbustives, sauf dans les municipalités de Saint-Édouard, Saint-Jacques-le-Mineur, Saint-Michel et Saint-Rémi.

[43] Plania, Groupe conseil UDA, 2010. CLD et MRC Roussillon, Plan de développement de la zone agricole. 117 p.

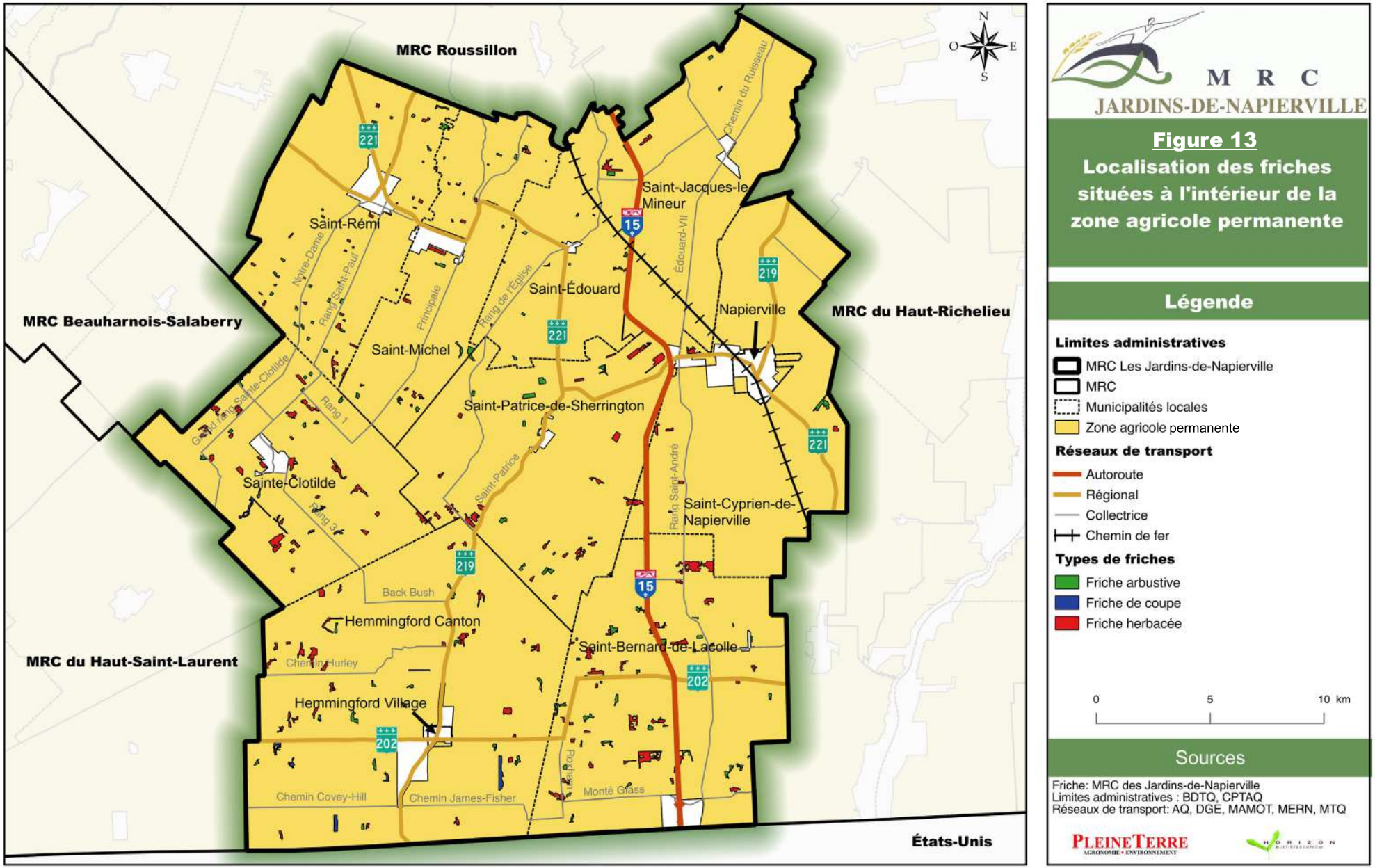

MRC
JARDINS-DE-NAPIERVILLE

Figure 13
Localisation des friches situées à l'intérieur de la zone agricole permanente

Légende

Limites administratives
- MRC Les Jardins-de-Napierville
- MRC
- Municipalités locales
- Zone agricole permanente

Réseaux de transport
- Autoroute
- Régional
- Collectrice
- Chemin de fer

Types de friches
- Friche arbustive
- Friche de coupe
- Friche herbacée

0 5 10 km

Sources

Friche: MRC des Jardins-de-Napierville
Limites administratives : BDTQ, CPTAQ
Réseaux de transport: AQ, DGE, MAMOT, MERN, MTQ

PLEINETERRE AGRONOMIE • ENVIRONNEMENT
HORIZON MULTIRESSOURCES

Milieux sensibles à l'agriculture

Milieux hydriques

L'écoulement des eaux de surface du territoire de la MRC est relié à trois principaux bassins hydrographiques, soit ceux de la rivière Châteauguay (rivière des Anglais, ruisseau Norton), de la rivière Richelieu (rivière L'Acadie et rivière Lacolle) et du fleuve Saint-Laurent (rivière Saint-Jacques et rivière de la Tortue) (Figure 14). Sur le territoire, ces têtes de bassins ou sous-bassins versants confèrent à la MRC une responsabilité particulière quant à la qualité des eaux à la sortie de son territoire. Comme la MRC est fortement cultivée, la qualité de l'eau est soumise à l'influence des pratiques agricoles qui ont lieu sur le territoire. Notamment, une étude réalisée par le MDDELCC entre 2005 et 2007 a permis de mettre en lumière qu'en zone de culture maraîchère, une grande quantité de pesticides utilisés se retrouvent aussi en concentrations élevées dans l'eau de surface, en l'occurrence le ruisseau Gibeault-Delisle, tributaire du ruisseau Norton[44]. Par ailleurs, il est connu que peu importe le type d'agriculture, les pratiques agricoles ont une influence sur la qualité de l'eau, que ce soit au niveau des nutriments, des matières en suspension, des coliformes fécaux et/ou des pesticides retrouvés dans les cours d'eau. Conscient de son impact sur l'environnement, le milieu agricole veut contribuer à la ressource collective qu'est l'eau de surface, en posant des gestes concrets pour diminuer l'impact des cultures sur la qualité de l'eau. Quelques initiatives locales ont mis sur pied des projets, visant à améliorer la qualité de l'eau et des habitats fauniques, qui se sont déroulés récemment ou qui sont en cours.

Un projet en cours, le projet de bassin versant « amont » de la rivière L'Acadie, a débuté en 2014. Ce projet, mené par le club Techno-Champ 2000, est allé chercher des appuis auprès des autres clubs-conseils présents sur le territoire, du MAPAQ, de l'UPA, d'AAC, des municipalités et de la MRC, en plus d'être soutenu par plusieurs agriculteurs qui s'impliquent aux différentes étapes de projet. Comme le territoire d'action est essentiellement de nature agricole, les principales actions proposées sont également de nature agricole : pratiques culturales de conservation des sols, bandes riveraines et lutte intégrée en sont de bons exemples. La cohabitation entre des habitats suffisants, une eau de qualité et les cultures du territoire est possible, et souhaitée.

La MRC a la responsabilité d'assurer le libre écoulement de l'eau de tous les cours d'eau de son territoire. Au total, ceux-ci totalisent 1 056,2 km de longueur. Chaque année, des demandes d'entretien de cours d'eau sont déposées à la MRC. Depuis 2012, 39 entretiens ont été réalisés (dont 18 en 2016) et 18 sont prévus en 2017. Ces entretiens sont réalisés en majorité sur des petits cours d'eau, en tout ou en partie. Ces travaux visent principalement le rétablissement de l'écoulement de l'eau, pour les cours d'eau qui ont déjà fait l'objet d'un aménagement en vertu d'un acte réglementaire, et consistent à l'enlèvement par creusage des sédiments accumulés au fond du cours d'eau, préférablement par la technique du tiers inférieur, l'ensemencement des rives, la stabilisation végétale des rives, la stabilisation des exutoires de drainage souterrain ou de surface, ainsi que l'aménagement et la vidange de fosses à sédiments. Les entretiens de cours d'eau peuvent créer des problèmes environnementaux de par la nature de ces travaux, comme une augmentation de la turbidité de l'eau et une diminution de la biodiversité, mais également représenter un coût élevé et une complexité des demandes déposées au MDDELCC. La méthode employée pour réaliser les entretiens de cours d'eau est maintenant celle du tiers inférieur, pour la majorité des cours d'eau entretenus.

Figure 14
Localisation des grands bassins versants de niveau 1

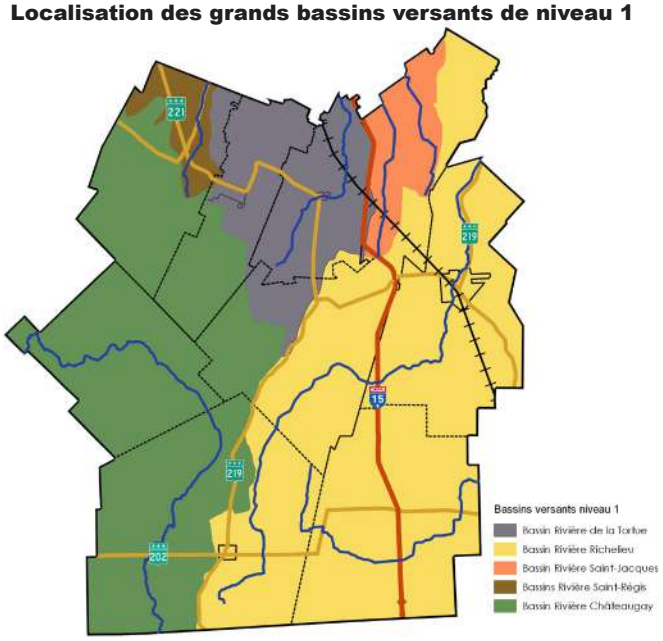

[44] Giroux, I. et J. Fortin, 2010. Pesticides dans l'eau de surface d'une zone maraîchère – Ruisseau Gibeault-Delisle dans les « terres noires » du bassin versant de la rivière Châteauguay de 2005 à 2007, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du suivi de l'état de l'environnement et Université Laval, Département des sols et de génie agroalimentaire, 978-2-550- 59088-0 (PDF), 28 pages.

Milieux humides

Un milieu humide est un lieu inondé ou saturé d'eau pendant une période de temps suffisamment longue pour influencer la nature du sol et la composition de la végétation et ainsi favoriser différentes sortes d'activités biologiques adaptées aux milieux humides. Les milieux humides sont les marais, marécages, étangs peu profonds et tourbières, qui sont définis selon le type de sol et le type de végétation qui y est retrouvé. Selon la cartographie des milieux humides de plus de un hectare réalisée par Canards Illimités Canada et le MFFP, on retrouverait dans la MRC une superficie de près de 7 700 ha en milieux humides, tous types confondus (Tableau 22). Ils sont principalement situés sous couvert forestier, ils sont donc en majorité des tourbières boisées et des marécages (Figure 15). À noter que la superficie en milieu humide cartographiée par Canards Illimités Canada est celle encore intacte et n'inclut donc pas les terres noires cultivées (qui sont d'anciens milieux humides reconvertis en terres agricoles).

Dans les basses-terres du Saint-Laurent, les milieux humides sont souvent perturbés de par des activités de nature agricole, résidentielle, industrielle, sylvicole ou autre. En comparaison avec les MRC environnantes, la MRC des Jardins-de-Napierville est celle qui a le plus de milieux humides perturbés récemment, selon des données cartographiques colligées depuis 1990[45] (Tableau 21). Dans la région, la principale cause de perturbation des milieux humides est liée à l'agriculture[46].

Tableau 21 Milieux humides perturbés

Territoire	% de milieux humides perturbés
MRC Jardins-de-Napierville	**48,2 %**
MRC Beauharnois-Salaberry	15,5 %
MRC Haut-Richelieu	23,7 %
MRC Haut Saint-Laurent	17,6 %
MRC Roussillon	18,5 %
MRC Vaudreuil-Soulanges	17,4 %

Figure 15
Localisation des milieux hydriques à l'intérieur de la ZAP

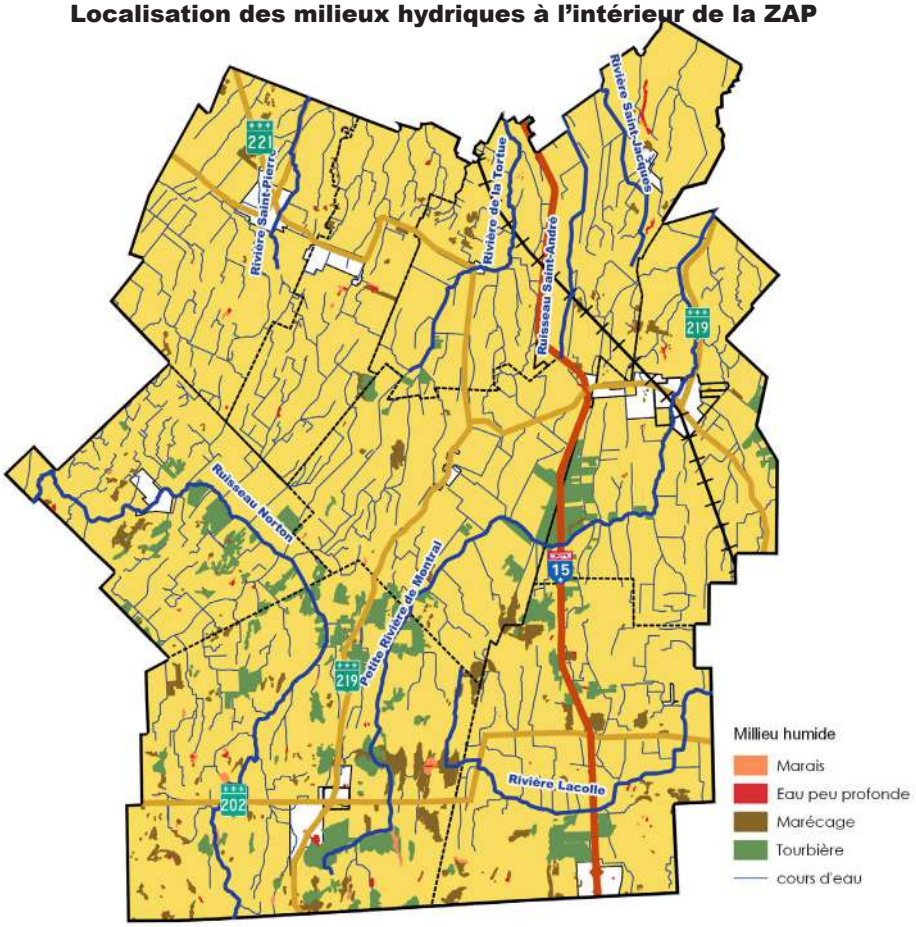

[45] Pellerin, S. et M. Poulin, 2013. Analyse de la situation des milieux humides au Québec et recommandations à des fins de conservation et de gestion durable, rapport final. 104 p.
[46] Ibid.

Tableau 22 Milieux humides dans la MRC

Territoires	Eau peu profonde		Marais		Marécage		Tourbière		Milieu humide potentiel		Total Milieux humides	zone agricole
	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%
Hemmingford Canton	29,5	1,2	95,6	3,8	701,3	27,9	1 653,9	65,8	32,2	1,3	2 512,5	16,4 %
Hemmingford Village	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0 %
Napierville	-	0	-	0	0,9	81,8	-	0	0,2	18,2	1,1	0 %
Saint-Bernard-de-Lacolle	9,8	1	8,2	0,8	465,5	45,4	527,6	51,5	13,7	13,4	1 024,8	9,3 %
Saint-Cyprien-de-Napierville	1,8	0,2	1,6	0,2	44	5,1	809,5	93,8	6,5	0,8	863,4	9,1 %
Sainte-Clotilde	7,3	0,7	5,6	0,6	101	10	890,5	88,2	4,9	0,5	1 009,3	13,2 %
Saint-Édouard	0,1	0,1	0,9	0,9	34	34,5	61,6	62,5	1,8	1,8	98,6	1,9 %
Saint-Jacques-le-Mineur	20,8	20,8	5,7	5,7	43,8	43,8	-	0	29,7	29,7	100	1,5 %
Saint-Michel	12,2	9,1	3,1	2,3	50,7	37,8	51,7	38,6	16,3	12,2	134	2,3 %
Saint-Patrice-de-Sherrington	2	0,2	2,4	0,2	266	27,3	690,5	70,8	14,2	1,5	974,6	10,6 %
Saint-Rémi	3	3	4	4,1	91,7	92,9	-	0	-	0	98,7	1,3 %
MRC Jardins-de-Napierville	**86**	**1 %**	**127**	**2 %**	**1 852**	**24 %**	**5 499**	**71 %**	**135**	**2 %**	**7 699 ***	**9,9 %**
MRC Beauharnois-Salaberry	320	13 %	681	26 %	1 295	53 %	12	0,4 %	138	6 %	2 446	6,6 %
MRC Haut-Richelieu	295	5 %	780	13 %	3 669	62 %	966	16 %	201	3 %	5 911	7,0 %
MRC Haut-Saint-Laurent	439	3 %	3 419	27 %	5 490	44 %	2 434	19 %	789	6 %	12 571	11,6%
MRC Roussillon	134	5 %	891	33 %	1 292	47 %	111	4 %	298	11 %	2 726	10,1 %
MRC Vaudreuil-Soulanges	170	5 %	411	13 %	1 947	62 %	42	1 %	570	18 %	3 141	4,8 %

*Le tableau inclut les milieux humides qui sont contigus entre deux municipalités, mais dont le centre est localisé dans une municipalité qui ne fait pas partie de la MRC des Jardins-de-Napierville.

Terres noires

Les terres noires sont des sols organiques, issues d'anciennes tourbières qui ont été drainées. Dans les tourbières, la matière organique s'accumule étant donné que la décomposition de celle-ci est ralentie par la saturation en eau (milieu anoxique). Avec les années, l'accumulation de la matière organique a formé des dépôts d'épaisseur variable. Même si l'épaisseur de la terre noire dans la région peut atteindre plusieurs mètres, la majorité des dépôts ont moins d'un mètre de profondeur. Ce sont les terres noires profondes (>1m) qui présentent le meilleur potentiel pour la production maraîchère. Dans la MRC, bon nombre de tourbières ont été partiellement défrichées dès 1918, puis le défrichement s'est accéléré jusqu'au début des années 1950, et de nouvelles terres ont aussi régulièrement été mises en culture par la suite jusqu'au début des années 2000[47]. Ces terres noires de grande profondeur sont encore aujourd'hui très prisées pour la culture maraîchère en raison de leur grande fertilité et de leur forte capacité à retenir l'eau. Y sont cultivés majoritairement les légumes frais à haute valeur commerciale tels que les carottes, oignons, laitues, etc. Dans la MRC, la superficie en terres noires a été évaluée à l'aide des informations pédologiques seulement et ces données n'ont pas été recoupées avec l'inventaire des milieux humides de Canards Illimités Canada. Par contre, nous pouvons évaluer que sur les 18 866 ha de terres organiques présentes, 10 076 hectares sont présentement cultivés (dont

Tableau 23 Terre noire (organique) dans la MRC

Territoires	Terre noire totale (ha)	Terre noire cultivée (ha)	% cultivé
Hemmingford Canton	3 516	970	28 %
Hemmingford Village	-	-	-
Napierville	62	32	52 %
Saint-Bernard-de-Lacolle	1 499	614	41 %
Saint-Cyprien-de-Napierville	2 359	1 526	65 %
Sainte-Clotilde	4 356	2 239	51 %
Saint-Édouard	863	443	51 %
Saint-Jacques-le-Mineur	210	186	89 %
Saint-Michel	1 136	755	66 %
Saint-Patrice-de-Sherrington	3 734	2 500	67 %
Saint-Rémi	1 132	812	72 %
MRC Jardins-de-Napierville	**18 866**	**10 076**	**53 %**
MRC Beauharnois-Salaberry[48]	90	n.d.	
MRC Haut-Richelieu[49]	6 841	n.d.	
MRC Haut-Saint-Laurent[50]	6 228	n.d.	
MRC Roussillon[51]	1 264	n.d.	
MRC Vaudreuil-Soulanges[52]	814	n.d.	

[47.] Beaulieu, R., 2004. L'eau d'irrigation : réglementation, approvisionnement et bonnes pratiques. MAPAQ. 4 p.
[48.] Cartographie réalisée par la MRC des Jardins-de-Napierville
[49,50,51,52.] Ibid.

une bonne partie en légumes divers); c'est donc près de 22 % des terres agricoles cultivées de la MRC (Tableau 23). Les plus grandes superficies en terre noire se trouvent principalement dans le Canton de Hemmingford, Sainte-Clotilde, Saint-Patrice-de-Sherrington et Saint-Cyprien-de-Napierville, mais les plus grandes superficies cultivées sont à Saint-Patrice-de-Sherrington, Sainte-Clotilde et Saint-Cyprien-de-Napierville.

Bien qu'elles soient très productives, les terres noires constituent une ressource non renouvelable. Chaque année, l'épaisseur de la couche organique est réduite entre 0,5 et 3 cm, en moyenne[53]. Deux phénomènes expliquent cette situation : l'affaissement et l'érosion. L'affaissement est relié au processus naturel d'oxydation et de minéralisation de la matière organique. En drainant, en chaulant et en travaillant les sols organiques pour les mettre en production, on les expose à l'attaque des micro-organismes qui font lentement décomposer la matière organique. Celle-ci est donc perdue sous forme de gaz carbonique et de substances minérales diverses. L'affaissement est, de façon générale, plus important au début de la mise en culture. Après quelques années, une fois les productions bien implantées et avec l'utilisation de bonnes pratiques de conservation des sols, l'affaissement s'en trouve réduit. Les terres noires sont également très sensibles à l'érosion, hydrique, mais surtout, éolienne. Lors d'épisodes secs et venteux, plusieurs mm de sol peuvent être transportés à l'extérieur des champs. Bien qu'elles puissent absorber beaucoup d'eau, les particules de sol organique sont très légères une fois sèches, de sorte qu'elles sont facilement entraînées par les vents.

Lorsqu'une terre noire devient trop mince, les pratiques culturales (comme le travail de sol) font en sorte que le sol minéral sous-jacent est mélangé au sol organique. Ce sol perdra graduellement ses propriétés de sol organique pour acquérir celles du sol minéral.

Si l'affaissement et cette perte de sol par l'érosion ne peuvent être enrayés, ils peuvent être ralentis par certaines techniques adaptées à ce type de sol et aux cultures en place. Par exemple, il est possible de contrôler la hauteur de la nappe d'eau souterraine, de diminuer le travail du sol, d'implanter des cultures de couverture, d'implanter des brise-vent, des bandes riveraines, d'utiliser des plantes-abris, etc. Les terres noires conviennent à la culture de plusieurs espèces de légumes-feuilles et aux légumes-racines, mais pas aux légumes-fruits en raison de l'apport trop élevé d'azote relié à la matière organique et du risque de gel plus important, les terres noires étant situées dans des zones basses. Ceci a pour conséquence de réduire le choix des cultures de rotation. Par ailleurs, les producteurs maraîchers de la MRC peuvent louer leurs terres entre eux pour faciliter la rotation des cultures.

Comme les terres noires sont situées dans un territoire plus bas, elles sont soumises à des inondations plus fréquentes, quand les cours d'eau adjacents sont en période de crue. Ainsi, l'érosion hydrique due aux inondations est une cause majeure de perte de sol organique. La quantité de perte de sol peut devenir très importante durant certaines périodes de l'année, même en saison de culture, et, conséquemment, entraîner des problématiques de diminution de la qualité de l'eau et des habitats des cours d'eau récepteurs. Cette problématique est particulièrement présente dans une portion de terres noires bordant la rivière L'Acadie ainsi que dans le bassin versant du ruisseau Norton, entraînant des problématiques diverses au niveau de la qualité de l'eau dans ces cours d'eau.

[53] Fédération des producteurs maraîchers du Québec, 2006. Inventaire des problématiques environnementales spécifiques au secteur maraîcher québécois. Rapport final. 80 p.

Espèces à statut précaire

Deux espèces animales à statut précaire sont présentes dans la MRC[54] : la salamandre sombre des montagnes et le fouille-roche gris. Leurs habitats sont situés respectivement dans les municipalités de Saint-Bernard-de-Lacolle et Hemmingford le long de la frontière canado-américaine ainsi que dans la municipalité de Hemmingford le long de la rivière des Anglais. La salamandre sombre des montagnes vit dans les ruisseaux, les ruisseaux intermittents, les dépressions humides et les sources qui jaillissent à flanc de colline. Le fouille-roche gris est un petit poisson retrouvé dans l'amont de la rivière des Anglais, particulièrement dans une section entre Hemmingford et Havelock.

Également, 37 espèces floristiques à statut précaire sont retrouvées dans le territoire de la MRC[55]. Parmi celles-ci, 12 espèces ont une mention plutôt récente : l'aplectrelle d'hiver (Aplectrum hyemale), l'athyrie à sores denses (Homalosorus pycnocarpos), le carex joli (Carex formosa), le carex de Sartwell (Carex sartwellii), la doradille ambulante (Asplenium rhizophyllum), la doradille ébène (Asplenuim platyneuron), la gentiane frangée (Gentianopsis crinita), l'onagre piloselle (Oenothera pilosella subsp.pilosella), le panic de Philadelphie (Panicum philadelphicum subsp. philadelphicum), le panic flexible (Panicum flexile), le trichostème à sépales égaux (Trichostema brachiatum) et la violette à long éperon (Viola rostrata). La majorité des occurrences de ces espèces sont répertoriées dans le sud de la MRC, où les milieux naturels intacts sont présents en plus grand nombre.

Valeur économique des biens et services environnementaux

Devant l'ampleur de la croissance démographique mondiale de ces dernières décennies et son empreinte écologique qui en découle, l'Organisation des Nations Unies a réfléchi à un nouveau concept monétaire écologique. Elle a ainsi reconnu au niveau international en 2005 la nouvelle approche d'évaluation marchande de la biodiversité et des services fournis par les écosystèmes : les biens et services environnementaux.

Les biens et les services environnementaux sont tous les « services » que la nature nous offre sans qu'on ait besoin de payer. À titre d'exemple, les écosystèmes ainsi que les espèces animales et végétales les composant, participent directement ou indirectement à filtrer l'eau, à polliniser les fleurs ou encore à nous offrir des espaces récréatifs et de plein air (un petit boisé en bordure de rivière va autant nous servir de lieu de promenade et de détente, qu'à permettre d'empêcher pour partie certains polluants d'atteindre la rivière lors de fortes pluies).

Cet ensemble de « services environnementaux » touche trois des quatre sphères du développement durable : l'économie, le social et l'environnemental. Ils ont ainsi été décomposés en 11 services : la régulation du climat, la qualité de l'air, le contrôle de l'érosion, la pollinisation, les loisirs et le tourisme, l'esthétique (paysages), l'approvisionnement en eau, la régulation des crues et des inondations, le cycle des nutriments, le traitement des déchets et enfin les habitats favorables à la biodiversité.

Cette catégorisation permet de mettre une valeur économique chiffrée sur chaque élément naturel et ainsi d'en évaluer le coût pertes/gains pour la société humaine si celui-ci est altéré ou détruit. Par exemple, quand une forêt est coupée partiellement ou totalement au profit d'une activité agricole, les intrants précédemment captés et traités naturellement et gratuitement par la forêt devront être pris en charge par une épuration mécanique et donc anthropique de l'eau. Elle entraînera donc un surcoût pour la société.

Ainsi, l'évaluation de la valeur non marchande des biens et services environnementaux rendue par les milieux naturels peut être utilisée en tant qu'outil d'aide à la décision. Elle permet ainsi de réaliser des stratégies et des projets d'aménagement plus en adéquation avec la réalité de l'Écosystème territorial.

[54] Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Juillet 2015. Extractions du Système de données pour le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Québec.
[55] Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Juillet 2015. Extractions du Système de données pour le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre changements climatiques (MDDELCC), Québec.

Afin de planifier et de gérer au mieux le territoire agricole de la MRC, la valeur des biens et services environnementaux de la ZAP a été évaluée sur la base de référence des chiffres de Jérôme Dupras[56].

Le territoire de la MRC Jardins-de-Napierville a une forte production de biens et services écosystémiques (Tableau 24). Leur valeur annuelle est estimée à 135 millions de dollars. Ce montant s'appuie sur deux milieux forts, en l'occurrence la Forêt rurale et boisé et le Milieu humide rural. Ils totalisent respectivement environ 21 883 ha et 7 699 ha pour un montant annuel de 92 et 42 millions de dollars.

Tableau 24 Valeur des biens et services environnementaux des écosystèmes dans la ZAP

Utilisation du territoire	Superficies (ha)	Valeur économique non marchande ($/ha/an)	Valeur économique non marchande ($/an)
Forêt urbaine et boisé	0	11 170	0
Forêt rurale et boisé	21 780	4 241	92 368 980
Milieu humide rural	7 698	5 463	42 052 535
Milieux agricoles sous couverture permanente (verger, prairie, pâturage, friche, etc.)	1 297	618	801 861
Milieux agricoles en culture annuelle (maïs, soja, blé, etc.)	20	252	5 123
Milieux agricoles dépendant des pollinisateurs (petits fruits)	18	252	4 554
MRC Jardins-de-Napierville	**30 814**	**21 996**	**135 233 053**

[56] Dupras, J. et al, 2014. Economic Value of Greater Montreal's non-market ecosystem services in a land use management and planning perspective, Canadian Association of Geographers http://isfort.uqo.ca/sites/isfort.uqo.ca/files/fichiers/publications_ISFORT/dupras_2014_greater_montreal_ecosystem_value.pdf

Impact des changements climatiques sur l'agriculture

Avec la nature et la qualité des sols, le climat est déterminant pour l'agriculture. Néanmoins, comme partout sur la planète, les changements climatiques viennent modifier la température et les précipitations, ce qui peut faire varier la longueur de la saison de croissance et le cumul de chaleur et, par conséquent, la qualité, la quantité ou la nature des activités agricoles pratiquées sur le territoire. Notamment, ils peuvent localement avantager certaines cultures, ou au contraire apporter des inconvénients majeurs désavantageant d'autres cultures, modifier le régime hydrique ou influencer sur les maladies ou les ravageurs présents dans le sud du Québec.

Depuis les années 1960, il a été calculé qu'au sud du Québec, les températures journalières moyennes ont augmenté de 0,2 à 0,4 °C par décennie (Ouranos, 2010). Ouranos (2010) prédit que les températures continueront d'augmenter et ce, de façon plus marquée en hiver (augmentation projetée entre 2,5 et 3,8 °C en 2050) qu'en été (augmentation projetée entre 1,9 et 3,0 °C en 2050). Les précipitations seront aussi plus abondantes l'hiver, l'estimation de l'augmentation est entre 8,6 et 18,1 % fois plus abondantes en 2050, tandis qu'elles seront probablement stables l'été. Le nombre de jours avec des précipitations de faible intensité a augmenté depuis 1960, et les quantités de neige ont diminué. Certains événements climatiques extrêmes comme le vent, les orages, les températures extrêmes, le verglas et autres devraient aussi augmenter à la fois en fréquence et en intensité[57]. Les changements climatiques devraient aussi entraîner une plus grande vulnérabilité aux ravageurs des cultures en raison des dommages déjà causés aux cultures par les événements climatiques extrêmes.

Ainsi, les changements climatiques dans la région favoriseront vraisemblablement les cultures qui demandent une saison de croissance plus longue, telles que le maïs et le soya. En revanche, les céréales comme le blé, l'orge, l'avoine et le seigle seront désavantagées puisqu'elles requièrent des températures plus fraîches ou modérées. Le réchauffement climatique est dans l'ensemble nuisible pour la production des légumes en terre noire. En effet, la plupart des légumes feuilles (ex. : laitue, céleri) et plusieurs légumes racines (ex. : carottes, radis, betteraves) préfèrent des températures fraîches. De plus, s'il y a moins de neige et que les sols restent à nu plus longtemps en hiver, ceux-ci sont davantage exposés à l'érosion éolienne. Bien que les prévisions projettent une augmentation des précipitations hivernales, les températures augmenteront aussi, risquant de modifier la forme des précipitations, en favorisant les précipitations de pluie plutôt que de neige. De ce fait, si la couverture de neige au sol s'amincit, certaines cultures, comme la luzerne, peuvent être désavantagées.

Enfin, l'augmentation de la température en saison de croissance favorise l'évapotranspiration de l'eau du sol. Puisque les précipitations projetées n'augmenteront pas en été, les événements de sécheresse affectant les cultures seront vraisemblablement plus fréquents. L'intensité des impacts sur les cultures variera selon les équipements de drainage et d'irrigation en place, dans chaque champ.

Unités thermiques maïs et saison de croissance

Certaines espèces ou variétés de plantes ont besoin de plus de chaleur ou d'une saison de croissance plus longue que d'autres, afin de permettre leur récolte. Les UTM (unités thermiques maïs) permettent de calculer les indices d'accumulation de chaleur et sont habituellement utilisées pour la culture du maïs. Elles permettent tout de même de comparer la région de la MRC des Jardins-de-Napierville aux MRC environnantes et d'évaluer le potentiel de croissance de l'ensemble des cultures. La MRC des Jardins-de-Napierville est située dans le territoire ayant le plus fort potentiel de croissance au Québec avec une accumulation d'UTM de près de 3000 en moyenne sur son territoire (Figure 16). Cette situation favorise les producteurs présents dans la MRC, car les conditions pédo-climatiques du secteur permettent l'obtention de rendement potentiel supérieur par rapport à d'autres régions du Québec.

[57] Desjarlais,C., M. Allard, D. Bélanger, A. Bondlot, A. Bouffard, A. Bourque, D. Chaumont, P. Gosselin, D. Houle, C. Larrivée, N. Lease, A.T. Pham, R. Roy, J.-P. Savard, R. Turcotte et C. Villeneuve, 2010. Savoir s'adapter aux changements climatiques. Ouranos, 128 p.

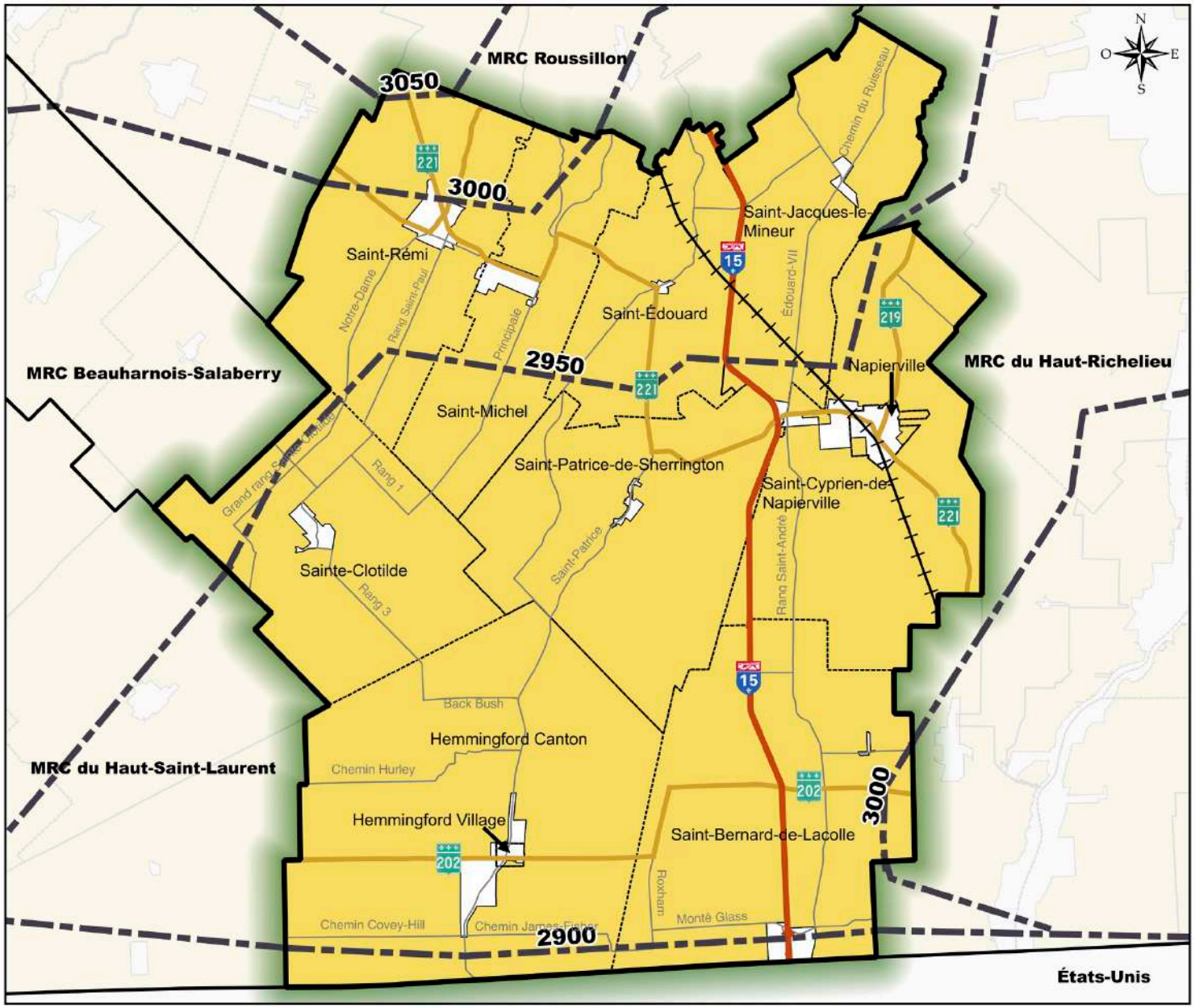

M R C
JARDINS-DE-NAPIERVILLE

Figure 16

Courbe isométrique d'UTM

Légende

Limites administratives

- MRC Les Jardins-de-Napierville
- MRC
- Municipalités locales
- Zone agricole permanente

Réseaux de transport

- Autoroute
- Régional
- Collectrice
- Chemin de fer

Courbe isométriques d'UTM

- Courbe isométriques d'UTM

0 5 10 km

Sources

Limites administratives: BDTQ, CPTAQ
Réseaux de transport: AQ, DGE, MAMOT, MERN, MTQ
UTM: Atlas agroclimatiques du Québec

PLEINETERRE
AGRONOMIE + ENVIRONNEMENT

Récréation dans la zone agricole

Les activités récréatives et de loisirs existent en nombre dans la zone agricole de la MRC des Jardins-de-Napierville. Différentes possibilités sont offertes en matière d'hébergement, de restauration et de sentiers récréatifs motorisés (motoneiges et quads) et non motorisés (cyclable, pédestre)[58].

- Sites à usages récréatifs répertoriés en zone agricole:

  - **Les campings :** Le Dauphinais au Canton de Hemmingford, le Cool Breeze et le Lac de Cristal à Saint-Bernard-de-Lacolle, le Lac Mineur à Saint-Jacques-le-Mineur et le Domaine Ensoleillé à Saint-Rémi;

  - **Le Parc Régional Saint-Bernard**, entièrement géré et entretenu par la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle;

  - **Des champs de tir** : « La Roue du Roy » au Canton de Hemmingford et l' « Association de chasse et pêche LaPraire » à Saint-Jacques-le-Mineur;

  - **Le Zoo Parc Safari** : situé sur la route 202 à la frontière du Canton de Hemmingford et de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle. Fondé en 1972, il s'agit de loin de la plus grosse attraction de la région avec plus de 400 000 visites annuelles. À la lumière de ceci, la MRC souhaite en faire un Pôle de récréotourisme structurant.

- Pour ce qui est des sentiers récréatifs motorisés et non motorisés (Figure 17 et Tableau 25), on retrouve sur le territoire de la ZAP un réseau et un maillage intéressant pour la mise en valeur et l'agrotourisme. La ZAP est pourvue de près de 493 km de sentiers dans son ensemble. Le réseau est légèrement plus dense au nord du territoire qu'au sud. Le territoire agricole est ainsi couvert dans son intégralité par 280 km de sentiers de motoneige. Le réseau de sentiers VTT 4 saisons et ses 126 km sont principalement dans la moitié nord de la ZAP, quant à l'inverse les 17 km de sentier de VTT hiver se retrouvent dans le sud-est de la ZAP. Le dernier type de sentier est une piste cyclable de 33 km. La grande majorité est un tracé (Sentier du Paysan) qui traverse la MRC d'est en ouest, passant à proximité de Saint-Bernard-de-Lacolle et de Sainte-Clotilde. Un autre petit morceau de piste cyclable est présent au nord. Une piste cyclable projetée de près de 35 km devant traverser la ZAP du nord au sud passant par Saint-Rémi et Hemmingford Village est inscrite au schéma d'aménagement. Ce projet est actuellement au stade de la réflexion et de la planification.

Tableau 25 Nombre de Kilomètres de sentiers motorisés et non motorisés dans la ZAP[59]

Type de sentier	Total dans la ZAP (km)	Total des réseaux de sentiers de la ZAP (%)
Motoneige	280,3	56,9
Quad (hiver)	126,4	25,6
Quad (été)	17,7	3,5
Cyclable (Sentier du Paysan)	33,5	6,8
Cyclable projetée	34,8	7,2
Total	**492,7**	**100**

[58] MRC Jardins-de-Napierville , 2015
[59] Ibid.

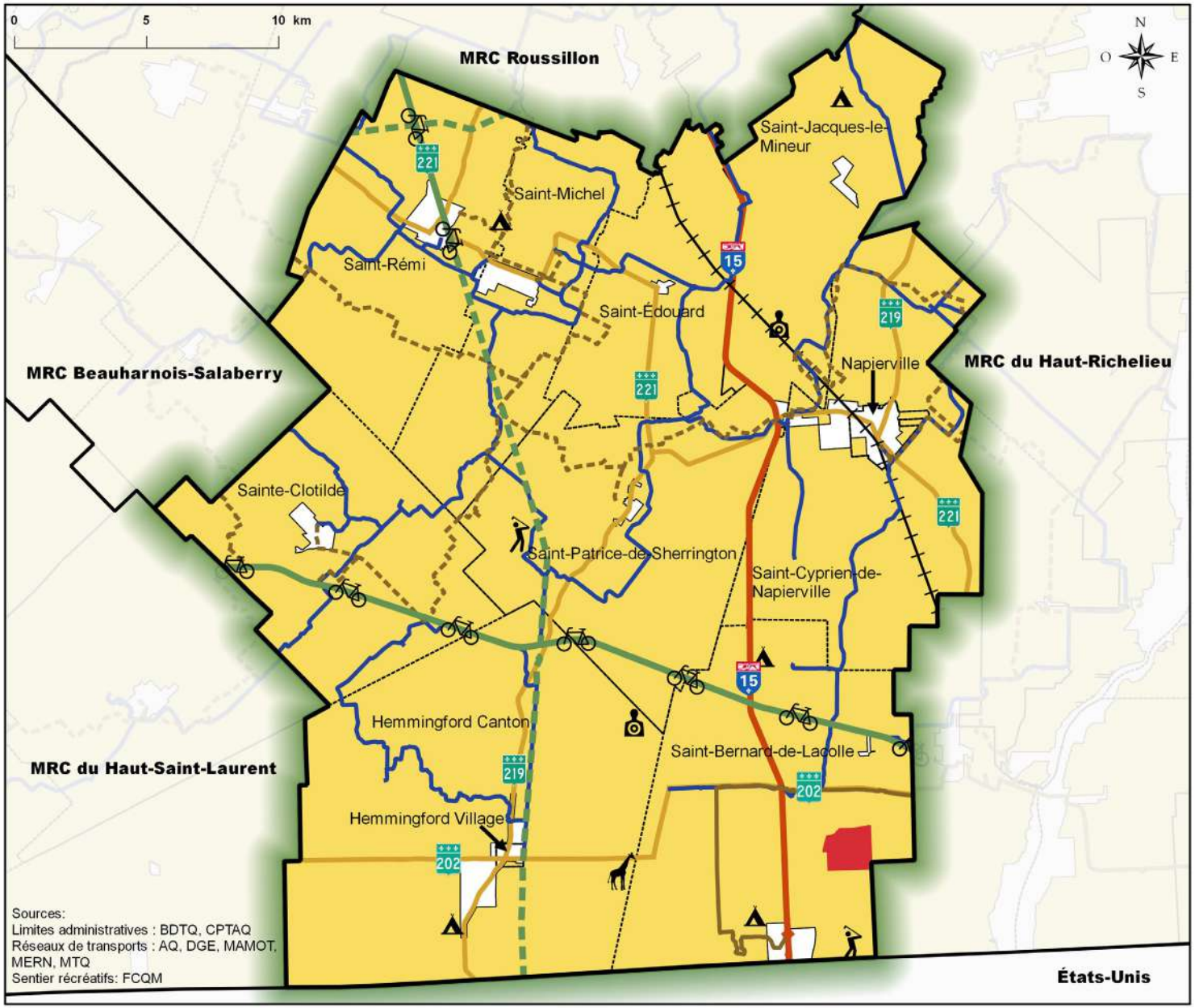

MRC JARDINS-DE-NAPIERVILLE

Figure 17
Localisation des activités récréatives de la zone agricole permanente

Légende

Limites administratives
- MRC Les Jardins-de-Napierville
- MRC
- Municipalités locales
- Zone agricole permanente

Réseaux de transport
- Autoroute
- Régional
- Chemin de fer

Sites récréatifs
- Parc Régional
- Campings
- Champs de tir
- Parc Safari
- Terrain de golf

Sentiers récréatifs
- VTT (4 saisons)
- VTT (Hiver)
- Motoneige
- Piste cyclable
- Piste cyclable projetée

PLEINETERRE AGRONOMIE • ENVIRONNEMENT

HORIZON MULTIRESSOURCES

Les activités agricoles

2

Exploitation agricole

À l'instar des tendances québécoises, le nombre d'entreprises agricoles a diminué mais les superficies exploitées ont augmenté à l'intérieur du territoire de la MRC (Tableau 26). La diminution du nombre d'entreprises est plus marquée pour les exploitations qui font principalement de la production animale. Outre Napierville, qui n'a que 2 entreprises agricoles en 2010, les trois seules municipalités de la MRC qui ont vu leur nombre d'entreprises augmenter ou rester le même sont Saint-Bernard-de-Lacolle, Sainte-Clotilde et Hemmingford Canton. Ces trois municipalités sont situées dans le sud de la MRC, où les secteurs boisés sont plus importants, et où les entreprises agricoles plus marginales, occupant de plus petites superficies, sont plus fréquentes.

Tableau 26 Évolution du nombre d'entreprises agricoles (2004-2010)[60,61]

Territoires	2004 Nombre	2010 Nombre	Variation 2010-2004 (%)	Superficies exploitées 2004 ha	Superficies exploitées 2010 ha	Variation 2010-2004 (%)
Hemmingford Canton	93	93	0	8 399	8 236	-2
Hemmingford Village	-	-	-	-	-	-
Napierville	1	2	100	-	-	-
Saint-Bernard-de-Lacolle	61	71	16	6 671	7 496	12
Saint-Cyprien-de-Napierville	78	60	-23	8 124	8 325	2
Sainte-Clotilde	56	57	2	5 329	5 248	-2
Saint-Édouard	51	45	-12	4 359	4 461	2
Saint-Jacques-le-Mineur	51	48	-6	5 383	5 766	7
Saint-Michel	78	69	-12	5 052	5 188	3
Saint-Patrice-de-Sherrington	84	71	-15	7 119	7 490	5
Saint-Rémi	120	98	-18	6 285	6 482	3
MRC Jardins-de-Napierville	**673**	**614**	**-9**	**56 829**	**58 796**	**3**
MRC Beauharnois-Salaberry	342	304	-11	31 850	32 880	3
MRC Haut-Richelieu	681	651	-4	72 422	72 233	0
MRC Haut-Saint-Laurent	669	601	-10	72 477	73 095	1
MRC Roussillon	204	192	-6	20 610	21 021	2
MRC Vaudreuil-Soulanges	468	438	-6	47 337	49 233	4

[60] Enregistrement des exploitations agricoles MAPAQ (2004 : version certifiée et 2010 : version décembre 2012) et CPTAQ Données au 31 mars 2011.
[61] Le total pour la Montérégie peut ne pas concorder avec les chiffres présentés par MRC. Les dates d'extraction des données utilisées ont varié entre MRC (déc. 2012 pour la MRC des Jardins-de-Napierville et données certifiées 2010 pour les autres MRC). Toutefois, les données des producteurs agricoles sont toutes issues du même recensement de 2010, pour toutes les MRC.

Les superficies exploitées, autrement dit des superficies qui appartiennent à des entreprises agricoles, qu'elles soient cultivées ou non, ont légèrement augmenté dans la MRC, même si elles ont diminué un peu dans les municipalités du Canton de Hemmingford et de Sainte-Clotilde. Les plus grandes augmentations des superficies exploitées ont été dans Saint-Bernard-de-Lacolle (12 %) et dans Saint-Jacques-le-Mineur (7 %). Cette légère augmentation de superficies exploitées est semblable à celle remarquée dans les MRC environnantes.

Évolution par type de production

La production végétale est plus importante que la production animale pour l'ensemble du territoire, et ce, dans toutes les municipalités (Tableaux 27 et 28). Par contre, la production animale (surtout la production laitière) est présente dans la MRC, surtout dans Saint-Bernard-de-Lacolle et Saint-Édouard (35 % et 36 % respectivement). La production végétale est plus importante dans la MRC des Jardins-de-Napierville, d'où le nom donné à la MRC, comparativement aux autres MRC de comparaison, excepté la MRC de Roussillon qui a une proportion semblable à celle de la MRC des Jardins-de-Napierville.

Tableau 27 Évolution du nombre de fermes par type de production (revenu principal), 2004-2010[62]

Territoires	Production animale Variation 2010-2004 (%)			Production végétale		
	Fermes (nombre) 2004	Fermes (nombre) 2010	Variation 2010-2004 (%)	Fermes (nombre) 2004	Fermes (nombre) 2010	Variation 2010-2004 (%)
Hemmingford Canton	38	31	-18	55	62	13
Hemmingford Village	-	-	-	-	-	-
Napierville	-	-	-	1	2	100
Saint-Bernard-de-Lacolle	31	25	-19	30	46	53
Saint-Cyprien-de-Napierville	21	14	-33	57	46	-19
Sainte-Clotilde	13	13	0	43	44	2
Saint-Édouard	17	16	-6	34	29	-15
Saint-Jacques-le-Mineur	5	4	-20	46	44	-4
Saint-Michel	9	5	-44	69	64	-7
Saint-Patrice-de-Sherrington	18	10	-44	66	61	-8
Saint-Rémi	16	11	-31	104	87	-16
MRC Jardins-de-Napierville	**168**	**129**	**-23**	**505**	**485**	**-4**
MRC Beauharnois-Salaberry	163	127	-22	178	177	-1
MRC Haut-Richelieu	302	258	-15	379	393	4
MRC Haut-Saint-Laurent	358	298	-17	311	303	-3
MRC Roussillon	41	36	-12	163	156	-4
MRC Vaudreuil-Soulanges	172	131	-24	297	307	3

[62] Enregistrement des exploitations agricoles MAPAQ (2004 : version certifiée et 2010 : version décembre 2012)

Tableau 28 Nombre de fermes par type de production (revenu principal), 2010[63]

Territoires	Production animale	Production végétale	Total	% animale	% végétale
Hemmingford Canton	31	62	93	33	67
Hemmingford Village	-	-	-	-	-
Napierville	-	2	2	0	100
Saint-Bernard-de-Lacolle	25	46	71	35	65
Saint-Cyprien-de-Napierville	14	46	60	23	77
Sainte-Clotilde	13	44	57	23	77
Saint-Édouard	16	29	45	36	64
Saint-Jacques-le-Mineur	4	44	48	8	92
Saint-Michel	5	64	69	7	93
Saint-Patrice-de-Sherrington	10	61	71	14	82
Saint-Rémi	11	87	98	11	89
MRC Jardins-de-Napierville	**129**	**485**	**614**	**21**	**79**
MRC Beauharnois-Salaberry	127	177	304	42	58
MRC Haut-Richelieu	258	393	651	40	60
MRC Haut-Saint-Laurent	298	303	601	50	50
MRC Roussillon	36	156	192	19	81
MRC Vaudreuil-Soulanges	131	307	438	30	70

63. Enregistrement des exploitations agricoles MAPAQ (2004 : version certifiée et 2010 : version décembre 2012)

Production végétale

Les principales cultures pratiquées dans la MRC sont les céréales et protéagineux, essentiellement le maïs et le soya (Tableau 29). Par ailleurs, les légumes prennent une grande importance autant en termes de superficie cultivée, de nombre d'entreprises que pour l'économie régionale. La culture de légumes est particulière à la région et l'importance qu'elle occupe dans la MRC s'explique en partie par le climat plus doux, la disponibilité de l'eau pour l'irrigation ainsi que la présence de grandes superficies de terres noires sur le territoire qui favorisent ce type de production. La MRC des Jardins-de-Napierville cultive environ le tiers des superficies dédiées aux légumes de la Montérégie.

Ensemble, les céréales et protéagineux ainsi que les légumes comptent actuellement pour 81 % des superficies en culture dans la MRC.

Certaines cultures, comme les fourrages et les pâturages, ont connu une légère diminution entre 2004 et 2010, ce qui va de pair avec la diminution du nombre d'entreprises agricoles en production animale.

Enfin, bien que les superficies en horticulture ornementale et en cultures abritées (serres) soient petites par rapport aux autres types de culture, le nombre d'entreprises présentes sur le territoire et leur superficie est élevé par rapport aux MRC environnantes.

Tableau 29 Répartition des superficies par type de culture dans la MRC (ha et %)[64]

Type de culture	Superficies (ha) 2004	Répartition (%) 2004	Superficies (ha) 2010	Répartition (%) 2010
Acériculture	279	1 %	438	1 %
Céréales/protéagineux	24 190	55 %	27 601	59 %
Fourrages	5 591	13 %	4 534	10 %
Fruits	429	1 %	411	1 %
Horticulture ornementale et cultures abritées	188	0,4 %	248	1 %
Légumes	9 725	22 %	10 412	22 %
Pâturages	2 062	5 %	1 501	3 %
Autres	1 781	4 %	1 337	3 %
TOTAL	**44 246**		**46 483**	

En terme de superficies, ce sont surtout l'acériculture, l'horticulture ornementale et les cultures abritées, ainsi que les céréales et protéagineux qui ont augmenté dans la MRC. Les pâturages et les fourrages ont diminué, avec les autres types de productions végétales comme les engrais verts, la jachère, le houblon, la lavande, etc. Néanmoins, certains pourcentages ne sont basés que sur de très petites superficies, ainsi la croissance ou le déclin peut paraître démesuré. C'est le cas avec les superficies en pâturages dans Saint-Jacques-le-Mineur, ainsi qu'avec toutes les données liées aux petits fruits, à l'acériculture et à l'horticulture ornementale et les cultures abritées.

Globalement, pour la MRC des Jardins-de-Napierville, les superficies en céréales et protéagineux présentent une croissance plus grande que dans l'ensemble de la Montérégie, mais aussi une diminution plus marquée des fourrages et des pâturages. Les superficies en légumes et en horticulture ornementale et cultures abritées sont en hausse dans la MRC, conférant un dynamisme régional intéressant pour ces types de culture. De plus, le fait que les « autres productions végétales » sont en diminution dans la MRC, contrairement à 4 des 5 MRC de comparaison, indique qu'il y a moins de diversification des cultures, au profit des céréales et protéagineux, ainsi que des légumes.

64. Enregistrement des exploitations agricoles MAPAQ (2004 : version certifiée et 2010 : version décembre 2012)

Tableau 30 Nombre d'entreprises agricoles (1er revenu) et superficies (totales) selon le type de production* 2010[65]

Territoires	Céréales et protéagineux		Fourrages[66]		Légumes		Fruits		Horticulture ornementale[67] et cultures abritées		Acériculture		Autres productions végétales	
	Nbre	ha	Nbre	ha	Nbre	ha	Nbre	ha	Nbre	ha	Nbre	ha	Nbre	ha
Hemmingford Canton	7	1 336	11	1 688	8	580	23	258	8	20,2	1	258	4	77
Hemmingford Village	-	-	-	-	-	-	-	5	-	-	-	-	-	-
Napierville	2	79	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Bernard-de-Lacolle	27	3 640	4	1 164	7	154	7	29	-	141	1	73	-	9
Saint-Cyprien-de-Napierville	31	6 111	2	457	8	900	4	12	1	1,2	-	-	-	14
Sainte-Clotilde	8	457	3	913	25	2 065	3	8	4	38,3	1	38	-	196
Saint-Édouard	16	2 770	3	644	9	535	-	-	1	19	-	10	-	112
Saint-Jacques-le-Mineur	33	4 981	1	103	5	275	3	16	1	0,1	-	-	1	2
Saint-Michel	11	2 196	-	114	41	1 856	2	9	8	8	-	11	2	272
Saint-Patrice-de-Sherrington	21	3 520	2	539	28	1 972	2	14	6	3,7	-	-	2	231
Saint-Rémi	20	2 512	1	413	41	2 075	6	60	18	17,9	-	47	1	423
MRC Jardins-de-Napierville	**176**	**27 601**	**27**	**6 035**	**172**	**10 412**	**50**	**411**	**47**	**248**	**3**	**438**	**10**	**1 337**
MRC Beauharnois-Salaberry	144	23 696	5	4 021	10	1 265	6	88	11	6	1	378	0	225
MRC Haut-Richelieu	319	52 428	20	9 073	7	1 820	18	273	20	211	4	259	5	62
MRC Haut-Saint-Laurent	135	31 133	33	16 093	29	4 677	62	2 461	2	26	41	3 619	2	659
MRC Roussillon	87	16 450	8	1 196	37	1 677	9	139	13	42	0	43	2	143
MRC Vaudreuil-Soulanges	194	32 677	26	6 086	25	2 839	14	81	28	954	16	1 029	4	229

[65] (Enregistrement des exploitations agricoles MAPAQ (2004 : version certifiée et 2010 : version décembre 2012)
[66] Les pâturages sont inclus dans le fourrage
[67] L'horticulture ornementale comprend les champs et les conteneurs
*La superficie de chaque type de culture n'est pas liée seulement aux entreprises pour lesquelles le premier revenu a été comptabilisé, mais bien pour toutes les superficies déclarées par les entreprises (que ce soit le 1er, 2e ou 3e revenu)

Tableau 31 Coissance des superficies par type de culture entre 2004 et 2010[68]

Territoires	Céréales et protéagineux (%)	Fourrages (%)	Pâturages(%)	Légumes (%)	Fruits (%)	Horticulture ornementale[69] et cultures abritées (%)	Acériculture (%)	Autres productions végétales (%)	Total (%)
Hemmingford Canton	60	-18	-37	35	11	-15	70	-68	1
Hemmingford Village	-	-	-	-	0 à 5	-	-	-	-
Napierville	- 26	-	-	-	-	-	-	-	-26
Saint-Bernard-de-Lacolle	23	-14	-29	10	142	44	78	-47	12
Saint-Cyprien-de-Napierville	5	-31	-41	49	50	-76	-	17	6
Sainte-Clotilde	-11	-12	-7	-2	-20	14	-27	94	-3
Saint-Édouard	8	-17	24	-7	-100	956	233	18	2
Saint-Jacques-le-Mineur	12	-41	425	5	45	0	-	-60	10
Saint-Michel	18	-23	-32	2	800	300	175	-54	1
Saint-Patrice-de-Sherrington	14	-3	-38	13	-42	42	-	7	10
Saint-Rémi	26	-35	-8	2	-51	-16	81	-17	4
MRC Jardins-de-Napierville	**14**	**-19**	**-27**	**7**	**-4**	**32**	**57**	**-25**	**5**
MRC Beauharnois-Salaberry	9	-18	-36	-32	31	50	62	1 224	3
MRC Haut-Richelieu	4	-9	-46	51	-13	-30	9	68	2
MRC Haut-Saint-Laurent	3	-7	-6	0	-15	2 500	29	458	0
MRC Roussillon	7	-34	-12	-13	9	100	104	-16	1
MRC Vaudreuil-Soulanges	7	-9	-26	20	98	-18	36	88	4

[68]Enregistrement des exploitations agricoles MAPAQ (2004 : version certifiée et 2010 : version décembre 2012)
[69]L'horticulture ornementale comprend les champs et les conteneurs

Tableau 32 Évolution du nombre de fermes par production végétale (revenu principal)[70]

Territoires	Céréales et protéagineux		Fourrages[71]		Légumes		Fruits		Horticulture ornementale[72] et cultures abritées		Acériculture		Autres productions végétales	
	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010
Hemmingford Canton	14	7	6	11	5	8	19	23	9	8	1	1	1	4
Hemmingford Village	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Napierville	1	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Bernard-de-Lacolle	20	27	3	4	4	7	2	7	-	-	1	1	-	-
Saint-Cyprien-de-Napierville	37	31	1	2	13	8	2	4	4	1	-	-	-	-
Sainte-Clotilde	3	8	3	3	27	25	1	3	6	4	2	1	1	-
Saint-Édouard	18	16	1	3	14	9	-	-	1	1	-	-	-	-
Saint-Jacques-le-Mineur	34	33	1	1	6	5	4	3	1	1	-	-	-	1
Saint-Michel	9	11	-	-	55	41	-	2	5	8	-	-	-	2
Saint-Patrice-de-Sherrington	17	21	-	2	43	28	2	2	4	6	-	-	-	2
Saint-Rémi	21	20	3	1	58	41	3	6	17	18	1	-	1	1
MRC Jardins-de-Napierville	**174**	**176**	**18**	**27**	**225**	**172**	**33**	**50**	**47**	**47**	**5**	**3**	**3**	**10**
MRC Beauharnois-Salaberry	138	144	8	5	13	10	6	6	13	11	0	1	0	0
MRC Haut-Richelieu	303	319	18	20	9	7	23	18	22	20	4	4	0	5
MRC Haut-Saint-Laurent	161	135	17	33	28	29	60	61	2	2	36	41	7	2
MRC Roussillon	93	87	9	8	39	37	10	9	12	13	0	0	0	2
MRC Vaudreuil-Soulanges	203	194	18	26	23	25	6	14	34	28	11	16	2	4

[70] Enregistrement des exploitations agricoles MAPAQ (2004 : version certifiée et 2010 : version décembre 2012)
[71] Les pâturages sont inclus dans le fourrage
[72] L'horticulture ornementale comprend les champs et les conteneurs

Le nombre de fermes par production végétale principale n'a que très peu varié, à l'exception du nombre d'entreprises qui produisent du fourrage comme revenu principal (de 18 à 27 entreprises entre 2004 et 2010), ainsi que celles qui produisent des légumes (diminution de 225 à 172 entreprises) et des fruits (augmentation de 33 à 50 entreprises) (Tableau 32). La diminution du nombre d'entreprises de légumes provient du fait que celles-ci se seraient consolidées, puisque les superficies en légumes ont augmenté de 687 ha entre les années 2004 et 2010. Parmi toutes les entreprises de la Montérégie qui produisent des légumes en 2010, environ 40% d'entre elles se situent dans la MRC des Jardins-de-Napierville. Il y a plus d'entreprises qui ont déclaré le fourrage comme revenu principal, dont plusieurs dans Hemmingford Canton, même si les superficies ont diminué entre les mêmes années. Bien que le nombre d'entreprises produisant des fruits ait augmenté, une légère diminution des superficies a eu lieu. Ceci s'expliquerait en partie par le fait que la production de fruits peut être une 2e ou 3e source de revenus pour une entreprise, et que de plus petites superficies sont requises dans ce cas. De plus, il est possible que de plus grosses entreprises aient cessé leur production de fruits, alors que de petites entreprises mettent en culture de petites superficies de production de fruits.

Tableau 33 Revenus associés aux productions végétales[73]

Territoires	Superficies cultivées (ha)		Revenus productions végétales ($)		Revenus/ha cultivé ($)		Croissance (%)
	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2010/2004
Hemmingford Canton	4 043	3 959	10 984 794	16 727 114	3 350	4 833	44
Hemmingford Village	c	c	-	-			-
Napierville	c	c	c	c	c	c	c
Saint-Bernard-de-Lacolle	4 627	5 137	c	c	c	c	c
Saint-Cyprien-de-Napierville	7 102	7 496	10 675 592	16 517 982	2 020	4 014	99
Sainte-Clotilde	3 786	3 676	40 999 412	48 160 863	11 055	13 420	21
Saint-Édouard	3 996	4 080	7 327 824	10 613 817	2 648	4 235	60
Saint-Jacques-le-Mineur	4 880	5 337	9 392 155	12 054 236	2 508	3 031	21
Saint-Michel	4 433	4 456	47 703 273	41 308 185	16 470	10 254	-38
Saint-Patrice-de-Sherrington	5 704	6 279	57 004 827	57 195 539	10 558	9 515	-10
Saint-Rémi	5 288	5 501	50 209 633	45 206 329	10 039	8 738	-13
MRC Jardins-de-Napierville	**43 967**	**46 045**	**237 791 215**	**253 253 659**	**6 570**	**6 434**	**-2**
MRC Beauharnois-Salaberry	31 850	32 880	35 622 645	48 736 333	2 944	3 959	34
MRC Haut-Richelieu	62 747	63 867	68 015 424	113 548 198	3 604	4 624	28
MRC Haut-Saint-Laurent	51 013	51 253	40 283 970	67 161 397	2 132	3 017	42
MRC Roussillon	19 458	19 646	36 593 999	45 883 924	2 333	2 907	25
MRC Vaudreuil-Soulanges	41 248	42 868	55 987 117	82 324 998	2 220	2 909	31

Globalement, les revenus associés aux productions végétales sont élevés dans la MRC des Jardins-de-Napierville, le revenu moyen par hectare cultivé est, de loin, le plus élevé de toutes les MRC de référence (Tableau 33). À l'intérieur de la MRC, les revenus les plus élevés, ainsi que les revenus moyens par hectare cultivé les plus grands, sont à Sainte-Clotilde, Saint-Michel, Saint-Patrice-de-Sherrington et Saint-Rémi. C'est également dans ces municipalités que sont cultivés le plus de légumes. Comme les cultures maraîchères rapportent des revenus très variables, il est normal de percevoir des écarts très grands entre les revenus/ha

[73] Enregistrement des exploitations agricoles MAPAQ (2004 : version certifiée et 2010 : version décembre 2012), nos calculs

cultivé entre certaines années, dont probablement entre l'année 2004 et 2010, dans les municipalités où ce type de culture est abondant (Saint-Patrice-de-Sherrington, Saint-Michel, Saint-Rémi) et pour l'ensemble de la MRC des Jardins-de-Napierville. Par ailleurs, la tendance des revenus associés aux céréales et protéagineux est en hausse, comme le démontrent les municipalités qui en cultivent beaucoup (Saint-Cyprien-de-Napierville et Saint-Jacques-le-Mineur, notamment), tout comme les autres MRC de référence qui en produisent également beaucoup.

Production animale

Le nombre total d'entreprises agricoles qui ont une production animale comme revenu principal a diminué dans la MRC. Cet état de fait est dû à la diminution du nombre d'entreprises d'élevages de bovin laitier et de bovin de boucherie, les autres productions animales étant restées plutôt stables. Ce sont quand même ces deux types d'élevage qui sont les plus abondants dans la MRC, formant 64 % des entreprises en production animale (Tableau 34). La diminution du nombre d'entreprises qui déclarent la production animale comme revenu principal est aussi remarquée dans toutes les MRC de comparaison.

Tableau 34 Répartition et évolution des fermes par type d'élevage (revenu principal), 2004-2010[74]

Type d'élevage	Fermes en production animale 2004 (nombre)	Fermes en production animale 2010 (nombre)	Répartition en 2004 (%)	Répartition en 2010 (%)
Bovins laitiers	70	49	42	38
Bovins de boucherie	56	34	33	26
Chevaux	6	8	4	6
Ovins	8	9	5	7
Porcs	9	9	5	7
Volailles	12	12	7	9
Autres (caprins, apiculture, sangliers, cerfs, bisons, alpagas, cailles, etc.)	7	8	4	6
TOTAL	**168**	**129**	**100**	**100**

Figure 18
Localisation des fermes par type de production animale

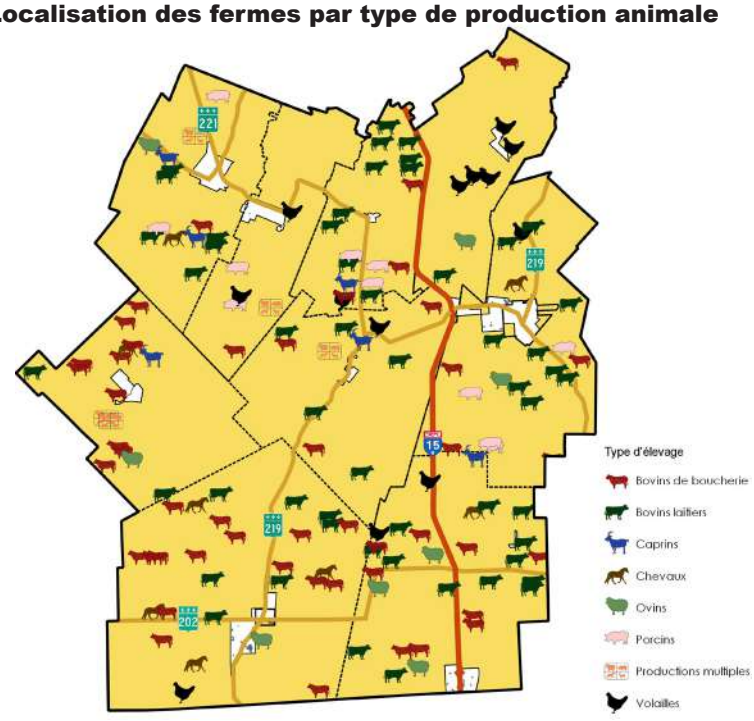

[74] Enregistrement des exploitations agricoles MAPAQ (2004 : version certifiée et 2010 : version décembre 2012)

Dans la MRC, les entreprises qui ont une production animale sont plus concentrées dans Hemmingford Canton et Saint-Bernard-de-Lacolle : en 2010, c'est plus de 43 % des entreprises qui ont une production animale pour revenu principal qui y sont situées (Tableau 35, Figure 18).

Tableau 35
Nombre de fermes déclarant une production animale entre 2004 et 2010[75]

Territoires	Nombre d'entreprises dont la production animale est le revenu principal		Nombre d'entrepries ayant une prodution animale	
	2004	2010	2004	2010
Hemmingford Canton	38	31	49	42
Hemmingford Village	-	-	-	-
Napierville	-	-	-	-
Saint-Bernard-de-Lacolle	31	25	40	37
Saint-Cyprien-de-Napierville	21	14	27	19
Sainte-Clotilde	13	13	18	18
Saint-Édouard	17	16	22	17
Saint-Jacques-le-Mineur	5	4	7	7
Saint-Michel	9	5	10	10
Saint-Patrice-de-Sherrington	18	10	22	15
Saint-Rémi	16	11	22	14
MRC Jardins-de-Napierville	**168**	**129**	**217**	**179**
MRC Beauharnois-Salaberry	163	127	186	168
MRC Haut-Richelieu	302	258	386	336
MRC Haut-Saint-Laurent	358	298	442	393
MRC Roussillon	41	36	57	52
MRC Vaudreuil-Soulanges	172	131	-	

Globalement, le nombre d'unités animales a diminué dans la MRC dans tous les types de production, excepté pour la volaille qui a légèrement augmenté (Tableau 36). Comme le nombre de fermes de bovins laitiers et de bovins de boucherie a diminué, il n'est pas surprenant de constater que ce sont ces deux types de production qui ont subi le plus de baisses d'unités animales. La diminution du nombre de bovins de boucherie vache-veau serait attribuable en grande partie au changement de protection du revenu agricole stabilisé par la FADQ, passant du nombre de vaches assurées à un nombre de kg de veau vendu en 2008. Conjugué à une faiblesse du prix de vente du bétail, cela aurait précarisé financièrement plusieurs entreprises de productions bovines de la MRC.

Le revenu brut/u.a. de la MRC lié aux productions animales par hectare est légèrement en deçà de celui de la Montérégie (Tableau 37). Les municipalités de Saint-Michel, Saint-Édouard, Saint-Cyprien-de-Napierville, Saint-Jacques-le-Mineur et Saint-Patrice-de-Sherrington ont les revenus/u.a. les plus élevés de la MRC. Les revenus/u.a. dans Sainte-Clotilde sont particulièrement faibles; c'est aussi à cet endroit que le plus d'unités animales de bovins de boucherie sont produites. À noter que la forte baisse de revenus entre 2004 et 2010 dans la municipalité de Saint-Michel est expliquée par une entreprise qui déclarait son site principal (et donc tous ses revenus) à Saint-Michel en 2004 alors qu'elle a déclaré son site principal (et tous ses revenus) dans une municipalité hors MRC en 2010. Par ailleurs, le nombre d'unités animales produites à Saint-Michel est véridique pour ces deux années.

Bien que le nombre d'entreprises soit plus élevé dans Hemmingford et Saint-Bernard-de-Lacolle, ces deux municipalités ne sont pas celles qui ont le plus d'unités animales. Les entreprises y sont donc plus petites, contrairement à Saint-Cyprien-de-Napierville où elles sont de plus grande envergure en raison du type d'élevage (porcheries VS petits élevages).

[75] Enregistrement des exploitations agricoles MAPAQ (2004 : version certifiée et 2010 : version décembre 2012)

Tableau 36 Nombre d'unités animales (u.a) selon le type de production en 2004 et 2010 (ferme déclarante)[76]

Territoires	Bovins laitiers (u.a.)		Bovins boucherie (u.a.)		Porcs (u.a.)		Volailles (u.a.)		Chevaux (u.a.)		Ovins (u.a.)		Autres productions animales (u.a.)	
	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010
Hemmingford Canton	543	418	823	472	-	0 à 50	0 à 50	0 à 50	95	84	0 à 150	0 à 50	0 à 50	-
Hemmingford Village	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Napierville	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Bernard-de-Lacolle	1 398	1 317	424	341	0 à 300	-	250 à 300	0 à 150	200 à 250	0 à 100	0 à 100	0 à 50	0 à 50	-
Saint-Cyprien-de-Napierville	834	760	409	335	0 à 2450	0 à 2250	0 à 300	0 à 350	0 à 50	0 à 100	0 à 50	0 à 50	0 à 100	0 à 50
Sainte-Clotilde	0 à 250	0 à 200	884	1 188	-	-	-	0 à 50	0 à 50	0 à 50	0 à 50	0 à 50	-	0 à 50
Saint-Édouard	917	740	297	168	0 à 750	0 à 950	0 à 150	0 à 50	0 à 50	0 à 50	0 à 50	-	0 à 50	-
Saint-Jacques-le-Mineur	0 à 200	0 à 50	0 à 50	0 à 50	0 à 150	-	500 à 550	1 100 à 1 150	0 à 50	0 à 50	-	0 à 50	-	0 à 50
Saint-Michel	2	-	100 à 150	0 à 100	0 à 500	0 à 450	0 à 400	0 à 300	0 à 50	0 à 50	0 à 100	0 à 50	0 à 50	-
Saint-Patrice-de-Sherrington	674	470	627	131	0 à 50	0 à 50	0 à 300	0 à 200	0 à 50	0 à 50	0 à 50	0 à 50	0 à 50	-
Saint-Rémi	624	438	0 à 150	0 à 100	0 à 600	0 à 500	0 à 50	0 à 50	0 à 50	0 à 50	0 à 50	0 à 50	0 à 100	0 à 50
MRC Jardins-de-Napierville	**5 404**	**4 352**	**3 783**	**2 831**	**4 580**	**4 094**	**1 843**	**2 054**	**376**	**347**	**352**	**111**	**152**	**25**
MRC Beauharnois-Salaberry	10 377	8 880	1 311	2 813	1 379	989	239	179	51	50	283	252	0	0
MRC Haut-Richelieu	17 910	14 973	5 560	3 745	22 706	25 038	1 846	2 051	394	450	623	657	153	92
MRC Haut-Saint-Laurent	18 496	16 494	7 749	8 134	3 018	3 394	691	833	261	369	418	431	117	18
MRC Roussillon	2 124	1 722	230	248	100 à 150	1 000 à 1 500	102	101	188	234	87	33	0 à 50	0 à 50
MRC Vaudreuil-Soulanges	6 151	5 062	2 749	2 665	900 à 950	800 à 850	3 394	3 105	335	537	211	145	150 à 200	0 à 50

[76] Enregistrement des exploitations agricoles MAPAQ (2004 : version certifiée et 2010 : version décembre 2012)

Tableau 37 Revenus bruts de productions animales par unité animale en élevage[77]

Territoires	Total Unités animales		Revenus productions animales ($)		Revenus/u.a. ($)		Croissance (%)
	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2010/2004
Hemmingford Canton	1 607	1 020	2 561 190	2 437 821	1 594	2 389	- 6 %
Hemmingford Village	-	-	-	-		-	-
Napierville	-	-	c	c	-	-	-
Saint-Bernard-de-Lacolle	2 687	1 894	c	5 318 204	c	2 807	-
Saint-Cyprien-de-Napierville	4 001	3 762	3 672 484	13 539 873	918	3 599	73 %
Sainte-Clotilde	1 158	1 251	858 649	1 155 722	741	924	27 %
Saint-Édouard	2 104	1 946	3 254 392	7 088 238	1 547	3 642	51 %
Saint-Jacques-le-Mineur	826	1 195	2 848 104	4 231 718	3 448	3 541	33 %
Saint-Michel	1 060	826	25 304 948	4 387 535	23 873	5 309	- 477 %
Saint-Patrice-de-Sherrington	1 615	745	3 221 984	2 537 817	1 995	3 406	- 26 %
Saint-Rémi	1 431	1 087	2 878 128	2 779 698	2 011	2 557	- 1 %
MRC Jardins-de-Napierville	**16 460**	**13 728**	**51 060 399**	**43 476 627**	**3 102**	**3 167**	**- 19 %**
MRC Beauharnois-Salaberry	13 640	12 996	48 905 013	66 743 836	3 585	5 136	13 %
MRC Haut-Richelieu	49 192	47 006	158 099 205	180 156 233	3 214	3 833	13 %
MRC Haut-Saint-Laurent	30 021	29 672	68 485 573	86 925 199	2 281	2 930	22 %
MRC Roussillon	2 916	3 398	8 793 220	10 998 300	3 016	3 237	27 %
MRC Vaudreuil-Soulanges	-	-	35 582 323	42 395 224	-	-	-

[77]. Enregistrement des exploitations agricoles MAPAQ (2004 : version certifiée et 2010 : version décembre 2012)

Agroenvironnement

L'agroenvironnement est l'ensemble des pratiques agricoles qui contribuent au développement durable de l'agriculture tout en protégeant l'environnement et la biodiversité. Dans la MRC, l'agroenvironnement se décline en une série d'actions concrètes mises en place directement par les entreprises agricoles, en services-conseils offerts auprès des entreprises et en expertise locale au niveau de la gestion de projets divers ayant pour but d'améliorer l'environnement et certains aspects de la production végétale ou animale.

Services-conseils

Au niveau des services-conseils, le MAPAQ régional offre depuis de nombreuses années une expertise auprès des entreprises agricoles. Ce Ministère, par le biais du programme Prime-Vert, encourage aussi la réalisation d'actions concrètes en développement durable agricole.

Les clubs-conseils en agroenvironnement sont implantés dans la région depuis plus de vingt ans, permettant à un grand bassin d'entreprises agricoles de bénéficier des conseils techniques et agroenvironnementaux auprès d'équipes de conseillers agricoles non liés à la vente de produits. Un club-conseil est un regroupement de producteurs agricoles, désireux d'être accompagnés dans la mise en œuvre de pratiques agricoles durables. Quelques clubs sont actifs dans la MRC, notamment les clubs Techno-Champ 2000 (56 membres dans la MRC), Datasol (34 entreprises membres dans la MRC), Agri-Action de la Montérégie (15 membres dans la MRC), Dura-Club (12 membres dans la MRC), Agro-Moisson Lac Saint-Louis (11 membres dans la MRC) et RAAC (8 membres dans la MRC), ainsi que le club d'encadrement technique Consortium PRISME (23 entreprises membres dans la MRC). Au total, ce sont 140 entreprises dans la MRC, soit 22,8% des entreprises agricoles, qui font appel à des services-conseils ou techniques, non liés à la vente.

Par ailleurs, les données du sondage envoyé aux producteurs agricoles démontrent que plusieurs agriculteurs ne sont pas membres d'un club-conseil parce qu'ils ne savent pas ce que c'est (44 % des répondants) ou qu'ils ne connaissent pas les services que les clubs peuvent leur offrir (37 % des répondants).

Recherche et développement

Le Pôle d'excellence en lutte intégrée (PELI) au CLD des Jardins-de-Napierville a été créé en octobre 2012, suite à des rencontres entre plusieurs producteurs maraîchers désirant implanter à plus grande échelle des alternatives aux pesticides chimiques et, conséquemment, diminuer l'usage de ces derniers dans leurs cultures. Le PELI a donc pour mission de regrouper les acteurs de la filière maraîchère autour d'une vision et des stratégies communes afin de créer un environnement propice au développement d'innovations, à la mise au point de technologies, d'équipements et de pratiques de lutte intégrée en vue de leur utilisation la plus large possible. Concrètement, l'organisme stimule la réalisation de projets de recherche pour développer des solutions écologiques aux pesticides, d'essais au champ et de diffuser l'information entourant la lutte intégrée à un maximum d'entreprises agricoles. C'est également un levier économique qui favorise l'implantation d'entreprises novatrices dans le domaine de la lutte intégrée, qui développent des stratégies alternatives à l'utilisation de pesticides.

Quelques entreprises œuvrant dans le domaine agricole présentent une grande ouverture à l'innovation technologique. C'est d'ailleurs le cas d'Anatis Bioprotection, une entreprise québécoise œuvrant dans le contrôle biologique des principaux insectes et acariens ravageurs des cultures, dans le but de faire réduire l'utilisation d'insecticides de synthèse.

La Bio-Usine de mouches stériles de Phytodata (Consortium Prisme), localisée à Saint-Édouard, est un élevage de mouches de l'oignon, principal insecte ravageur de l'oignon au Canada. L'élevage sert à produire de grandes quantités de mouches de l'oignon qui sont ensuite stérilisées par exposition contrôlée à une source de radiation. Une fois stérilisées, les mouches sont relâchées au champ, pendant l'activité des populations naturelles de mouche. Les mâles stérilisés entrent alors en compétition avec les mâles naturels fertiles pour féconder les femelles. Dans le cas d'un accouplement avec des mâles stériles, les œufs pondus sont aussi stériles et il n'y a donc pas d'émergence de larves. L'efficacité de cette méthode de contrôle repose sur le maintien d'un ratio élevé d'insectes stériles par rapport aux insectes naturels durant la période d'activité des populations naturelles de mouche de l'oignon, soit durant toute la saison de production. Cette méthode alternative de lutte remplace l'application d'insecticides à risque élevé pour la santé et l'environnement.

Dans la municipalité de Sainte-Clotilde, Agriculture et Agroalimentaire Canada a établi une de ses deux fermes expérimentales liées au Centre de recherche et de développement de Saint-Jean-sur-Richelieu. Elle représente une zone pédologique distincte, celle du sol organique, et comporte une station météorologique officielle d'Environnement Canada.

Journées horticoles et grandes cultures

Les journées horticoles et grandes cultures de Saint-Rémi, qui sont présentées depuis 1995, sont un incontournable pour tout producteur ou conseiller intéressé à demeurer à la fine pointe dans son domaine. En plus de permettre à plusieurs conférenciers de transmettre leurs connaissances, ces journées sont aussi une vitrine commerciale qui permet de rencontrer les nombreux fournisseurs du domaine et de découvrir leurs produits. Elles sont le résultat d'une collaboration fructueuse entre le MAPAQ, le Centre local de développement Les Jardins-de-Napierville, Emploi-Québec Montérégie et le Centre financier aux entreprises Desjardins Sud-Ouest de la Montérégie.

Gestion de l'eau par bassin versant

Un projet de gestion de l'eau par bassin versant présentement en cours, celui de l'amont de la rivière L'Acadie, permet aussi aux entreprises du territoire de profiter de certains avantages reliés aux subventions en agroenvironnement. Ce projet visant à améliorer la qualité de l'eau de la rivière L'Acadie désire aussi encourager les actions concrètes, telles que le respect et l'implantation de bandes riveraines, de haies brise-vent, l'utilisation moindre de pesticides et de fertilisants, et autres techniques agroenvironnementales bénéfiques connues (engrais vert, semis direct, etc.). La participation active de plusieurs entreprises agricoles et organismes locaux dénote l'importance de ce type de projet régionalement.

Deux organismes de bassin versant (OBV) sont aussi présents sur le territoire de la MRC : le COVABAR (rivière Richelieu) et la SCABRIC (rivière Châteauguay). Ces deux OBV œuvrent à la mise en place de la gestion intégrée et concertée de l'eau, en rédigeant un plan directeur de l'eau et promouvoient la mise en œuvre des actions jugées prioritaires. Notamment, le COVABAR participe activement au projet collectif de gestion de l'eau par bassin versant Amont de la rivière L'Acadie, en collaborant à diverses actions concrètes telles que le financement de certaines actions visant à améliorer les bandes riveraines. La SCABRIC est elle aussi présente, notamment au niveau du bassin versant de la rivière des Anglais et du ruisseau Norton. Dans leurs plans directeurs de l'eau respectifs, ces deux organismes de bassin versant ont priorisé certaines actions et pratiques agroenvironnementales à réaliser en milieu agricole, en vue de réduire la pollution diffuse dirigée vers les cours d'eau.

Pratiques agroenvironnementales

Parmi les actions agroenvironnementales qui font l'unanimité parmi les divers organismes présents sur le territoire de la MRC, certaines sont déjà pratiquées par des entreprises agricoles. Notamment :

- **Le « travail réduit ou minimal du sol »** sont des opérations de travail primaire, de préparation du lit de semence moins agressive pour le sol et l'utilisation du semis direct, c'est-à-dire l'ensemencement dans un sol sans travail préalable, qui permettent de conserver des résidus de culture sur le sol. Cette pratique contribue à protéger les sols contre l'érosion et favorise l'infiltration de l'eau.

- **Les brise-vents**, ou rangées d'arbres naturelles ou plantées, permettent de freiner la vitesse du vent et de réduire l'érosion du sol qui en résulte.

■ **Faits saillants** issus du sondage mené dans le cadre du PDZA auprès des agriculteurs de la zone agricole :

- ▲ Pratiques agroenvironnementales implantées:
  - 68% font des rotations des cultures,
  - 68% font de l'arrosage en fonction des besoins,
  - 48 % utilisent les engrais verts,
  - 40 % pratiquent le travail réduit.
- ▲ La lutte intégrée est la pratique que les exploitants agricoles aimeraient le plus implanter dans les cinq prochaines années dans leurs exploitations.
- ▲ Les services-conseils en agroenvironnement sont le troisième service jugé important pour soutenir les entreprises agricoles, derrière les services-conseils spécialisés et la planification financière.
- ▲ 55% des agriculteurs ayant répondu au sondage sont membres d'un club-conseil agroenvironnemental.
- ▲ Selon les agriculteurs de la MRC, les deux priorités de la zone agricole des Jardins-de-Napierville doivent être d'améliorer les pratiques agroenvironnementales et de favoriser le développement durable dans la zone agricole.

L'aide financière permettant d'appuyer la réalisation de diverses actions agroenvironnementale est utilisée par plusieurs entreprises de la MRC des Jardins-de-Napierville. Via le programme Prime-Vert, le MAPAQ de la Montérégie-Ouest a notamment subventionné, entre 2013 et 2015, 33 ouvrages de stockage des fumiers, 9 ouvrages de conservation des sols, 23 projets visant à intégrer la culture de couvre-sol d'hiver et 31 demandes ont été acceptées en vue d'introduire des pratiques de conservation des sols et de l'eau. La réduction de la pollution diffuse a aussi été un objectif pour 120 projets dans la MRC, comprenant entre autres l'aménagement de haies brise-vent et de bandes riveraines, le retrait des animaux des cours d'eau et la mise en place de mesures de contrôle de l'érosion en zone riveraine ou non.

Dynamisme de la zone agricole

Appartenance et intention de changement

Faits saillants issus du sondage mené dans le cadre du PDZA auprès des agriculteurs de la zone agricole :

■ 28 % des répondants ont un sentiment d'appartenance moyen, 40 % ont un fort sentiment d'appartenance et 28 % ont un très fort sentiment d'appartenance envers le territoire agricole de la MRC;

■ 44 % des agriculteurs sont fiers et 31 % des agriculteurs sont très fiers de l'agriculture pratiquée sur le territoire ;

■ 51 % des propriétaires n'ont pas d'intentions particulières par rapport à leur terre, alors que 43 % ont l'intention d'acheter d'autres terres agricoles;

■ dans les cinq prochaines années les producteurs prévoient :

- ▲ améliorer les pratiques culturales et utiliser davantage des pratiques agroenvironnementales (28 %);
- ▲ améliorer le drainage (36 %);
- ▲ prioriser la lutte intégrée;
- ▲ investir dans de nouvelles terres agricoles (43 %);
- ▲ accroître leur production (53%)
- ▲ utiliser davantage de pratiques agroenvironnementales et améliorer les pratiques culturales (29%).

Âge des exploitants, relève et main-d'oeuvre

Tableau 38 Nombre de membres répartis selon le sexe et les strates d'âge

Strate d'âge	Homme	Femme	Personne morale	Total	Représentation des femmes (%)
0 à < 20 (ans)	1	0	0	1	0 %
20 à < 40 (ans)	127	30	0	157	19%
40 à < 60 (ans)	379	149	0	528	28%
60 à < 80 (ans)	196	63	0	259	24%
80 (ans) et plus	21	6	0	27	22%
Non défini	1	0	46	47	-
Total	**725**	**248**	**46**	**1 019**	**24%**

Tableau 39 Relève établie au sein des exploitations agricoles[80]

Territoires	Fermes avec au moins un membre de moins de 40 ans	Total des fermes	Ferme avec relève établie (%)
Hemmingford Canton	16	93	17
Hemmingford Village	-	-	-
Napierville	1	2	50
Saint-Bernard-de-Lacolle	18	71	25
Saint-Cyprien-de-Napierville	26	60	43
Sainte-Clotilde	15	57	26
Saint-Édouard	16	45	36
Saint-Jacques-le-Mineur	6	48	13
Saint-Michel	14	69	20
Saint-Patrice-de-Sherrington	22	71	31
Saint-Rémi	24	98	24
MRC Jardins-de-Napierville	**158**	**614**	**26**
MRC Beauharnois-Salaberry	64*	304	21
MRC Haut-Richelieu	121	651	19
MRC Haut-Saint-Laurent	126	601	21
MRC Roussillon	36*	192	19
MRC Vaudreuil-Soulanges	89	438	20

Dans la MRC, on remarque que la moyenne d'âge des exploitants agricole est de 53,3 ans (Tableau 40). En comparaison avec les autres MRC, les exploitants y sont donc légèrement plus jeunes. De façon générale, la tranche d'âge où un peu plus de la moitié des exploitants agricoles de la MRC se situe est entre 40 et 60 ans. À l'intérieur de la MRC, c'est à Saint-Jacques-le-Mineur que la moyenne d'âge est la plus élevée et à Saint-Cyprien-de-Napierville qu'elle est la plus faible. C'est aussi dans cette dernière municipalité que les 20 à 40 ans sont les plus nombreux, en proportion. Les femmes représentent un peu moins du quart des exploitants agricoles (Tableau 38). Elles sont plus souvent présentes dans la tranche d'âge des 40 à < 60 ans.

Un des facteurs permettant d'aider à évaluer le dynamisme de la zone agricole est de vérifier si la relève est présente et déjà établie à l'intérieur des entreprises existantes. La relève établie peut être définie comme étant une personne de moins de 40 ans qui possède des parts dans l'entreprise agricole. Parmi la relève agricole établie pour les entreprises de la MRC, un peu plus du quart des entreprises comptent une relève établie (Tableau 39). Ce taux de relève établie est plus élevé que dans les MRC avoisinantes. Le transfert familial d'une entreprise en activité représente plus de la moitié des cas (56,3 %), le démarrage d'une nouvelle entreprise (41,5 %) et le transfert non familial d'une entreprise en activité ne représente que 2,18% des cas.

80. Les données proviennent des fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2010 (version décembre 2012)

Tableau 40 Exploitants agricoles par tranches d'âge, 2010[78,79]

Territoires	0 à < 20 (ans)		20 à < 40 (ans)		40 à < 60 (ans)		60 à < 80 (ans)		80 (ans) et plus		Non défini		Total	Âge moyen*
	(Nbre)	(%)	(Nbre)	(%)	(Nbre)	(%)	(Nbre)	(%)	(Nbre)	(%)	(Nbre)	(%)	(Nbre)	
Hemmingford Canton	0	0 %	16	12,5 %	70	54,7 %	37	28,9 %	3	2,3 %	2	1,6 %	128	53,3
Hemmingford Village	-	-	-		-		-		-		-		-	-
Napierville	0	0 %	1	20 %	0	0 %	2	40 %	0	0 %	2	40 %	5	-
Saint-Bernard-de-Lacolle	0	0 %	18	15,9 %	61	54 %	28	24,8 %	2	1,8 %	4	3,5 %	113	53,7
Saint-Cyprien-de-Napierville	1	0,9 %	25	23,1 %	42	28,9 %	34	31,5 %	6	5,6 %	-	-	108	52,5
Sainte-Clotilde	0	0 %	15	15,5 %	47	48,5 %	25	25,8 %	1	1 %	9	9,3 %	97	53,4
Saint-Édouard	0	0 %	16	21,3 %	40	53,3 %	16	21,3 %	2	2,7 %	1	1,3 %	75	52,6
Saint-Jacques-le-Mineur	0	0 %	6	8 %	47	62,7 %	17	22,7 %	2	2,7 %	3	4 %	75	56,2
Saint-Michel	0	0 %	14	12 %	66	56,4 %	32	27,4 %	3	2,6 %	2	1,7 %	117	52,8
Saint-Patrice-de-Sherrington	0	0 %	22	14,5 %	77	50,7 %	32	21,1 %	1	0,7 %	20	13,2 %	152	52,8
Saint-Rémi	0	0 %	24	16,1 %	78	52,3 %	36	24,2 %	7	4,7 %	4	2,7 %	149	53
MRC Jardins-de-Napierville	**1**	**0 %**	**157**	**15,4 %**	**528**	**51,8 %**	**259**	**25,4 %**	**27**	**2,6 %**	**47**	**4,6 %**	**1019**	**53,3**
MRC Beauharnois-Salaberry	n.d.	-	64*	14,9	n.d.	-	n.d.	-	n.d.	-	n.d.	-	430	53,3
MRC Haut-Richelieu	-	-	35	13,8 %	127	50,2 %	83	32,8 %	3	1,2 %	5	2,0 %	253	54,8
MRC Haut-Saint-Laurent	-	-	126	13,1 %	514	53,4 %	267	27,8 %	36	3,8 %	16	1,7 %	959	54,1
MRC Roussillon	n.d.	-	36*	14,1 %	n.d.	-	n.d.	-	n.d.	-	n.d.	-	255	56,1
MRC Vaudreuil-Soulanges	-	-	89	12,9 %	385	55,9 %	193	28 %	22	3,1 %	-	-	689	53,7

[78.] Les données proviennent des fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2010 (version décembre 2012)

[79.] Exploitants agricoles sur toutes les fermes, nombre total d'exploitants agricoles. Jusqu'à trois exploitants peuvent être déclarés par ferme. Il s'agit d'un dénombrement des exploitants distincts. Les personnes qui exploitent deux fermes distinctes ou plus sont donc incluses une seule fois dans le total

La proportion de ventes de fermes prévues est inférieure dans la MRC, mais la proportion de relève identifiée en prévision d'un transfert de ferme est plus élevée. En effet, parmi les entreprises ayant prévu vendre dans un horizon de 5 ans, la relève est déjà identifiée pour 83 % des entreprises (Tableau 41).

Plusieurs exploitants agricoles travaillent aussi à l'extérieur de la ferme. La majorité des exploitants qui ont une autre source de revenus travaillent entre 20 et 40 heures par semaine (Tableau 42). Cette proportion est semblable à celles des MRC avoisinantes.

La main-d'œuvre familiale qui travaille de façon permanente dans les entreprises agricoles de la MRC est la plus fréquente, excepté pour les entreprises de production de légumes frais et de pommes de terre où la main-d'œuvre non familiale du Québec et hors Québec est autant ou légèrement plus grande que la main-d'œuvre familiale (Tableau 43). La main-d'œuvre hors Québec est très utilisée pour la production maraîchère de légumes frais.

Parmi les producteurs agricoles qui ont répondu au sondage, nous apprenons que la main-d'œuvre est un défi pour plusieurs entreprises. En effet, 59 % d'entre eux trouvent qu'il est difficile à très difficile d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, 57 % des exploitants agricoles trouvent que l'accès à la main-d'œuvre est difficile à très difficile et 62 % font appel à de la famille élargie pour travailler sur la ferme.

Tableau 41 Relève prévue dans les fermes qui veulent vendre d'ici cinq ans[81]

Territoires	Fermes (nombre)	Vente prévue (5 ans) (nombre)	Vente prévue (5 ans) (%)	Relève identifiée (nombre)	Relève VS vente prévue (%)
Hemmingford Canton	93	10	11	5	50
Hemmingford Village	-	-	-	-	-
Napierville	2	0	0	-	-
Saint-Bernard-de-Lacolle	71	4	6	4	100
Saint-Cyprien-de-Napierville	60	1	2	1	100
Sainte-Clotilde	57	5	9	5	100
Saint-Édouard	45	4	9	4	100
Saint-Jacques-le-Mineur	48	2	4	2	100
Saint-Michel	69	8	12	7	88
Saint-Patrice-de-Sherrington	71	8	11	6	75
Saint-Rémi	98	11	11	10	91
MRC Jardins-de-Napierville	**614**	**53**	**9**	**44**	**83**
MRC Beauharnois-Salaberry	304	33	11	26	79
MRC Haut-Richelieu	651	90	14	61	68
MRC Haut-Saint-Laurent	601	75	12	54	72
MRC Roussillon	192	24	13	17	71
MRC Vaudreuil-Soulanges	438	49	11	35	71

[81] Les données proviennent des fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2010 (version décembre 2012).

Tableau 42 Nombre d'exploitants agricoles selon le travail non agricole rémunéré 2010[82,83]

Territoires	0 à < 20 heures		20 à < 40 heures		40 et plus		Exploitants totaux[84]
	(nombre)	(%)	(nombre)	(%)	(nombre)	(%)	(nombre)
Hemmingford Canton	15	12	40	31	15	12	130
Hemmingford Village	-	-	-		-		-
Napierville	-		-		-		-
Saint-Bernard-de-Lacolle	5	6	20	24	10	12	85
Saint-Cyprien-de-Napierville	10	11	15	17	5	6	90
Sainte-Clotilde	5	5	20	21	15	16	95
Saint-Édouard	5	6	10	11	15	17	90
Saint-Jacques-le-Mineur	0	0	10	18	10	18	55
Saint-Michel	5	5	5	5	15	14	110
Saint-Patrice-de-Sherrington	5	5	20	21	5	5	95
Saint-Rémi	0	0	20	17	10	9	115
MRC Jardins-de-Napierville	**50**	**6**	**140**	**16**	**100**	**11**	**870**
MRC Beauharnois-Salaberry	35	8	60	14	40	9	430
MRC Haut-Richelieu	55	6	140	15	85	9	920
MRC Haut-Saint-Laurent	75	8	160	17	115	12	945
MRC Roussillon	10	4	35	14	25	10	255
MRC Vaudreuil-Soulanges	40	6	100	14	90	13	695

[82.] Statistique Canada (Recensement de l'agriculture 2011)
[83.] Exploitants agricoles sur toutes les fermes, nombre total d'exploitants agricoles. Jusqu'à trois exploitants peuvent être déclarés par ferme. Il s'agit d'un dénombrement des exploitants distincts. Les personnes qui exploitent deux fermes distinctes ou plus sont donc incluses une seule fois dans le total
[84.] Nombre total d'exploitants, qu'ils aient une source de revenus autre qu'agricole ou non.

Tableau 43 Nombre d'exploitations ayant recours aux différents types de main-d'oeuvre (activité principale)[85,86]

Territoires	Main-d'œuvre familiale(nombre)	Main-d'œuvre non familiale (nombre)		Ratio main-d'œuvre non familiale/ main-d'œuvre familiale (%)
		du Québec	Hors Québec	
Céréales et protéagineux	168	42	4	21
Autres légumes frais	125	83	56	53
Bovins laitiers et production laitière	48	18	-	27
Cultures abritées	43	22	9	42
Bovins de boucherie	31	2	-	6
Autres fruits	29	8	-	22
Fourrages	27	2	-	7
Pommes de terre	23	16	7	50
Pommes	19	10	2	39
Autres sources de revenus	16	7	-	30
Ovins	9	-	-	0
Porcs	7	3	-	30
Chevaux	8	1	1	20
Poulets et dindons	4	1	-	20
Autres volailles (canards, émeus, etc.)	2	4	-	67
Acériculture	3	-	-	0
Autres légumes de transformation	3	1	-	25
Horticulture ornementale	2	1	-	25
Oeufs	2	-	-	0
Veaux lourds	2	-	-	0
Apiculture	1	-	-	0
Caprins	1	-	-	0
Total	**573**	**221**	**79**	**34**

[85.] Les données proviennent des fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2010 (version décembre 2012)
[86.] Exploitants agricoles sur toutes les fermes, nombre total d'exploitants agricoles. Jusqu'à trois exploitants peuvent être déclarés par ferme. Il s'agit d'un dénombrement des exploitants distincts. Les personnes qui exploitent deux fermes distinctes ou plus sont donc incluses une seule fois dans le total.

Travailleurs agricoles temporaires[87]

Différents types de productions agricoles, notamment les cultures maraîchères, ont besoin de beaucoup de main-d'œuvre de façon temporaire, pour une partie de l'année seulement (Tableau 44). Comme la culture maraîchère est très présente dans la MRC, les entreprises emploient un grand nombre de travailleurs agricoles temporaires, comparativement aux MRC environnantes. Les travailleurs étrangers temporaires proviennent majoritairement du Mexique et du Guatemala. En général, ils sont présents durant la saison de production, soit environ 20 semaines, où ils travaillent environ 60 heures par semaine.

Tableau 44 Nombre de travailleurs agricoles temporaires

Territoires	Nombre de travailleurs temporaires 2012	Nombre de travailleurs temporaires 2013	Nombre de travailleurs temporaires 2014
MRC Jardins-de-Napierville	**1 937**	**2 075**	**2 036**
MRC Beauharnois-Salaberry	28	35	30
MRC Haut-Richelieu	n.d.	n.d.	n.d.
MRC Haut-Saint-Laurent	77	101	100
MRC Roussillon	384	378	394
MRC Vaudreuil-Soulanges	176	232	204

Agriculture dans l'économie locale

Au cœur de la Montérégie, la MRC des Jardins-de-Napierville a une influence indéniable sur l'importance de l'agriculture dans l'économie locale. En Montérégie, le secteur bioalimentaire contribue à un peu plus de 9 % du PIB (Tableau 45).

Tableau 45 Produit intérieur brut de base, Montérégie (2012)[88]

Type	PIB au prix de base (M$)	Total %	bioalim. %	Emplois (milliers)	Total %	bioalim. %
Agriculture	1 280	2,6	27,8	15,9	2,1	19,1
Transformation	1 460	2,9	31,7	15,3	2,0	18,4
Détail	550	1,1	12,0	16,9	2,2	20,3
Restauration	720	1,4	15,7	30,1	3,9	36,2
Industrie bioalimentaire	4 600	9,2	100	83,1	10,9	100
Activité économique totale[89]	49 896,9	100	-	762,8	100	-

[87] CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, 2014. Analyse Stratégique en matière d'immigration – Volet portrait sur l'immigration. 49 p.
[88] Institut de la Statistique du Québec, 2012. Banque de données des Statistiques officielles sur le Québec (source des données: Statistique Canada (SC), Enquête sur la population active, 2015, adapté par l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ).)
[89] Afin de faciliter la lecture, les domaines d'activités économiques autres que l'agroalimentaire n'ont pas été conservés dans le tableau, ce qui explique que le total ne correspond pas avec la sommation des éléments.

Le Tableau 46 présente la répartition des travailleurs dans la région. Il est important de noter que la répartition suivante des travailleurs ne présente pas les emplois dans les régions ciblées, mais bien l'occupation des résidents de la MRC. Les industries où le plus de résidents de la MRC travaillent sont celles des domaines de fabrication, de commerce de détail, de l'agriculture, foresterie, chasse et pêche et de construction. Dans le domaine de l'agriculture, étant donné la forte proportion de main-d'œuvre familiale travaillant dans les entreprises agricoles de la région (Tableau 43), il est probable que les résidents de la MRC travaillent majoritairement dans la MRC des Jardins-de-Napierville.

Les revenus moyens des fermes de la MRC sont plus élevés que ceux des MRC de comparaison. À l'intérieur de la MRC, les différentes municipalités ont des revenus moyens variant entre 205 745 $/ferme et 865 551 $/ferme (Tableau 47). Certaines municipalités, dont Sainte-Clotilde, Saint-Michel et Saint-Patrice-de-Sherrington ont un pourcentage de revenus supérieur au pourcentage de fermes présentes dans la MRC; ces fermes procurent un revenu moyen plus important par ferme. À noter que ce sont des municipalités où la culture maraîchère est très présente. À l'inverse, le grand nombre de fermes dans Hemmingford Canton ont des revenus moyens inférieurs. À l'échelle de la MRC des Jardins-de-Napierville, les entreprises agricoles ont des revenus moyens légèrement supérieurs aux MRC de comparaison : 8,7 % des entreprises de la Montérégie situées dans la MRC des Jardins-de-Napierville présentent 10,1 % des revenus associés aux productions agricoles.

Tableau 46 Nombre d'emplois par types d'industries[90]

Industrie (selon la classification SCIAN)	Nombre d'emplois des résidents de la MRC (2011)
Agriculture, foresterie, chasse et pêche	1 555
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	60
Services publics	35
Construction	1 530
Fabrication	1 775
Commerce de gros	560
Commerce de détail	1 740
Transport et entreposage	1 135
Industrie de l'information et industrie culturelle	165
Finance et assurances	470
Services immobiliers et services de location et de location bail	180
Services professionnels, scientifiques et techniques	575
Gestion de sociétés et d'entreprises	0
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	430
Services d'enseignement	600
Soins de santé et assistance sociale	1 245
Arts, spectacles et loisirs	290
Hébergement et services de restauration	585
Autres services (sauf les administrations publiques)	795
Administrations publiques	545
Total	**14 270**

[90] Institut de la Statistique du Québec, 2012. Banque de données des Statistiques officielles sur le Québec (source des données: Statistique Canada (SC), Enquête sur la population active, 2015, adapté par l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ).)

Tableau 47 Revenus agricoles totaux, 2010[91]

Territoires	Fermes (nombre)	Fermes (%)	Revenus totaux ($)	Revenus (%)	Revenus moyens ($)
Hemmingford Canton	93	15,1	19 134 251	6,5	205 745
Hemmingford Village	-	-	-	-	-
Napierville	2	0,3	c	-	c
Saint-Bernard-de-Lacolle	71	11,6	c	-	c
Saint-Cyprien-de-Napierville	60	9,8	30 086 626	10,2	501 444
Sainte-Clotilde	57	9,2	49 336 390	16,7	865 551
Saint-Édouard	45	7,3	17 276 468	5,8	383 922
Saint-Jacques-le-Mineur	48	7,8	16 295 955	5,5	339 499
Saint-Michel	69	11,2	45 695 720	15,4	662 257
Saint-Patrice-de-Sherrington	71	11,6	59 743 170	20,2	841 453
Saint-Rémi	98	16,0	48 068 118	16,2	490 491
MRC Jardins-de-Napierville	**614**	**8,7**	**296 277 033**	**10,1**	**482 536**
MRC Beauharnois-Salaberry	304	4,3	116 007 735	4,0	381 604
MRC Haut-Richelieu	651	9,2	295 342 388	10,1	453 675
MRC Haut-Saint-Laurent	601	8,5	154 615 539	5,3	257 264
MRC Roussillon	192	2,7	57 104 168	1,9	297 418
MRC Vaudreuil-Soulanges	438	6,2	124 720 222	4,3	284 749
Montérégie	**7 077**	**100**	**2 930 340 637**	**-**	**414 065**

[91]. Enregistrement des exploitations agricoles MAPAQ (2010 : version décembre 2012)

La RFU d'une municipalité comprend l'évaluation uniformisée de tous les immeubles imposables situés sur son territoire, ce qui inclut les immeubles résidentiels, industriels et commerciaux, agricoles et non exploités. Dans la MRC des Jardins-de-Napierville, près du tiers de la valeur de la richesse foncière uniformisée est attribuable aux immeubles agricoles. Parmi les MRC de comparaison, seule la MRC du Haut-Saint-Laurent a un taux agricole/RFU plus élevé que les Jardins-de-Napierville (Tableau 48).

Les revenus par hectare cultivé dans la MRC sont beaucoup plus élevés que toutes les autres MRC avoisinantes, comme le présente le Tableau 49. Ceux dans Sainte-Clotilde, Saint-Michel et Saint-Patrice-de-Sherrington haussent cette moyenne, probablement de par l'importance des fermes maraîchères qui s'y trouvent.

Le capital agricole représente la valeur du capital (possédé ou loué) engagé dans la production de produits agricoles. Le capital agricole a trois composantes : les terres et les bâtiments, le bétail et la volaille, ainsi que les machines et le matériel agricoles. La valeur totale du capital agricole de la MRC est le deuxième plus élevé des territoires de comparaison, seule la MRC Haut-Richelieu possède une valeur supérieure (Tableau 50). Par contre la valeur du capital agricole par ferme est un des plus faibles des territoires de comparaison, seule la MRC du Haut-Saint-Laurent a une valeur par ferme plus faible.

Tableau 48 Valeur uniformisée en milliers de $ (2015)[92]

Territoires	Immeubles agricoles ($)	Richesse foncière uniformisée ($)	Agricole / RFU (%)
Hemmingford Canton	106 320 700	291 682 400	36,5
Hemmingford Village	24 648	62 417 728	0,04
Napierville	3 542 121	386 363 468	0,9
Saint-Bernard-de-Lacolle	99 904 480	255 189 923	39,1
Saint-Cyprien-de-Napierville	143 601 033	320 241 549	44,8
Sainte-Clotilde	143 751 400	264 103 707	54,4
Saint-Édouard	82 882 672	186 653 826	44,4
Saint-Jacques-le-Mineur	96 812 535	229 238 851	42,2
Saint-Michel	136 965 200	438 847 184	31,2
Saint-Patrice-de-Sherrington	184 124 880	352 227 728	52,3
Saint-Rémi	135 926 100	913 490 804	14,9
MRC Jardins-de-Napierville	**1 133 855 769**	**3 700 457 167**	**30,6**
MRC Beauharnois-Salaberry	541 626 933	6 322 703 292	8,6
MRC Haut-Richelieu	1 244 801 961	13 552 458 524	9,2
MRC Haut-Saint-Laurent	962 943 535	2 743 613 441	35,1
MRC Roussillon	361 424 305	19 116 721 701	1,9
MRC Vaudreuil-Soulanges	785 101 978	19 001 032 584	4,1

[92] MAMOT, 2015, disponible au http://www.mamot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/richesse-fonciere-uniformisee/

Tableau 49 Revenus agricoles totaux/hectare cultivé[93]

Territoires	2004 $/ha	2010 $/ha
Hemmingford Canton	3 350	4 833
Hemmingford Village	-	-
Napierville	c	c
Saint-Bernard-de-Lacolle	c	c
Saint-Cyprien-de-Napierville	2 020	4 014
Sainte-Clotilde	11 055	13 420
Saint-Édouard	2 648	4 235
Saint-Jacques-le-Mineur	2 508	3 031
Saint-Michel[94]	16 470	10 254
Saint-Patrice-de-Sherrington	10 558	9 515
Saint-Rémi	10 039	8 738
MRC Jardins-de-Napierville	**6 570**	**6 434**
MRC Beauharnois-Salaberry	2 944	3 959
MRC Haut-Richelieu	3 604	4 624
MRC Haut-Saint-Laurent	2 132	3 017
MRC Roussillon	2 333	2 907
MRC Vaudreuil-Soulanges	2 220	2 909

Tableau 50 Total du capital agricole (2010)[95]

Territoires	Total du capital agricole-valeur marchande en dollars courants ($)	Valeur du capital agricole par ferme déclarante ($)
Hemmingford Canton	114 568 816	1 218 817
Hemmingford Village	-	-
Napierville	-	-
Saint-Bernard-de-Lacolle	68 414 068	1 341 452
Saint-Cyprien-de-Napierville	147 532 238	2 458 871
Sainte-Clotilde	126 482 815	2 040 045
Saint-Édouard	93 696 425	1 703 571
Saint-Jacques-le-Mineur	96 675 342	2 301 794
Saint-Michel	128 597 691	1 837 110
Saint-Patrice-de-Sherrington	134 563 899	2 102 561
Saint-Rémi	109 938 099	1 427 768
MRC Jardins-de-Napierville	**1 020 469 393**	**1 774 729**
MRC Beauharnois-Salaberry	541 898 834	1 868 617
MRC Haut-Richelieu	1 247 800 751	2 072 759
MRC Haut-Saint-Laurent	959 444 889	1 532 660
MRC Roussillon	314 994 005	1 789 739
MRC Vaudreuil-Soulanges	890 293 414	1 890 220

93. Enregistrement des exploitations agricoles MAPAQ (2010 : version décembre 2012)
94. À noter que la forte baisse de revenus entre 2004 et 2010 dans la municipalité de Saint-Michel est expliquée par une entreprise qui déclarait son site principal (et donc tous ses revenus) à Saint-Michel en 2004 alors qu'elle a déclaré son site principal (et tous ses revenus) dans une municipalité hors-MRC en 2010.
95. Statistique Canada, données 2011. Site web consulté en 2016.

Tableau 51 Proportion du nombre de fermes par tranche de revenus (2010)[96]

Territoires	Revenus moyens ($)	Moins de 5 000 $ %	5 001 – 50 000 $ %	50 001 - 100 000 $ %	100 001 - 250 000 $ %	250 001 - 500 000 $ %	Plus de 500 000 $ %
Hemmingford Canton	205 745	10	51	16	13	2	9
Hemmingford Village	-	-	-	-	-	-	-
Napierville	c	c	c	c	c	c	c
Saint-Bernard-de-Lacolle	c	15	32	11	21	14	6
Saint-Cyprien-de-Napierville	501 444	10	23	3	18	13	32
Sainte-Clotilde	865 551	5	42	12	12	5	23
Saint-Édouard	383 922	2	27	18	20	11	22
Saint-Jacques-le-Mineur	339 499	13	25	10	21	21	10
Saint-Michel	662 257	4	30	10	16	17	22
Saint-Patrice-de-Sherrington	841 453	4	13	13	23	15	32
Saint-Rémi	490 491	3	35	11	18	10	22
MRC Jardins-de-Napierville	**482 536**	**7**	**32**	**12**	**18**	**12**	**19**
MRC Beauharnois-Salaberry	381 604	1	18	14	24	23	20
MRC Haut-Richelieu	453 675	3	21	10	27	18	22
MRC Haut-Saint-Laurent	257 264	2	32	14	19	19	14
MRC Roussillon	297 418	3	41	11	12	19	15
Vaudreuil-Soulanges	284 749	4	32	11	22	17	14

La répartition des fermes de la MRC par strates de revenu est semblable au territoire de comparaison à l'exception des tranches 100 001$-250 000$ et 251 001$-500 000$. Il y aurait donc moins de fermes avec un revenu intermédiaire dans la MRC que dans les MRC de comparaison. Aussi, la forte présence de plus petites fermes au sud de la MRC peut peut-être expliquer le plus grand nombre de fermes avec un revenu inférieur à 100 000$. D'ailleurs, la municipalité de Hemmingford Canton a la plus grande proportion de fermes ayant un revenu de moins de 100 000$, soit 77 % des entreprises agricoles qui s'y trouvent.

Graphique 4

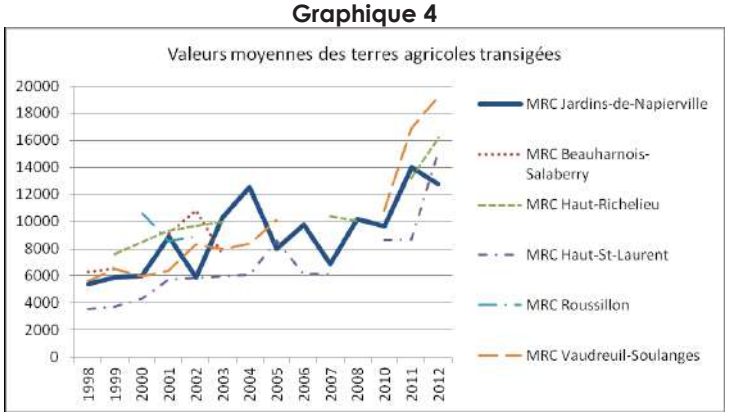

Au niveau de la valeur des terres agricoles transigées, la MRC fait preuve de beaucoup de variabilité dans la valeur moyenne observée annuellement (Graphique 4). Comme le territoire n'est pas égal en terme de possibilité agricole, il est normal d'observer de plus grandes variations, surtout si seulement un petit nombre de transactions ont lieu chaque année. Tout de même, la MRC se situe dans la moyenne des valeurs des terres agricoles transigées, en plus d'augmenter, passant d'une moyenne de 5 433$/ha en 1998 à 12 757$/ha en 2012. Par ailleurs, 85 % des producteurs agricoles ayant répondu au sondage jugent la valeur des terres agricoles élevée à trop élevée.

[96] Enregistrement des exploitations agricoles MAPAQ (2010 : version décembre 2012)
[97] Groupe AGECO, données 1998-2012 extraites en 2016. À noter qu'un nombre minimal de 8 transactions annuelles sont nécessaires pour la diffusion d'une valeur moyenne.

Transformation, distribution, commercialisation et mise en marché

Portrait agroalimentaire

La MRC des Jardins-de-Napierville est le siège de nombreuses entreprises qui écoulent leurs produits au Marché Central de Montréal ou sur les marchés hors Québec (États-Unis, Ontario, Maritimes).[98] Les entreprises maraîchères, très présentes sur le territoire, n'y font pas exception.

Afin de préciser davantage l'offre de la MRC quant aux grossistes, emballeurs et transformateurs du territoire, les municipalités ont été invitées à fournir des informations sur les entreprises qui font ces types d'activités sur leur territoire. Sur les territoires de Saint-Bernard-de-Lacolle, Sainte-Clotilde, Saint-Édouard, Saint-Jacques-le-Mineur et Saint-Patrice-de-Sherrington, il y a 18 grossistes, 31 emballeurs et 10 transformateurs, qui n'apparaissent pas nécessairement au Tableau 52. À noter que 15 entreprises sont à la fois des grossistes et des emballeurs.

Tableau 52 Établissements agroalimentaires dans la MRC des Jardins-de-Napierville[99]

Catégorie	Nombre d'établissements
Établissements de transformation	
Abattoir	2
Biscuiterie, boulangerie, pâtisserie	1
Chocolaterie et confiserie	2
Charcuterie	1
Prép. aliment médicamentée	3
Découpe à forfait	1
Usine de produits laitiers	1
Confiture/sirop/garniture	1
Total	**12**
Établissements de restauration	
Restaurant	34
Rest. Serv. Rapide	3
Rest. Mets emporté	3
Centre d'accueil	6
Casse-croûte	23
Caféteria	5
Traiteur	3
Total	**154**
Établissements de commerce de gros	
Dist/gros. succed. p. lait	1
Total	**1**
Établissements de commerce de détail	
Marché de proximité	22
Bar laitier	4
Hypermarché	3
Boucherie	3
Charcuterie/Fromagerie	2
Pâtisserie	1
Locaux de préparation d'aliments	2
Dist. Prem-Alm/Alim. Méd.	1
Épicerie/Boucherie	4
Kiosque	4
Total	**46**

98. Site Web du MAPAQ, consulté en 2016
99. (MAPAQ-DGSAIA, 2014)
* Les données de l'onglet Industrie bioalim. proviennent de la DGSAIA, entreprise sous permis, sélection DADEAT, sept 2013.

Mise en marché et activités complémentaires

Les entreprises agricoles qui font le plus de mise en marché et d'activités complémentaires à la ferme dans la MRC des Jardins-de-Napierville sont majoritairement situées dans la municipalité du Canton d'Hemmingford, qui se trouve au sud du territoire en bordure de la frontière canado-américaine. Cette situation s'explique en partie par le fait que ce secteur de la MRC se trouve sur des terres moins propices aux grandes cultures, car le sol présente un moins grand potentiel agricole et le relief y est plus vallonneux. Le parcellaire y est aussi plus fragmenté par la présence de boisés que le reste du territoire de la MRC. Cette situation pédo-géographique est propice aux cultures de la pomme et de la vigne. Ces entreprises ayant un modèle d'affaires plus axé sur la vente directe à la ferme.

Sur le territoire, le Circuit du Paysan intègre le tourisme à la pratique d'activités agricoles et à la mise en marché de certains produits locaux. En partenariat avec les MRC du Haut-Saint-Laurent et de Roussillon, la MRC des Jardins-de-Napierville a voulu mettre en valeur l'agriculture régionale et a été parmi les premières à mettre sur pied un circuit du paysan, en 1998. À ce jour, le parcours de 194 km compte une centaine d'entreprises participantes, permettant d'attirer chaque année plus de 50 000 visiteurs. Le Circuit du Paysan désire être reconnu des clientèles pour son offre touristique de qualité qui intègre à la fois ses paysages champêtres, ses petits villages et hameaux ainsi que pour la qualité de ses expériences d'agrotourisme, de tourisme gourmand et de tourisme rural.

Selon une étude menée en 2013 par le CLD des Jardins-de-Napierville pour le Circuit du Paysan[100], quelques tendances au niveau de l'agrotourisme ont été dégagées pour mieux saisir la clientèle locale desservie par, notamment, les entreprises agricoles de la MRC qui font partie intégrante du Circuit du Paysan.

« Le tourisme de proximité et l'escapade de dernière minute :

Les touristes effectuent de plus courts séjours planifiés à la dernière minute et nécessitant des déplacements moins longs. Ils explorent les campagnes limitrophes des grandes villes pour se dépayser et redécouvrir des valeurs et expériences non urbaines et plus humaines ancrées dans les traditions.

L'attrait pour la campagne et la recherche d'une expérience authentique :

Les gens qui habitent surtout la ville et ses alentours prennent plaisir à découvrir des régions rurales, à retourner aux sources traditionnelles et à vivre une expérience authentique qui propose une immersion dans un monde rural.

Intérêt pour le tourisme gourmand et culinaire :

Le tourisme gourmand et culinaire suscite de plus en plus d'intérêt. Des collaborations intéressantes peuvent être développées entre les producteurs agricoles, les artisans, les transformateurs, les chefs cuisiniers et les restaurateurs afin de proposer une offre de restauration gourmande à l'image du terroir québécois.

La recherche d'une saine alimentation et la popularité des produits biologiques :

Une saine alimentation est de plus en plus importante pour les consommateurs. La tendance est donc de rechercher davantage les produits frais et santé, biologiques et de meilleure qualité. Plusieurs marchés publics, fermes agrotouristiques et kiosques en bordure des routes ont noté une augmentation de leur clientèle.

Retour aux sources, désir d'acheter local et engouement pour les produits du terroir :

De plus en plus, les gens démontrent un intérêt à connaître la provenance des aliments qu'ils consomment, la manière dont ils sont produits, et à développer un lien privilégié avec le producteur agricole. D'ailleurs, au cours des dernières années, on remarque la création de nombreux marchés publics, de marchés virtuels ainsi que des Systèmes de « paniers » (ex. : agriculture soutenue par la communauté). De plus, on remarque une tendance à mettre en valeur les produits locaux (ex. : vins, cidres, fromages, etc.) lors d'évènements, de congrès, de colloques ou de réunions d'affaires, souvent par des dégustations sur place. » [101]

[100] Bouvier, J. 2013. Plan de développement du Circuit du Paysan 2013-2015, version simplifiée. CLD des Jardins-de-Napierville.
[101] Bouvier, J. 2013. Plan de développement du Circuit du Paysan 2013-2015, version simplifiée. CLD des Jardins-de-Napierville.

Certaines entreprises agricoles de la MRC des Jardins-de-Napierville peuvent accueillir leur clientèle directement à la ferme. La présence de ceux-ci sur le web est devenue incontournable pour informer les visiteurs des attraits régionaux. Outre le site web du Circuit du Paysan, ceux de la route des vins, de la route des cidres et du Garde-Manger du Québec regroupent plusieurs entreprises agricoles et en font la promotion. En effet, le Circuit du Paysan aide à promouvoir 28 entreprises de la MRC (agricoles ou non), la route des vins présente 6 vignobles de la MRC, 5 cidreries sont affichées sur le site web de la route des cidres de la Montérégie et le Garde-Manger du Québec promeut 17 entreprises de la MRC.

La MRC des Jardins-de-Napierville se démarque par une très grande production de légumes frais. Paradoxalement, les résidents de la MRC y ont peu accès puisque les légumes produits ici sont rapidement expédiés aux épiceries et marchés publics du Québec. Une initiative du CLD des Jardins-de-Napierville, permettant d'augmenter l'accès aux légumes frais produits localement, a vu le jour en 2015 : La Caravane des cultures. Ce kiosque ambulant est un service de livraison par camion de légumes frais, s'arrêtant dans 10 municipalités de la MRC. La Caravane des cultures roule 5 jours par semaine, et permet aux résidents d'acheter des légumes frais, produits localement, en plus d'offrir quelques produits généralement déclassés (par exemple croches ou déformés), d'offrir des informations sur la santé et même quelques recettes. Ce projet-pilote a pour mission d'assurer un approvisionnement stable et à prix abordable de fruits et légumes sur l'ensemble du territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville, en plus de sensibiliser la population desservie à l'importance d'une saine alimentation.

Le moyen privilégié pour écouler leurs produits des entreprises agricoles pratiquant des activités complémentaires dans la MRC est la vente dans un marché public. En effet, 12,9 % des entreprises agricoles de la MRC utilisent ce moyen de vente, ce qui semble élevé par rapport aux MRC de comparaison (Tableau 53). La forte proportion de légumes produits dans la MRC peut expliquer la popularité de ce moyen de vente. Puisqu'aucun marché public n'est présent sur le territoire de la MRC, ces produits ne sont pas voués à une consommation locale. Les marchés publics semblent donc populaires, mais comme les produits sont vendus dans des marchés publics hors MRC, ils sont peu accessibles à la population locale. Par contre, 8,5 % des entreprises agricoles de la MRC font de la vente dans un kiosque à la ferme, ce qui est semblable aux MRC de comparaison.

De façon générale, comparativement aux MRC de référence, les producteurs agricoles de la région font moins d'activité complémentaire à la ferme, comme de l'agrotourisme.

Tableau 53 Activité complémentaire, 2010[102]

Territoires	Fermes	Agrotourisme		Transformation à la ferme		Kiosque à la ferme		Production biologique		Autocueillette		Marché public	
	(nbre)	(nbre)	%	(nbre)	%	(nbre)	%	(nbre)	%	(nbre)	%	(nbre)	%
Hemmingford Canton	93	7	7,5	9	9,7	13	14	5	5,4	5	5,4	11	11,8
Hemmingford Village	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Napierville	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Bernard-de-Lacolle	71	2	2,8	2	2,8	7	9,9	3	4,2	1	1,4	2	2,8
Saint-Cyprien-de-Napierville	60	3	5	4	6,7	5	8,3	0	0	1	1,7	4	6,7
Sainte-Clotilde	57	0	0	1	1,8	4	7	0	0	1	1,8	4	7
Saint-Édouard	45	0	0	1	2,2	0	0	0	0	0	0	3	6,7
Saint-Jacques-le-Mineur	48	2	4,2	3	6,3	4	8,3	0	0	1	2,1	8	16,7
Saint-Michel	69	0	0	0	0	3	4,3	0	0	1	1,4	15	21,7
Saint-Patrice-de-Sherrington	71	1	1,4	2	2,8	4	5,6	3	4,2	0	0	5	7
Saint-Rémi	98	0	0	0	0	12	12,2	1	1	6	6,1	27	27,6
MRC Jardins-de-Napierville	**614**	**15**	**2,4**	**22**	**3,6**	**52**	**8,5**	**12**	**2**	**16**	**2,6**	**79**	**12,9**
MRC Beauharnois-Salaberry	304	7	2,3	8	2,6	22	7,2	2	0,7	4	1,3	9	3
MRC Haut-Richelieu	651	25	3,8	20	3,1	43	6,6	15	2,3	18	2,8	23	3,5
MRC Haut-Saint-Laurent	601	31	5,2	38	6,3	53	8,8	24	4	25	4,2	33	5,5
MRC Roussillon	192	8	4,2	8	4,2	27	14	8	4,2	13	6,8	20	10,4
MRC Vaudreuil-Soulanges	438	17	3,9	21	4,8	44	10	16	3,7	6	1,4	21	4,8

[102] Enregistrement des exploitations agricoles MAPAQ (2010 : version décembre 2012)

Diagnostic de la zone agricole

3

Principaux
constats du portrait

Un territoire, haut lieu de l'agriculture, stratégiquement localisé, riche et de qualité

- **Une population agricole vieillissante et des perspectives de croissance démographique**
  - Population agricole plus âgée (55,3 ans) que la population de la MRC (41,4 ans) (ISQ);
  - Population générale en forte croissance démographique attendue de presque 16 % d'ici 2026 (ISQ);

- **Une situation géographique et un réseau routier favorables**
  - Principale porte d'entrée au Québec en provenance des États-Unis (MRC);
  - Scindée en deux dans son axe est-ouest par l'autoroute 15 (MRC);

- **Une zone agricole et des terres cultivées prédominantes sur le territoire régional**
  - La ZAP occupe 97 % du territoire de la MRC, le plus fort taux des MRC de comparaison (CPTAQ);
  - Fort taux de terres agricoles cultivées (78,3%) (MAPAQ);
  - Faible présence de friches (1,4 %) dans la ZAP (MRC), mais localisées et décrites;
  - La partie sud de la MRC, plus boisée, est partiellement cultivée et propice à l'agrotourisme.

- **Des entreprises agricoles fortes et en développement**
  - Signe de consolidation des entreprises agricoles dans la MRC (MAPAQ);
  - Croissance des superficies exploitées (3,5 %) et cultivées (15,4 %) plus forte que la moyenne des MRC comparables entre 2004 et 2010 (MAPAQ);
  - Plus petites superficies moyennes cultivées par ferme en 2010 (65 ha/ferme) que les MRC de comparaison (MAPAQ);

- **Présence d'une espèce animale potentiellement nuisible aux cultures**
  - Présence de deux aires de confinement du cerf de Virginie dans la ZAP (MFFP);

- **Des milieux humides et aquatiques présents, mais potentiellement menacés**
  - Trois bassins versants de type 1 sont présents en partie sur le territoire de la ZAP (BDTQ);
  - 1 056 km de cours d'eau sillonnent la ZAP (MRC);
  - Des eaux de surface de mauvaise qualité (MDDELCC);
  - 7 770 ha de milieux humides sur le territoire de la ZAP (MDDELCC);
  - Plus grand pourcentage de milieux humides perturbés (48,2 %) des territoires de comparaison (MDDELCC);
  - Présence d'espèces végétales à statut précaire dans les milieux naturels au sud de la ZAP (CDPNQ);
  - Présence d'espèces animales à statut précaire (CDPNQ);

Des sols organiques de qualité, qui font la richesse, mais également la fragilité de l'agriculture régionale

- Plus grandes superficies de sols organiques cultivés au Québec (22 % des sols cultivés de la ZAP (ARDA);
- Grandes proportions de bons sols (79,6 %) (Classes 2, 3, 4 et O) présents dans la ZAP (ARDA);
- Important problème d'érosion hydrique des sols organiques cultivés en bordure de la rivière l'Acadie et du ruisseau Norton (FPMQ);
- Diminution de l'épaisseur des sols organiques avec le temps (FPMQ);

Un territoire régional aux biens et services écologiques importants

- Valeur estimée des biens et services écologiques produits sur la MRC de 135 millions de dollars;

Des activités récréotouristiques en zone agricole

- LA ZAP de la MRC est traversée par 493 km de sentiers récréatifs motorisés et non-motorisés ;
- Présence du parc régional Saint-Bernard;
- Présence du Parc Safari dans la ZAP ;
- Présence de clubs de golf ;

Des activités agricoles diversifiées avec une prédominance des cultures

Les cultures sont dominantes au niveau régional

- Plus grande proportion de fermes en culture (79 %) qu'en élevage (21 %) (MAPAQ);

Les céréales, protéagineux et légumes dominent les cultures et connaissent une forte expansion

- Les superficies en céréales et protéagineux présentent une croissance (+14%) plus grande que dans l'ensemble des MRC de comparaison entre 2004 et 2010 (MAPAQ);
- Maïs-grain et soya sont les principales cultures produites (59 %) dans la MRC, suivi par les légumes (22 %) (MAPAQ);
- La MRC cultive environ le tiers des superficies dédiées aux légumes de la Montérégie (MAPAQ);
- Les céréales et protéagineux ainsi que les légumes comptent actuellement pour 81 % des superficies en culture dans la MRC (MAPAQ);
- Superficies en légumes (+7 %) et en horticulture ornementale/cultures abritées (+32 %) sont en hausse dans la MRC entre 2004 et 2010 (MAPAQ);
- 40 % des entreprises agricoles produisant des légumes en Montérégie se trouvent dans la MRC (MAPAQ);
- Revenu par hectare cultivé (6 434 $/ha) le plus élevé des MRC de comparaison à cause des cultures maraîchères en 2010 (MAPAQ);

Un recul marqué du nombre d'entreprises agricoles

- Diminution du nombre d'entreprises agricoles (- 9 %) dans la MRC entre 2004 et 2010 (MAPAQ);
- Augmentation des superficies cultivées pour l'ensemble de la MRC (44 246 ha en 2004 et 46 483 ha en 2010, une augmentation de 5 %), signe d'une consolidation des entreprises présentes (MAPAQ);

- **La production bovine et laitière en diminution**

  - Diminution significative du nombre d'entreprises en production bovine (-39 %) et laitière (-30 % entre 2004 et 2010 (MAPAQ);
  - Diminution du nombre d'unités animales en production bovine (-25 %) et laitière (-19 %) (MAPAQ);

- **Le secteur agroenvironnement très présent au niveau régional**

  - Présence de nombreux intervenants de l'agroenvironnement dans la MRC : service-conseil, CLD, PELI, R ET D en collaboration avec différents chercheurs, universités et centres de recherche (MRC);
  - Présence de l'un des plus grands événements d'information agricole au Québec : Les journées horticoles et grandes cultures (MRC);
  - Plusieurs projets à vocation agroenvironnementale (projet de bassin versant, mouches de l'oignon, etc.) (MRC);

Une zone agricole dynamique et économiquement fertile

- **Des agriculteurs plus jeunes et une relève plus présente**

  - Population agricole légèrement moins âgée (53,3 ans) que les MRC de comparaison (MAPAQ);
  - Proportion de fermes avec une relève établie (26%) plus élevée que dans les MRC de comparaison en 2010 (MAPAQ);
  - 83 % des fermes désirant vendre leur entreprise dans les 5 prochaines années ont une relève désignée, soit le taux le plus élevé des MRC comparables en 2010 (MAPAQ);

- **Les travailleurs étrangers temporaires très présents dans la main-d'œuvre agricole**

  - Main-d'œuvre non familiale très utilisée pour la production maraîchère de légumes frais en 2010 par rapport à la main-d'œuvre familiale (53 %) (MAPAQ);
  - Forte présence de travailleurs étrangers temporaires (2 036 travailleurs) comparativement aux MRC témoins en 2014 (CRÉ VHSL);

- **Une agriculture peu documentée**

  - Les revenus moyens (482 536 $) des fermes de la MRC sont plus élevés que ceux des MRC de comparaison en 2010 (MAPAQ);
  - La MRC compte moins de fermes ayant un revenu moyen (100 000 $ - 500 000 $) que les MRC de comparaison en 2010 (MAPAQ);
  - La MRC compte 51 % de fermes ayant un revenu inférieur à 100 000 $ (MAPAQ);
  - Importante exportation de légumes cultivés dans la MRC (MAPAQ);
  - Présence de gros acteurs dans la commercialisation, transformation et emballage des produits maraîchers (MRC);
  - Peu d'information disponible sur le poids de l'agriculture dans l'économie de la MRC;

- **Tourisme rural présent avec des activités complémentaires peu développées**

  - Présence de plusieurs circuits agrotouristiques qui traversent la MRC, dont le Circuit du Paysan et la route des cidres de la Montérégie (MRC);
  - Service de livraison de légumes frais : la Caravane des cultures (CLD);
  - Les principales activités complémentaires pratiquées par les entreprises agricoles de la MRC en 2010 sont la vente dans un marché public (12,9%) et la vente dans un kiosque à la ferme (8,5%) (MAPAQ);
  - Aucun marché public n'est présent sur le territoire de la MRC (MAPAQ).

Faits saillants des activités de consultation

Le PDZA de la MRC des Jardins-de-Napierville a été de nombreuses fois bonifié et validé au cours de son élaboration, et est donc le fruit d'une consultation restreinte et d'une consultation à large public. La consultation restreinte a été réalisée de façon continue durant tout le processus par les membres du comité technique. Ce travail a été ponctué de consultations élargies visant à rejoindre un plus large public dont les producteurs agricoles de la MRC. Cette consultation élargie comprenait quatre temps forts, soit : une consultation des producteurs agricoles au début de la démarche, un sondage envoyé aux producteurs agricoles de la MRC, un forum ouvert au public visant à valider les faits saillants du portrait, les FFOM et permettre de dégager des éléments de vision ainsi qu'une consultation publique à la fin de la démarche.

Consultation des producteurs agricoles

La consultation des producteurs agricoles, dès le début de la démarche, visait à les informer du travail qui serait fait durant le processus de réalisation et à connaître leur opinion sur celui-ci. De façon générale, l'ensemble de la démarche a été bien perçu par les producteurs agricoles présents. Au cours des discussions, il était clair que, pour eux, l'accès à la terre pour la relève agricole, la pérennité des sols organiques, les contraintes réglementaires et le lien avec les autres citoyens de la MRC étaient des enjeux prioritaires auxquels le PDZA devait répondre.

Sondage aux producteurs agricoles

Une quarantaine de producteurs agricoles ont répondu au sondage du PDZA de la MRC. Bien que le nombre de répondants peut sembler faible, les données du sondage ont été jugées intéressantes, car la répartition territoriale, le type d'entreprise et le type d'agriculteurs ayant répondu au sondage sont représentatifs de ce qui se retrouve dans la MRC.

L'humeur générale des répondants au sondage est assez positive en regard de l'agriculture pratiquée sur le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville, plus de 75 % d'entre eux se disant fier à très fier de l'agriculture qui y est pratiquée et près de 70 % ont un sentiment d'appartenance fort à très fort au territoire agricole de la MRC. Cette confiance envers les activités et le territoire agricole de la MRC se reflète dans les intentions des répondants. Près de la moitié d'entre eux souhaite acquérir de nouvelles terres agricoles dans les prochaines années et plus de 75% sont en consolidation et/ou expansion de leur entreprise. Leur réseau de contacts s'articule autour des agronomes, de leurs pairs et du MAPAQ lorsqu'ils ont besoin d'aide ou de conseils. Les principaux changements faits sur leurs entreprises au cours des dernières années sont la croissance de la production, le transfert d'entreprise et l'ajout d'une nouvelle production. Lorsqu'on les questionne sur les changements qu'ils souhaitent faire dans les cinq prochaines années, on retrouve la croissance de la production, le drainage des terres et la mécanisation.

Bien que la relève soit bien présente, 50% des répondants affirment avoir une relève familiale identifiée ou établie, l'accès et la rétention de la main-d'œuvre sont une problématique pour la plupart d'entre eux.

Pour les répondants aux sondages, les initiatives prioritaires à mettre en place sur le territoire agricole de la MRC sont l'amélioration des pratiques agroenvironnementales, favoriser le développement durable des entreprises, améliorer les procédures d'entretien des cours d'eau et l'adaptation de la réglementation municipale à la réalité agricole.

Forum

Les 43 participants invités ont débuté par un atelier visant à valider les forces, faiblesses, opportunités et contraintes identifiées au PDZA. Les participants ont globalement adhéré aux propositions présentées et ont identifié près d'une trentaine d'éléments supplémentaires, majoritairement des faiblesses et des contraintes, comme le manque de diffusion et de marketing pour l'agroenvironnement, l'agriculture raisonnée et la lutte intégrée et le manque de produits locaux dans les épiceries. Un second atelier portant sur la vision stratégique avait pour objectif de collecter les éléments de vision des participants de la zone et des activités agricoles dans le futur. Plusieurs thématiques communes ont permis d'aligner la vision du PDZA, à savoir : l'agroenvironnement, l'appropriation collective / la reconnaissance / la cohabitation, la continuité (la relève), l'engagement et/ou l'appui politique, les produits locaux et/ou de proximité, la protection et la pérennité de l'agriculture dans la MRC.

Parallèlement aux ateliers, les participants ont été invités à suggérer des pistes de recommandations et d'actions, qui ont permis de constituer une base du plan d'action du PDZA. Ces recommandations touchaient les pratiques agricoles, les terres noires, les pratiques agroenvironnementales, la cohabitation harmonieuse, la relève, la biodiversité, l'agrotourisme et la gouvernance. Par exemple, il a été soulevé qu'il serait utile de développer des outils de commercialisation de produits locaux, de diminuer la perte de matières organiques et de sol arable en terres noires, ainsi que de promouvoir la location de petites terres à même les grandes superficies des exploitants pour favoriser la relève.

Consultation publique

La consultation publique a attiré une soixantaine de participants, dont plusieurs maires, des producteurs agricoles et des citoyens, qui ont été globalement très satisfaits du PDZA, autant au niveau des faits saillants du portrait, du diagnostic et du plan d'action présenté. Quelques précisions ont été demandées, notamment au niveau des bandes riveraines, mais aucun changement majeur n'a été proposé. L'ensemble du document et du plan d'action découlant de la vision commune a été très bien reçu par les participants. La mise en œuvre du plan d'action a été abordée lors de cette rencontre et la MRC s'est engagée à nommer un chargé de projet qui sera responsable de la mise en œuvre dès l'automne 2017.

Diagnostic

Les éléments du diagnostic territorial s'appuient sur les éléments du portrait, sur les consultations menées auprès des producteurs agricoles et organismes ciblés, ainsi que sur les travaux du comité de suivi (Annexe 2). Ces activités et travaux de concertation ont permis l'expression de plusieurs constats, forces, faiblesses, opportunités et contraintes liées au développement de la zone agricole. Ces diverses composantes ont permis de faire ressortir plusieurs enjeux pour l'avenir de la zone agricole.

Forces, faiblesses, opportunités, contraintes

Les définitions suivantes, adoptées par le MAPAQ, ont été retenues pour l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et contraintes :

L'environnement interne (forces et faiblesses)

- Dans le cadre de l'élaboration du PDZA, les forces et les faiblesses incluent des éléments sur lesquels au moins un des acteurs de première ligne du PDZA (ville, MRC, UPA) a une influence.

- Les forces sont les aspects positifs sur lesquels on peut bâtir dans le futur.

- Les faiblesses, par opposition aux forces, sont les aspects négatifs pour lesquels des marges d'amélioration importantes existent.

L'environnement externe (opportunités et contraintes)

- Dans le cadre de l'élaboration du PDZA, les opportunités et contraintes sont les éléments sur lesquels les acteurs de première ligne du PDZA (ville, MRC, UPA) n'ont peu ou pas de possibilité d'influence.

- Les opportunités sont les possibilités extérieures positives dont on peut éventuellement tirer parti, dans le contexte des forces et des faiblesses actuelles.

- Les contraintes sont les problèmes, obstacles ou limitations extérieures qui peuvent empêcher ou limiter le développement de l'agriculture dans la MRC.

Forces

Aspects positifs internes sur lesquels on peut bâtir dans le futur (au moins un intervenant y a une influence)

- Quasi-totalité du territoire de la MRC en zone agricole
- Une zone agricole majoritairement cultivée
- Grandes superficies de sols organiques en culture
- Bon réseau de drainage souterrain et de surface des terres agricoles
- Productions agricoles diversifiées : fruitier, maraîcher et grandes cultures
- Forte croissance des superficies en horticulture ornementale et culture abritée
- Bonne santé économique de l'agriculture régionale
- Forte consolidation et amélioration des entreprises agricoles
- Grande proportion de fermes ayant une relève établie et/ou désignée
- Expertise régionale reconnue en agroenvironnement (Clubs-conseils)
- Utilisation, recherche et développement en lutte intégrée (PRISME, PELI)
- Fort sentiment d'appartenance des agriculteurs envers le territoire agricole de la MRC
- Fort degré de fierté par rapport à l'agriculture actuellement pratiquée dans la MRC
- Image positive de l'agriculture régionale (produits de qualité)
- Désir important des producteurs agricoles d'une mise en marché de proximité
- Fort degré de connaissance des projets et événements agricoles de la MRC par les producteurs agricoles
- Nivelage des terres en cours
- Actions majeures prises pour la qualité de l'eau
- Actions prises pour limiter la perte des sols organiques
- Présence d'un réseau récréatif, motorisé et non motorisé, structuré et fréquenté
- Amélioration du processus de traitement des demandes de cours d'eau
- Présence et promotion d'un réseau agrotouristique régional : le Circuit du Paysan
- Initiatives de mise en marché local (Caravane des cultures, détaillants, etc.)
- Présence de leaders (cidreries, etc.)
- Récréotourisme (positif pour cidreries, vignobles, vergers, petits fruits, etc.)
- Réglementation municipale permissive pour les activités complémentaires
- Stabilité d'implantation des entreprises
- Possibilité de remise en valeur de friches
- Possibilité de développement des boisés, acériculture et autres produits agroforestiers (PFNL)
- Zones industrielles disponibles pour le développement agroalimentaire
- Présence d'entreprises en transformation
- Capacité financière des grandes entreprises locales à maintenir les terres en culture (à l'expansion)

Opportunités

Possibilités extérieures positives, dont on peut éventuellement tirer parti, dans le contexte des forces et des faiblesses actuelles (aucun intervenant n'y a d'influence)

- Situation géographique favorable à proximité des lignes américaines et du bassin du grand Montréal
- Principale porte d'entrée du Québec en provenance des États-Unis
- Territoire bien desservi par un réseau routier de qualité
- Proximité de sites portuaires
- Grande superficie de sols organiques en culture
- Grande proportion de sols de qualité dans la ZAP
- Grande valeur de biens et services écologiques des milieux naturels du territoire
- Présence d'un pôle touristique d'importance (Parc Safari)
- Diversité des paysages et des milieux naturels
- Bon potentiel UTM
- Changements climatiques
- Importance véhiculée d'une agriculture raisonnée
- Bon réseau de communication pour la publicité/commercialisation/mise en marché à grande échelle (Montérégie/Québécoise)
- Bonne compréhension des réalités agricoles de la part des élus municipaux
- Peu de publicité et de marché de proximité pour les producteurs biologiques
- Présence d'îlots déstructurés

Faiblesses

Aspects négatifs internes, pour lesquels des marges d'amélioration importantes existent (au moins un intervenant y a une influence)

- Faible qualité de l'eau de surface
- Prises d'eau pour l'irrigation et le lavage dans les cultures maraîchères a une influence sur les nappes d'eau souterraines
- Manque de haies brise-vent, surtout le long des cours d'eau
- Boisés peu entretenus et peu d'intérêt à les mettre en valeur
- Agriculture biologique peu présente sur le territoire
- Couverture incomplète de l'offre Internet haute vitesse
- Le 600 volts (Hydro-Québec) n'est pas offert partout
- Couverture cellulaire déficiente
- Couverture au gaz naturel déficiente
- Perception d'une faible compatibilité d'usages non agricoles avec les activités agricoles
- Cohabitation à certains endroits difficiles entre le milieu agricole et les citadins
- Manque de connaissances (place de l'agriculture dans l'économie locale, boisés, milieux humides, acériculture, qualité des eaux souterraines, cartographie des zones inondables)
- Manque de connaissance des services et subventions offerts
- Difficulté d'établir une offre de proximité de produits locaux dans la MRC
- Problème de vandalisme amené par la proximité de certains réseaux récréotouristiques sous-utilisés
- Récréotourisme (négatif pour les fermes qui ont des animaux à gérer)
- Faible disponibilité et rétention de la main-d'œuvre agricole qualifiée ou non
- Absence de transport collectif entre la zone urbaine et la MRC pour la mobilité de la main-d'œuvre journalière
- Gestion opérationnelle déficiente de la gestion administrative de la main-d'œuvre journalière

Contraintes

Problèmes, obstacles ou limitations extérieures, qui peuvent empêcher ou limiter le développement/avenir de la zone agricole (aucun intervenant n'y a d'influence)

- Pertes d'épaisseurs des sols organiques cultivés
- Érosion hydrique et éolienne des terres noires
- Difficulté d'acquisition des terres (coût d'achat)
- Spéculation sur les terres agricoles
- Réglementations provinciales (CPTAQ, cours d'eau)
- Réglementation fédérale sur l'immigration de la main-d'œuvre temporaire étrangère
- Difficulté de bâtir en territoire agricole pour la relève ou la main-d'œuvre agricole
- Prix de l'énergie pour la serriculture
- Peu de desserte par voie ferrée
- Règlement sur les entreprises agricoles (REA) (contraignant pour certaines cultures)
- Perte de paysages agricoles
- Les biens et services environnementaux ne sont pas rétribués
- Présence d'animaux moins compatibles avec les cultures : chevreuils, dindons sauvages
- Les débits de pointe de la majorité des cours d'eau sont trop élevés

Enjeux

Un enjeu est « ce qui est en jeu », c'est-à-dire littéralement ce qui est à perdre ou à gagner. Dans le cadre du PDZA, on entend également, par enjeu, un acquis fragilisé et un potentiel peu exploité.

L'identification des six enjeux spécifiques à la zone et aux activités agricoles de la MRC des Jardins-de-Napierville a été réalisée à partir des résultats de l'analyse territoriale précédente (forces, faiblesses, opportunités et contraintes).

1) Le maintien, la consolidation et la préservation des terres noires cultivées, exploitées et non exploitées.

2) Le développement de l'agrotourisme en harmonie avec les activités agricoles.

3) La mise en valeur et la promotion des produits locaux, des produits de niches et des produits biologiques en harmonie avec les activités agricoles.

4) Le maintien et le développement d'une agriculture novatrice, moderne et environnementalement responsable.

5) La préservation, la promotion et la mise en valeur du territoire, dont les paysages.

6) La facilitation de l'accès à la terre pour les producteurs et la relève.

Vision et orientation

Les fondements de la vision

La vision s'appuie sur l'état des connaissances du territoire de la MRC. Son contenu s'inspire des grandes forces, faiblesses, opportunités et contraintes observées dans le diagnostic territorial. L'élaboration de la vision intègre, également les grandes préoccupations et orientations discutées dans le cadre du forum ayant regroupé divers intervenants actifs sur le territoire de la MRC.

Énoncé de vision concertée

En 2026, La MRC des Jardins-de-Napierville est reconnue pour son agriculture innovante, tant en terme de productions, que de respect de son environnement. Elle s'appuie notamment pour cela sur de la recherche et développement en lutte intégrée à la fine pointe de la technologie et de ses pratiques culturales.

La préservation des terres noires permet de maintenir une qualité des produits agricoles faisant la réputation des productions locales.

La croissance démographique et le développement urbain se font dans le respect et la considération de l'importance de la zone agricole régionale, et ce notamment grâce à une activité agrotouristique développée.

Les producteurs du territoire, consciencieux et dynamiques, avec une relève établie, qualifiée et formée, sont fiers de l'agriculture pérenne pratiquée sur leur territoire.

Plan d'action du PDZA

4

Le plan d'action a été développé suite aux différentes rencontres avec le comité technique, dont les prémisses avaient été données lors du forum.

Numéro d'action	Enjeu(x) lié(s)	Actions	Échéancier	Indicateurs de résultats	Acteurs pressentis	
					Responsable	Partenaires
1	1	Développer une stratégie de mise en culture de terres noires boisées (modification de lois et règlements, reboisement)	2-5 ans	Mise en place de la stratégie	MRC	UPA, L'AcadieLab, PRISME, MAPAQ, MDDELCC
2	1	Collaboration à un groupe d'expertise en innovation agricole dans les terres noires (recherche, préservation, restauration, etc.)	0-2 ans	Formation d'un groupe opérationnel	MRC	PRISME, L'AcadieLab, MAPAQ, UPA, Universités
3	2	Faire une évaluation du Circuit du Paysan	0-2 ans	Évaluation réalisée	MRC (CLD)	Membres du Circuit
4	2, 3	Mettre en place des partenariats et des outils de commercialisation des produits locaux	0-2 ans	Activités réalisées, obtenir des partenariats	MRC (CLD)	UPA, MAPAQ, Expansion PME
5	4	Mettre en avant et faire mieux connaître et reconnaître les services-conseils et autres expertises locales auprès des producteurs agricoles	0-2 ans	Moyens de communication mis en place	Réseau Agriconseils Montérégie-Ouest	MRC, MAPAQ, UPA
6	4	Faire appliquer la bande riveraine telle que décrite dans le plan d'action de la MRC	2-5 ans	Nombre de cours d'eau visités	MRC, municipalités	UPA
7	4	Faciliter le transport vers la MRC pour les travailleurs de la ville	2-5 ans	Dépôt d'un rapport sur la problématique	MRC	UPA, Emploi-Québec
8	4, 5	Mettre en œuvre des actions volontaires concertées pour la plantation et l'entretien des bandes riveraines et de haies brise-vent structurées	2-5 ans	Mise en place d'une structure	Coopérative Unifrontière	MRC, CCAE, UPA, Réseau Agriconseils de la Montérégie-Ouest, L'Acadie-Lab
9	4, 5	Réfléchir à un mécanisme de reconnaissance financière des biens et services environnementaux rendus par la bande riveraine et les boisés	2-5 ans	Développement du mécanisme	MRC, Municipalités	UPA, MAMOT, MAPAQ
10	4, 6	Assurer une couverture internet haute vitesse sur l'ensemble du territoire agricole	0-2 ans	Couverture internet assurée, nombre de représentations pour réseau cellulaire	MRC	UPA
11	4, 6	Représentations pour l'accès au gaz naturel, améliorer la couverture du réseau cellulaire et avoir accès au 600 volts aux entreprises agricoles de la MRC	0-2 ans	Représentations	MRC	UPA
12	5	Développer et/ou adapter des outils et diffuser de l'information sur le partage du territoire (partage de la route, récréotourisme, nuisances telles que bruits, odeurs, luminosité et poussières) afin de permettre et de faciliter une meilleure cohabitation entre les agriculteurs et les non-agriculteurs	0-2 ans	Outils et moyens de diffusion	MRC	UPA, Municipalités, MAMOT, MAPAQ
13	5	Valoriser l'agriculture auprès de la population de la MRC (exemple : présentations dans les écoles, Forum annuel PDZA…)	0-2 ans	Nombre d'actions réalisées	MRC, Municipalités	UPA, MAPAQ
14	5	Créer un répertoire du patrimoine agricole bâti et non bâti	2-5 ans	Répertoire	MRC	Sociétés d'histoire de la MRC, MAMOT, UPA
15	6	Concerter des organismes afin de favoriser la viabilité des projets d'établissement d'entreprises agricoles	0-2 ans	Rencontres	Réseau Agriconseils Montérégie-Ouest	MAPAQ, UPA, MRC

Plan de développement de la zone agricole de la MRC des Jardins-de-Napierville

MRC JARDINS-DE-NAPIERVILLE

Résultats complets de l'enquête réalisée auprès des agriculteurs

PLEINE TERRE AGRONOMIE • ENVIRONNEMENT

HORIZON MULTIRESSOURCE INC.

Résultats de l’enquête menée auprès des agriculteurs, du 16 novembre au 2 janvier 2016, dans le cadre de la réalisation du PDZA de la MRC des Jardins-de-Napierville

40

Total des réponses

Réponses complètes: 26

La marge d’erreur globale est de 15%, 19 fois sur 20.

Q1: Veuillez sélectionner la catégorie d'âge qui correspond à votre situation :

(QUESTION OBLIGATOIRE)

Réponses obtenues : 40 Question ignorée : 0

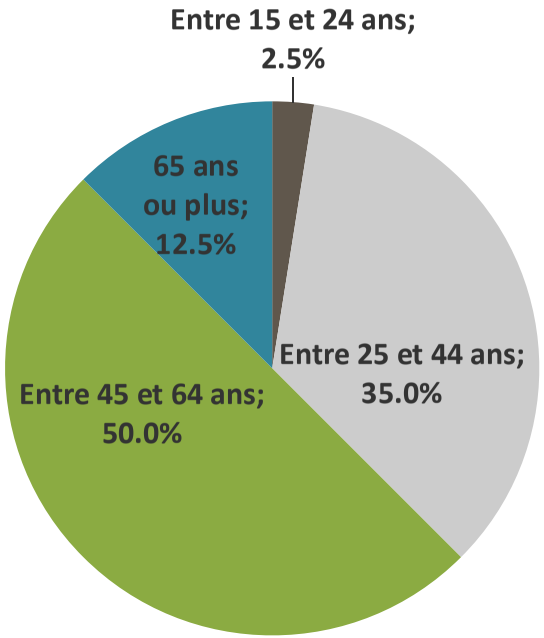

Q2: Êtes-vous? (RÉPONSE OBLIGATOIRE)

Réponses obtenues : 40 Question ignorée : 0

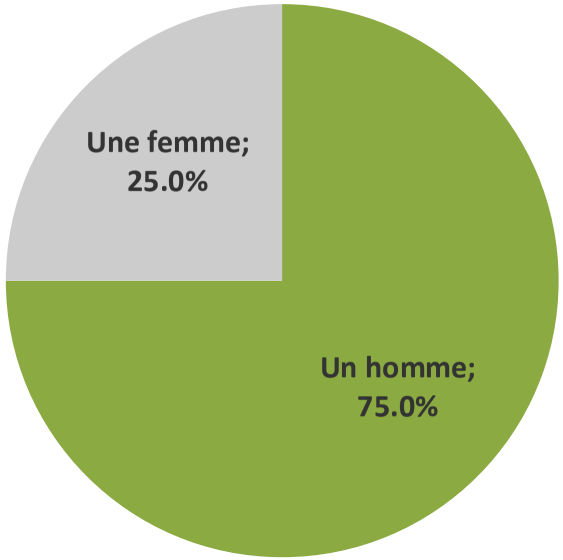

Q3: Veuillez indiquer le code postal de votre exploitation agricole : (QUESTION FACULTATIVE)

Réponses obtenues : 36 Question ignorée : 4

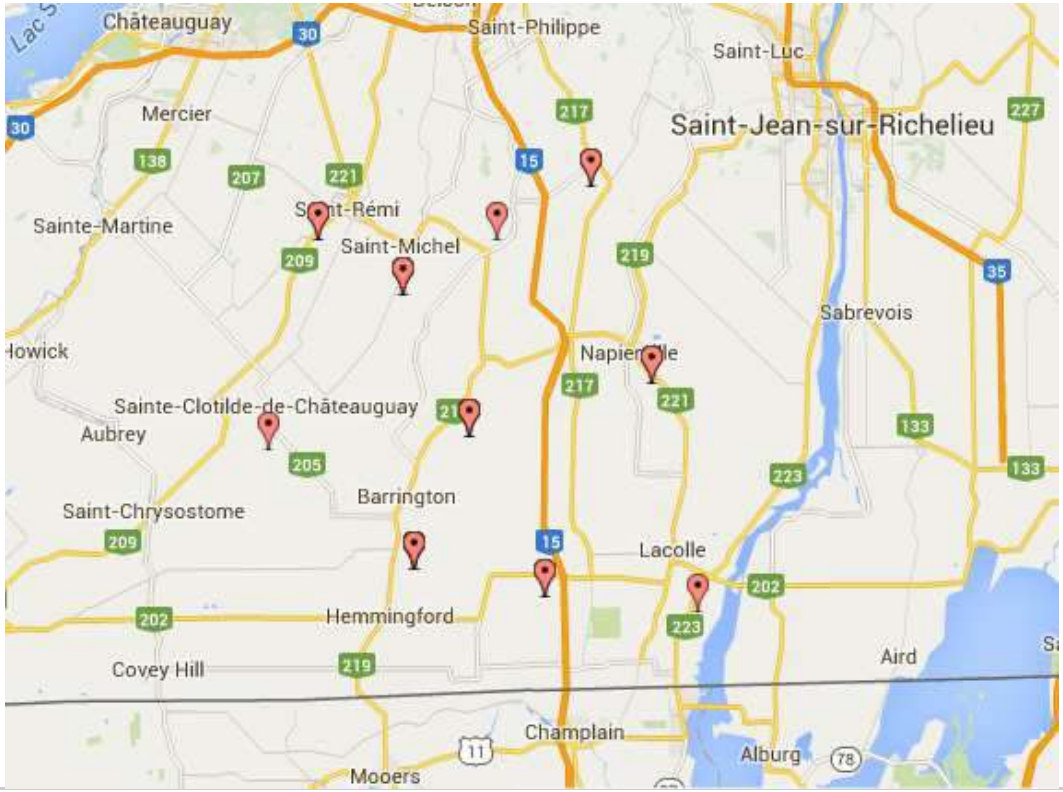

Q4: Depuis combien d'années exploitez-vous votre entreprise agricole dans la zone agricole de la MRC des Jardins-de-Napierville ? (QUESTION OBLIGATOIRE)

Réponses obtenues : 40 Question ignorée : 0

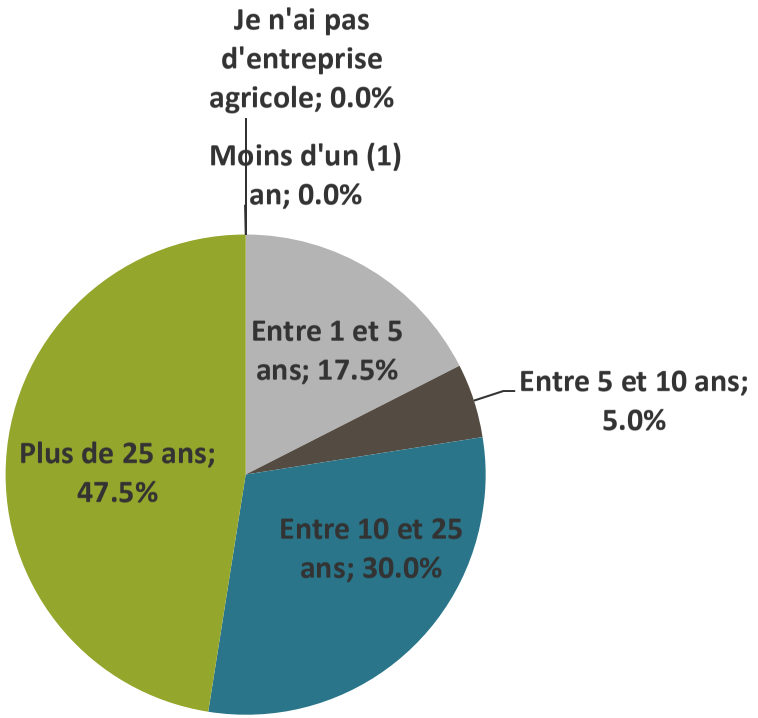

Q5: Parmi les définitions suivantes, laquelle correspond le plus à votre situation ?

(QUESTION OBLIGATOIRE, une seule réponse)

Réponses obtenues : 40 Question ignorée : 0

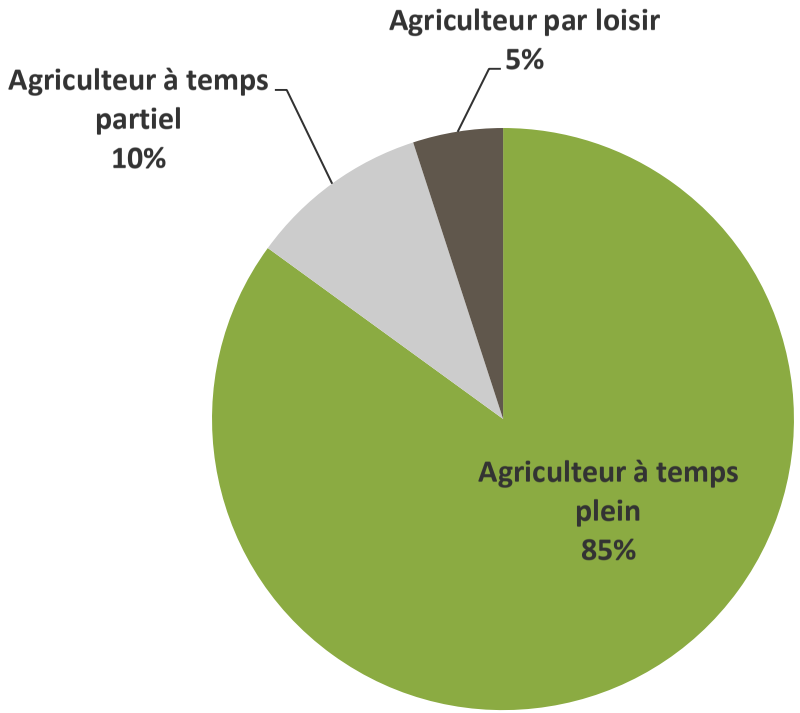

Q7: Dans la zone agricole des Jardins-de-Napierville, êtes-vous ?

(QUESTION OBLIGATOIRE, une seule réponse)

Réponses obtenues : 40 Question ignorée : 0

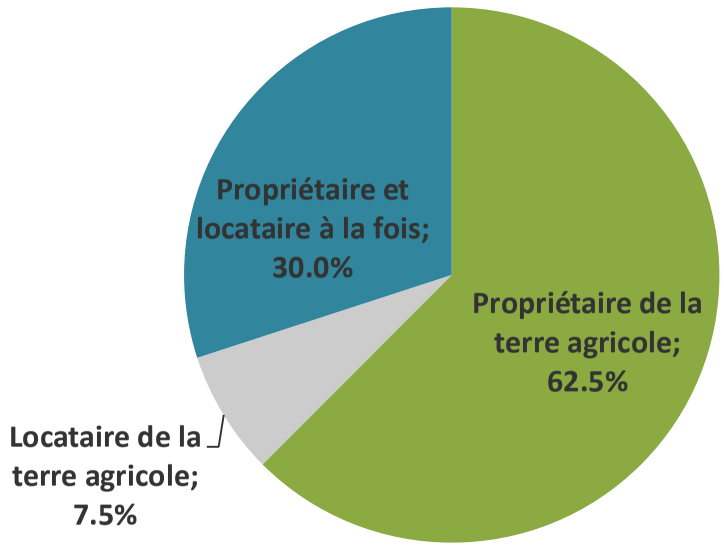

Q8: Si vous êtes propriétaire, comment décririez-vous principalement votre situation ? (QUESTION OBLIGATOIRE,une seule réponse)

Réponses obtenues : 37 Question ignorée : 3

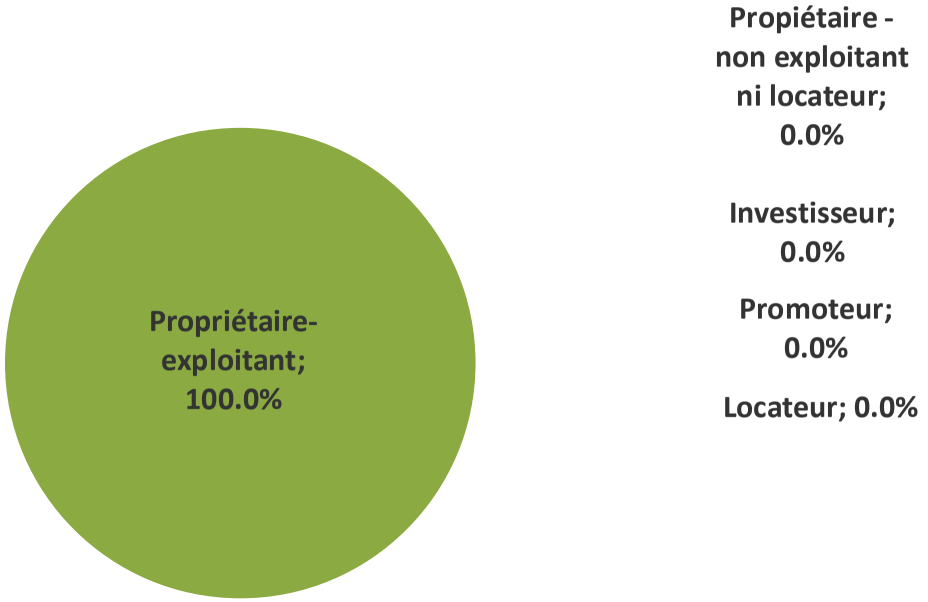

Q9: Si vous êtes propriétaire, dans les cinq prochaines années, avez-vous l'intention de:

(QUESTION OBLIGATOIRE, plusieurs réponses possibles) :

Réponses obtenues : 37 Question ignorée : 3

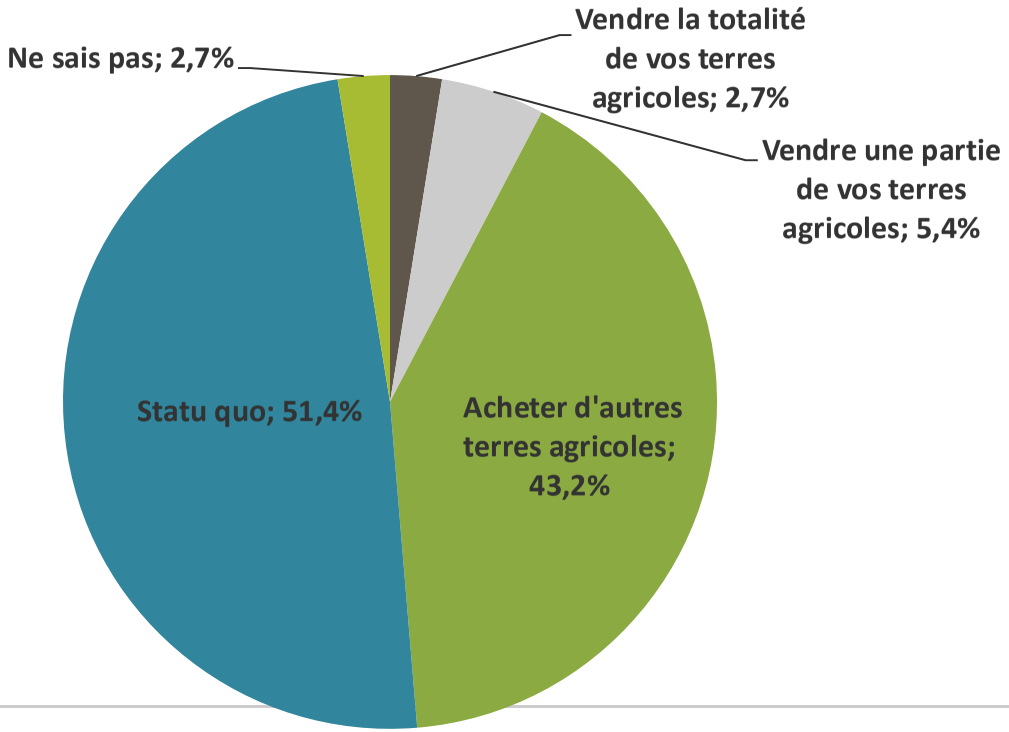

Q10: Quel type d'agriculture pratiquez-vous ? (QUESTION OBLIGATOIRE, une seule réponse)

Réponses obtenues : 40 Question ignorée : 0

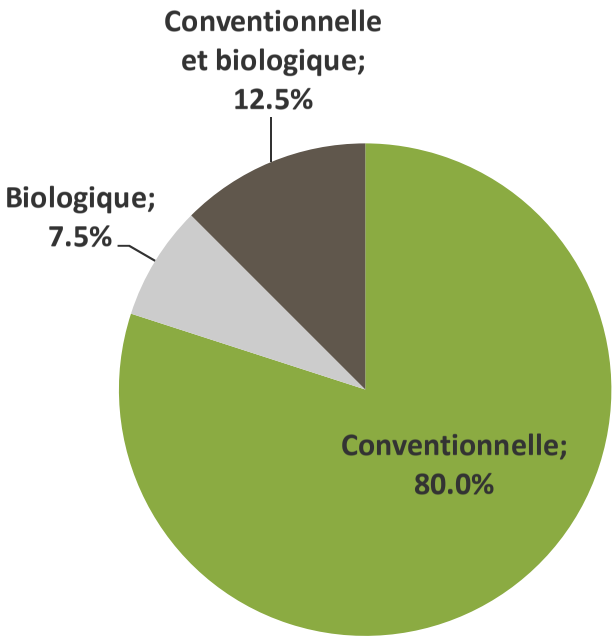

Q11: Quelles pratiques agroenvironnementales avez-vous implantées?

(QUESTION OBLIGATOIRE, plusieurs réponses possibles)

Réponses obtenues : 40 Question ignorée : 0

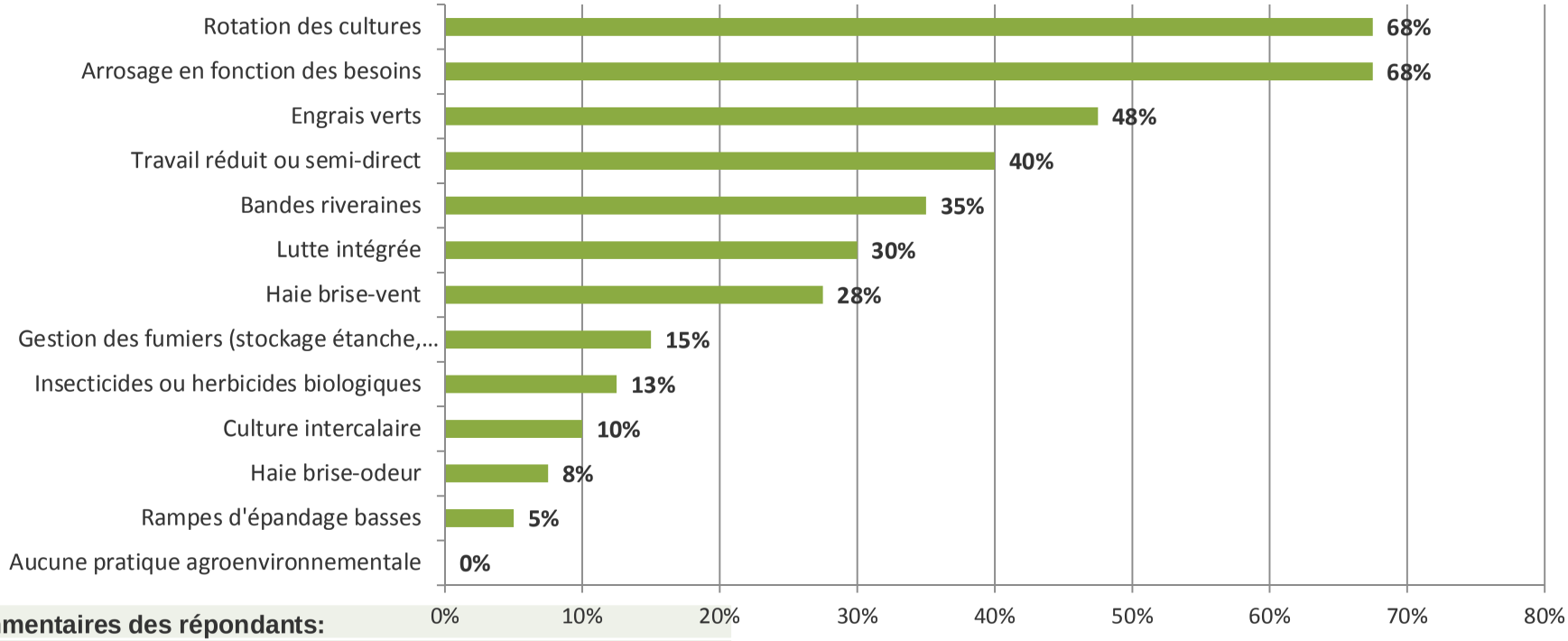

Commentaires des répondants:

Irrigation entièrement fait par système goutte à goutte

Gestion biologique sans pesticides

Utilisation d'insectes bénéfiques

Culture en serres

Q12: Etes-vous membre d'un club conseil agroenvironnemental? (CCAE)

(QUESTION OBLIGATOIRE)

Réponses obtenues : 40 Question ignorée : 0

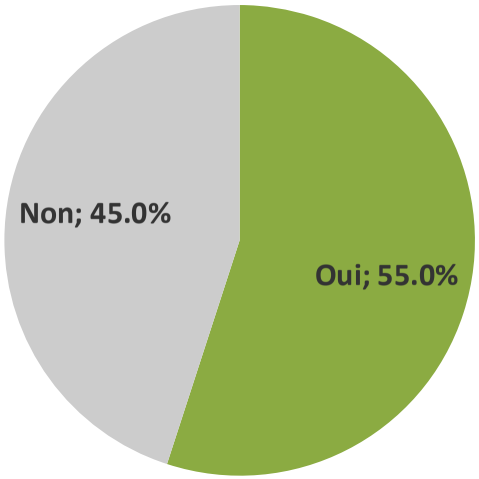

Q13: Si vous n’êtes pas membre d'un CCAE, quelles sont les raisons pour lesquelles vous n'êtes pas membre d'un CCAE?(QUESTION OBLIGATOIRE, plusieurs réponses possibles)

Réponses obtenues : 16 Question ignorée : 24

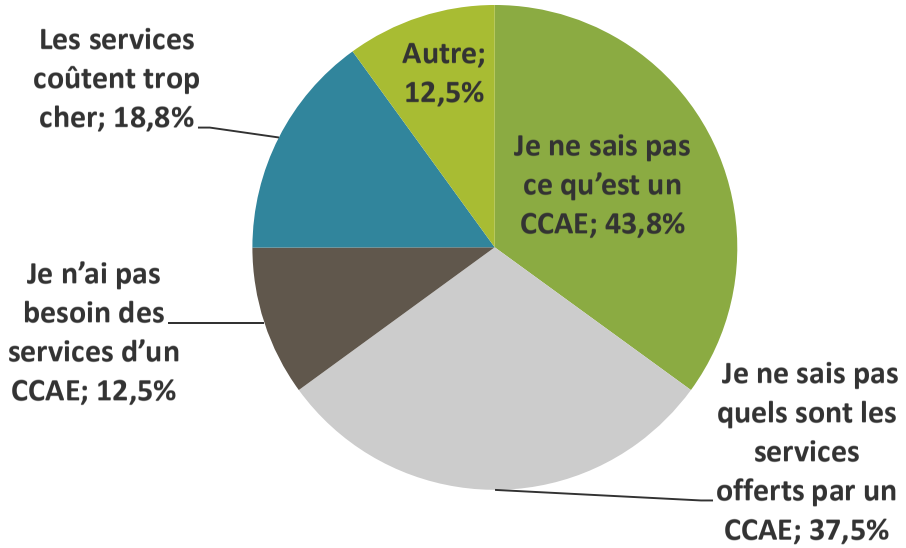

Commentaires des répondants:

Fait par coop

Mon exploitation est trop petite pour me qualifier aux programmes offerts par le MAPAQ

Q14: Afin d'échanger des informations dans le cadre de vos activités agricoles, quelle utilisation faites-vous des réseaux suivants ?

(QUESTION OBLIGATOIRE, une réponse pour chaque ligne)

Réponses obtenues : 34 Question ignorée : 6

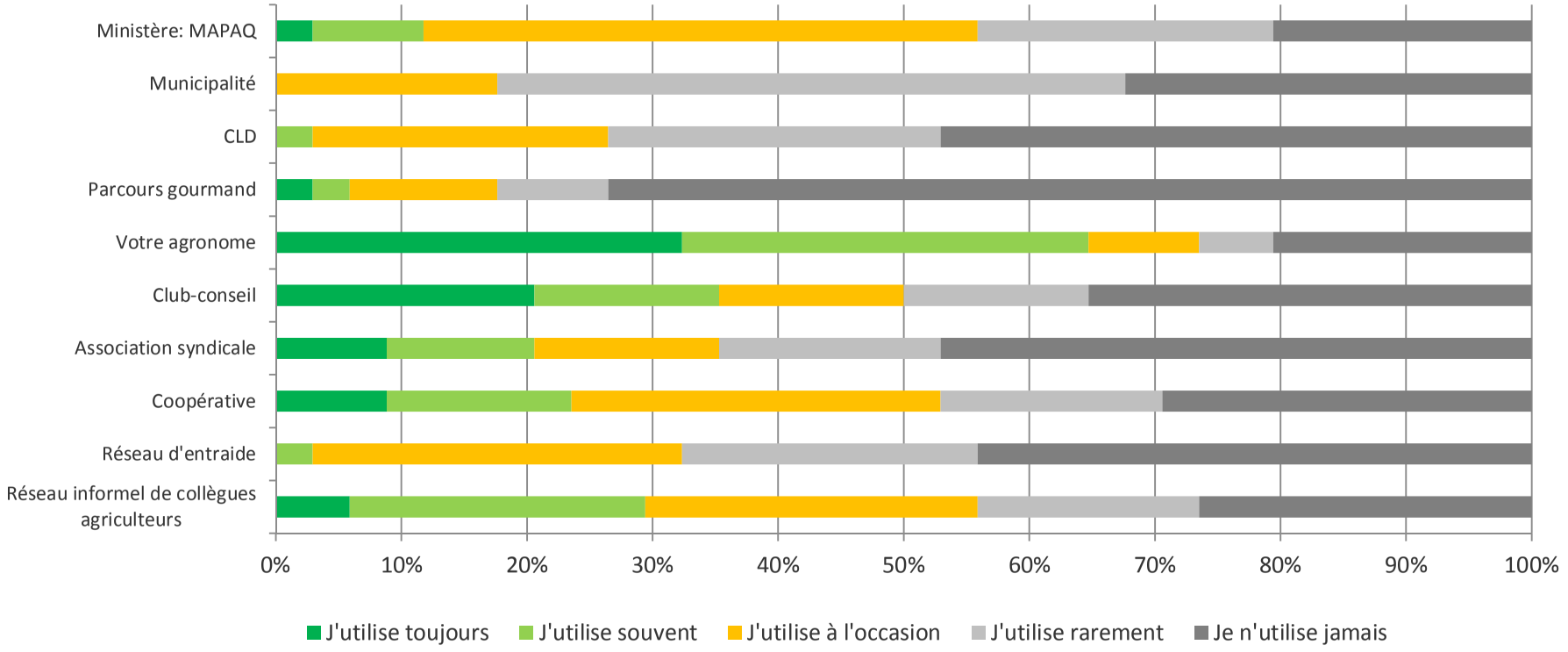

Q15: Êtes-vous en consolidation (amélioration) de vos superficies agricoles et/ou en expansion? (QUESTION OBLIGATOIRE, une réponse)

Réponses obtenues : 34 Question ignorée : 6

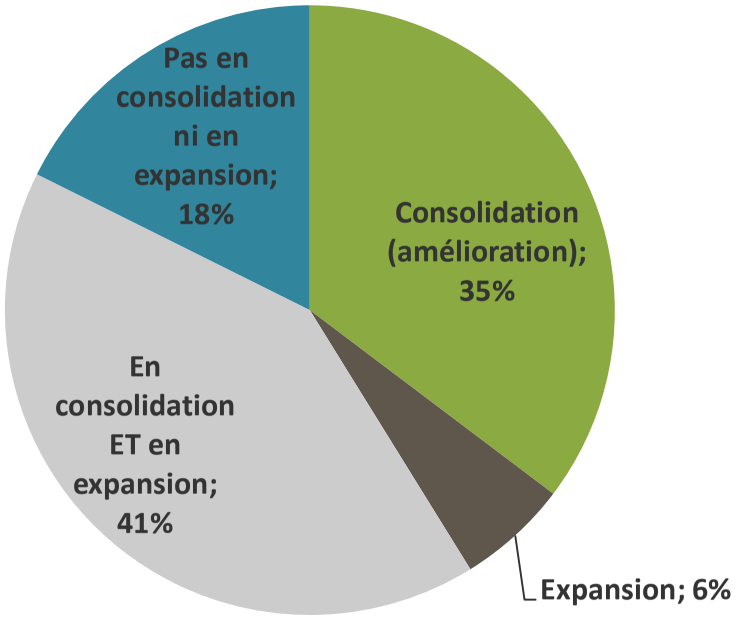

Q16: Si vous avez répondu pas en consolidation ni en expansion à la question précédente, quelles sont les raisons pour lesquelles vous n'êtes pas en expansion ou consolidation?

(QUESTION FACULTATIVE, plusieurs réponses possibles)

Réponses obtenues : 33 Question ignorée : 7

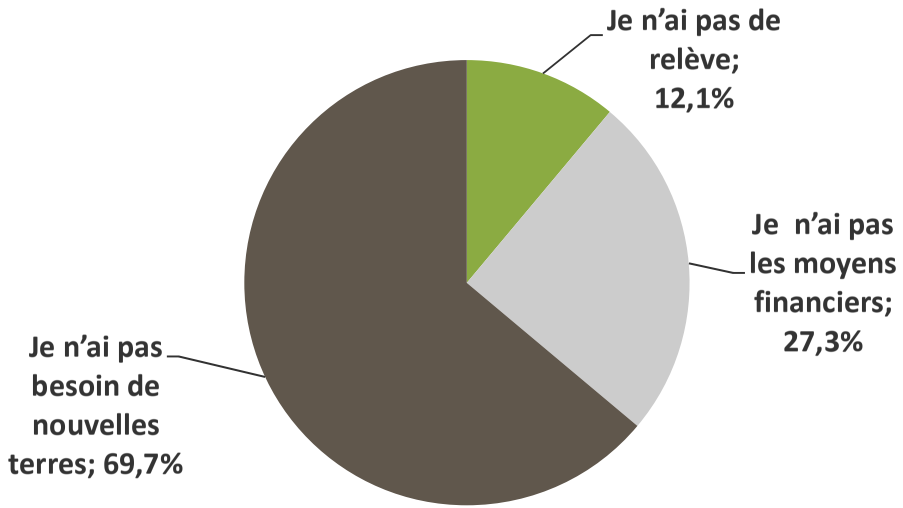

Commentaires des répondants:
On est en amélioration et expansion
Je voudrais faire dézoner pour faire un nouvel usage de mes terres.
il manque un choix.... en consolidation / amelioration
Si possible acheter les terres en location
Peut-être essayer si possible d'acheter les terres en location
les terres sont souvent vendu sans que quelqu'un le sache

Q17: Qu’est-ce qui vous freine pour acheter de nouvelles superficies ?

(QUESTION FACULTATIVE, plusieurs réponses possibles)

Réponses obtenues : 33 Question ignorée : 7

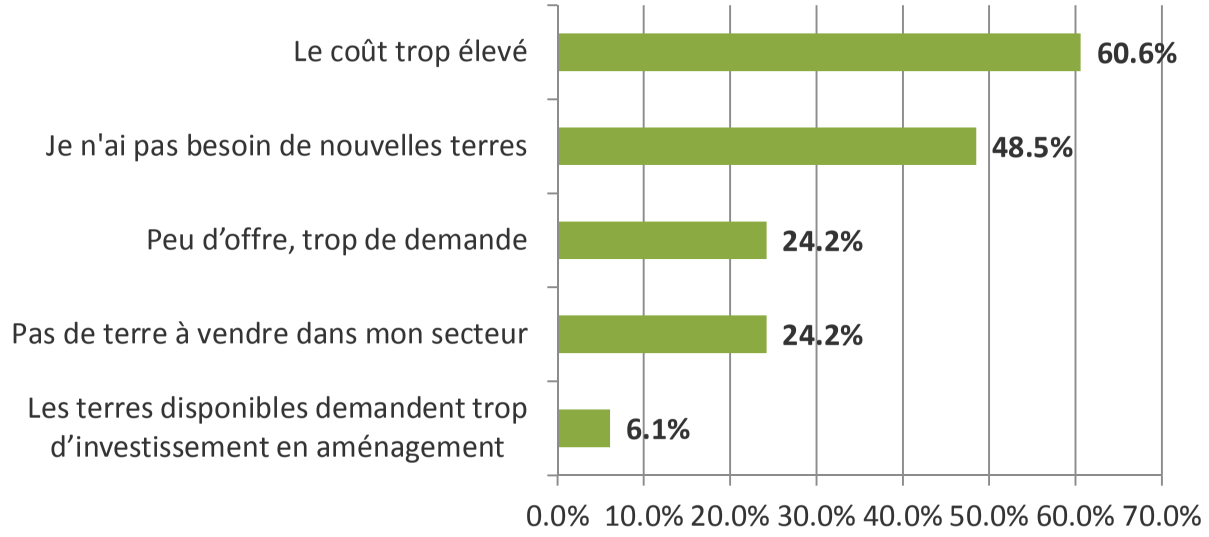

Commentaires des répondants:

Ne peut pas acheter une partie d'un lot même si nous sommes locataires depuis plus de 20 ans.

Q18: Est-ce que les terres que vous cultivez ou que vous possédez sont drainées souterrainement ? (QUESTION OBLIGATOIRE)

Réponses obtenues : 34 Question ignorée : 6

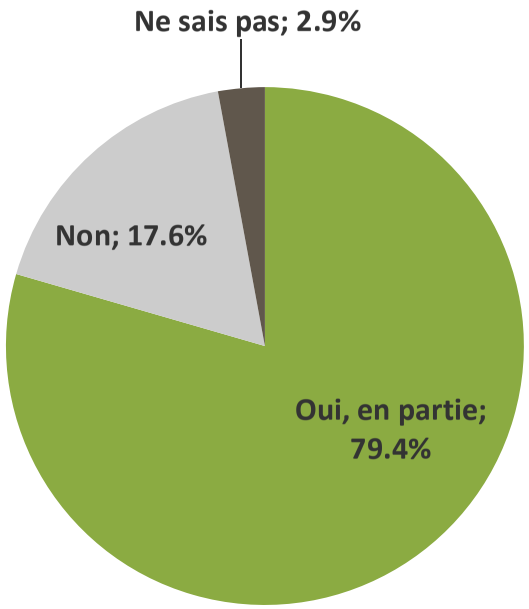

Q19: Quels types de culture produisez-vous ?

(QUESTION OBLIGATOIRE,plusieurs réponses possibles)

Réponses obtenues : 34 Question ignorée : 6

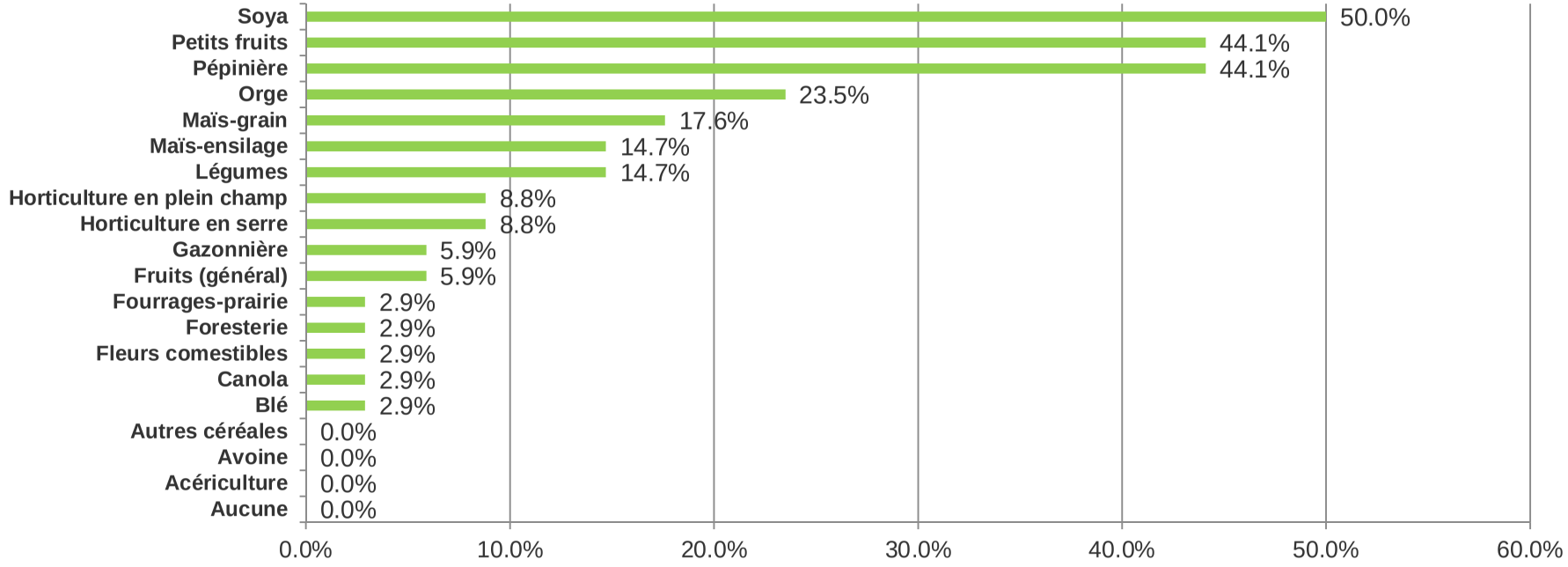

Commentaires des répondants:
Beaucoup de boisé, érablière, mais non exploité.
Concombres, cornichons, haricots, cantaloups et melons d'eau.
Fleurs ornementales en plein champ
Oignons, courges
AIL
Lait, carottes, choux-fleur

Q20: Quels types d'élevages ou de production animale effectuez-vous ?

(QUESTION OBLIGATOIRE, plusieurs réponses possibles)

Réponses obtenues : 34 Question ignorée : 6

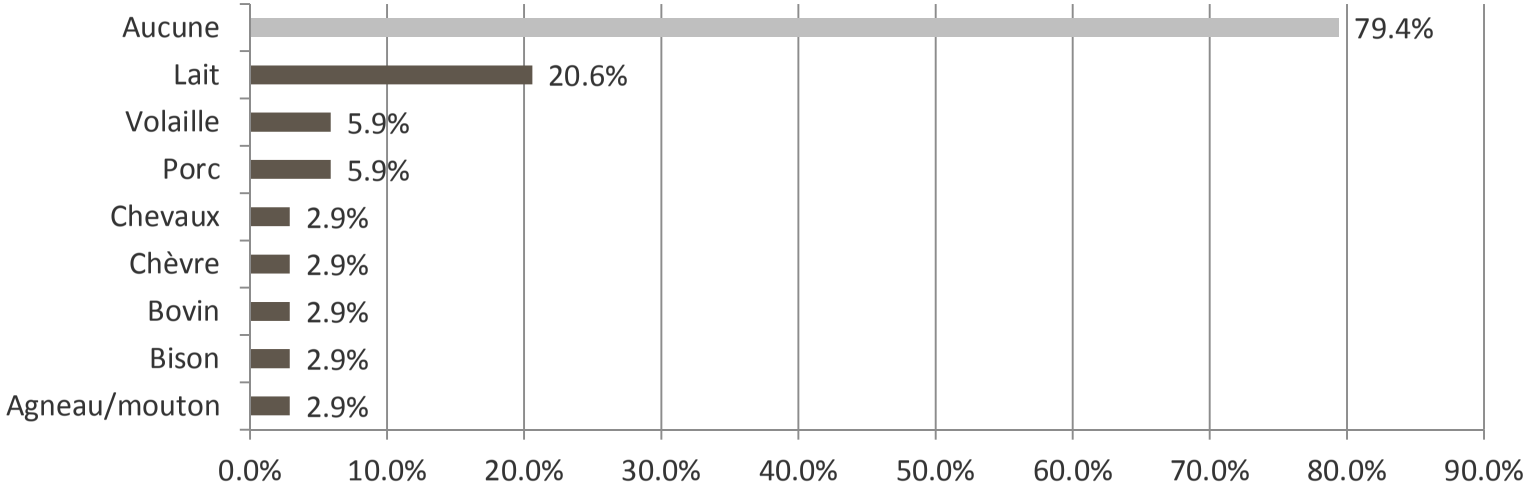

Commentaires des répondants:
sanglier
apiculture

Q21: Avez-vous sur votre propriété une superficie boisée ? (QUESTION OBLIGATOIRE)

Réponses obtenues : 34 Question ignorée : 6

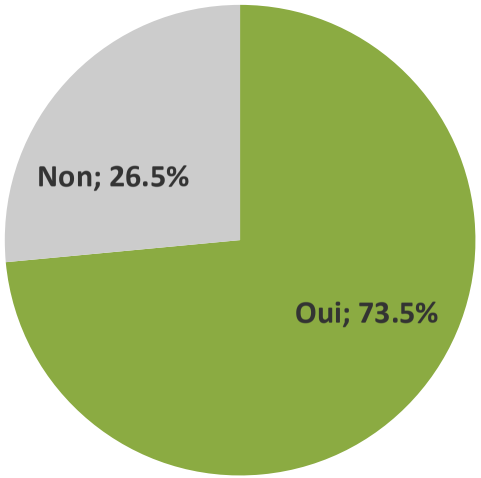

Q22: Si vous avez une superficie boisée sur vos propriété, veuillez indiquer l'état de votre superficie boisée ? (QUESTION OBLIGATOIRE, plusieurs réponses possibles)

Réponses obtenues : 34 Question ignorée : 6

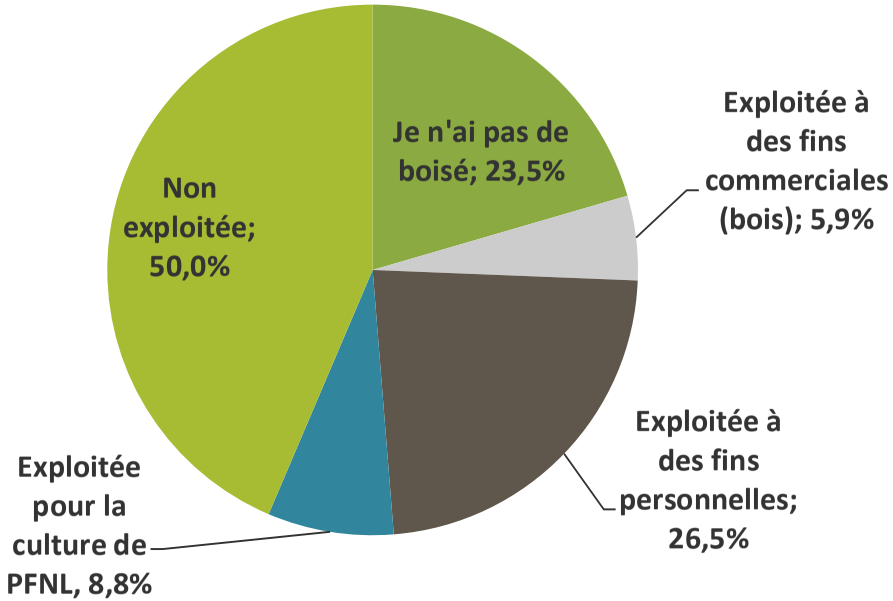

Commentaires des répondants:

Cédrière, érablière et mélangé. 70 acres

forets de cèdre en mauvais état, du au verglas de 1998

Q23: Si vous avez une superficie boisée sur vos propriété, seriez-vous intéressé à augmenter la mise en valeur de votre superficie boisée?

(QUESTION OBLIGATOIRE, une réponse pour chaque ligne)

Réponses obtenues : 34 Question ignorée : 6

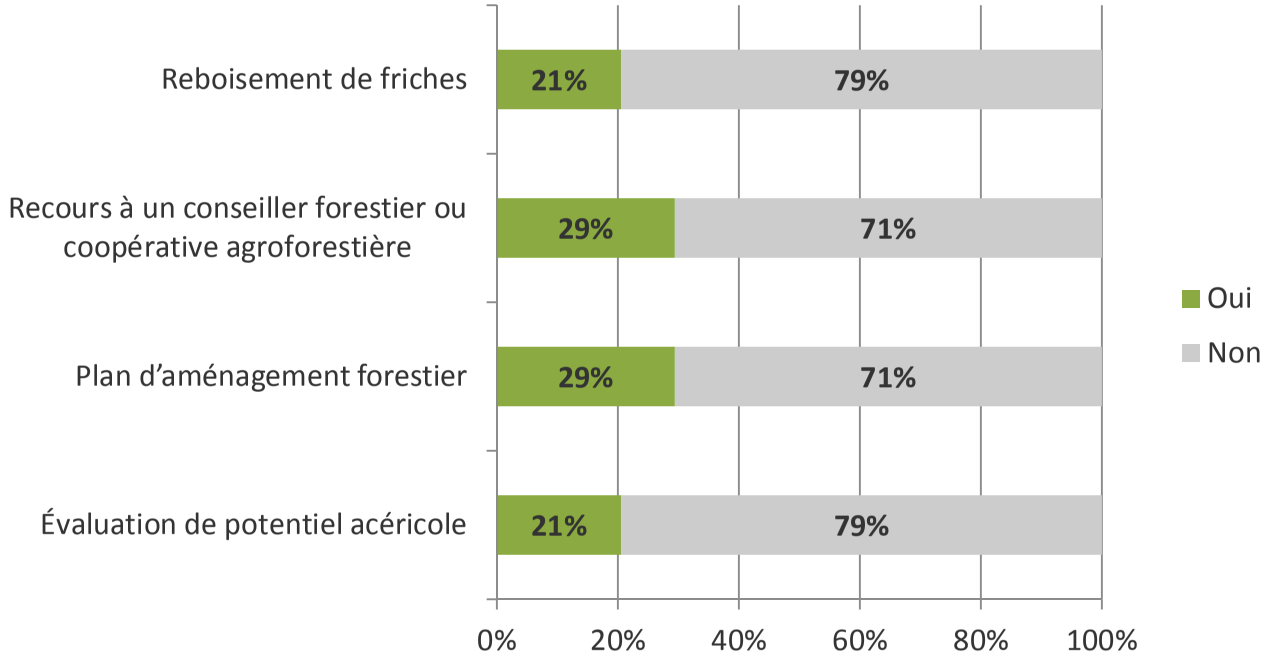

Q24: Est-ce que vous irriguez vos cultures (ou certaines de vos cultures)?

(QUESTION OBLIGATOIRE)

Réponses obtenues : 34 Question ignorée : 6

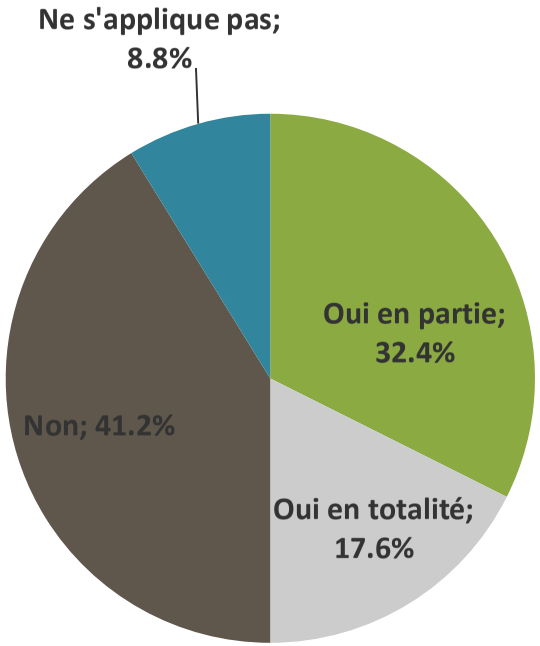

Q25: Selon vous, quels sont les principaux changements que votre entreprise a connus au cours des cinq dernières années? (QUESTION OBLIGATOIRE, plusieurs réponses possibles)

Réponses obtenues : 34 Question ignorée : 6

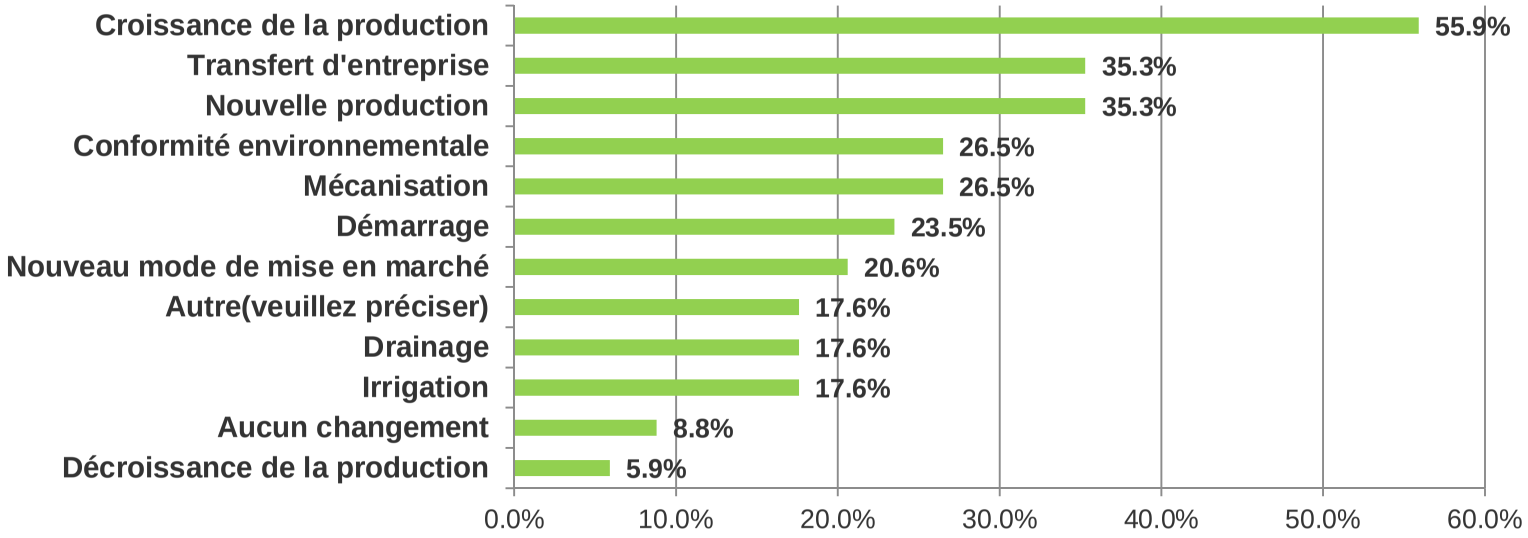

Commentaires des répondants:
Étable neuve et robotisation
3 nouveaux actionnaires (relève)
conversion totale des champs et troupeau laitier en gestion biologique
Changement de cultures
Démarrer en 2010

Q26: Pour les cinq prochaines années, quels changements anticipez-vous pour votre entreprise? (QUESTION OBLIGATOIRE, plusieurs réponses possibles)

Réponses obtenues : 34 Question ignorée : 6

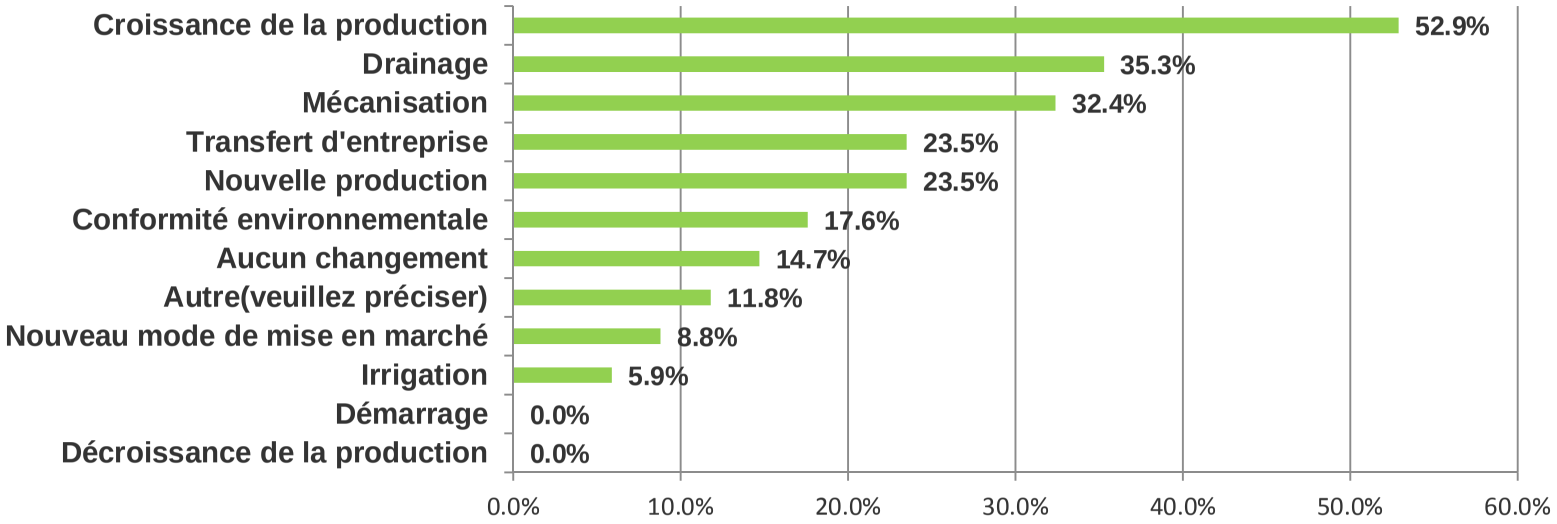

Commentaires des répondants:

Dézonage agricole en résidentiel.

peut etre de la vigne 3 hectars

changement de type de chauffage

Comparaison entre la Q25 et Q26

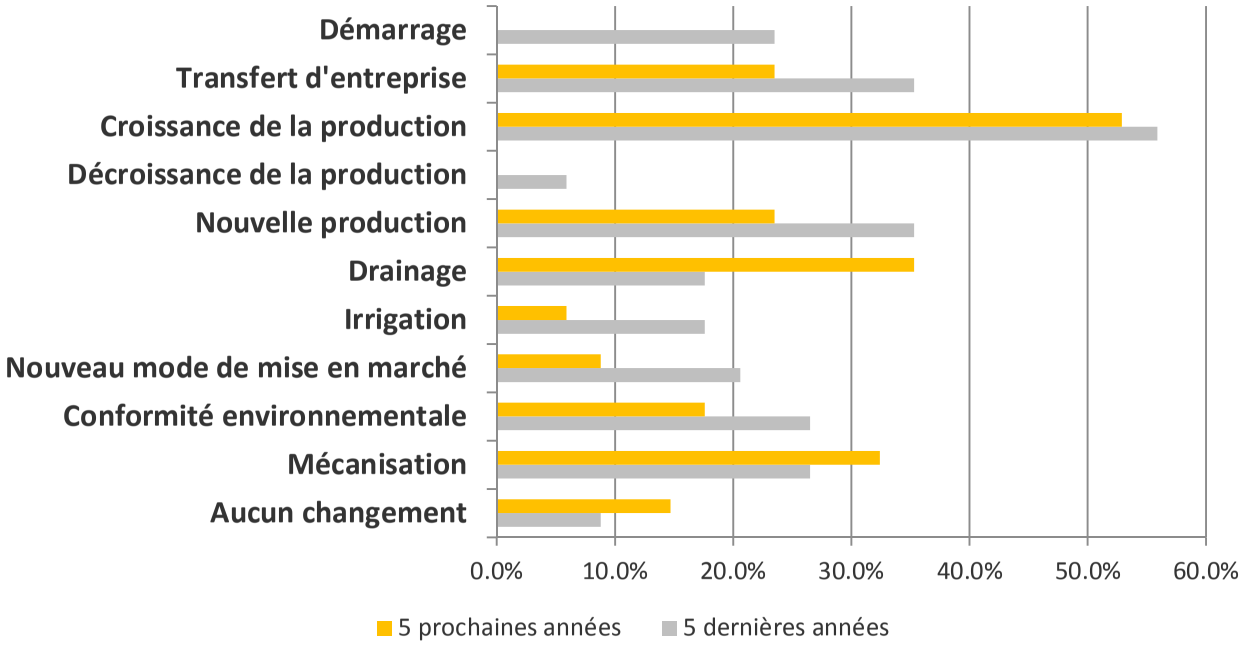

Q27: Est-ce que les terres que vous possédez ou louez dans la zone agricole de la MRC des Jardins-de-Napierville contiennent des friches ? (QUESTION OBLIGATOIRE)

Réponses obtenues : 32 Question ignorée : 8

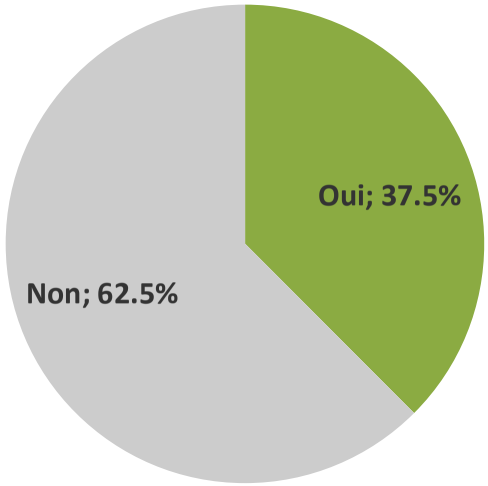

Q28: Si les terres que vous possédez ou louez contiennent des friches, quelles sont les raisons pour lesquelles vous ne cultivez pas les terres en friche ?

(QUESTION OBLIGATOIRE, plusieurs réponses possibles)

Réponses obtenues : 12 Question ignorée : 28

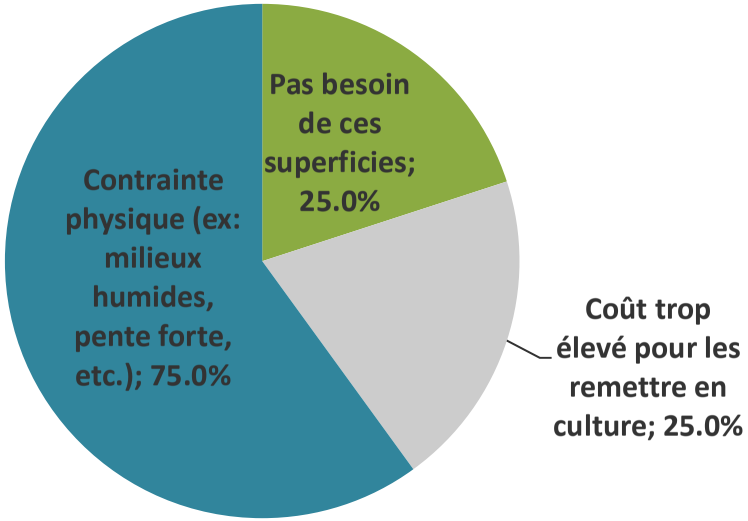

Commentaires des répondants:
les terres en friche sont dans nos projets d'amélioration
trop de roche
Trop petite superficie éloignée

Q29: Si les terres que vous possédez ou louez contiennent des friches, quelle est votre intention principale par rapport à ces friches pour les cinq prochaines années?

(QUESTION OBLIGATOIRE, plusieurs réponses possibles) :

Réponses obtenues : 12 Question ignorée : 28

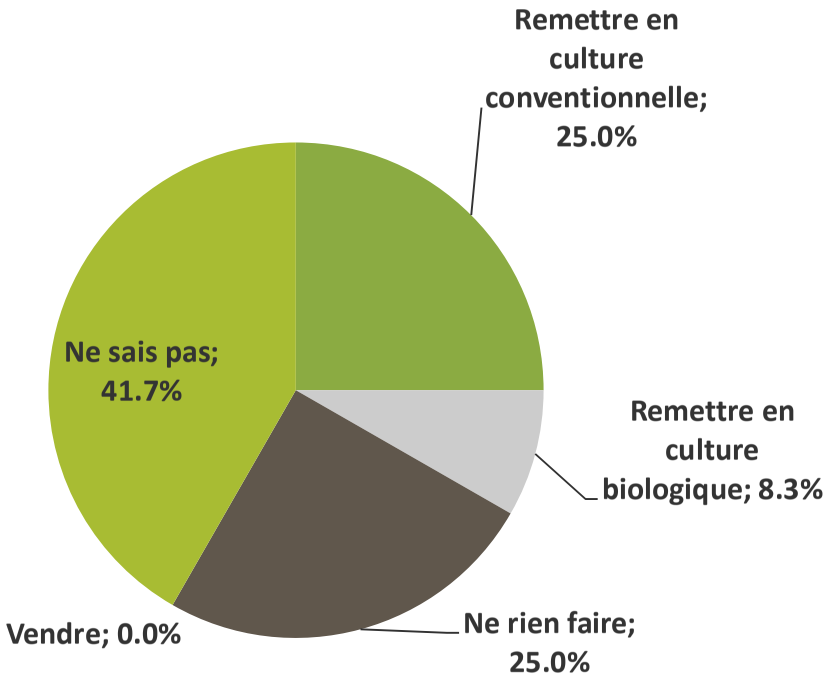

Commentaires des répondants:
peut être implanter un vignoble
Remettre en boisé pour déboiser un autre endroit

Q30: Par rapport à la relève agricole sur votre ferme, comment décririez-vous votre situation?

(QUESTION OBLIGATOIRE, plusieurs réponses possibles):

Réponses obtenues : 32 Question ignorée : 8

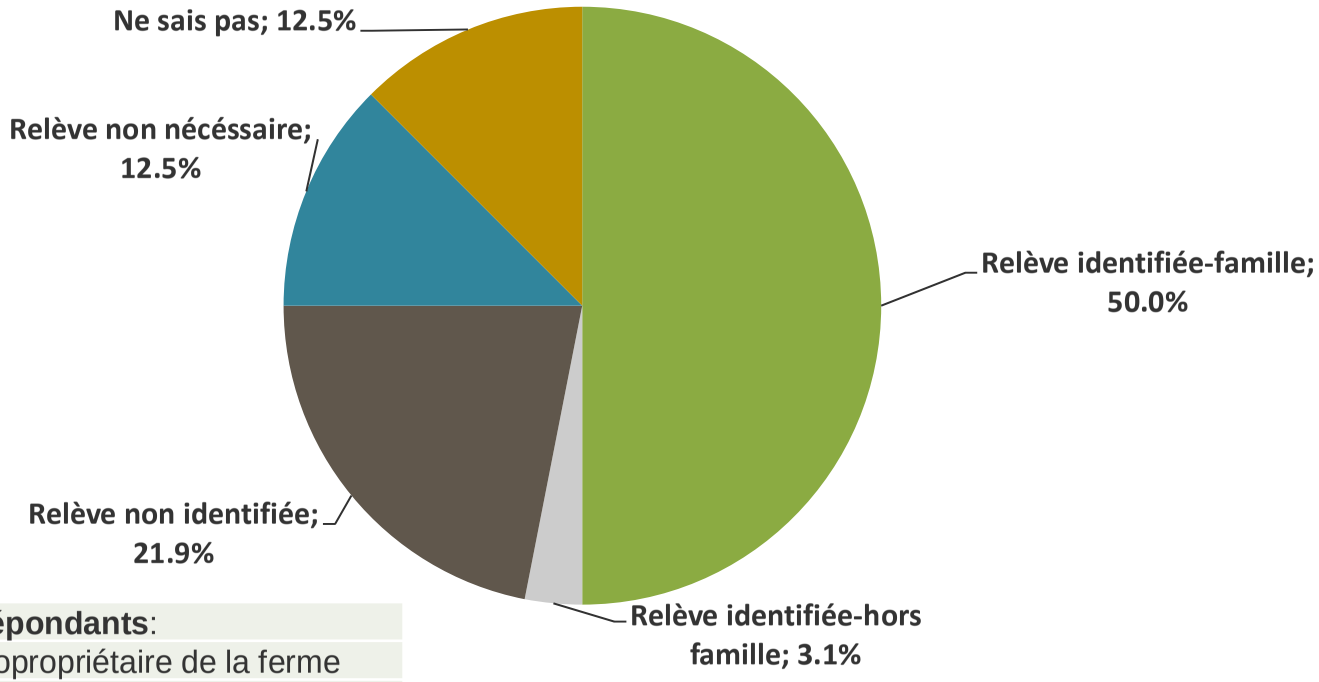

Commentaires des répondants:

Mon fils (29 ans) est copropriétaire de la ferme

Nos enfants sont en jeune âge, à voir dans l'avenir

Contracteur en main d'oeuvre

Q31: Par rapport à la main-d'œuvre agricole sur votre ferme, comment décririez-vous votre facilité à :(QUESTION OBLIGATOIRE, une réponse pour chaque ligne)

Réponses obtenues : 32 Question ignorée : 8

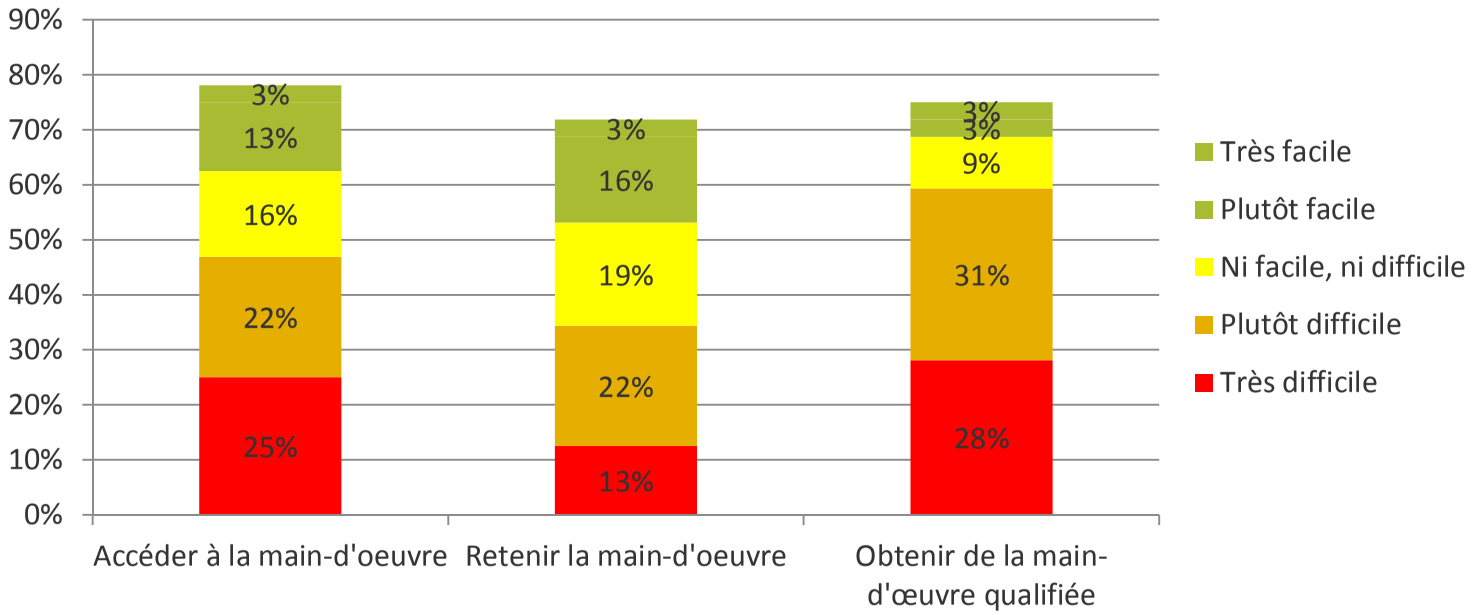

Q32: Quelles sont vos moyens pour accéder à de la main-d'œuvre agricole ?

(QUESTION OBLIGATOIRE, une réponse pour chaque ligne)

Réponses obtenues : 32 Question ignorée : 8

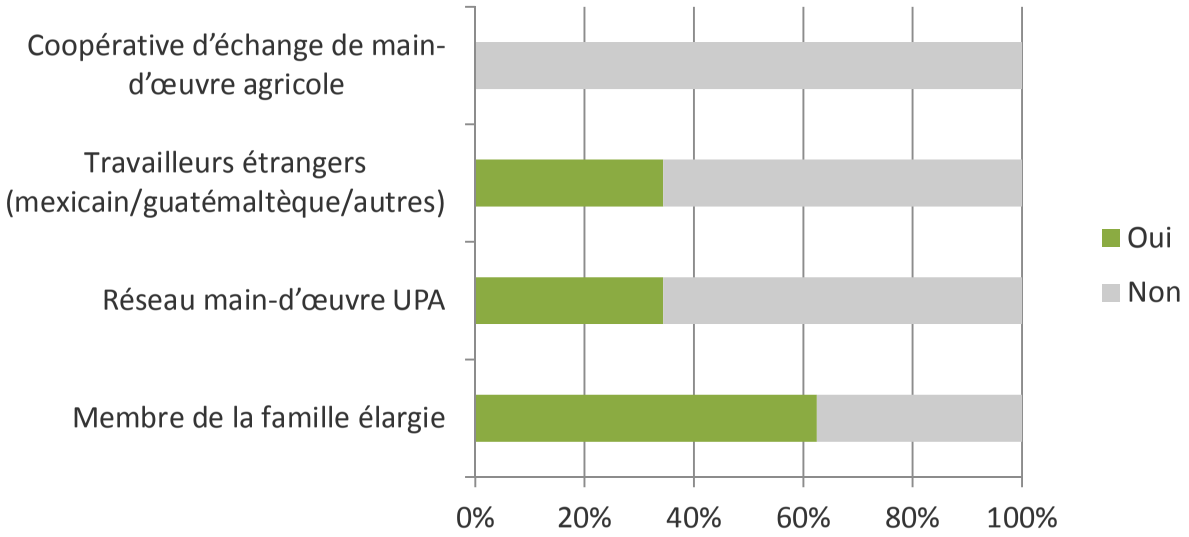

Commentaires des répondants:
1 employé permanent et robotisation
Connaissances

Q33: En tant qu'agriculteur, comment qualifieriez-vous votre sentiment d'appartenance à l'égard du territoire agricole de la MRC des Jardins-de-Napierville ?

(QUESTION OBLIGATOIRE, une seule réponse)

Réponses obtenues : 32 Question ignorée : 8

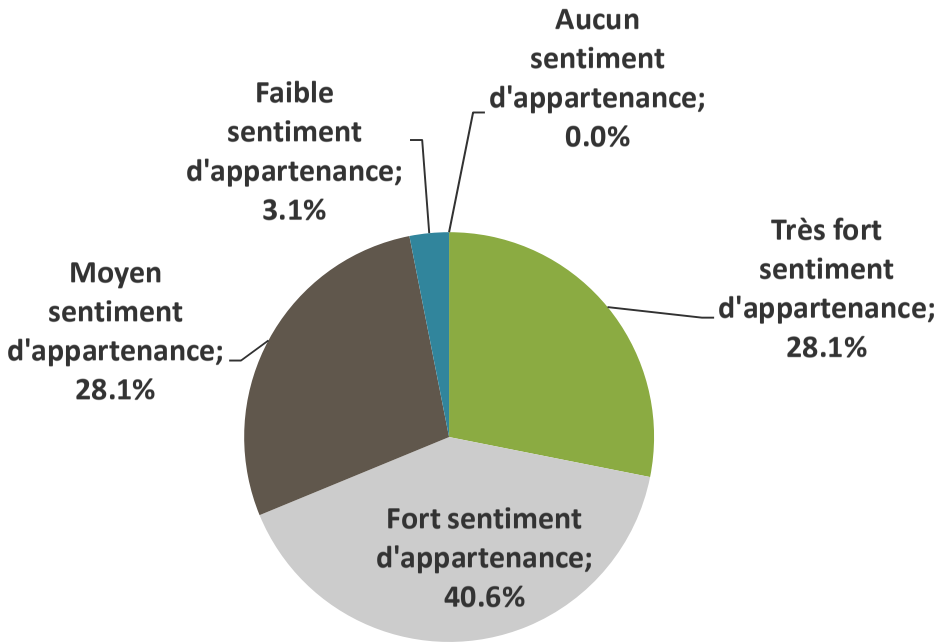

Q35: En tant qu'agriculteur, comment qualifieriez-vous votre degré de fierté par rapport à l'agriculture actuellement pratiquée sur l'ensemble du territoire agricole de la MRC des Jardins-de-Napierville? (QUESTION OBLIGATOIRE, une seule réponse)

Réponses obtenues : 32 Question ignorée : 8

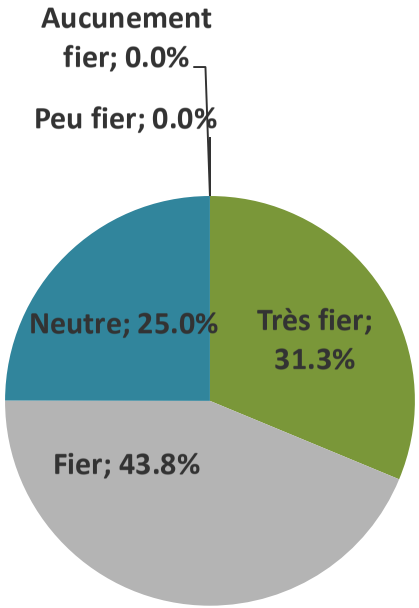

Commentaires des répondants:
J'ai grandi sur cette ferme que ma famille cultive depuis 4 générations.
achat d'intrants et services pour la ferme dans ma municipalite, mrc, region, afin de soutenir les emploies locales pour ainsi participer a l'economie local
Bon service du CLD avec le circuit du paysan.
Je sent un moyen sentiment d'appartenance parce que je suis en location. Si j'étais propriétaire j'aurais un sentiment beaucoup plus fort d'appartenance.
Propriétaire
AIME MA PRODUCTION , AIME LA REGION , AIME LES GENS QUI Y VIVEENT, FAVORISER PAR LE CLIMAT COMPARATIVEMENT AU AUTRE REGION
TERRE ANCESTRALE
Région agréable à vivre; micro-climat
Aime participer au développement de notre territoire en investissant et encouragent les gens de mon coin.
La particularité de ces sols: la terre noire

Q36: Êtes-vous desservis par un réseau internet haute vitesse? (QUESTION OBLIGATOIRE)

Réponses obtenues : 32 Question ignorée : 8

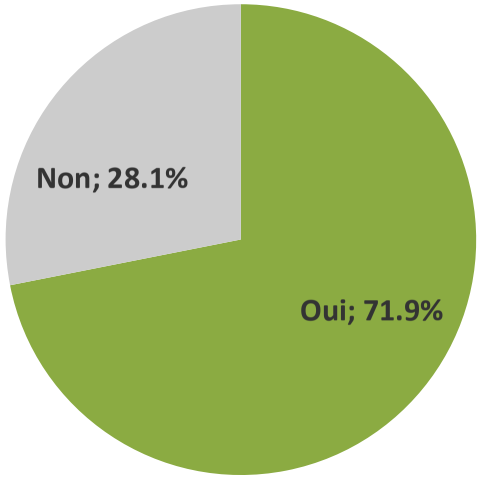

Q37: Si vous êtes desservis par un réseau, est-ce que votre couverture internet affecte le développement de votre entreprise? (QUESTION FACULTATIVE)

Réponses obtenues : 32 Question ignorée : 8

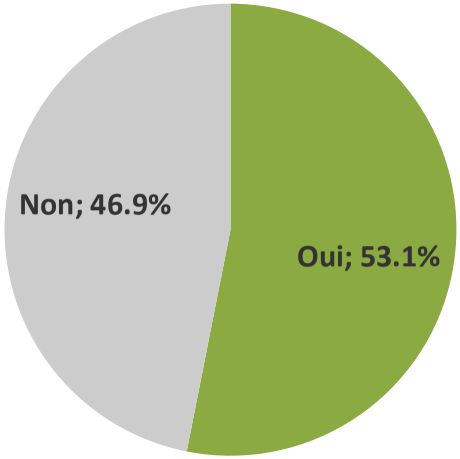

Q38: Au cours des cinq dernières années, dans votre exploitation, avez-vous pratiqué une ou plusieurs des activités non agricoles suivantes dans la zone agricole de la MRC des Jardins-de-Napierville ?

Réponses obtenues : 28 Question ignorée : 12

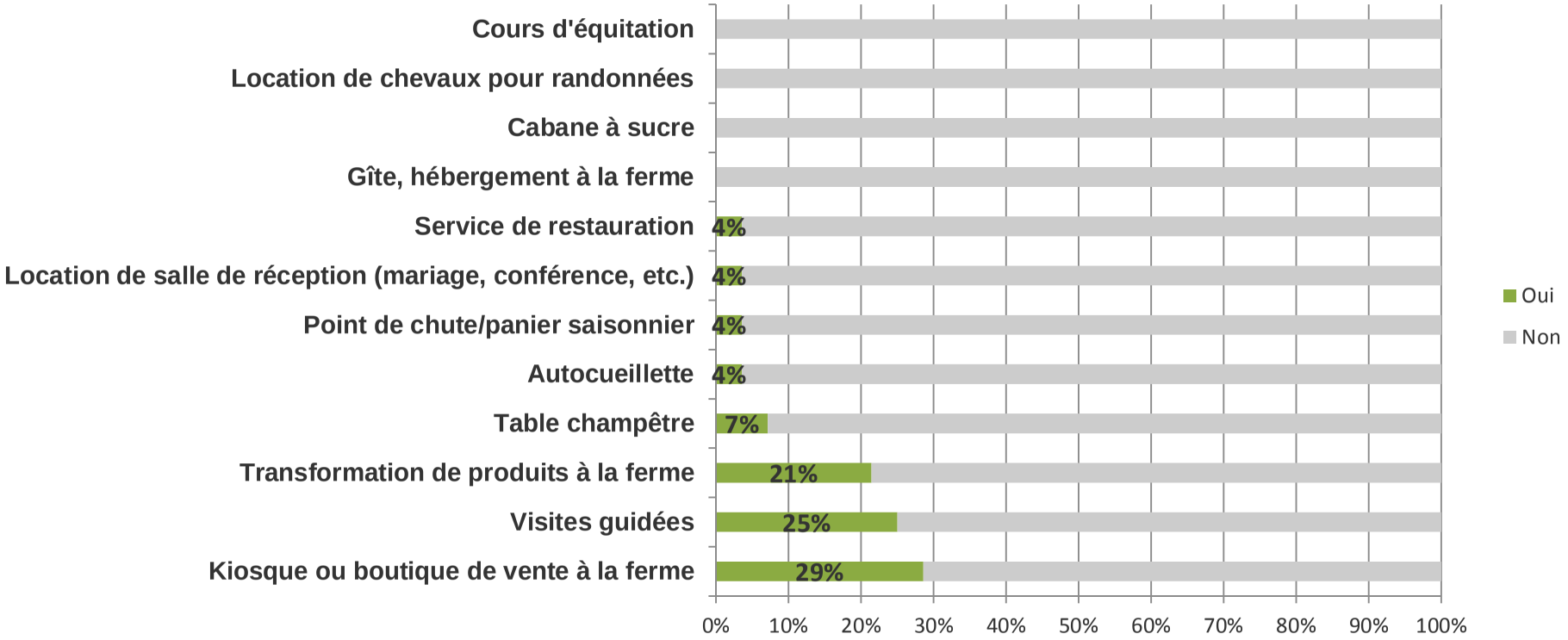

Q39: Si vous avez cessé une des activités sélectionnées à la question précédente, veuillez en indiquer la ou les raisons : (QUESTION OBLIGATOIRE, une réponse pour chaque ligne)

Réponses obtenues : 5 Question ignorée : 35

Données inexploitables

Q40: Dans les cinq prochaines années, quelle est la probabilité que vous réalisiez une des activités ou actions suivantes dans votre exploitation?

(QUESTION OBLIGATOIRE, une réponse pour chaque ligne)

Réponses obtenues : 28 Question ignorée : 12

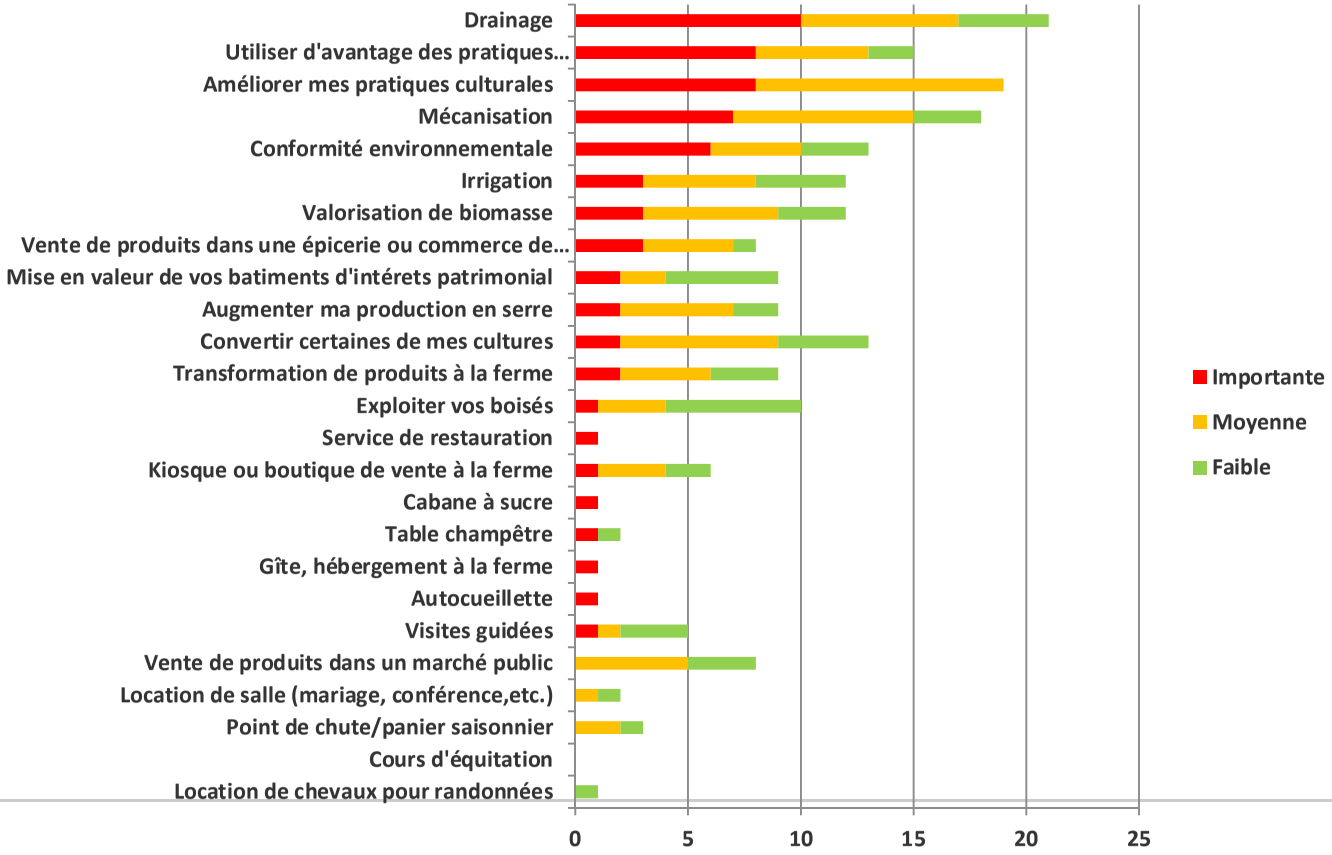

Q40: Dans les cinq prochaines années, quelle est la probabilité que vous réalisiez une des activités ou actions suivantes dans votre exploitation?(QUESTION OBLIGATOIRE, une réponse pour chaque ligne)

Réponses	Nulle	Faible	Moyenne	Importante	Je pratique déjà cette activité	Ne sais pas	Non applicable
Visites guidées	54%	11%	4%	4%	21%	4%	4%
Autocueillette	75%	0%	0%	4%	4%	0%	18%
Gîte, hébergement à la ferme	75%	0%	0%	4%	0%	0%	21%
Table champêtre	71%	4%	0%	4%	4%	0%	18%
Cabane à sucre	75%	0%	0%	4%	0%	0%	21%
Location de chevaux pour randonnées	75%	4%	0%	0%	0%	0%	21%
Cours d'équitation	79%	0%	0%	0%	0%	0%	21%
Kiosque ou boutique de vente à la ferme	39%	7%	11%	4%	25%	0%	14%
Transformation de produits à la ferme	36%	11%	14%	7%	18%	4%	11%
Point de chute/panier saisonnier	61%	4%	7%	0%	7%	0%	21%
Location de salle (mariage, conférence,etc.)	71%	4%	4%	0%	4%	0%	18%
Service de restauration	75%	0%	0%	4%	0%	0%	21%
Convertir certaines de mes cultures	43%	14%	25%	7%	0%	0%	18%
Augmenter ma production en serre	54%	7%	18%	7%	0%	0%	14%
Améliorer mes pratiques culturales	7%	0%	39%	29%	21%	0%	7%
Vente de produits dans un marché public	36%	11%	18%	0%	32%	0%	7%
Vente de produits dans une épicerie ou commerce de quartier	43%	4%	14%	11%	14%	0%	14%
Utiliser d'avantage des pratiques agroenvironnementales	11%	7%	18%	29%	36%	0%	0%
Valorisation de biomasse	36%	11%	21%	11%	11%	0%	11%
Mise en valeur de vos batiments d'intérets patrimonial	39%	18%	7%	7%	0%	0%	29%
Exploiter vos boisés	50%	21%	11%	4%	4%	0%	11%
Mécanisation	18%	11%	29%	25%	11%	4%	4%
Conformité environnementale	18%	11%	14%	21%	29%	0%	7%
Irrigation	29%	14%	18%	11%	14%	0%	14%
Drainage	18%	14%	25%	36%	4%	0%	4%
Autre (veuillez préciser)							

Q41: Si vous avez l'intention de réaliser des activités/actions précédentes, quels sont vos besoins principaux? (QUESTION OBLIGATOIRE, une réponse pour chaque ligne)

Réponses obtenues : 22 Question ignorée : 18

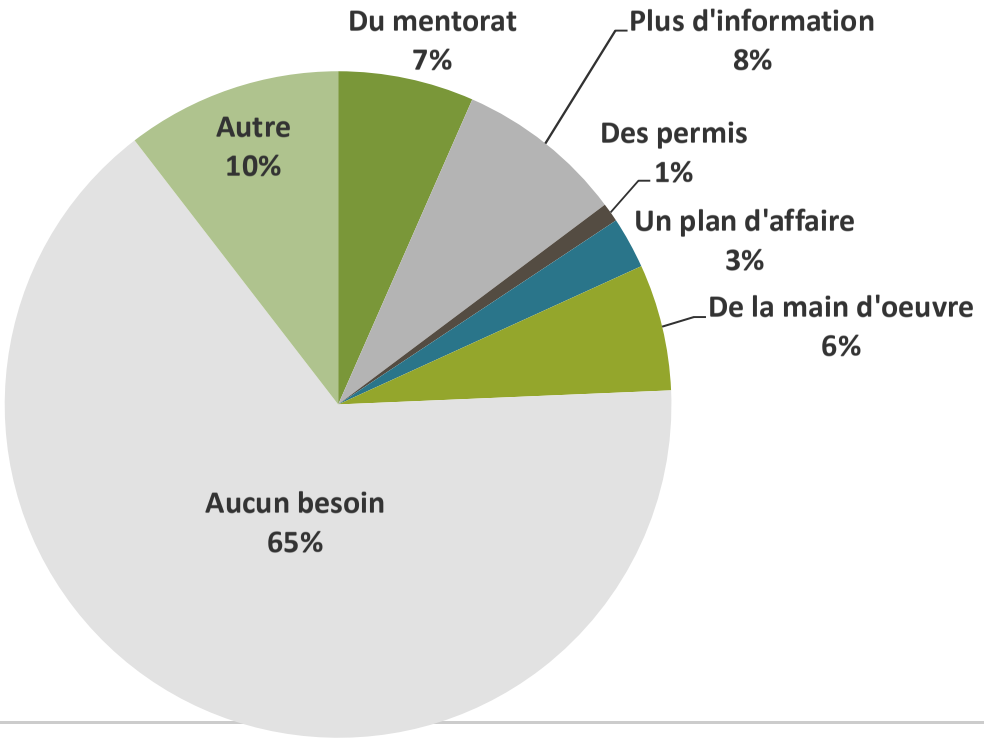

Commentaires des répondants:

Pas d'intérêt, trop occupés.

Autres !

Q41: Si vous avez l'intention de réaliser des activités/actions précédentes, quels sont vos besoins principaux? (QUESTION OBLIGATOIRE, une réponse pour chaque ligne)

Réponses obtenues : 22 Question ignorée : 18

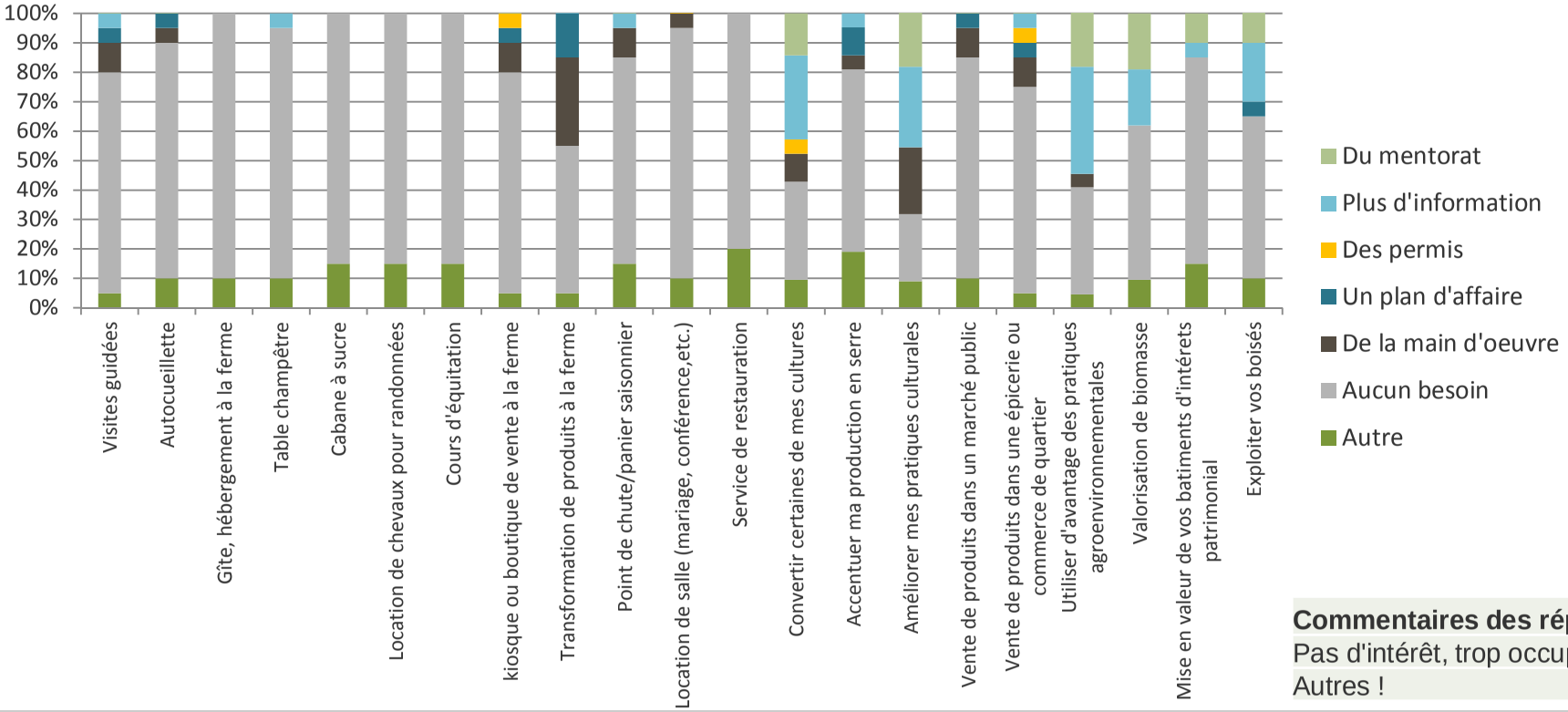

Commentaires des répondants:

Pas d'intérêt, trop occupés.

Autres !

Q42: Quelles sont les pratiques culturales et agroenvironnementales que vous aimeriez implanter dans les cinq prochaines années ?

(QUESTION OBLIGATOIRE, une réponse pour chaque ligne)

Réponses obtenues : 28 Question ignorée : 12

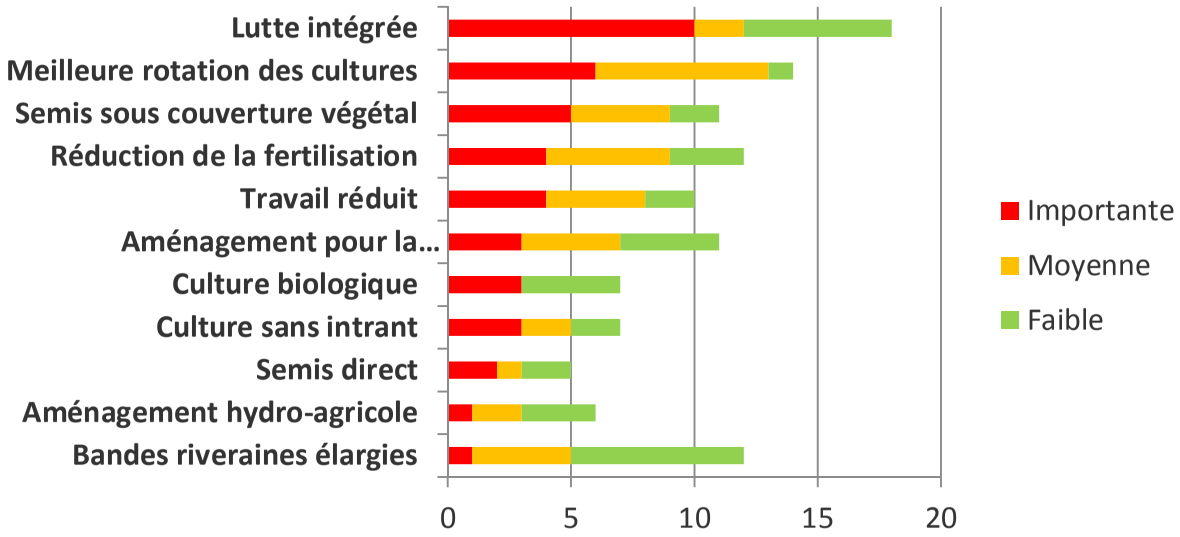

Commentaires des répondants:

Le bio n'est pas la solution a tout. Ils utilisent des pesticides d'origines naturel. Par contre cela ne veut pas dire non toxique ou bon pour l'environnement. Vous devriez éclairer la situation la dessus et arrêter de faire accroire à la population que c'est un agriculture sans pesticide.

Q43: Quelles sont les nouvelles cultures que vous souhaiteriez implanter sur votre entreprise au cours des cinq prochaines années ? (QUESTION FACULTATIVE)

Réponses obtenues : 3 Question ignorée : 37

Commentaires des répondants:
seigle d'hiver, blé d'hiver
Légumineuse, oignon espagnol

Q44: Quels sont les services que vous jugez importants pour soutenir votre entreprise agricole? (QUESTION OBLIGATOIRE, une réponse pour chaque ligne)

Réponses obtenues : 28 Question ignorée : 12

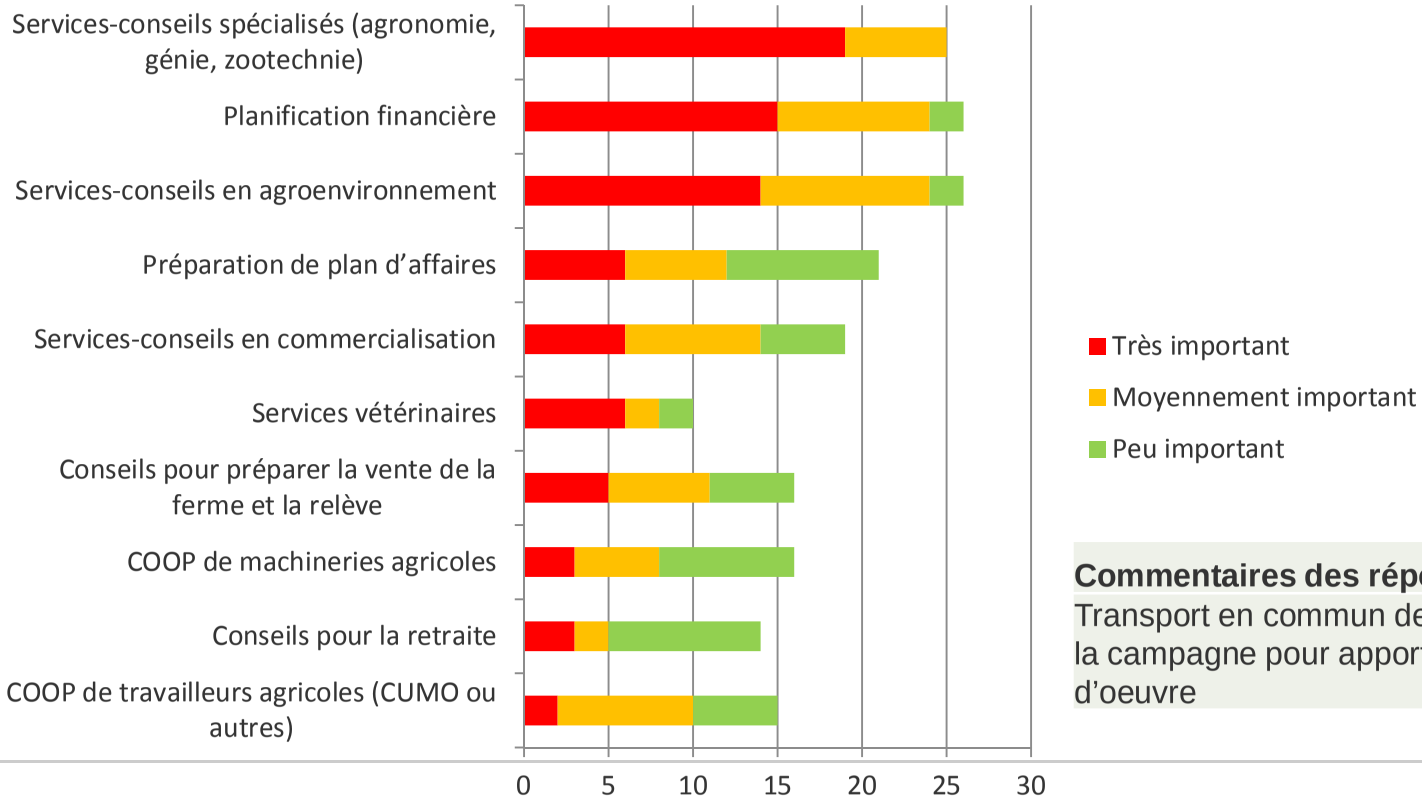

Commentaires des répondants:

Transport en commun des villes vers la campagne pour apporter la main d'oeuvre

Q45: Au cours des cinq dernières années, avez-vous fait de la vente dans un marché de proximité (dans un rayon de 80 km de votre entreprise) ?

(QUESTION OBLIGATOIRE,plusieurs réponses possibles)

Réponses obtenues : 28 Question ignorée : 12

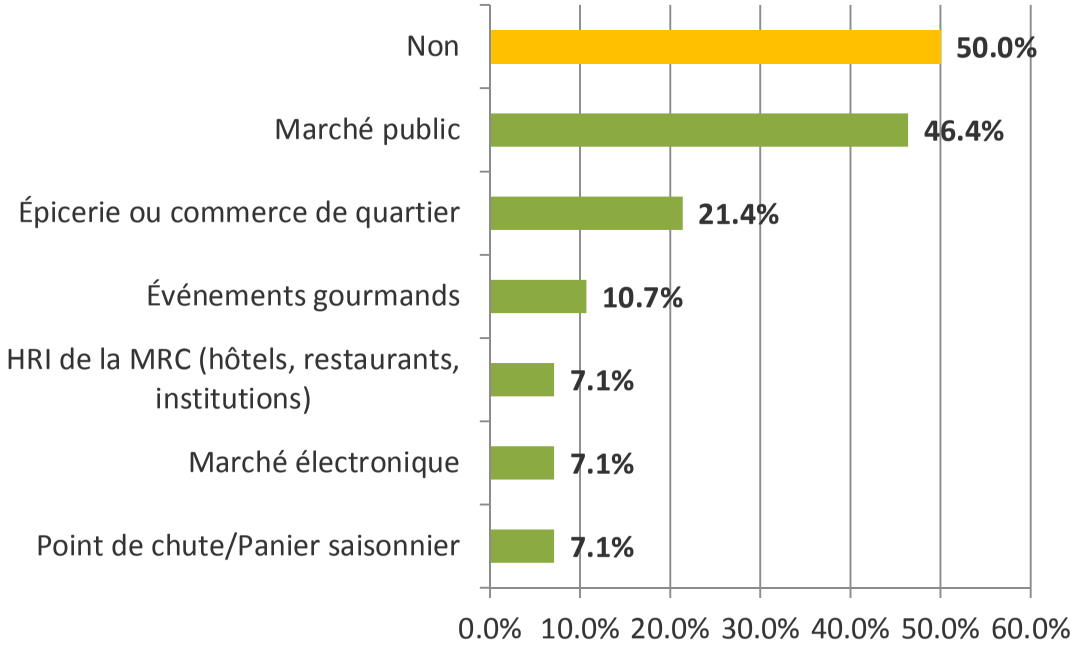

Q46: Souhaiteriez-vous qu'une part plus importante de vos produits soit mis en marché (transformation, distribution, vente) dans des marchés de proximité?

(QUESTION OBLIGATOIRE)

Réponses obtenues : 28 Question ignorée : 12

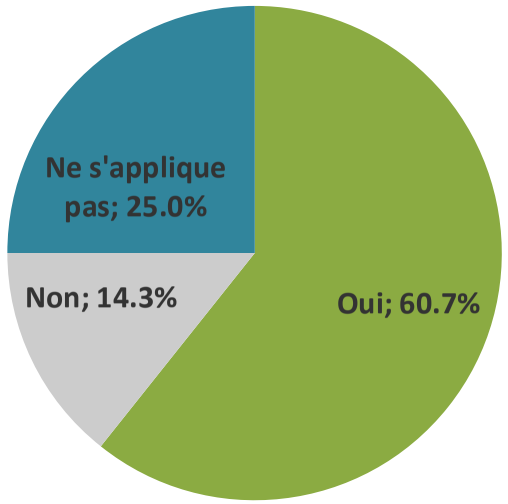

Q47: Si vous avez répondu oui à la question précédente, quelles sont vos principales motivations pour vendre vos produits dans les marchés de proximité?

(QUESTION OBLIGATOIRE, plusieurs réponses possibles)

Réponses obtenues : 28 Question ignorée : 12

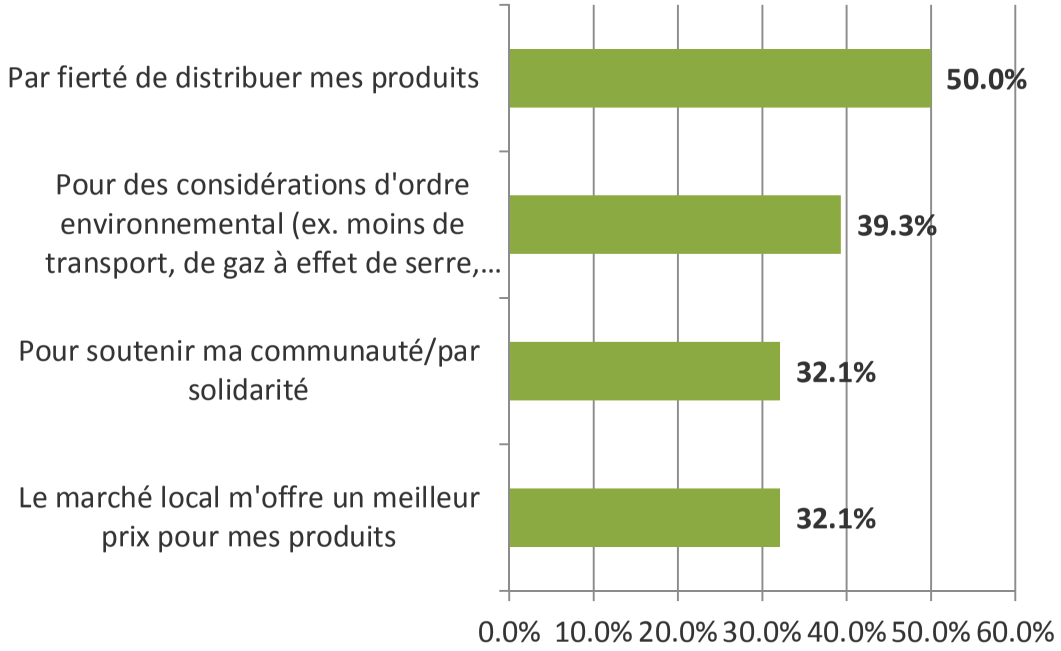

Q48: Selon-vous, quel(s) produit(s) locaux devrai(en)t présenter une meilleure offre ? (être d'avantage produit) (QUESTION FACULTATIVE)

Réponses obtenues : 1 Question ignorée : 39

Commentaires des répondants:
Ail
Petit fruit
Vigne

Q49: Selon vous, les activités suivantes sont-elles compatibles ou incompatibles avec vos activités ? (QUESTION OBLIGATOIRE, une réponse pour chaque ligne)

Réponses obtenues : 28 Question ignorée : 12

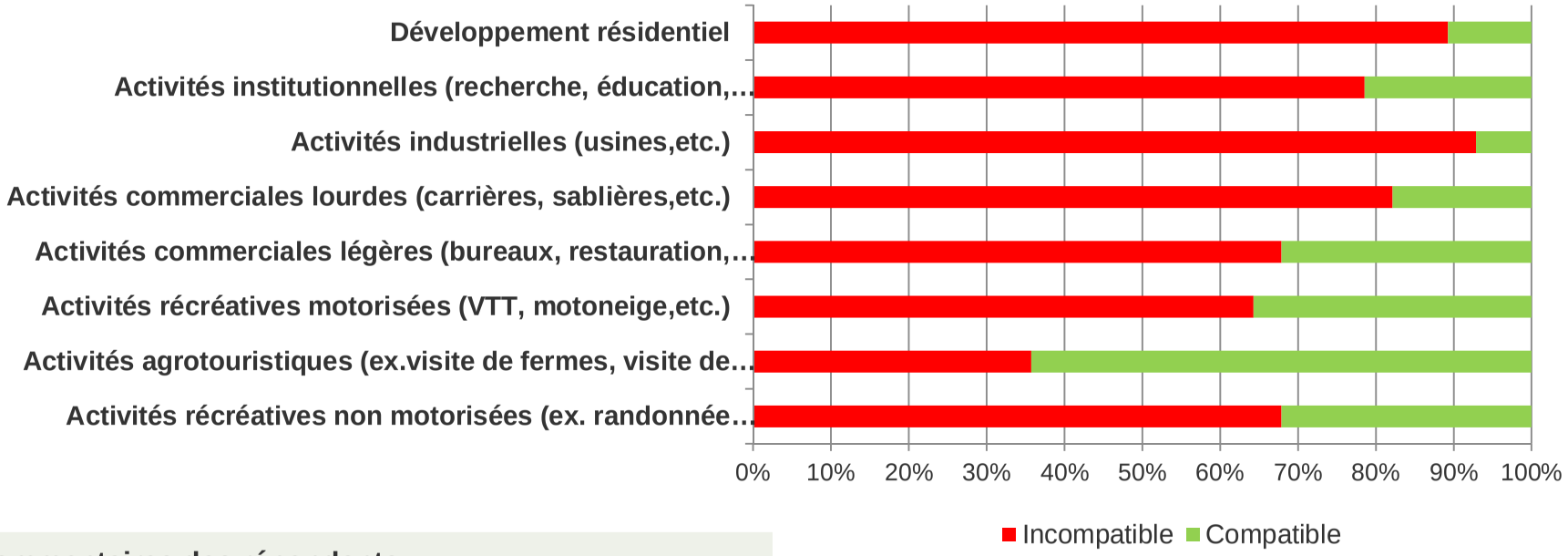

Commentaires des répondants:

L'élevage de porc et boeuf, poulet ou autre animaux est incompatible avec mon entreprise. Je fais de l'Agro-tourisme

Q50: Selon vous, la valeur des terres agricoles dans la zone agricole des Jardins-de-Napierville est ? (QUESTION OBLIGATOIRE,une seule réponse) :

Réponses obtenues : 28 Question ignorée : 12

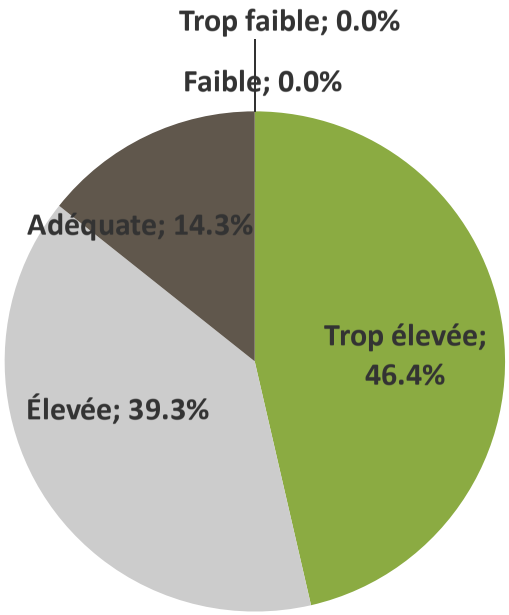

Commentaires des répondants:

Selon MRC, vaut encore trop.

Q51: Selon vous, l'entretien des bâtiments de ferme dans la zone agricole des Jardins-de-Napierville est : (Veuillez donner votre appréciation de l'ensemble des bâtiments de la zone agricole de la MRC et non pas seulement de vos propres bâtiments.) (QUESTION OBLIGATOIRE,une seule réponse)

Réponses obtenues : 28 Question ignorée : 12

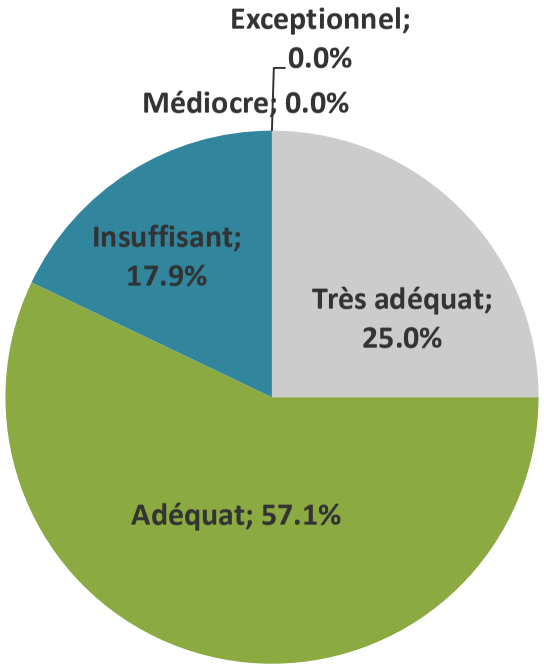

Commentaires des répondants:

Beaucoup laisse a désirer.

Q52: Parmi les initiatives suivantes, lesquelles devraient être appliquées en priorité dans la zone agricole de la MRC des Jardins-de-Napierville?

(QUESTION OBLIGATOIRE,une réponse pour chaque ligne)

Réponses obtenues : 28 Question ignorée : 12

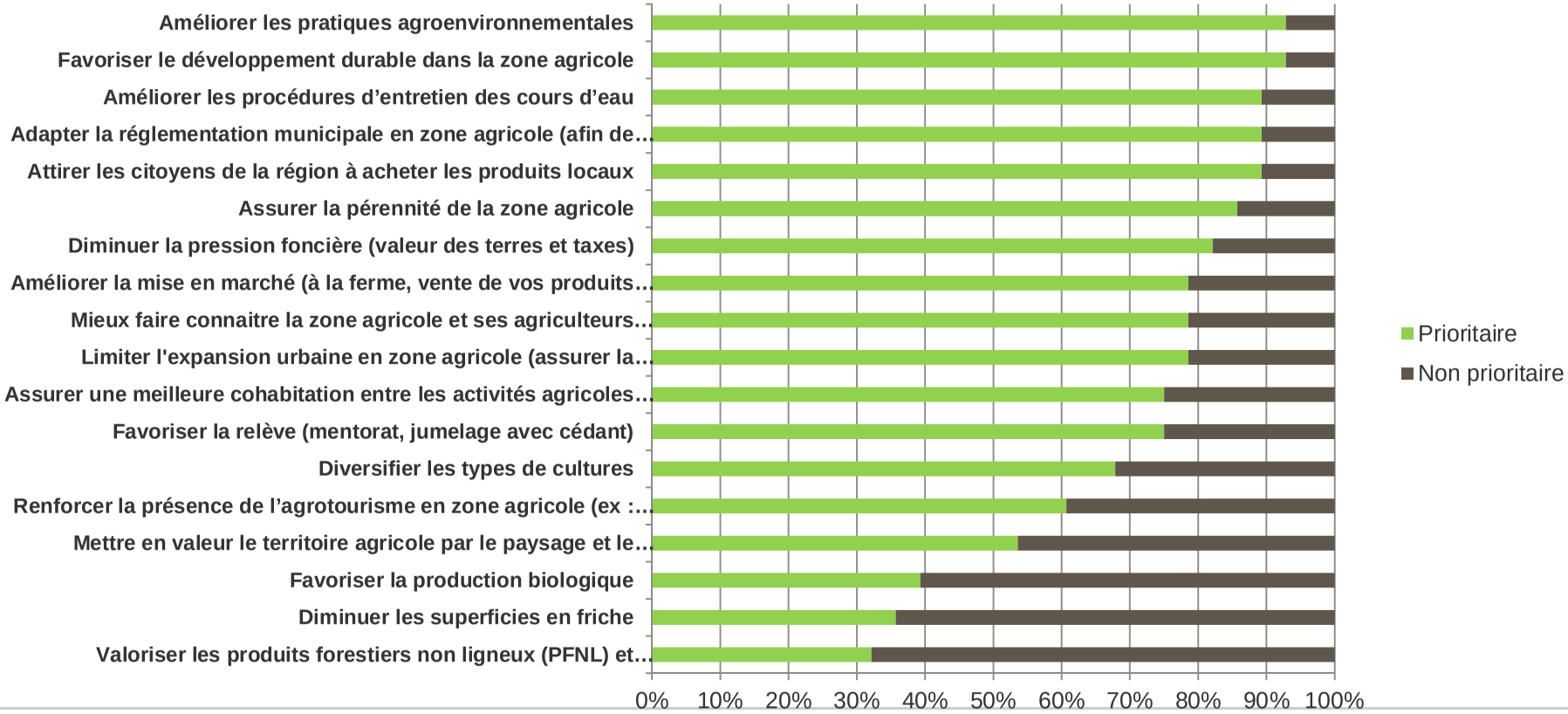

Q53: Selon vous, quels sont les principaux obstacles à la mise en place des initiatives que vous avez identifiées à la question précédente ? (QUESTION FACULTATIVE)

Réponses obtenues : 7 Question ignorée : 33

Commentaires des répondants:
Limiter l'expansion urbaine en zone agricole Limiter le coût pour l'exploitation: exemples: Taxe municipale, cours d'eau (plus simple)
les gens ne sont pas assé informé!
la on connaissance du milieux agricol
Projet éolien Trop grande rigidité des lois actuelles Manque de dynamisme et de promotion des intervenants locaux Non intérêt des intervenants locaux Manque de communication Manque de consultation
la réglementation et le financement
la volonté et l'argent $$$
Politique?
Manque d’appui financier, sans cesse des nouveaux documents à remplir, coupures dans la recherche

Q54: Quel est le revenu annuel de votre ferme ? (QUESTION FACULTATIVE)

Réponses obtenues : 23 Question ignorée : 17

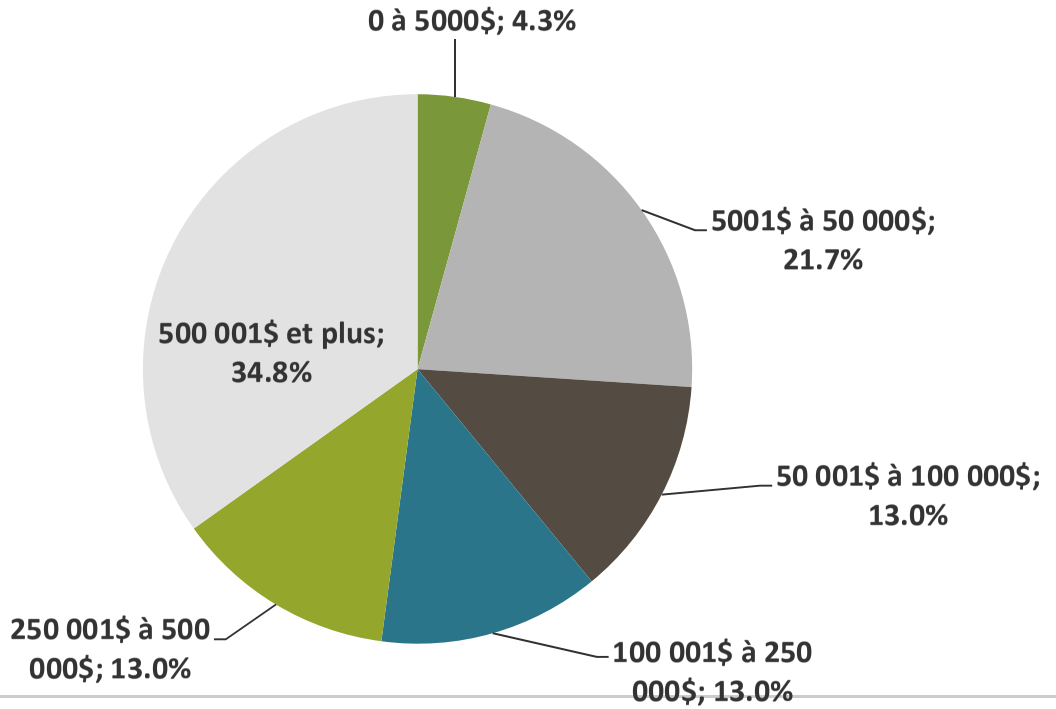

Q55: Quel est le montant que vous avez investi dans votre entreprise au cours de la dernière année ? (QUESTION OBLIGATOIRE)

Réponses obtenues : 28 Question ignorée : 12

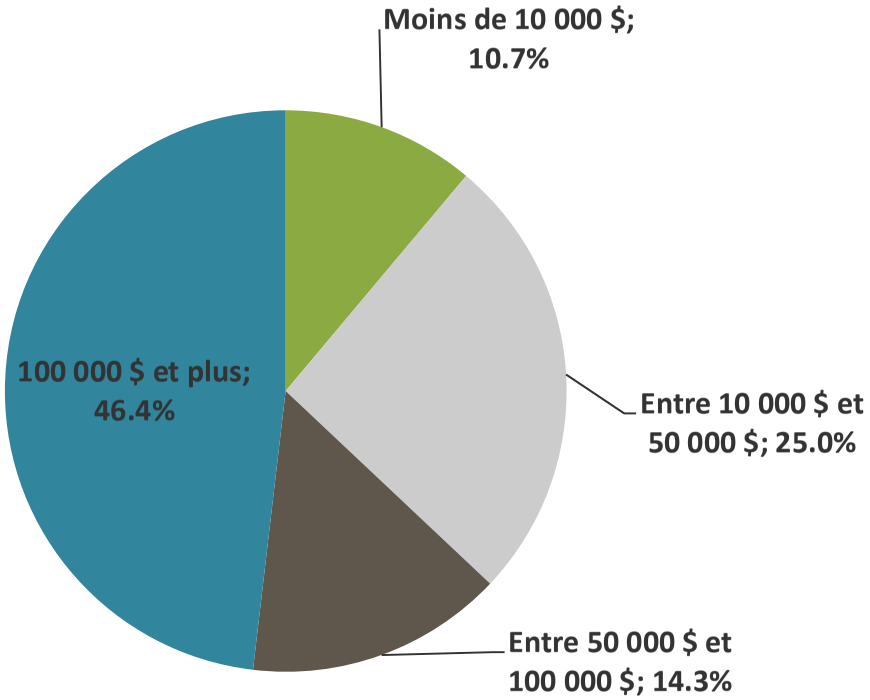

Q56: Sur le montant investi (question précédente) quelle proportion des biens et services provenait de fournisseurs situés sur le territoire de la MRC ? (QUESTION OBLIGATOIRE)

Réponses obtenues : 28 Question ignorée : 12

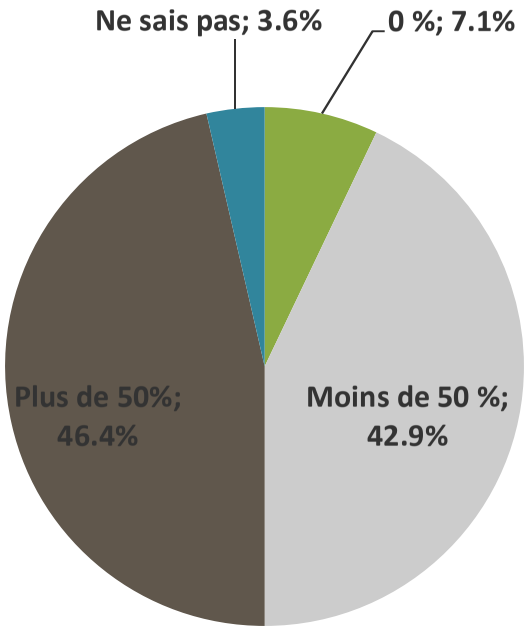

Q57: Connaissez-vous les projets ou événements suivants, en cours dans la MRC?

(QUESTION OBLIGATOIRE, une réponse pour chaque ligne)

Réponses obtenues : 28 Question ignorée : 12

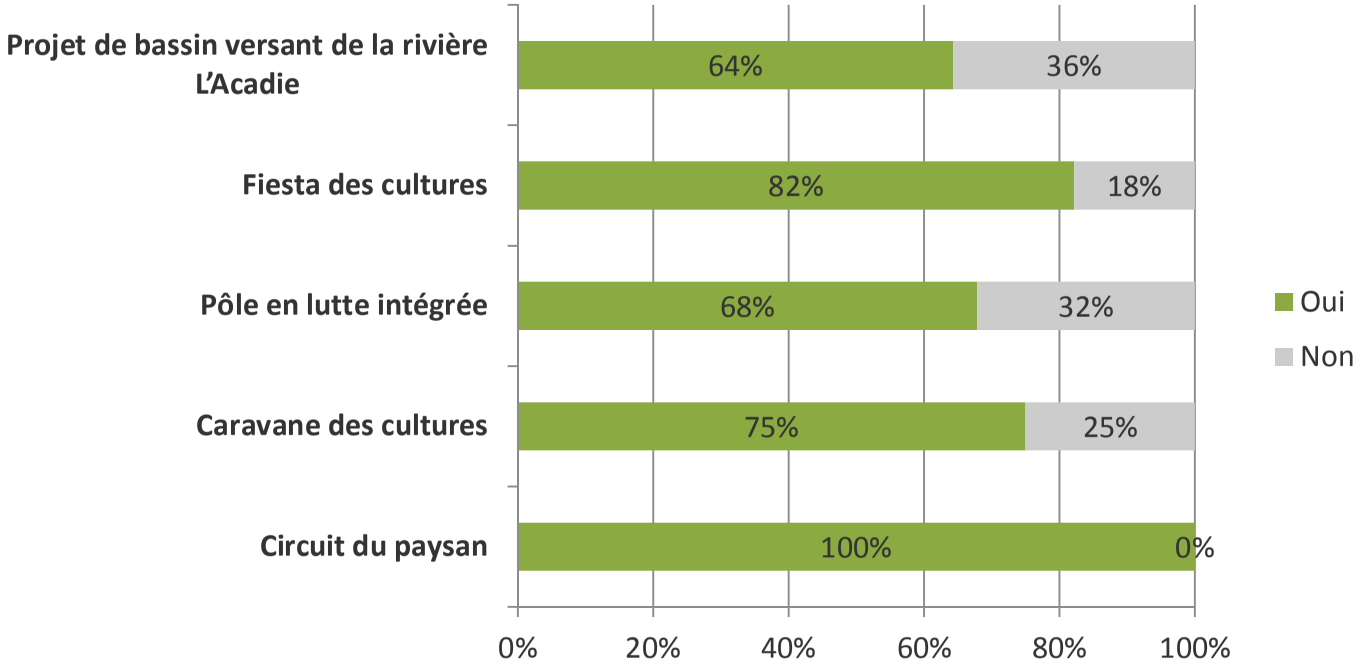

Q58: Depuis combien d'années habitez-vous dans la MRC des Jardins-de-Napierville?
(QUESTION OBLIGATOIRE)

Réponses obtenues : 28 Question ignorée : 12

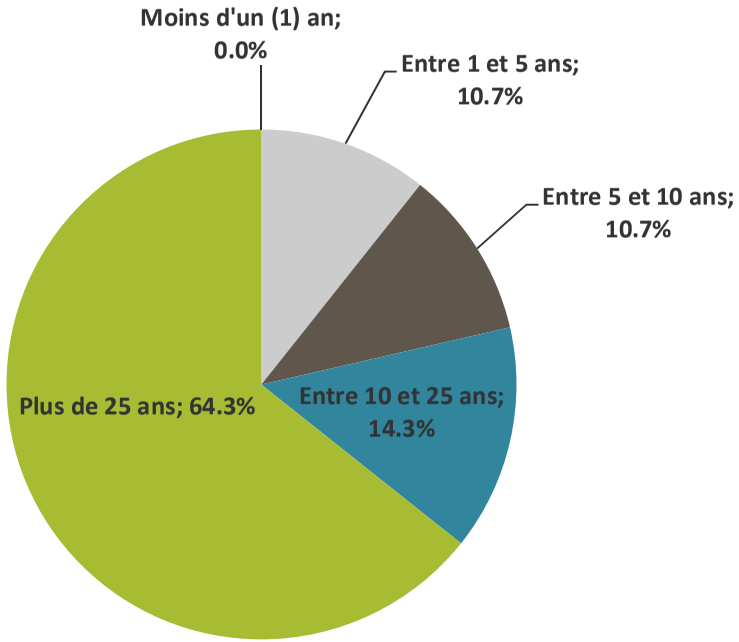

Q59: Avez-vous d'autres commentaires relativement au PDZA dont vous aimeriez nous faire part?

Réponses obtenues : 5 Question ignorée : 35

Commentaires des répondants:
Pouvoir séparer ou morceler une terre voisine pour pouvoir consolider l'entreprise.
Devrait prendre plus de considération lors de demande de dézonage.
raport de la qualiter cultural des sol pour choisir la bonne situation geographique pour developpement non agricol
Ne tomber pas dans le piège de l'agriculture biologique. Travaillez donc à l'élaboration d'agriculture durable.
Ce sondage ne s'applique pas vraiment à la culture en serre

Q60: Dans le cadre de l'élaboration du PDZA, acceptez-vous que les représentants de la MRC des Jardins-de-Napierville communiquent avec vous afin d'approfondir certains éléments de cette enquête ? (QUESTION OBLIGATOIRE)

Réponses obtenues : 28 Question ignorée : 12

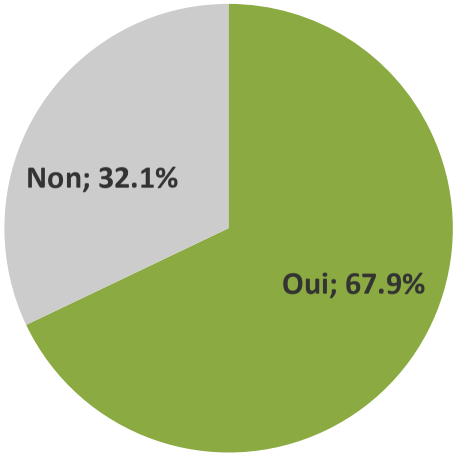

RAPPORT DE CONSULTATION

Forum d'échange sur le Plan de développement de la zone agricole de la MRC des Jardins-de-Napierville

Consultation du jeudi 7 avril 2016

Centre communautaire de St-Patrice-de-Sherrington

Le jeudi 7 avril 2016, 43 participants invités (Annexe 1 : Organismes représentés) ont pris part à une consultation sur le PDZA de la MRC des Jardins-de-Napierville. Les participants présents avaient été ciblés par les membres des comités technique et aviseur et provenaient des secteurs suivants :

- Producteurs agricoles
- Professionnels, dirigeants ou élus
- Intervenants socio-économiques
- Citoyens ou intervenants au sein d'une organisation à mission sociale ou environnementale

Trois objectifs spécifiques étaient associés à cette consultation, à savoir :

- Informer les participants de la démarche, de l'avancée du dossier et des prochaines étapes
- Valider les forces, faiblesses, menaces et contraintes identifiées de façon préliminaire dans le portrait
- Connaître la vision du futur de la ZAP et des activités qu'en ont les parties prenantes

L'ensemble des participants a reçu au préalable un guide afin de les préparer adéquatement à cette consultation.

Déroulement de la consultation

La consultation a débuté par une présentation des faits saillants du portrait du PDZA. Les participants étaient divisés en cinq tables de discussion d'environ neuf personnes chacune. Les places des participants ont été attribuées par les organisateurs du forum afin de favoriser la représentativité des différentes opinions à chacune des tables. Par la suite, un premier atelier a été réalisé. Celui-ci avait pour objectif de valider les forces, faiblesses, opportunités et contraintes identifiées au PDZA. Une période d'échange a permis aux participants d'exprimer leurs réflexions. Un second atelier portant sur la vision stratégique avait pour objectif de collecter les éléments de vision des participants de la zone et des activités agricoles dans le futur. Parallèlement aux ateliers, les participants ont été invités à suggérer des pistes de recommandations et d'actions.

Synthèse

Les participants ont **globalement adhéré** aux forces, faiblesses, opportunités et contraintes présentées et en ont identifié près d'une trentaine d'éléments supplémentaires, majoritairement des faiblesses et des contraintes (18/29). L'exercice de priorisation n'ayant pas été réalisé par la majorité des tables, aucune analyse de résultats n'est possible.

Les échanges entre participants portant sur la vision ont permis d'identifier **plusieurs thématiques communes** qui sont représentées par les mots clés suivants :

Agroenvironnement, Appropriation collective / reconnaissance / cohabitation, Continuité, Engagement politique / appui, Produit local / proximité, Protection / pérennité

Atelier 1

L'objectif du premier atelier, portant sur le diagnostic, était dans un premier temps de valider l'adhésion des participants aux forces, faiblesses, opportunités et contraintes identifiées au PDZA. Dans un second temps, il s'agissait de prioriser les forces, faiblesses, contraintes et opportunités. Afin d'atteindre ces objectifs, six questions ont été posées, en voici les résultats.

Réponse à la question 1 : Identifiez-vous d'autres forces ou faiblesse importantes?

Forces	Faiblesses
– Possibilité de remise en valeur de friches – Zones industrielles disponibles pour le développement agroalimentaire – Présence d'entreprises en transformation – Capacité financière des grandes entreprises locales à maintenir les terres en culture (à l'expansion) – Relève établie très présente dans les entreprises	– Peu d'actions prises pour limiter la perte des sols organiques – Manque d'information pour les nouveaux arrivants – Manque d'hébergement pour compléter l'offre agrotouristique – Pas assez de CUMA – Manque de signalisation routière lors de certaines périodes (récoltes) – Manque de produits locaux dans les épiceries – Gestion de l'eau (eau de lavage) – Manque de diffusion et de marketing pour l'agroenvironnement, l'agriculture raisonnée et la lutte intégrée – La clientèle locale ne consomme pas nécessairement localement – Sous-utilisation des services-conseils offerts, entre autres, par les clubs-conseils – Manque de formation et d'application des règlements municipaux concernant la largeur minimale des bandes riveraines – Les biens et services environnementaux ne sont pas rétribués – Marché de niche difficile à développer

Réponse à la question 2 : Quelles sont les trois forces les plus importantes? Pourquoi?

L'exercice de priorisation n'ayant pas été réalisé par la majorité des tables, aucune analyse de résultats n'est possible.

Réponse à la question 3 : Quelles sont les trois faiblesses les plus importantes? Pourquoi?

L'exercice de priorisation n'ayant pas été réalisé par la majorité des tables, aucune analyse de résultats n'est possible.

- **Réponse à la question 4 : Identifiez-vous d'autres opportunités ou contraintes importantes?**

Opportunités	Contraintes
– Peu de publicité et de marché de proximité pour les producteurs biologiques – Présence d'îlots déstructurés – Ressource hydrogéologique abondante (Adirondack) – Niche pour la production biologique – Clientèle de passage (St-Paul-de-l'Ile-aux-Noix, Venise-en-Québec, etc.) – Développement et mise en valeur potentiels des boisés	– Normes contraignantes pour le biologique – Difficulté pour les enfants d'agriculteurs à venir s'établir sur la ferme et de finaliser l'achat de la maison si la personne de vit pas de l'agriculture (doit quand même acheter la terre et la maison) – Rigidité de certains règlements municipaux (qui empêchent l'établissement de kiosques, par exemple) et du schéma d'aménagement de la MRC – Étalement urbain à prévoir en lien avec l'agrandissement de la Couronne de Montréal – Boisés affectés par le verglas de 1998 (érablières)

- **Réponse à la question 5 : Quelles sont les trois opportunités les plus importantes? Pourquoi?**

L'exercice de priorisation n'ayant pas été réalisé par la majorité des tables, aucune analyse de résultats n'est possible.

- **Réponse à la question 6 : Quelles sont les trois contraintes les plus importantes? Pourquoi?**

L'exercice de priorisation n'ayant pas été réalisé par toutes les tables aucune, analyse de résultats n'est possible.

Atelier 2

L'objectif du second atelier, portant sur la vision, était d'en connaître la vision d'avenir de la zone et des activités agricoles des participants. Pour cela, une seule question a été posée. Les réponses des participants renvoient à différentes notions d'un futur souhaité qui sont représentées par les mots clé suivants.

Note : les éléments ci-dessous ont été retranscrits littéralement.

Réponse à la question 7 : Où voulez-vous aller? Quelle est votre vision d'avenir ? Quels sont vos objectifs?

Agroenvironnement

- **Être un exemple environnemental**
- Augmenter les brises-vents
- Santé des sols
- Protection et gestion de la ressource eau
- Maintenir, renforcer et stimuler le développement de la lutte intégrée
- Augmenter la biodiversité (bandes fleuries, boisés, diversification au niveau des pratiques et activités agricoles)
- Écosystème viable et renouvelable
- Favoriser et accroître l'accompagnement des producteurs par des organismes professionnels et innovants (agronomes, clubs-conseil, clubs techniques, autres)

- Agriculture biologique
- Agriculture raisonnée
- Gestion des déchets
- Moderniser les sources d'énergie, autonomie énergétique

Appropriation collective / reconnaissance / cohabitation

- Cohabitation harmonieuse (résidents, usages, touristique)
- Respect de la terre et des voisins
- Promouvoir l'agriculture, faire rayonner notre agriculture
- Valorisation et marketing de l'agriculture raisonnée telle que pratiquée régionalement, et de la diversité des paysages des Jardins du Québec

Continuité

- Être un territoire attractif pour la relève et les familles (augmenter les services), miser sur les jeunes

Engagement politique / appui

- Réengagement de l'état (harmonisation des règlements, diminuer les normes trop rigides, etc.)
- Autoriser la rétrocession
- Démarches administratives simplifiées et rapides
- Favoriser la recherche et développement, innover
- Fonds régional et partage d'information pour l'acquisition de terrain

Protection / pérennité

- Assurer la pérennité de toutes les entreprises agricoles, autant en diversité (d'entreprises, d'activités et de types d'agricultures) qu'au niveau de l'agroenvironnement (amélioration des pratiques agricoles, efforts agroenvironnementaux)
- Maintien et diversification de l'agriculture et des activités agricoles
- Garder l'intégrité de la zone agricole permanente tout en habitant le territoire
- Préserver les terres noires (ralentir la perte de sol organique)
- Autosuffisance régionale
- Adaptation (au niveau économique, aux changements climatiques)
- Conserver et améliorer les paysages
- Renforcer la zone agricole
- Densifier les périmètres urbains pour protéger les terres
- Être à la fine pointe, innover
- Simplicité, spécialisé, en santé
- Mécanisation et robotisation
- Augmentation de la population

Produit local / proximité

- Augmenter la transformation

- Valoriser les produits locaux
- Développer l'agrotourisme
- Favoriser les marchés de niche
- Favoriser l'agrotourisme
- Développement des activités serricoles

Suggestions et pistes d'actions proposées

Les participants ont été invités à suggérer, en marge des ateliers, des suggestions et pistes d'actions.

Note : les éléments ci-dessous ont été retranscrits littéralement.

Cohabitation harmonieuse

- Informer les nouveaux résidents de la réalité dans laquelle ils s'apprêtent à vivre
- Installer des panneaux de signalisation à l'entrée des villages sur la présence de tracteurs
- Parcs avec agriculture dans les milieux urbains
- Promouvoir les bons coups en agriculture auprès de la population en général (exemple : présentations dans les écoles secondaires, Forum annuel PDZA, …)
- Établir des zones tampons pour faciliter la cohabitation
- Sensibilisation et communication au niveau de la cohabitation et pour le récréotourisme
- Sensibilisation des consommateurs à l'agriculture raisonnée (pas seulement à l'agriculture biologique)
- Faire en sorte que les consommateurs se sentent aussi fiers de l'agriculture locale

Relève

- Banque de terres agricoles (pour la relève)
- Promouvoir la location de plus petites terres (particulièrement pour la relève maraîchère) à même les grandes superficies des exploitants (ex. : Anatis – COOP Tournesol, Hemmingford par secteur, etc.)
- Aider à la diversification des entreprises pour favoriser l'intégration de nouveaux producteurs (relève, bio, etc.)

Terres noires

- Cibler les terres noires utilisées pour les grandes cultures afin de favoriser les ententes de rotation avec des entreprises maraîchères (échanges de terres)
- Développer une stratégie de remise en culture de terres noires boisées (modification de lois et règlement, reboisement?)
- Mettre en place des actions pour améliorer la gestion de l'eau dans les fermes maraîchères (ex. : bassins de sédimentation)
- Actions pour diminuer la perte de matière organique, diminuer la perte de sol arable

Pratiques agroenvironnementales

- Accélérer l'accès aux services d'accompagnement pour la santé des sols : diagnostic, engrais verts, cultures intercalaires (occuper le sol le plus longtemps possible)
- Augmenter la visibilité des clubs-conseils pour avoir plus d'adhérents

Biodiversité

- Planter des haies brise-vent structurés
- Actions concertées pour l'entretien des haies brise-vent
- Implanter une coopérative de suivi et entretien des haies brise-vent
- Réaliser une analyse coûts-bénéfices pour l'implantation de brise-vent et pour d'autres actions environnementales souhaitées (ex. : bandes riveraines, cultures de couverture, etc.)
- Bande riveraine considérée pour ses biens et services environnementaux, avec une rétribution
- UPA devrait appuyer les municipalités pour faire appliquer le 1 m de bande riveraine et l'écoconditionalité
- Identifier les milieux humides (et leurs valeurs écologique)
- Coop agroforestière (Ste-Martine)

Agrotourisme

- Faire des liens entre attraction et producteurs ex. Parc safari vs distribution produits locaux
- Avoir un centre d'information touristique à la frontière
- Développer des spécialités locales et exclusives comme le fromage de Noyan
- Connecter le réseau cyclable
- Bonification de la Caravane des cultures
- Ajouter une section « cultivé localement » à l'épicerie, ajouter des kiosques extérieurs, favoriser des initiatives locales, mettre sur pied des marchés publics (temporaires, ponctuels, permanents…)

Activités agricoles

- Rester à l'affut des marchés viables économiquement, ne pas soutenir des marchés nons-viables
- En cas d'expropriation et que les terres n'ont plus besoin d'être utilisées, alors remettre aux cultivateurs les terres non-utilisées
- Avoir une entente avec le MDDELCC pour le développement et les activités permises en zone agricole
- Ajuster les normes (ex. REA, pas les mêmes réalités ici qu'en Abitibi), assouplissement
- Permettre certains usages en zone agricole (ex. Atelier de réparation pour les agriculteurs)
- Faciliter le transport pour les travailleurs de la ville, via le train de St-Constant par exemple

Reconnaissance/promotion

- Trouver un porte-parole pour promouvoir l'agriculture de la MRC, campagne de marketing, défi des journalistes
- Réunir les producteurs agricoles pour promouvoir une agriculture locale, même si l'agriculture est pratiquée de façon individuelle

Autres

- La MRC pourrait payer pour aider à implanter des cultures sous couverture végétale permanente
- Rédiger un répertoire de bâtiments ou de patrimoine agricole à protéger
- Mettre en place une chartre à la MRC

Annexe 1 : Liste des organismes représentés et participation

- Agence forestière de la Montérégie (1 participant)
- Chambre de commerce des Jardins-de-Napierville (1 participant)
- Centre local de développement des Jardins-de-Napierville (CLD) (1 participant)
- Club agroenvironnemental – biologiste (1 participant)
- Club VTT (région Montérégie) (1 participant)
- Municipalités (5 participants)
- Municipalité régionale de Comté (MRC) des Jardins-de-Napierville (4 participants)
- Ministère de l'Agriculture des pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) (5 participants)
- Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire (MAMOT) (1 participant)
- Organisme de bassin versant COVABAR (1 participant)
- Producteurs agricoles (19 participants)
- Réseau Agri-Conseil Montérégie-Ouest (1 participant)
- Résidents (2 participants)